L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

66ième ANNEE No 67 — QUEBEC, SAMEDI 13 AOUT 1932 — Tirage certifié par l'A. B. C. — QUATORZE PAGES

SUIVEZ C-K-C-V

CKCV
12.00—Variétés françaises.
12.30—La Kermesse Kondiaronk.
1.00—Rex Battle.
1.30—La Pharmacie Ulysse Demers.
6.30—Musique du souper.
7.00—Ulysse Demers.
LUNDI
8.00—Le théâtre chez soi de Frigidaire, orchestre et comédie.

L'ÉVÉNEMENT
D'un matin à l'autre

Propos

Pour Cythère, ou pour s'y cacher?

On se familiarisera bientôt avec l'inévitable.

La politique du retour à la ville a ses "partisanes".

Les bombes et les torpilles font la vie dure aux sénateurs.

Si la crise continue, les esclaves ne trouveront plus de maîtres.

En Allemagne, on fusillera tous les émeutiers qui ne sont pas fascistes.

Le sacrement d'amour n'a rien de commun avec le sacrement du mariage.

Dans certains pays les prisonniers sont nourris aux frais de peuples affamés.

En Espagne, le beau feu républicain brûle nombre de précieux monuments.

Il faudrait remplacer toutes les têtes qui manquent de conscience professionnelle.

L'industrie du bardeau ne doit pourtant pas chômer, puisqu'il en manque à tout le monde.

Si nous en jugeons par certains salons, la beauté et l'hygiène ne vont pas toujours de compagnie.

Diogène.

A l'épreuve du feu

La Caroline du Sud a l'intention de mettre fin aux feux de forêt en faisant pousser de l'aulne rouge. Cet arbre est à l'épreuve du feu, d'après ce qu'affirme le chef du service forestier de l'état, M. H.-A. Smith. Ce dernier a obtenu une livre de semence, contenant environ 500,000 graines, qui devraient produire dans les 50,000 aulnes rouges. Des plants seront ensuite distribués aux propriétaires de terres.

Point d'orgue

Voici une petite anecdote. Nous en dédions le récit aux amateurs de musique d'orgue.

Dans une paroisse du bas du fleuve, il y a quelques mois déjà, il était fortement question de renouveler l'orgue qui menaçait ruines. On peut dire que l'idée n'en était pas une de luxe puisque l'instrument était dans l'église depuis cinquante ans et qu'il n'était pas neuf quand on l'y installa.

Or le curé, un brave curé qui ne se permet guère de faire du luxe, convoque les marguilliers un dimanche après la messe pour leur causer du sujet. Il s'adresse à peu près en ces termes aux titulaires du "banc d'oeuvres":

"Je vous réunis au sujet de l'orgue. Vous savez que notre instrument a fait son temps et même davantage. Si nous ne voulons pas qu'il nous reste dans les mains un beau dimanche ,il est grand temps de lui trouver un successeur."

Quelques marguilliers partagent l'opinion du curé. Mais d'autres par contre sont tout à fait réfractaires à l'idée de renouveler l'orgue. L'un d'eux va d'ailleurs le laisser savoir.

"Monsieur le curé", dit notre homme avec le plus grand sang-froid, "moé je cré que not' musique est encore bonne. En tout cas, gardons-la et pis quant a manquera on jouera du violon."

On nous assure que le brave curé n'a pas parlé de renouveler l'orgue depuis.

CHEZ LES FLEURISTES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Kingstown, Ont., 13. — M. J.-C. Armour, de Montréal, a été élu, hier, président de l'Association Canadienne des Fleuristes et Jardiniers, à la 35e convention annuelle de cette organisation. M. H. W. McKenna, de Québec, a été nommé directeur.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Tornto, 13. — La pression demeure élevée au-dessus des Grands Lacs et basse dans le nord de l'Alberta. Une dépression modérée dans le golfe St-Laurent a causé des averses dans Québec et les Maritimes. La température est assez fraiche dans tout le Dominion.

	Min.	Max.
Dawson	52	—
Aklavik	52	—
Victoria	52	60
Vancouver	56	64
Edmonton	50	72
Calgary	46	68
Saskatoon	52	79
Régina	55	77
Brandon	53	87
Winnipeg	56	82
London	48	70
Toronto	58	72
Kingston	56	74
Ottawa	54	74
Montréal	58	68
Québec	58	62
St-Jean	58	70
Halifax	62	76
Charlottetown	60	72

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent : — Vents du nord-ouest, beau, plus chaud. Dimanche : Probablement beau.

Bas St-Laurent : — Vents frais d'ouest, généralement beau et frais.

Golfe et Côte Nord : Gros vents, nuageux et frais, avec averses locales.

Maritimes : — Gros vents d'ouest, nuageux et frais, averses locales.

M. STEVENS PUBLIE LE PREMIER RAPPORT OFFICIEL

UNE NOUVELLE CONFERENCE EN 1933

Le comité des questions monétaires et financières, à la conférence économique impériale, expose le résultat de son travail. — C'est le commencement de la fin et l'on est assuré que la séance plénière aura bien lieu jeudi prochain. — Des délégués passeront la fin de semaine à Kingston, Shawinigan et Grand'Mère mais la plupart resteront à travailler à Ottawa. — Continuation des négociations entre les représentants anglais, canadiens, sud-africains, etc. — La nouvelle que l'Angleterre réclame pour ses manufacturiers le privilège de se présenter devant notre prochaine commission tarifaire cause de l'émoi. — M. Bennett tient ferme toujours. — Les avantages que l'on attend à Ottawa.

Non pas que l'on doute du succès de celle qui est actuellement en cours, mais les délégués de toutes les parties du Commonwealth estiment que des réunions de ce genre devraient avoir lieu plus fréquemment. — Une série d'accords commerciaux en perspective pour le Canada.

AVEC PARIS D'ABORD

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 13. —(Par Thomas Green, de la Presse Canadienne) Bien que la proposition n'ait pas été considérée officiellement, on apprend de cercles bien informés qu'il est question, parmi les délégations de l'empire, d'avoir une nouvelle conférence impériale en 1933. Le succès de la conférence actuelle étant assuré, les délégués de toutes les parties du Commonwealth estiment que des réunions de ce genre devraient être tenues plus fréquemment.

TRAITE AVEC PARIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 13. — On s'attend à ce que des pourparlers soient inaugurés entre le Canada et la France en vue de la conclusion d'une nouvelle convention tarifaire, peu de temps après que la conférence économique impériale d'Ottawa aura terminé ses travaux.

La France a suivi avec un vif intérêts les développements de cette conférence. La presse de Paris et les provinces ont fait une bonne publicité aux discussions qui ont eu lieu dans la capitale canadienne. Plusieurs envoyés spéciaux représentant des journaux français influents sont d'ailleurs à Ottawa.

Depuis la fin de la convention commerciale en juin 1932, le commerce entre les deux pays a sensiblement diminué. Le Canada ne vend pratiquement plus d blé à la Franc, dans le moment, alors que l'an dernier il en exporta une forte quantité constituant envion 75 pour cent de toutes les exportations canadiennes en France.

En 1931, les affaires faites par le Canada en France atteignirent $33,000,000, ou environ $15,000,000 de plus qu'en 1930. Il vendit notamment en France 31,600,000 minots de blé en 1931, contre 11,500,000 qui furent vendus par les Etats-Unis aux minotiers français.

Mais le blé n'est pas le seul produit canadien à se vendre en France. Le Canada exporte aussi ici des poissons et du homard en conserve, des chaussures de caoutchouc et de la machinerie. Mais l'activité dans ces lignes est suspendue, tandis que l'amiante et la pulpe de bois continuent d'être demandées.

Du côté français, le commerce s'est élevé à $10,740,000 l'an dernier. Ces ventes au Canada consistèrent principalement en vins, liqueurs, eaux minérales, textiles et cosmétiques.

AVEC LA RHODESIE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 13. — On a appris sous bonne autorité, hier, qu'un accord commercial entre le Canada et la Rhodésie méridionale sera probablement l'un des résultats de la conférence économique impériale d'Ottawa. La Rhodésie a peu de demandes à faire aux unités de l'empire sous le rapport des préférences, mais elle veut principalement trouver les voies et moyens d'augmenter ses exportations vers ces pays. Déjà son commerce avec l'empire atteint 70 pour cent du total. Elle veut aujourd'hui conclure des accords qui augmenteront dans l'empire la consommation de ses tabas, de son amiante et de son chrome, principalement ce dernier produit dont elle a des réserves pour répondre aux besoins mondiaux pendant 150 années à venir, suivant un expert. "Nous ramassons le chrôme dans les montagnes comme vous pouvez ramasser le gazon", a déclaré un expert.

De son côté, le Canada pourrait trouver en Rhodésie un bon marché pour des articles fabriqués, notamment l'automobile. Les Rhodésiens, étant donné les conditions de leur pays, ont besoin d'automobiles et de camions plus gros et plus puissants que ceux généralement fabriqués en Angleterre. Actuellement, ils accordent leurs préférences aux automo-

(Suite à la page 14)

A BERLIN

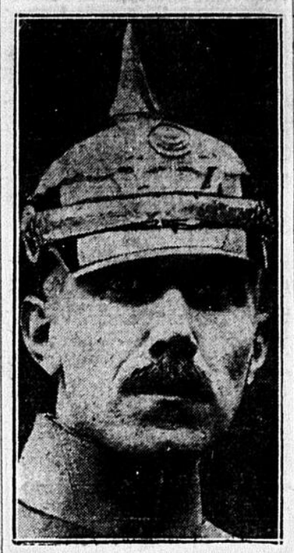

Le chancelier FRANZ VON PAPEN, à qui Adolf Hitler demandera aujourd'hui de lui passer ses pouvoirs.

LA RENCONTRE EST REMISE A AUJOURD'HUI

Adolf Hitler quitte sa retraite pour venir trouver le chancelier Von Papen.

HINDENBURG ENSUITE

Les Nazis espèrent que leur chef triomphera et obtiendra le pouvoir.

UNE ASSEMBLEE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 13. — Adolf Hitler, dont l'importance dans le drame politique allemand augmente constamment, a quitté la retraite dans laquelle il se reposait, au milieu des Alpes bavaroises, pour venir ici causer sérieusement avec le chancelier Franz Von Papen.

Après cette rencontre, il verra probablement le président Von Hindenburg, et du résultat de cette conférence dépendra l'avenir immédiat du chef des nazis.

Hier soir, "quelque part près de Berlin", Hitler a rencontré plusieurs de ses principaux lieutenants qui ont arrangé la réunion d'aujourd'hui. Les quartiers-généraux nazis ont confiance que leur chef sorte victorieux de ces négociations.

Hier après-midi, Hitler, parlant par l'intermédiaire de ses associés, et Alfred Hugenberg, chef du parti nationaliste, ont informé les centristes de l'ex-chancelier Bruening, qu'ils n'enverront pas de représentants à une assemblée qui aura lieu lundi et au cours de laquelle sera considérée la réorganisation du cabinet prussien.

Les centristes avaient invité les deux autres partis à participer à cette discussion. Comme contre-manoeuvre, Hitler leur a fait savoir que la question prussienne devra être différée jusqu'à ce qu'il ait connu les manières de voir du président et du chancelier concernant l'avenir du gouvernement national.

MEFAITS DE LA FOUDRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Gentilly, Qué., 13. — Le maire A. Deshaies, de Gentilly, a perdu plusieurs granges et leur contenu, avant-hier, lorsque la foudre mit le feu à ses bâtiments de ferme.

UNE VISITE DE LA VALLEE DU SAINT-MAURICE

Deux groupes de délégués anglais quittent la capitale pour la fin de semaine.

EXCURSIONS

L'un se rend à Kingston et l'autre à Shawinigan et Trois-Rivières.

RECEPTIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa. 13. — Deux convois remplis d'hommes et de femmes-délégués à la conférence économique impériale, délégués officieux, avec leurs femmes et leurs familles — ont quitté la Capitale, hier soir, pour se diriger vers des centres industriels canadiens de grande envergure. Un groupe de cent personnes est parti pour Kingston, où il prendra passage sur un navire et descendra le St-Laurent jusqu'à Montréal, tandis qu'un autre aussi considérable se rend aux Chutes Shawinigan pour y visiter les diverses usines électriques et industrielles qui s'échelonnent le long du St-Maurice.

Comme les délibérations de la conférence se rapprochent de leurs étapes finales, les chefs des délégations ont préféré, d'une manière générale, ne pas quitter Ottawa en fin de semaine, mais en dépit de cette abstention, toutes les délégations sont bien représentées dans les deux groupes d'excursionnistes.

L'honorable M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, dirige le groupe qui se rend à Kingston, tandis que l'honorable M. Arthur Sauvé, ministre des Postes, et l'honorable M. Maurice Dupré, Solliciteur-Général, représentent le gouvernement dans le groupe de Shawinigan Falls. Dans ce dernier voyage, les discours seront rares et peu nombreux. Un déjeuner sera offert aujourd'hui, à Shawinigan Falls, par M. Julian-C. Smith, vice-président et directeur-gérant de la Shawinigan Water & Power Company sous les auspices de laquelle les invités feront le tour de la vallée du St-Maurice.

Ce soir, un banquet sera donné en l'honneur des visiteurs par la cité des Trois-Rivières, après quoi les voyageurs prendront le train pour revenir dans la capitale.

UNE REVOLTE A SANTIAGO

Deux régiments et de forts détachements de la police armée ont eu le dessus sur 400 étudiants dans une bataille.

MORTS ET BLESSES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Santiago, Chili, 13. — Deux régiments et de forts détachements de la police armée ont eu le dessus sur 400 étudiants dans une bataille qui a eu lieu à l'Université du Chili hier, et ils ont rapidement étouffé un commencement de révolte qui avait comme objectif de renverser le gouvernement.

Le soulèvement dura exactement une heure et demie. Il en est résulté trois mortalités: un officier, un étudiant et un garçon qui assistait en simple spectateur à l'affaire. On dit que cinq autres personnes ont perdu la vie, mais cette rumeur n'a pas été confirmée. Une vingtaine d'autres individus ont été blessés.

Le but de la révolte était de rétablir le colonel Marmaduke Grove à la tête du gouvernement, à la place de Carlos G. Davila, qui est maintenant le chef du régime socialiste du Chili.

Dès que les étudiants, qui avait capturé l'Université, virent arriver les deux régiments de l'armée, ils abandonnèrent leurs barricades et prirent la fuite, pour échapper à une vive fusillade. Tous, moins 50 environ, ont été capturés par les soldats ou la police.

LE CAPT. VON GRONAU

Lac du Bonnet, Man., 13. — Le capitaine allemand Von Gronau et ses trois compagnons, qui descendaient ici avant-hier après-midi, repartiront ce matin sur leur gros hydravion pour gagner le lac Cormorant, où ils se livreront aux plaisirs de la pêche. Après qu'ils auront pris un repos bien mérité après leur longue randonnée accomplie depuis leur départ d'Allemagne, les aviateurs fileront sur Prince-Rupert, C.-A., et en fin d'août ils gagneront le Japon par la voie des airs, pour rentrer dans leur pays.

MANOIR MONTMORENCY
410 rue St-Jean, Québec.
Chaque chambre avec bain, téléphone de $1.50 simples et $2.50 doubles
Repas à la carte ou table d'hôte $0.50.

SANJURJO VA ECHAPPER A L'EXECUTION

Le général qui a organisé la révolte espagnole ira devant la Cour Suprême.

PAS DE COUR MARTIALE

La réaction persiste dans le sud. — Attaques contre les monarchistes.

EGLISES EN FEU

(Serv. de la Presse Canadienne)

Madrid, Espagne, 13. — Le général José Sanjurjo, épuisé et courbé, a été conduit de la prison civile à la prison militaire, hier, et sa rebellion royaliste est déjà classée dans la brève histoire de la république espagnole.

Il n'a pas ouvert la bouche durant ce court trajet et les autorités administratives ont refusé de communiquer le moindre détail de la déclaration qu'elles ont pu obtenir de lui. Il sera traduit devant une branche de la cour suprême sous une accusation de trahison.

C'est là un abandon de la coutume, car jusqu'à présent un homme soupçonné d'une telle offense aurait été passé en cour martiale. Certaines factions ont demandé pour lui la peine capitale, mais plusieurs signes laissent prévoir que son sort ne sera pas aussi sévère.

La rebellion a été définitivement enrayée par la capture du général, mais la réaction a persisté quand même dans le sud, hier.

Des républicains loyaux au gouvernement ont exprimé leur antagonisme contre les rebelles par des attaques contre les supposés monarchistes. Un homme a été tué et trois ont été blessés à Santa Fe, quand les gardes civils ont dispersé une foule qui bataillait dans les rues et promenait la torche incendiaire. Un autre homme a été tué dans une émeute ici, hier après-midi. A Séville, une foule ameutée a attaqué la prison dans le but de capturer et de lyncher les rebelles. Un garde civil fut tué dans cette affaire.

Le feu a été mis à des églises dans San Lucas et Aznalcollar, mais les dommages ont été minimes. Un groupe turbulent a attaqué le maire de Santin Ponce et l'a battu avec sa propre canne.

DECLARATION DE M. HOOVER

Le président promet de convoquer une conférence générale dans le but d'organiser une action unie dans son pays.

LE PROGRAMME

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 13. — Faisant suite à son discours d'avant-hier soir, le président Hoover a annoncé hier qu'il convoquera prochainement une conférence commerciale générale "dans le but d'organiser une action unie sur un vaste front aux Etats-Unis".

Les principaux sujets qui seront discutés à cette conférence des chefs du commerce et de la finance à Washington sont :

Organisation des nouveaux pouvoirs de la Reconstruction Corporation pour hâter la distribution de $1,500,000,000 assignés aux travaux de construction;

Stimulation d'un mouvement pour faire disparaître les quartiers pauvres (slums);

Prêts d'animaux et de grains d'alimentation aux fermiers;

Rétablissement du marché des produits agricoles;

Réparations des chemins de fer et leur entretien pour augmenter la main d'oeuvre;

Réduction des heures de travail dans l'industrie.

AU FONDS D'UN PUITS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Trois-Rivières, 13. — Tombant d'une planche dans un puits, Germain Proulx, âgé de six ans, s'est noyé hier. Son corps a été recouvré dix minutes plus tard, mais la respiration artificielle a été vainement pratiquée sur le bambin.

CHALEUR A PARIS

Paris, 13. — La capitale française a enduré, hier, la journée la plus chaude qu'elle ait vue depuis 21 ans. Le mercure est monté à 91.76 degrés Fahrenheit. Dans Orléans, le thermomètre a enregistré 95.

HOTEL NOTRE-DAME
Carré Notre-Dame, Québec
Chambre: $1.00 en montant.
Cuisine française. Repas $0.40 et $0.50
R. St-Jean, gérant

EN ESPAGNE

Le général SANJURO, chef de la révolte monarchiste, qui est tombé aux mains des républicains et va subir son procès.

LE FERMIER POURRA PAYER AVEC SON BLE

Le gouvernement de la Saskatchewan accepte du blé en paiement d'obligations.

70 SOUS LE MINOT

L'évaluation des autres grains sera fixée en conséquence. — Un exemple.

SERA-T-IL SUIVI?

(Serv. de la Presse Canadienne)

Régina, Sask., 13. — Le fermier de la Saskatchewan pourra payer cette année ce qu'il doit à son principal créancier au moyen de grains provenant de sa récolte de 1932. Le premier ministre J. T. M. Anderson a annoncé, hier, que son gouvernement avait décidé d'établir le prix de tous les grains et d'accepter cette commodité en paiement de toutes les dettes contractées sous forme de secours.

En vertu du plan officiel du gouvernement, le blé sera fixé à 70 cts le minot sur la base du Northern No 1, à Fort William. Les autres grains seront évalués en conséquence. Prenant le prix actuel comme base, le gouvernement offrira au fermier qui voudra liquider ses dettes une prime de 10 cents le minot de blé, de 5 cents pour l'avoine, de 7 cents pour l'orge, de 10 cents pour le lin et de 6 cents pour le seigle.

Le gouvernement compte que ce système permettra au fermier d'effacer sans misère ses obligations envers le gouvernement, et en même temps donnera un exemple aux autres créanciers et les incitera à résoudre de cette manière le problème actuel des dettes.

PREPARATIFS DE PICCARD

Le professeur belge devait partir ce matin vers la stratosphère mais les rapports atmosphériques sont encore défavorables.

DANGEREUX EXPLOIT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Zurich, Suisse, 13. — Des nuages menaçants s'accumulaient, hier soir, vers l'ouest, et le professeur Auguste Piccard a décidé de remettre une fois encore son ascension en ballon dans la stratosphère.

Les rapports météorologiques précédents avaient été tellement favorables qu'ils avait fait ses derniers préparatifs pour décoller à l'aube, ce matin, mais il lui fut conseillé hier soir de retarder son départ.

Le savant a passé la journée d'hier, avec ses assistants, à l'aérodrome de Dubenbord, sous un soleil brûlant, à examiner chaque pouce carré de la sphère dans laquelle il s'enfermera, ainsi que l'enveloppe contenant le gaz qui lui permettra de s'élever dans l'espace.

"J'ai promis à madame Piccard, ma femme, de ne faire aucune folie", dit-il. "C'est pourquoi je prends des précautions extrêmes. Je me réserve le droit de modifier mon opinion sur le moment du départ. La température y sera pour beaucoup."

LE BLE, LE CUIVRE, LE BOIS, ETC.

(PAR EDMOND CHASSE)

Ottawa, 13. — La conférence économique a publié hier son premier rapport officiel. C'est le commencement de la fin.

Le Canada et la Grande-Bretagne ont eu des conversations pendant toute la journée. Nos délégués canadiens ont aussi rencontré les délégués des autres pays britanniques pour discuter les accords particuliers qui sont en bonne voie de conclusion. La délégation anglaise a eu des conversations non seulement avec le Canada mais avec Terre-Neuve et l'Afrique-Sud. L'annonce de cette dernière nouvelle, qui nous a été faite au communiqué d'hier midi, a provoqué un incident piquant mais sans conséquence.

LE LECTEUR du communiqué.— "Les Anglais ont rencontré les Sud-Africains (les Boers) ce matin."

M. F.-E.-W. BRIGHT ("Detroit News", qui s'est mis très en vedette par des boutades de toutes les couleurs), — "Ce n'est pas la première fois." (rires)

Nous avons ri mais il ne faut y voir aucune allusion à qui que ce soit car Anglais et Boers sont les meilleurs amis du monde, du monde britannique, à la conférence.

Les communiqués d'hier nous ont encore appris que les officiels anglais, australiens et néo-zélandais avaient eu aussi des conversations pendant que les délégués des trois pays tenaient des réunions.

Enfin, on nous a annoncé que les délégués qui feraient aujourd'hui les voyages de Shawinigan et de Kingston-Montréal rentreraient sans délai à Ottawa dimanche matin pour se remettre au travail avec leurs collègues qui ne s'absenteront pas, afin de hâter la fin de la conférence.

"La réunion finale et plénière aura bien lieu jeudi prochain?" avons-nous demandé.

"Oui."

"La séance sera-t-elle publique?"

"Nous croyons qu'elle sera publique mais il est certain que les accords conclus seront publiés tout de suite après la séance plénière."

Nous donnons de la proéminence à ce dialogue qui s'est déroulé au communiqué afin de montrer (il y a des sceptiques qui disent encore le contraire) que la conférence ne se terminera pas par des résolutions ou des rapports sans conclusion comme celui qui a été publié hier, mais par des accords spécifiques.

Pour en arriver à ce résultat, les membres de la conférence ont été d'une activité extraordinaire toute la journée et ceux qui ne sont pas partis en excursion le soir continueront à travailler aujourd'hui.

Les délégués anglais ont tenu deux séances importantes hier.

Le conseil des ministres du Canada s'est réuni dans le Bloc de l'Est.

La nouvelle que l'Angleterre réclamait du Canada le privilège pour les manufacturiers anglais de se présenter devant la commission du tarif canadienne a créé de l'émoi dans les cercles des manufacturiers. Plusieurs industriels canadiens sont arrivés précipitamment à Ottawa hier. La question est encore à l'étude devant le cabinet Bennett.

L'idée des Anglais était de réclamer une commission du tarif impériale. Le premier ministre du Canada n'a pas voulu car c'eut été l'abandon de notre droit de décider nous-mêmes le tarif canadien.

Les Anglais ont alors dit à M. Bennett: "Donnez le droit à nos manufacturiers de se présenter devant votre commission du tarif pour qu'ils puissent obtenir certaines concessions qui leur permettraient de faire une loyale concurrence aux manufacturiers canadiens."

C'est un coup de maître. Les Anglais ont la réputation d'être de grands commerçants et ils sont certainement à la hauteur de leur réputation pendant la conférence. Avec un premier ministre sans énergie, un peu mou, ils remporteraient tout ce qu'ils auraient voulu. Mais M. Bennett est d'une fermeté admirable. Il n'a pas encore dit oui. Il est possible que quelque chose soit fait au sujet de la commission du tarif. Le personnel de cette commission n'est pas encore nommé et l'on voit maintenant que le premier ministre du Canada a eu raison d'attendre pour faire son choix. Si les Anglais obtiennent ce qu'ils demandent, la commission du tarif devra être composée d'hommes de première valeur. M. J.-S. Royer, de Québec, a été hautement recommandé pour faire partie de la commission du tarif. Avec deux autres commissaires de cette trempe, l'industrie canadienne n'aurait pas de craintes à avoir et pourrait produire et dormir tranquille. M. Royer n'est pas homme à laisser envahir le marché canadien par des produits anglais au détriment de nos manufacturiers et de nos ouvriers.

Si M. Bennett consent à permettre aux manufacturiers anglais de traiter directement avec la commission du tarif du Canada, il est certain que l'Angleterre nous accordera les préférences que le premier ministre canadien exige pour les produits naturels de notre pays.

Le Canada obtiendra alors une préférence de 4 ou 6 cents par minot pour son blé, de 4 cents pour son cuivre, son nickel et ses autres métaux, la disparition de toutes les restrictions sur l'exportation du bétail canadien en Angleterre, une préférence pour nos produits laitiers et notre bacon et des avantages pour le bois canadien.

Le problème du bois est le plus important pour la province de Québec, les Provinces Maritimes et la Colombie-Britannique.

Nous voulons répéter ici que les représentants de toutes les provinces ont livré une bataille admirable pendant la conférence.

Québec a été au premier rang dans la lutte. L'observateur officiel du gouvernement Taschereau, le major C.-G. Power, M.P., les membres de la commission forestière de notre province et plus particulièrement l'hon. M. W.-G. Power ainsi que M. G.-C. Piché, chef du Service Forestier, ont été sur la brèche tous les jours. Ils ont fait de l'excellent "team work" avec les premiers ministres Tolmie, Harrington et Richards. L'hon. M. Richards, premier ministre du Nouveau-Brunswick, était encore hier en conférence avec les MM. Power et le ministre des Terres et Forêts de sa province, l'hon. M. Leonard Tilley, pour fournir des armes à M. Bennett et à tous les délégués canadiens à la con-

(Suite à la page 14)

UN NOUVEAU DESASTRE A HARBIN, EN MANDCHOURIE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Harbin, Mandchourie, 13. — Le quartier européen de Harpin a été inondé, hier. Les affaires ont été suspendues, les banques ont fermé leurs portes, et les résidents sont dans la consternation.

Dans les bureaux de la National City Bank, l'eau atteint une hauteur de trois pieds. Le district ressemble à Venise, avec toutes ses rues inondées. Les gens portent des maillots de bain au lieu du vêtement ordinaire, et ils utilisent toutes sortes d'embarcations pour circuler, même des cercueils de bois.

Les soldats japonais coopèrent avec les autorités municipales chinoises pour venir en aide à la population. Le choléra a fait son apparition, et chaque résident doit être inoculé.

On estime que 250,000 Chinois et Russes dans Harpin sont sans abri dans le moment.

WALKER RENTRE CHEZ LUI COMME UN TRIOMPHATEUR

(Serv. de la Presse Canadienne)

New York, 13. — Sur un tapis de roses semées sur toute la longueur du quai de la gare, le maire James Walker, de New York, est rentré chez lui, hier soir, appuyé au bras de Morton Downey, le chanteur, tandis qu'une fanfare jouait "Happy Days Are Here Again", l'hymne cher aux démocrates dans la campagne nationale.

Une foule énorme acclama le maire lorsqu'il traversa la vaste gare centrale, à son retour d'Albany, après les deux premières séances de l'audition qui se poursuit devant le gouveneur Franklin D. Roosevelt, en rapport avec les accusations portées contre M. Walker et pour lesquelles ses adversaires demandent son congé.

Le maire est venu ici passer la fin de semaine sur la propriété de son ami, A. C. Blumenthal, magnat de théâtres et de l'immeuble.

LE YACHT RAPIDE DE KAYE DON SUR LE DUCHESS OF RICHMOND

Sous les soins de quatre ingénieurs experts, l'embarcation est arrivée au pays hier après-midi sur un navire de la Canadian Pacific Steamships. — On le descendra dans le port de Montréal.

FOULE DE PASSAGERS A BORD

Accompagné de quatre mécaniciens experts, le fameux yacht rapide de Kaye Don, le "Miss England III", est arrivé au Canada hier après-midi à bord du "Duchess of Richmond", de la Canadian Pacific Steamships, qui arrivait de Liverpool, Belfast et Glasgow. Le vaisseau portait en tout 857 passagers soit le plus grand nombre de personnes transporté par un seul navire depuis l'ouverture de la navigation. Le yacht de Kaye Don était soigneusement gardé dans une soute spéciale. Le fameux canot-automobile entouré de toiles spéciales ne sera descendu du vaisseau qu'à Montréal et là après avoir subi l'inspection des ingénieurs anglais qui ont fait la traversée sera placé sur un wagon spécial et transporté sur le lac Ontario où auront lieu les essais préliminaires en vue des fameuses régates pour le trophée Hamsworth pour le championnat du monde.

Sir Howard d'Edgeville ancien secrétaire parlementaire anglais, est arrivé au Canada à bord du Duchess hier après-midi. Sir Howard vient ici rencontrer ses amis de la délégation anglaise à la Conférence Impériale. Il retournera probablement en Angleterre avec eux à bord de l'"Empress of Britain", le 20 août prochain.

Le débarquement des passagers du navire a été assez long étant donné l'affluence. Les formalités de l'Immigration et des Douanes ont toutefois pu être remplies assez tôt et vers 6 h. le navire pouvait se mettre en route pour Montréal après avoir jeté l'ancre dans le port à 2 heures 35.

Le capitaine Freer commande le "Duchess of Richmond".

LE "BRITAIN"

C'est à 11 heures ce matin que l'"Empress of Britain" après une escale de deux jours dans le port de Southampton doit reprendre la mer pour revenir au Canada. A 5 heures, le vaisseau sera en rade de Cherbourg et à cet endroit monteront à bord une foule de Canadiens qui reviennent au pays après avoir passé une courte vacance sur le continent. A moins de retards imprévus, l'"Empress of Britain" sera rendu dans le port de Québec au cours de l'avant-midi jeudi. Dès le samedi suivant, le gros vaisseau quittera de nouveau Québec pour l'Europe. Il aura alors à son bord les délégués britanniques à la Conférence Impériale d'Ottawa.

LE FRETEUR "FIRBY"

Le "Firby" qui, à la suite de son échouement sur les récifs de Bras d'Or Bay, avait dû passer plusieurs semaines en cale-sèche aux chantiers Davie est actuellement en route pour l'Europe avec un chargement de grain qu'il a pris dans le port. Le navire est passé au large de Pointe-au-Père hier matin, se dirigeant vers Hambourg.

SERVICE DES SIGNAUX

3 p. m. Rapport maritime des services des signaux, Québec 12 août, 1932

St-Jean, I. O 14 — Montant 1.40 p. m. Duchess of Richmond. Descendant 11 a. m. Geo L. Eeaton.

Cap Saumon, 82 — Montant 9.45 a. m. Vapeur, 9.50 a. m. Stillwater.

Pointe Noire, 112 — Montant 10.-30 a. m. Transylvania.

Pte au Père 158 — Montant 9.35 a. m. Saxilby 70 est, 10. a. m. Fanad Head. Descendant 9.30 a. m. Manchester Division, 11. a. m. Firby, 12.30 p. m. Calgorolite, midi Farnworth.

Petit Métis, 179 — Montant 8 a. m. New Northland 15 est 12.30 p. m. Wattford.

Pointe à la Renommée, 330—Montant 9.50 a. m. Cydonia.

Franklin, 200 — Novadoc arrivé hier 2.45 p. m.

Shelter Bay — Keynor parti en montant 7.20 a. m.

Flat Point, 593 — Arrivé 2 a. m. Wendover. Parti 8 a. m. Canby. Arrivé hier 5 p. m. Canby 9 p. m. Wanstead & Trenora.

Point Amour, 678 — Montant 1.20 a. m. Sulairia.

Montréal à Québec

Longue Pointe, 134 — Montant 12.10 p. m. Rose Helene, 12.50 p. m. C. G. S. Safeguarder.

Cap St-Michel, 125 — Montant 1.-50 p. m. Colytto.

Bellmouth, 110 — Descendant 2.15 G. Russell.

Sorel, 100 — Descendant 1.40 p. m. James Foote, 2. p. m. Keyport, 1.45 p. m. Duchess of York, 2. p. m. Letitia, 2.15 p. m. Ascania, 12.05 p. m. Eaglescliffe Hall.

Trois-Rivières, 65 — Connisclifte Hall arrivé en montant 12.15 p. m. Descendant 12.35 p. m. Zenon C. Kenbane Head arrivé en descendant 11.55 a. m. Descendant 1.50 p. m. Beaverbrae.

Grondines, 41 — Descendant 2.10 p. m. Athelbeach 1.35 p. m. St-Stanislas.

St Nicholas, 12 — Montant 12.30 p. m. Rajahstan, 2.15 p. m. Rita Gagné. Descendant 1.55 Swiftwater.

Pont de Québec, 6 — Montant 2.05 p. m. Keyvive.

Québec. — F. V. Massey arrivé en descendant à midi. Xenophon G arrivé 1 p. m. Geo McKee 11 a. m.

Ouest de Montréal

Dickinson's Landing — Descendant 9.35 a. m. Norfolk 11.40 a. m. J. P. Burke, 9.40 a. m. Surewater, 12.10 p. m. Penetang, 1.05 p. m. New Brundoc.

Cornwall, 62 — Descendant 12.45 p. m. Keybell, 1.26 p. m. Coteaudoc.

Coteau Landing, 33 — Descendant à midi Beechbay.

Cascades Point, 21 — Descendant 1.25 p. m. Cartierdoc.

Lachine, 3. — Descendant 12.45 p. m. John J. Boland, 1.20 p. m. Shirley Taylor, 1.30 p. m. Cedarbay, 2 p. m. Lawrendoc.

Dernière heure

Cap-Saumon, 82 — Montant 12.10 p. m. Brown Beaver. Descendant 1.30 p. m. Québec.

Natasquan, — Montant 9 a. m. North Voyageur.

BELLE CARRIERE

Montréal, 13. — Les employés de la ligne Cunard et de la ligne Anchor-Donaldson se sont réunis avant hier à bord du "Letitia", accosté à son quai à Montréal pour fêter l'un des leurs, M. W.-A. Coates, qui prenait sa retraite après 55 années de loyaux services dans la compagnie. Jusqu'à sa démission, M. Coates était gérant-général du service du fret à la ligne Cunard.

LES GOELETTES

Cpte F. Caron, Tadoussisac, Sault au Mouton, Mlle Vaches, Portneuf, Bergeronne, "Bergeronne T.", partira aujourd'hui.

Cpte Jos. Rouleau, Kamouraska, St-Alexandre, St-André, St-Pascal, St-Germain, "J. Lapointe", partira aujourd'hui.

Cpte G. Gagnon, Malbaie et Pointe à Pic, "G. Gagnon", partira aujourd'hui.

Cpte J.-A. Gauthier, Rimouski, Ste-Flavie, Matane, "Xenophon G." partira aujourd'hui.

Cpte T. Pluze, Matane, Ste-Félicité, St-Luc, "Légère", partira aujourd'hui.

Cpte T. Beaudet, Lotbinière, Ste-Emilie, St-Jean Deschaillons, "Jean Nicolet", partira aujourd'hui.

PAS PRET

T. Gagné, Bersimis, Ste-Anne des Monts et Mont Louis.

Cpte M. Brisson, Tadoussac, Baie Ste-Catherine et Bergeronne.

Jos. Savard, St-Siméon.

Ls Leclerc, Kamouraska, St-André, St-Pascal, St-Germain.

Oct. Langlois, pour Ste-Anne des Monts jusqu'à Mont Louis.

OCEANIQUE ATTENDU

L'"Alaunia", de la ligne Cunard, attendu à 9 heures a. m. dimanche.

DES ANIMAUX

Le "Sulairia", attendu à Québec lundi, transporte six boeufs de race qui après avoir été examinés au débarcadère seront conduits pour quelques jours à la Quarantaine du gouvernement à St-David. Ces animaux seront ensuite dirigés vers l'ouest. Le "Sulairia" a aussi dans ses compartiments spéciaux un grand nombre de chevaux de race consignés à des importateurs de Montréal. Ces bêtes seront débarquées dans le port de la métropole.

POUR FEU MGR LAROUCHE

Chicoutimi, 12.—Hier matin a été chanté à la cathédrale de Chicoutimi le service anniversaire de feu Mgr Larouche, P.A. Son Excellence Mgr Lamarche assistait au trône, accompagné de M. le chanoine Jos. Tremblay, curé de la cathédrale, et de M. le chanoine F.-X. Frenette, procureur de l'évêché. C'est M. le chanoine Richard Tremblay, curé de Jonquières, confrère de classe du défunt, qui chanta le service. MM. les abbés Edmour Simard, curé de St-Fulgence, et Arthur Fortin, vicaire à la cathédrale, remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre. Un grand nombre de prêtres venus de toutes les paroisses du diocèse assistaient au service anniversaire de feu Mgr Larouche.

BON COMMERCE

A date, 1,560 bêtes à cornes ont été expédiées en Europe via le port de Québec. Ces chiffres beaucoup meilleurs que ceux de l'an dernier indiquent que ce commerce avec l'étranger, jadis si profitable, semble vouloir reprendre avec une nouvelle vigueur maintenant que les embargos ont été levés un peu partout. Tout indique que les statistiques qui seront publiées à la fin de la saison accuseront une augmentation de près de cent pour cent sur celles de l'an dernier.

LA MAREE AUJOURD'HUI

La marée sera haute aujourd'hui à 3 heures 28 a. m. et 4 h. 18 p. m.

LA MAREE DIMANCHE

La marée sera haute dimanche à 4 h. 33 a. m. et 5 h. 15 p. m.

VERS L'EUROPE

Le "Duchess of York", le "Letitia" et l'"Ascania", ces deux derniers de la ligne Cunard sont passés au large de Québec hier soir en route pour l'Europe avec de forts contingents de voyageurs à leur bord. Les malles européennes ont été placées à bord de ces paquebots passant au large de la ville.

L'"AIRTHRIA"

Le vapeur "Airthria", arrivé hier de Port-Alfred avec un chargement de papier pour l'Europe, est à compléter sa cargaison dans le port en prenant à son bord quelques centaines de têtesnes de têtes de bétail. Le navire doit se mettre en route pour Birkenhead dès que ce chargement sera terminé. C'est le troisième voyage du genre effectué par le navire cette année.

COURRIERS EUROPEENS

Les courriers européens seront fermés comme suit, dans le cours de la semaine finissant le 20 août 1932.

15 août, 9 hrs p. m. — Lettres portant mention spéciale pour la Grande-Bretagne, par le vapeur Berangaria, via New-York.

19 août, 3 hrs p. m. — Courrier de correspondance pour la Grande-Bretagne, par le vapeur Duchess of Richmond, via Québec.

20 août, 12 hrs, midi — Courrier de correspondance pour la Grande-Bretagne, par le vapeur Empress of Britain.

NOS MAISONS D'EDUCATION

Cours privés: Brevets de Droit, Médecine, Arpentage, Examens des Ingénieurs et du Service Civil. Français. Spécialité : les Mathématiques.

Prof. L. P. OUELLET

256, rue St-Cyrille. Tél. 5736

Classe préparatoire au Séminaire et au Collège des Jésuites

COURS PRIVES.—Tél. 2-6679

ROSARIO SAMSON

61, rue d'Auteuil

(en face de l'Esplanade)

Ecole Bluteau

105, DE LA CANARDIERE

Tél. 4-3215

Enseigne toute matière commerciale, français, anglais, comptabilité, arithmétique, sténographie, clavigraphie, correspondance, littérature. Diplômes aux finissants. Professeur diplômés et expérimentés. Ouverture le 6 septembre.

UNIVERSITE LAVAL

Avis pour la nouvelle année

Tout élève qui désire s'inscrire ou se réinscrire pour les études doit en faire, le plus tôt possible, la demande au Secrétaire-Général de l'Université, de façon que ses titres soient examinés et approuvés en temps opportun.

7 SEPTEMBRE. — Inscription des élèves au cours de Philosophie-Sciences, à l'Ecole de Pharmacie, à la Faculté de Théologie.

8 SEPTEMBRE. — Ouverture des cours pour ces élèves.

13 SEPTEMBRE. — Inscription des élèves dans toutes les autres Facultés et Ecoles.

14 SEPTEMBRE. — A 9 h. 30, Messe du Saint-Esprit.

Dans l'après-midi: ouverture des cours de Droit, de Médecine, de l'Ecole Normale Supérieure, de l'Ecole Supérieure de Chimie, de l'Ecole de Musique, de l'Ecole d'Arpentage et de Génie forestier, de Langues modernes.

L'inscription se fait au PAVILLON DES FACULTES (nouvelle entrée 17, rue Sainte-Famille), (1) chez le Recteur; (2) chez le Secrétaire-Général.

L'inscription se paye à la Procure du Séminaire.

Un certificat de vaccination récente est exigé.

Ecrivez sans retard à:

M. le Secrétaire-Général,
Université Laval,
Québec.

COLLEGE DE SAINT-STANISLAS

Comté de Champlain

dirigé par les Frères de St-Gabriel

COURS COMPLET FRANCAIS ET ANGLAIS

RENTREE DES PENSIONNAIRES LE 2 SEPTEMBRE

PRIX TRES MODERE. DEMANDEZ le nouveau PROSPECTUS

L'UNIVERSITE D'OTTAWA

Sous la direction des Pères Oblats de M. I.

COURS CLASSIQUE ET COMMERCIAL BILINGUES, PROGRAMMES ADAPTES AUX NECESSITES MODERNES

Les élèves de langue française acquièrent ici la connaissance et l'usage pratique de la langue anglaise. Les cours qu'ils reçoivent en cette langue et le contact quotidien avec les élèves de langue anglaise leur donnent cet avantage.

Edifices des plus modernes complètement à l'épreuve du feu, laboratoires, bibliothèques, gymnase, spacieux terrains de jeux et tous les avantages de la Capitale du Canada.

PRIX : $310.00 PAR ANNEE, TOUT COMPRIS

Ouverture des cours le 7 Septembre.

Pour autres renseignements demandez l'ANNUAIRE en vous adressant au R. P. Recteur, Université d'Ottawa, Ottawa, Ont.

ENVOYEZ VOTRE FILS OU VOTRE FILLE

à

L'ECOLE ANGLAISE DE QUEBEC

au

BART SCHOOL

221, RUE ST-JEAN :-: TEL. : 2-5889

COURS COMMERCIAL ANGLAIS

donné en ANGLAIS— par des ANGLAIS

Cours de : CONVERSATION ANGLAISE—Un élève de capacité ordinaire, qui suit nos cours environ SIX MOIS, est en état de parler et d'écrire l'anglais. Sur Six Heures de classe obligatoire, QUATRE sont consacrées à l'étude de l'ANGLAIS.

GRAMMAIRE ANGLAISE— permettant à nos finissants Canadiens-Français de parler et d'écrire l'anglais aussi correctement que les élèves de langue anglaise.

COURS COMPLET DE PONCTUATION ANGLAISE— théorie et pratique. Spelling— Etude spéciale en anglais des mots et expressions employés dans la conversation courante, dans les affaires et dans la correspondance anglaise.

CORRESPONDANCE ANGLAISE et FRANCAISE.— Nos finissants sont en état d'écrire des lettres aussi parfaitement que bon nombre de sténographes de plusieurs années d'expérience.

STENOGRAPHIE ANGLAISE ET FRANCAISE— Méthode Perrault-Duployé, perfectionnée par le Prof. J. Bart. Nous avons déjà donné ce cours en cinq semaines—et l'élève obtenait un salaire initial de $80 par mois comme Sténographe Bilingue. Par notre méthode perfectionnée, un élève peut arriver à écrire 200 mots à la minute, et plus. Plusieurs de nos élèves sont Sténographes Officiels.

Français— Arithmétique Commerciale— Comptabilité— Dactylographie— Télégraphie— Préparation aux divers examens de la Province, etc., etc.

Cours le Jour et le Soir—Cours Séparés pour jeunes gens et jeunes filles— Cours préparatoire à notre cours de finissants.

N. B. — Après dix années d'enseignement dans deux écoles commerciales de Québec, je, professeur A.-J. Hurley, puis affirmer qu'au Bart School les élèves reçoivent DEUX HEURES par jour de plus en conversation anglaise, en spelling et en dictées anglaises, UNE HEURE par jour de plus en correspondance et trois heures par semaine de plus en arithmétique commerciale et en comptabilité que n'en reçoivent les élèves des autres écoles indépendantes. — A.-J. HURLEY.

On peut commencer un cours à n'importe quel temps de l'année, mais il est mieux de le faire au début de septembre.

COLLEGE ST-JOSEPH, LAUZON

CLERCS DE ST-VIATEUR

Cours Commercial Complet
Français - Anglais

RENTREE DES PENSIONNAIRES LE 2 SEPTEMBRE

Prospectus sur demande.

25 St-Stanislas **INSTITUT J. THOMAS** Tél. 2-7490

Ouverture des cours, JEUDI, 1er SEPTEMBRE

COURS COMMERCIAL COMPLET—

Attention Spéciale à la Partie Anglaise

les cours d'anglais sont donnés par des spécialistes anglais. Chaque élève reçoit autant d'heures de cours qu'il désire en avoir.

COURS CLASSIQUE, Baccalauréat, Brévets et autres examens de la Province.

Nous ne sentons pas la nécessité de faire des comparaisons avec aucune autre institution et de vanter la valeur de notre enseignement et ses résultats. Nos élèves anciens et nouveaux sont nos meilleurs agents d'annonce.

Par respect pour nos clients et au nom de la dignité professionnelle, nous nous abstenons de toute sollicitation à domicile.

ECOLE DAUVERSIERE, ENR.

251 rue St-Joseph

Tél. rés : 3-1122 -- Tél. bureau 3-4254 et 4-0418

STENOGRAPHIE

Sténographie Perrault-Duployé bilingue, qui a formé 250 STENOGRAPHES OFFICIELS.

Mathématiques financières, Algèbre, etc.

5 professeurs diplômés, à la disposition des élèves.

Edifice des plus modernes, reconnu conforme aux lois des édifices publics de la Province de Québec. Classes spacieuses. Service d'ascenseur, etc.

Seule institution autorisée à Québec, par le Prof. Denis R. Perrault, à enseigner la véritable sténographie Perrault-Duployé.

Institutrice diplômée attachée à la classe des jeunes filles.

SPECIALITE

Conversation anglaise, donnée par un spécialiste en la matière.

Cours commercial complet, du jour, du soir, par correspondance.

122 diplômes ont été octroyés par l'Ecole Dauversière à ses gradués.

Mme Achille Boucher, institutrice diplômée, Directrice
Professeur Emmanuel Boucher, Principal.

OUVERTURE DES COURS, 1er Septembre

Prof. Emmanuel Boucher
principal

ECOLE TECHNIQUE

185 Boulevard Langelier
Québec

Téléphone : 3-3313.

EXAMEN D'ADMISSION : 1er Septembre
à 9 hrs a.m.

OUVERTURE DES COURS : 6 Septembre

Les cours sont organisés comme suit :

1o COURS TECHNIQUE, 3 ou 4 années d'études.
2o COURS DES METIERS, 2 ou 3 années d'études.
3o COURS ABREGES D'AUTOMOBILE : ouverture le 7 septembre, à 9 hrs a.m.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

Nous exigeons un certificat de vaccination récente.

DORION & DORION

AVOCATS

Immeuble "Quebec Power"
Tél.: 8121 — 8122

Chs-Nap. Dorion, C.R., M.P.
Fréd. Dorion, B.A., LL.L.
Noël Dorion, B.A., LL.

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

A L'EPREUVE

par M. DELLY

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France.

No 7

Et en voyant que le pansement était terminé, il retint le mot "déjà !" qui montait à ses lèvres.

—Vous en aurez vite fini maintenant avec cette blessure, signor, dit Pasca. A première vue, elle paraissait plus sérieuse qu'elle ne l'est en réalité.

—Allons ! tant mieux !

Mais il disait cela sans conviction, car c'était "tant pis" qu'il prononçait en dedans.

Il se leva, et jetant un coup d'oeil sur les roses, il demanda d'un ton de prière souriante :

—Pourrais-je solliciter le don d'une de mes fleurs préférées ?

—Certainement ! Prenez ce qu'il vous plaira, signor ! dit froidement Pasca.

—Je n'en veux qu'une, et choisie par vous.

—Vous la choisirez vous-même beaucoup mieux que moi, selon votre goût.

Une petite flamme à la fois railleuse et irritée s'alluma dans les yeux de Gilles.

—Que vous êtes donc aimable pour ce pauvre cousin ! Eh bien ! puisqu'il en est ainsi, je vous les laisse toutes ! Vous n'aurez pas ainsi le désagrément de vous dire que l'une d'entre elles se trouve en la possession de ce mécréant de Gilles de Cesbres.

Il s'inclina devant Pasca, serra la main de Paolo et sortit de la maison.

Le vieillard jeta un coup d'oeil perplexe sur le beau visage un peu assombri.

—Tu aurais peut-être pu lui donner cette rose, cara mia !... Il est ton cousin, après tout.

Un regard où se mélangeaient la tristesse, l'indulgence et une sorte d'impatience difficilement contenue, s'attacha sur le visage ridé de Paolo.

—Je ne le considère pas comme tel, grand'père! S'il l'est par le sang, il est probable que, moralement parlant, nous ne devons avoir rien de commun, et que nos habitudes, notre genre de vie doivent différer de même... Comme je le lui ai fait comprendre franchement tout à l'heure, dans le jardin, je craindrais trop qu'il ne reconnût notre parenté qu'en manière de distraction, pour se donner l'amusement de faire la cour à cette cousine villageoise, à laquelle, une fois retourné dans son milieu, il ne penserait seulement plus. Or de cela, je ne veux pas... Et vous me ferez plaisir, grand'père, en recevant désormais seul M. de Cesbres.

IV

Gilles se vit dès le lendemain installé au presbytère. Certes, il ne trouvait pas là le luxueux confortable de son appartement parisien, mais le logis était bien tenu, et la cuisine de la signorina Giovanna vraiment très suffisante comme qualité et comme quantité. De plus, le curé, vieillard alerte et robuste, était un esprit intelligent et érudit, et Gilles constata avec plaisir qu'il aurait en lui un interlocuteur agréable au cours des repas et, le soir, quand son ministère ne le retiendrait pas au-dehors.

Pour le reste de la journée, le jeune homme s'était créé de suffisantes occupations. Après sa visite du matin à Matty, il partait en promenade, et, l'après-midi, retournait vers les sites qui lui avaient plu pour en faire un croquis ou pour ciseler un de ces délicats petits poèmes que les lettrés de France et de l'étranger appréciaient d'autant mieux qu'ils étaient plus rares. Gilles se consacrant presque exclusivement aux oeuvres de théâtre.

Vers cinq heures, il retournait à la maison Neraldi pour prendre le thé avec Matty. Presque toujours, en descendant, il rencontrait Paolo, et tous deux causaient quelques instants, soit assis dans la petite salle, soit en se promenant dans les étroites allées du jardin, en fumant une cigarette.

Mais Gilles ne voyait plus maintenant apparaître Pasca.

—Ma petite-fille est très occupée, répondait le vieillard aux questions de M. de Cesbres. Elle s'intéresse beaucoup aux pauvres, fait apprendre le catéchisme aux enfants et a toujours nombre d'ouvrages en train.

—Ce ne doit pas être gai pour vous, si elle vous laisse aussi souvent seul!

—Oh! ce n'est pas toujours autant!.. Il y a des moments comme cela...

L'évident embarras du vieillard convainquit Gilles de ce qu'il avait deviné déjà. C'était pour éviter tous rapports avec lui que Pasca se tenait ainsi à l'écart et multipliait les occupations du dehors.

Cette constatation irrita d'abord son amour-propre d'homme très recherché et très flatté. Mais ensuite il s'avisa de trouver cette attitude fort intéressante. Quelle petite âme fière et peu banale devait avoir cette jeune fille! Décidément, il fallait qu'il trouvât le moyen de l'étudier de près.

Il le fallait d'autant plus que cette petite peste de Matty lui demandait de temps en temps, d'un air moqueur :

—Ça avance, votre étude?

Négligemment, il répondait:

—Je ne m'en occupe pas encore. J'ai suffisamment à faire sans cela.

Mais il avait compris que, par Mrs Smeeton sans doute, elle savait qu'il ne voyait jamais Pasca, et il la connaissait assez pour être certain qu'elle triomphait de cette déception.

"Mais j'aurai ma petite vengeance, miss Matty, songeait-il avec colère. La signora Pasca ne sera pas toujours invisible, et, alors, je saurai m'amuser à mon tour, en excitant votre jalousie."

Seulement, il se demandait comment il s'y prendrait pour rencontrer Pasca. Il se rendit un matin à l'église, à l'heure de la messe, dans l'espoir de l'apercevoir et put, en effet, la contempler agenouillée, priant avec une grave ferveur qui éclairait tout son beau visage. Mais Gilles, tout incroyant qu'il fût, avait conservé assez de respect des convictions d'autrui pour se faire scrupule de la déranger ici, et, d'autre part, il ne pouvait lui parler à la sortie de l'église, sur cette petite place où toutes les commères du village avaient coutume de se réunir autour de la fontaine. Pour rien au monde, lui, l'homme sceptique et insouciant, il n'aurait voulu causer le moindre tort à Pasca.

Il était allé plusieurs fois au bois de Silvi, espérant la revoir près de la chapelle, comme le jour de l'accident. Le petit oratoire de la Madonna l'avait charmé, et, un après-midi,—il y avait huit jours qu'il était à Menafi, — il vint s'installer là avec son chevalet et ses pinceaux.

La chaleur extrême était ici fort atténuée par l'épais feuillage des hêtres. Gilles travaillait activement, esquissant la pittoresque chapelle, tout en aspirant les émanation des roses...

Un bruit léger lui fit tout à coup oturner la tête. Au débouché d'un sentier, il vit Pasca, qui, en l'apercevant, ébauchait déjà un mouvement de retraite.

Il se leva avec tant de vivacité que tout son attirail de peinture tomba à terre.

—Vous me fuyez, signorina?... Je suis donc quelque chose de bien terrible à vos yeux?

Tout en parlant, il s'avançait vers elle, le chapeau à la main.

Elle avait un peu rougi, et Gilles rencontra un regard contrarié et un peu impatienté.

—Je ne vous fuis pas, signor, je vous laisse la place simplement, dit-elle d'un ton froid.

—Ce qui veut dire que cette place est habituellement la vôtre. Eh bien! en ce cas, c'est moi qui vais plier bagage.

Elle arrêta du geste le mouvement qu'il faisait déjà vers son chevalet.

—Certes, non! Continuez votre travail, j'ai cent autres endroits où je puis m'installer.

—Pas du tout, je tiens absolument à ce qu'il soit dit que vous m'avez chassé d'ici. Oh! je suis entêté aussi, quand je m'y mets, signorina! — tout autant que certaine jeune Italienne de ma connaissance qui s'obstine à traiter son malheureux cousin français en pestiféré.

Pasca rougit de nouveau, en fronçant un peu les sourcils.

—Personne ici ne connaît ce lien de parenté, dit-elle sèchement.

—Je me demande d'abord pourquoi vous ne le feriez pas connaître. Matty est confiné dans sa chambre, et Mrs Smeeton ni la femme de chambre ne comprennent l'italien. Mais enfin, admettons que, par crainte des indiscrétions, vous n'appreniez pas à vos concitoyens que Gilles de Cesbres est votre cousin, cela ne vous empêche pas, en dehors d'eux, de me traiter avec moins de rigueur, moins de... défiance, car c'est vraiment le mot, ne trouvez-vous pas?

Elle baissa un peu la tête, sans protester, et ses petits doigts se mirent à tourmenter machinalement les rubans de son sac à ouvrage.

—Que devrais-je donc faire pour dissiper ce sentiment si blessant pour moi? reprit la voix de Gilles, adoucie et vibrante. Tout ce que je pourrai vous dire ne sera pas cru par vous... et c'est vraiment terrible à penser pour moi!

—N'exagérez pas, je vous prie! dit-elle avec un geste de protestation. Je ne nie pas du tout votre sincérité, mais ma position m'impose une très grande réserve, vous devez le comprendre.

—Certes! Ce n'est pas cela qui me froisse, croyez-le bien, signorina. Mais, je le répète, je devine en vous plus que cela — une défiance véritable qui m'est pénible, je l'avoue.

Le regard lumineux se leva sur Gilles, parut scruter, avec une sorte de perplexité, ces yeux un peu énigmatiques toujours mais d'où la raillerie accoutumée était bannie en ce moment, et qui semblaient refléter la sincérité...

—Je le regrette... oui, je le regrette vraiment, dit-elle d'un ton hésitant. Voyez-vous, je suis une simple villageoise, je ne sais pas...

—Une villageoise! Dites une exquise grande dame! interrompit Gilles avec chaleur.

Le teint mat s'empourpra, les sourcils dorés se rapprochèrent... Et Gilles, craignant de l'avoir froissée encore, s'écria vivement:

—Pardon! Je vous promets de ne jamais plus vous adresser de compliments, puisqu'ils paraissent vous déplaire. En retour, dites-moi que vous ne serez pas si rigide à mon égard, que vous ne fuirez pas toujours votre demeure aux heures où je dois venir, que vous me permettrez parfois de causer avec vous?

—Mais vous êtes très exigeant! dit-elle d'un ton mi-sérieux, mi-souriant. Je ne puis rien vous promettre, nous verrons.

—C'est-à-dire que vous vous réservez jusqu'à ce que vous me connaissiez! Mais comment y arriverez-vous si vous ne voulez jamais me voir?

—Je ne refuse pas de vous voir, ni de causer quelquefois avec vous, bien que je me demande quel plaisir un homme de votre intelligence et de votre valeur intellectuelle pourra trouver à la conversation d'une ignorante comme moi.

—L'êtes-vous vraiment tant que cela, signorina?

—A votre point de vue, oui. J'ai fait de bonnes études classiques jusqu'à dix-sept ans, mais ensuite, revenue ici, il m'a manqué les matériaux et le temps nécessaires pour les pousser plus loin, bien que le désir ne m'en manquât pas. Si je puis parler un peu des faits historiques ou des chefs-d'oeuvre de l'antiquité, du moyen âge et de la Renaissance, je suis fort peu documentée sur les oeuvres des contemporains... Et je vous préviens, en outre qu'on ne m'a pas accoutumée à tout entendre et à tout connaître, comme, paraît-il, nombre de jeunes personnes de nos jours.

—Je vous en félicite. Vous êtes une vraie jeune fille, vous, et cela n'existe plus guère, du moins dans les familles que je connais, — car je sais bien qu'il en est encore d'autres où se maintiennent les vieilles traditions morales et religieuses, qui sont, après tout, les plus sûrs garants de la vitalité et de l'honneur d'un peuple. Je le reconnais loyalement, moi qui ne suis qu'un incroyant.

—Je vous plains! murmura Pasca.

—Vous avez peut-être raison, dit-il avec un sourire amer. Que voulez-vous, j'ai poussé comme j'ai voulu, sans direction morale. Jusqu'à l'âge de douze ans, on m'a donné une teinture d'instruction chrétienne, fortement endommagée par l'ambiance de frivolité et d'indifférence religieuse dans laquelle je vivais près de ma mère, très mondaine, et qui s'astreignait parfois — cinq ou six fois par an peut-être — à courir le dimanche à une messe tardive. Elle mourut comme je venais de faire ma première communion. Mon père était libre-penseur, et, de plus, estimait que le plaisir est la seule règle de la vie. Il ne s'occupa jamais de moi, autrement que pour me donner de l'argent et pour me dire: "Amuse-toi, mon ami, c'est de ton âge!..." Heureusement, j'aimais le travail.

(A suivre)

Administration
30-32 rue de la Fabrique
TELEPHONE
ECHANGE PRIVE 2-6412

L'ÉVÉNEMENT

CANADIEN
Le Foyer du Film Parlant Français
"LE PETIT ECART"
avec
Jeanne Boitel et Lucien Baroux

66ième ANNEE No 67 — QUEBEC, SAMEDI 13 AOUT 1932 — DEUX SOUS LE NUMERO

7 à 5 contre la reconsidération

Le conseil de ville refuse de reconsidérer l'adoption du rapport de l'exécutif recommandant le paiement immédiat d'une somme de $38,000 à la Cie de Construction de Québec. — Les échevins Gosselin et Emond interrogent le maire. — A propos d'un article de journal.

COURTES VACANCES

Par un vote de 7 à 5, le conseil de ville a refusé, hier soir de reconsidérer la décision qu'il avait déjà prise en ratifiant un rapport du comité qui recommandait le paiement immédiat d'une somme de $38,000 à la Compagnie de Construction de Québec, pour des travaux additionnels au réservoir. Le montant total de cet extra s'élevait à $48 000, mais la ville en a retenu une partie comme garantie.

La motion de reconsidération a été présentée par l'échevin Arthur Poulin, qui, mardi dernier, avait empêché le conseil de prendre immédiatement ses vacances en insistant pour que sa motion fût discutée à la prochaine séance. Il semblait entendu que la réunion de mardi dernier serait la dernière d'ici à une couple de semaines. M Poulin fit changer les plans Une nouvelle séance dût donc être convoquée pour hier soir. La motion de reconsidération de l'échevin Poulin était la seule question à l'ordre du jour.

"Les règlements du conseil ne me permettent pas de parler sur le mérite de la question avant que la reconsidération ait été votée", dit l'échevin Poulin. "Je demande donc tout simplement à mes collègues de m'accorder la reconsidération du rapport, dans l'intérêt des contribuables de Québec".

La motion de l'échevin Poulin fut néanmoins battue, les échevins Poulin, Bédard, Jobin, Carmichael et Dinan votant pour, et les échevins Lacroix, Gosselin, Emond, Boutet, Drolet, Noreau et Samson votant contre.

Le conseil allait s'ajourner immédiatement, après une réunion de quelques minutes seulement, lorsque l'échevin Gosselin, de Saint-Roch se leva pour interroger le maire au sujet d'une nomination faite récemment au département du télégraphe d'alarme. L'échevin Gosselin déclara qu'il ne comprenait pas pourquoi cette nomination avait été faite sans être soumise, au préalable, au co-

(Suite à la page 13)

50 ANS DE SACERDOCE

Mgr J.-H.-F. Béland, frère de l'hon. sénateur Béland, célèbrera demain ses noces d'or sacerdotales.

A MASKINONGE

Mgr J.-H.-F. Beland, P. D., ancien curé de Maskinongé, célèbrera demain, dans l'intimité, ses noces d'or sacerdotales. Le vénérable jubilaire est le frère de l'honorable sénateur H.-S. Béland, ancien député de Beauce et ancien ministre à Ottawa.

Mg Béland a été ordonné prêtre, à Louisville, sa paroisse natale, le 13 août 1882, par feu Mgr Laflèche, ancien Evêque des Trois-Rivières. Il fut pendant quinze ans curé de Maskinongé, et pendant une vingtaine d'années, Chancelier du diocèse des Trois-Rivières. Le distingué prélat est membre du chapitre de ce diocèse.

Le jubilaire dira la messe, demain, au couvent de Maskinongé, qu'il a lui-même fondé lorsqu'il était curé de cette paroisse. Un dîner intime réunira ensuite quelques membres du clergé et les membres de la famille de Mgr Béland.

Au vénérable jubilaire, L'Evénement présente ses plus respectueuses félicitations.

MORT DE M. L'ABBE LOUIS-P. CANUEL

On nous apprend du Lac-au-Saumon la mort de M. l'abbé Louis-Philippe Canuel, décédé hier soir au presbytère de l'endroit. M. l'abbé Canuel, qui avait été ordonné prêtre le 23 mai 1907, s'était retiré du ministère actif voilà quelques années. Le service de ce regretté membre de notre clergé sera chanté lundi matin à 8 heures 30 en l'église du Lac-au-Saumon.

On a annoncé hier, au département du Procureur-Général, que le terme des Assises Criminelles pour le district de Beauce s'ouvrira le 20 septembre. La Cour siégera à St-Joseph de Beauce, sous la présidence de l'hon. juge Emile Gelly.

HOMMAGE A S. JEAN EUDES

La fête du fondateur des Eudistes demain à St-Coeur de Marie. — Visite du Supérieur Général.

RETOUR DU PERE CURE

St-Coeur de Marie célèbrera dimanche prochain, la fête de St-Jean Eudes, fondateur de la Communauté des Révérends Pères Eudistes qui desservent la paroisse. La journée sera particulièrement heureuse pour les Pères du Monastère qui auront le plaisir de saluer dans l'après-midi l'arrivée du R. P. Général de l'Ordre et le retour du curé de St-Coeur de Marie, le R. P. Georges de la Cotardière.

Il est probable que les deux distingués religieux arriveront trop tard pour assister à la grand'messe. Ils recevront au presbytère les hommages des religieux de la Communauté.

LES DROITS SUR LES SUCCESSIONS

Des négociations qui duraient depuis plusieurs années entre le Canada, l'Angleterre et l'Irlande-Nord sont couronnées de succès.

L'ENTENTE CONCLUE

Des négociations qui duraient depuis plusieurs années au sujet des droits sur les successions se sont terminées par une entente entre la Province de Québec, le gouvernement britannique et celui de l'Irlande.

Par suite de l'entente qui a été bâclée les ministres qui ont la charge de percevoir les droits sur les successions peuvent accorder une remise de droits équivalente à la somme perçue dans un pays étranger.

Cette entente a été conclue par notre province en vertu de l'article 3 de la "loi concernant les droits imposés sur les successions et sur les transmissions de biens de succession".

Cet article se lit comme suit :

"Quand il est démontré à la satisfaction du trésorier de la province, que, dans quelque partie des possessions britanniques, autre que la province de Québec, ou dans quelque pays étranger, des droits successoraux quelconque sont payés à raison de biens qui sont aussi sujets à des droits successoraux en vertu des lois de cette province, il lui est alors loisible d'accorder, pour les droits ainsi payés, une diminution sur les droits payables en cette province, concernant les mêmes biens.

"Toutefois cette diminution ne peut être accordée que si le lieutenant gouverneur en conseil a rendu applicables cette possession britannique ou à ce pays étranger les dispositions du présent article après entente préalable afin d'obtenir un traitement semblable de telle possession britannique ou pays étranger applicable à la province de Québec".

L'ordre-en-conseil nécessaire au préalable avait été passé par le cabinet provincial. Il en a été de même à Londres et à Belfast.

UN TEST CASE

Il arrive souvent, en Cour Supérieure, que le juge soit obligé d'étudier des plans, tirer des lignes et définir des limites. Ce sont des actions en partage ou des procès au sujet de clôtures. Mais en Cour de Police, ces genres d'affaires se voient bien rarement. Il s'en est cependant présenté un cas hier midi devant M. le Juge Fitzpatrick. Dans une cause de sollicitation illégale de clientè'e...

On sait que les hôteliers n'ont pas le droit de solliciter les clients, excepté aux sorties des gares, aux débarcadères de bateaux ou autres endroits du même genre. L'accusé d'hier aurait distribué des prospectus près de la traverse, à Lévis, dans cet espace compris entre le chemin de fer et la traverse elle-même. Il s'agit de savoir si c'est là un endroit public, ou si ce territoire est compris dans la loi. Les avocats des deux parties ont été obligés de recourir au dictionnaire Larousse pour savoir ce que l'on entend par ces mots: jetée, embarcadère, endroit public, etc. Car, comme M. le juge tFitzpatrick l'a fait remarqué, cette loi est une loi d'exception, qui restreint la liberté des gens, et elle doit être interprétée à la lettre. Après d'intéressantes plaidoiries, la cause a été prise en délibéré. Le jugement sera rendu mardi.

ENQUETE DU CORONER

Le coroner, le Dr Jules Vallée, a tenu une enquête, hier après-midi, sur la mort de M. McCaffery, décédé subitement dans la nuit de jeudi à vendredi dans un hôtel de cette ville.

M. McCaffery, qui demeure à Thetford-Mines, était arrivé à Québec quelques heures auparavant. Il appela au secours durant la nuit, se plaignant de grandes douleurs. L'autopsie a révélé qu'il avait succombé à une gastrite algue et un verdict a été rendu dans ce sens.

L'instruction suit le prix du beurre

La rentrée prochaine des classes n'inquiète pas que les écoliers qui voudraient rester en vacances. — Un grand nombre d'institutrices ne savent pas où s'engager, cependant que d'autres devront donner leurs services à des prix dérisoires. — Des salaires coupés en deux et presque en trois. — $2 par semaine pour faire la classe à des lieues de la maison paternelle, et, là-dessus, il faut se nourrir, se vêtir et parfois aider ses vieux parents.— Une vingtaine de municipalités veulent que leurs institutrices enseignent cinq mois à un bout du rang et cinq mois à l'autre bout, l'année scolaire étant coupée en deux. — D'autres ont décidé "qu'il n'y a plus d'école".

QUE FERA LE GOUVERNEMENT?

Un peu plus de deux semaines et ce sera la rentrée des classes. Les familles qui passent l'été à la campagne devront revenir plus tôt cette année, les écoles soumises à la juridiction de la commission scolaire rouvrant leurs portes le 29 août. Les écoliers essayent vainement de chasser la hantise du retour prochain à l'étude. Les instituteurs et les institutrices trouvent que l'été a été bien court et bien maussade. Enfin, tout le monde va se remettre à l'ouvrage et d'un coeur allègre, aussi allegre qu'il est possible de l'avoir en temps de crise. Les enfants auront tôt fait de se réadapter à la tâche quotidienne. Ce sont les professeurs, surtout à la campagne, qui trouveront la vie moins rose.

On se rappelle qu'à la fin de l'année scolaire certaines municipalités ayant manifesté l'intention de couper les salaires des institutrices sous le prétexte que le coût de la vie a diminué, le surintendant de l'Instruction Publique adressait une circulaire générale, attirant l'attention de nos populations rurales sur l'importance de l'instruction et la nécessité de garder aux écoles toute leur efficacité. Le conseil a été suivi en certains endroits mais ailleurs les commissaires d'écoles ont adopté une attitude toute différente. Pour avoir droit à l'octroi du gouvernement une municipalité scolaire doit payer à ses maitresses d'écoles un traitement minimum de $225. Eh bien il s'est rencontré des commissions qui ont maintenu le statu quo, et qui auront donc droit encore cette année à partager dans l'octroi, tandis que d'autres ont fait dans les salaires des coupures de $25, $50, $75, $100 et même $125. Les moins logiques sont peut-être les commissaires qui n'ont réduit les salaires que de $25 puisqu'il perdent l'octroi gouvernemental, qui représente à peu près ce montant, et ne seront pas plus riches qu'auparavant — l'institutrice seule sera plus pauvre. Mais que dire des réductions plus élevées : $75, $100 et même $150 ? Des jeunes filles devront partir de chez elles et s'en aller faire la classe dans les rangs de la paroisse voisine pour le modique traitement de $2 par semaine. Avec cela il leur faudra se nourrir, se laver, s'habiller et...aider les parents qui les ont fait instruire.

Nous avons déjà publié ces faits. Nous croyions dans ce temps-là qu'ils constituaient des exceptions. Eh bien, renseignements pris à bonne source, il paraît que les coupures de $75, $100 et $125, sans être générales dans nos paroisses, constituent une proportion assez considérable. Le gouvernement a reçu de nombreuses plaintes et des interventions discrètes ont été tentées mais elles n'ont pas toujours eu de succès. Le département de l'Instruction Publique peut difficilement faire davantage : s'il allait aider une municipalité en détresse ou qui croit l'être (ce qui n'est pas la même chose), cent autres réclameraient la même faveur et seraient capables de dire qu'elles ne peuvent plus entretenir d'écoles.

C'est déjà fait ! Une vingtaine d'écoles, dans des comtés en dehors du district de Québec, sont menacées de ne pas rouvrir leurs portes à l'automne. On nous a mentionné des noms mais nous ne voulons pas les donner. Ces municipalités ont décidé de ne pas engager d'institutrices. Les enfants seront élevés à la Soviet. Ailleurs (il y a encore une vingtaine de municipalités dans ce cas) on veut forcer les institutrices, pour $100 par année, à diviser leur temps entre deux écoles. Elles enseigneront cinq mois dans un rang et cinq mois dans l'autre. Encore des écoliers qui n'amasseront pas un lourd bagage intellectuel ! Sans compter que, dans des conditions semblables, les jeunes filles qui s'engageront pour faire la classe ne seront peut-être pas les mieux "ferrées" sur la grammaire et le style. En tout cas, elles auront le droit de n'être pas zélées.

—"Nous retournons à 40 ans en arrière", nous disait hier quelqu'un qui s'intéresse spécialement à la cause de l'éducation : "nos institutrices étaient déjà mal payées, elles n'avaient pas le salaire d'un messager de bureau et elles devront se contenter du tiers du prix que l'on paye une femme de journée à la campagne. En ville une femme de peine gagnera plus en un jour qu'une institutrice de campagne dans toute sa semaine. Bienfaits de l'instruction !

Après le beurre et les oeufs c'est l'éducation qui est à la baisse. Evidemment on confond trop facilement le matériel et l'intellectuel. C'est peut-être ce qui faisait proposer récemment à une commission scolaire l'inspection médicale obligatoire pour toutes les institutrices qui avaient déjà subi l'opération de la coupe de leurs salaires. "Pour $100 par année", disait après l'assemblée un brave cultivateur: "pour $100 par année, ils voudraient avoir des maitresses enregistrées".

UNE OEUVRE A ENCOURAGER

C'est aujourd'hui, samedi, qu'a lieu le Tag-Day organisé pour l'oeuvre des vacances du Patronage Laval.

APPEL AU PUBLIC

C'est aujourd'hui, samedi, qu'a lieu le Tag-Day organisé au profit de l'Oeuvre des Vacances du Patronage Laval. Une jeune fille épinglera une petite fleur sur les passants et un enfant du Patronage, portant le costume de gymnaste aux couleurs rouge et orange, recevra l'obole avec reconnaissance.

Ce Tad Day n'est pas au profit d'une organisation sportive ou simili-militaire. Le Patronage Laval, oeuvre de formaton de la jeunesse, compte parmi ses oeuvres multiples un "terrain de jeu" des mieux organisé : 640 enfants y sont inscrits et y reçoivent pendant la période des vacances les secours matériel et spirituel que réclament leur âge. On devine les dépenses qu'entraine une telle organisation. Des dames charitables connaissant parfaitement les embarras pécuniaires de cette oeuvre si bienfaisante, ont entrepris un Tag Day.

Toutes les personnes qui s'y dévouent le font gratuitement, contrairement à ce qu'on a pu faire déjà par ailleurs. C'est pourquoi nous demandons au public d'encourager les organisatrices et de ne pas rebuter celles qui s'imposent les sacrifices nécessaires et parfois durs à la réussite de cette entreprise charitable.

CONDAMNATION A 3 MOIS DE PRISON

Un jeune homme, accusé d'avoir volé $39 dans un hôtel de cette ville, est condamné à trois mois de détention.

LETTRE FATALE

Le jeune homme, qui avait subi son procès la semaine dernière sur une accusation de vol dans un hôtel, a été condamné à trois mois de prison, hier, par M. le Juge L.-G. Demers. Le prévenu a été trouvé coupable d'un vol de $39. D'abord commis à la taverne, il venait d'être promu commis de nuit, avec un salaire de $7 par semaine. Est-ce cette promotion qui lui a tourné la tête ? Quelques jours plus tard, le propriétaire de l'établissement venait vérifier sa caisse — deux jours avant la date habituelle — et découvrait un déficit de $39. L'accusé prétendit d'abord qu'il y avait eu erreur, puis que d'autres avaient accès dans la même caisse, mais ses explications ne pouvaient pas tenir devant la preuve de la Couronne. Une autre affaire qui, sans faire partie de la preuve, ne lui a certainement pas aidé non plus, c'est cette lettre qu'il écrivait à un ami, alors qu'il était en prison, et dans laquelle il tournait la justice en ridicule.

C'est M. Laetare Roy, C. R., qui occupait pour la Couronne dans cette cause.

NOUVEL AJOURNEMENT

La cause du "faux prélat" est de nouveau ajournée à mardi prochain. Cet ajournement a été accordé hier par M. le juge Demers, avec le consentement des procureurs.

Un confrère annonçait hier que l'un des deux accusés avait "décidé de plaider coupable". C'est certainement une erreur car on n'a pas eu vent de la chose à la Cour.

Une autre cause intéressante a aussi été ajournée à la semaine prochaine: c'est celle de l'Israélite de Montréal accusé de vol sur la personne, le 26 juillet, à Ste-Anne de Beaupré. Les procureurs se sont entendus hier, pour que la preuve faite par la Couronne à l'enquête préliminaire soit versée au dossier pour servir au procès.

M. Valmore Bienvenue, C.R., occupe pour la Couronne dans cette cause.

FERMETURE DE ROUTE

Lundi, mardi et mercredi de cette semaine, le département de la Voirie va restaurer le pont situé sur la rivière aux Canards, entre Saint-Siméon et la Baie Sainte-Catherine. En conséquence, cette partie de route sera fermée à la circulation, nous a annoncé M. Arthur Bergeron, assistant sous-ministre de la Voirie.

UN ACCIDENT?

Un vieillard, du nom de Lefrançois, a été relevé blessé sur le marché Jacques-Cartier, hier soir. On ne pouvait dire, toutefois, s'il avait été frappé par une automobile ou par un individu. Personne n'a pu renseigner les ambulanciers de la maison Moisan lorsqu'ils sont arrivés sur le lieu de l'accident. Le vieillard a été conduit chez lui, ses blessures n'étant pas graves.

UNE SRUPRISE

Si vous avez un garçon à mettre pensionnaire, le nouveau prospectus du Collège de Ste-Marie de Beauce vous réserve une agréable surprise ; demandez-le au Frère Directeur.

Protestation du Conseil Central

L'exécutif du conseil central des syndicats nationaux catholiques s'oppose au projet contenu dans la résolution adoptée jeudi soir par les ligues de citoyens de Limoilou. — "Les ouvriers doivent recevoir 40 sous de l'heure, même pour les travaux de chômage", déclare l'assemblée.

AUTRE RESOLUTION

A une séance qu'il a tenue hier soir sous la présidence de M. Louis Morin, l'Exécutif du Conseil central des Syndicats catholiques de Québec a vivement protesté contre la résolution qui avait été adoptée la veille par les membres présents des ligues de citoyens du quartier Limoilou en rapport avec les travaux du chômage. L'Exécutif a résumé sa manière de voir dans une résolution qui a été adoptée à l'unanimité. On trouvera plus loin le texte de cette résolution.

Une fois les affaires de routine expédiées, l'Exécutif prit connaissance d'une lettre de M. le commandeur C.-J. Magnan, président de la Commission municipale du retour à la terre et du secours aux sans-travail. Cette lettre était une réponse à un projet d'entente proposé par le Conseil central, qui offrait de payer dix pour cent du salaire gagné sous l'empire des secours directs par les ouvriers syndiqués. La Commission avisait les syndicats ouvriers qu'elle ne pouvait accepter leur proposition, mais elle ne donnait pas d'explication. Rapport sera fait au Conseil central lors de sa prochaine réunion.

Les membres de l'Exécutif prirent ensuite connaissance du texte de la résolution adoptée par les ligues de citoyens du quartier Limoilou. (Nous avons publié cette résolution hier matin). On blâma fortement les proposeurs de la résolution, quelqu'un déclarant que ses auteurs avaient probablement oublié de consulter la lettre adressée par Son Excellence Monseigneur Rodrigue Villeneuve à M. l'abbé Maxime Fortin, alors aumônier des Syndicats catholiques à Québec.

On cita même cette lettre dans laquelle l'archevêque de Québec demande "même aux communautés pauvres de faire des sacrifices d'argent pour sauvegarder la paix sociale, ces sacrifices comportant l'adoption d'une échelle de salaires reconnue par les pouvoirs fédéral et

(Suite à la page 13)

15 BEBES A CHICOUTIMI

Une quinzaine de bébés, provenant de nos pouponnières, sont dirigés hier soir vers Chicoutimi.

LE 3IEME GROUPE

Une quinzaine de bébés ont été placés à bord du train du C. N. R., à minuit moins dix, en route pour Chicoutimi. Ce départ, le troisième du genre, demande quelques explications. Tout le monde sait que la Crèche St-Vincent de Paul a dû fermer ses portes à cause d'une trop grande affluence d'enfants dans cette institution. Cependant les demandes n'ont pas beaucoup diminué, et pour suppléer à l'exiguité des locaux de la Crèche, plusieurs pouponnières se sont ouvertes en notre ville. Au mois de mai, un règlement municipal est entré en vigueur, obligeant les différentes pouponnières à se procurer un permis spécial à la suite d'une inspection du médecin municipal, lequel juge si le permis doit être accordé.

Or, une vingtaine de pouponnières se sont ouvertes en notre ville, en marge de la loi, et une enquête a été faite au sujet de chacune d'elles aussitôt que connue. Ces pouponnières, pour la grande majorité, ont reçu ordre de ne plus prendre de bébés à l'avenir, mais ont obtenu la permission de garder ceux qui s'y trouvaient déjà.

Les directrices de certaines d'entre elles, réalisant qu'elles n'obtiendraient pas de permis, se sont refusé à garder les enfants qu'elles hébergeaient. Et ce sont ces enfants délaissés, dont la ville s'est chargée, qui ont pris le chemin de Chicoutimi, où ils seront placés dans une Crèche sous la loi de l'Assistance Publique.

PENIBLE ACCIDENT

(De notre correspondant)

Adstock, 13. — M. Napoléon Rodrigue a été victime d'un accident grave, ces jours derniers. Il travaillait à la récolte du foin lorsqu'il dût sauter d'un voyage, son cheval ayant pris le mors aux dents. Il s'infligea une fracture d'une jambe qui le retiendra au lit plusieurs semaines.

Un groupe de 23 Anglais en visite

Vingt-trois industriels et hommes d'affaires anglais sont arrivés à Québec hier sur le "Duchess of Richmond". — Visite des principales manufactures canadiennes. — Une entrevue avec l'un d'eux, M. Ainsworth, du Lancashire. — Confiance dans le succès de la conférence impériale.

POLITIQUE EUROPEENNE

Un groupe de 23 voyageurs anglais est arrivé à Québec, hier après-midi, à bord du "Duchess of Richmond". Ce sont pour la plupart des industriels et des hommes d'affaires : ils font un voyage d'agrément d'abord mais aussi un voyage d'étude. Ils se sont entendus avec le C. P. R. pour visiter les principales manufactures du Canada et tout ce qui pourrait les intéresser d'une manière spéciale. Ils passeront quatre semaines dans notre pays et se rendront dans toutes les provinces.

Ces voyageurs anglais étaient au Château Frontenac hier soir. Nous avons eu la bonne fortune de causer quelques minutes avec l'un des principaux membres du groupe : M. Joseph Ainsworth. M. Ainsworth est propriétaire de grandes manufactures de coton dans le Lancashire. Il était donc bien désigné pour répondre à toutes les questions qu'un journaliste pouvait lui poser.

Notre première question à M. Ainsworth ne pouvait être autre que celle-ci : "Que pensez-vous personnellement de la Conférence Impériale et qu'est-ce qu'en pensent vos concitoyens en général ?

—"Si vous m permettez une comparaison", dit notre interlocuteur, "la conférence fait penser à une réunion de famille. Les enfants ne s'entendent pas absolument entre eux. Chacun veut avoir sa part ; la mère ne veut pas leur donner tout ce qu'ils demandent : elle veut concilier. Mais comme tous les enfants et leur mère, à Ottawa, sont animés des meilleurs sentiments, je suis sûr qu'ils s'entendront. Quant à ce qu'on dit en Angleterre, c'est un peu plus difficile. Les journaux les premiers ne s'entendent pas ! Mais je ne crois pas me tromper en affirmant que d'une manière générale on est très optimiste et

(Suite à la page 13)

UN DRAME DE L'ONDE

Armand Frechette, 15 ans, fils de M. Arthur Fréchette, se noie dans la rivière St-François.

A DRUMMONDVILLE

(De notre correspondant)

Drummondville, 13. — La rivière Saint-François, à Drummondville, a été le théâtre d'une tragédie de l'onde hier. Armand Fréchette, âgé de quinze ans, fils de M. Arthur Fréchette, de cette ville, s'est noyé alors qu'il était à se baigner avec des compagnons. Au moment de la tragédie le jeune homme nageait à une distance d'environ vingt-cinq pieds du rivage. Il disparu avant que l'on ait pu lui porter secours.

Le cadavre a été repêché environ un quart d'heures après la tragédie. Des experts de la Southern Canada Power ont pratiqué pendant une heure la respiration artificielle sur le corps de la victime sans pouvoir ramener cette dernière à la vie.

On croit qu'Armand Fréchette avait été saisi par les crampes.

La dépouille mortelle a été conduite à la morgue Bouchard et Milot où le Dr Garon, coroner du district, a tenu une enquête hier soir.

PIQUE-NIQUE DES ZOUAVES

Le pique-nique de la compagnie No 20 des Zouaves de Limoilou aura lieu, dimanche, à l'Ancienne Lorette, pour les membres et leurs familles.

Le prix du transport par autobus est de 50 sous pour les adultes et 25 sous pour les enfants, aller et retour.

Le départ se fera, à 9 heures, en face de l'école des Frères de Limoilou, coin 4e Avenue et 5e Rue.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Un sous-comité du conseil de l'Instruction Publique se réunira, le 20 août, à Montréal. On étudiera alors le propet d'inscrire des travaux manuels au programme des cours de 5ème et 6ème années.

HOTEL MOUNTAIN HILL
96, côte de la Montagne
Chambre, 1.00, avec bain, 1.50
Cuisine canadienne. Repas $0.50
ARTHUR TURGEON, nouv. prop.

A la Commission de l'Exposition

UN INCENDIE DESASTREUX

La maison de M. Belonie Bouchard est détruite par le feu dans la soirée de jeudi à Matane.

LOURDES PERTES

(De notre correspondant)

Matane, 13. — La maison de M. Belonie Bouchard a été détruite par l'incendie, jeudi soir dernier.

Les flammes dont on ignore l'origine ont causé une perte totale de $5.000 environ et menacé le village de Matane d'une conflagration. La propriété de M Bouchard, habité au premier étage par M Alfred Gagnon, restaurateur, était bâtie à proximité du moulin de Price Brothers. En dépit d'un travail actif les pompiers volontaires n'ont pu enrayer l'élément destructeur.

COLLEGE D'ARTHABASKA

Placez votre fils pensionnaire au Collège d'Arthabaska, dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Cours d'études sérieux couronné par un diplôme ; pension de premier choix à un prix modique. Salles spacieuses, terrain de jeux au grand air, site idéal. Arthabaska est la jolie petite ville des "Bois-Francs" chantée par le poète Adolphe Poisson. Propre, prospère, elle s'enorgueillit de ses institutions éducationnelles et charitables.

Toutes les routes y mènent.

Demandez le Prospectus au

Fr. DIRECTEUR.

Le prix des espaces, dans le palais de l'industrie, est réduit de 50 p. c. — Décision prise à une séance de la commission tenue hier. — Le maire accorde une entrevue aux journaux. — Importance plus grande donnée à l'agriculture. — L'exposition régionale. — Le Mérite Agricole.

LES PAGEANTS

La Commission de l'Exposition a eu, hier, une nouvelle séance qui s'est prolongée jusqu'aux environs de 7 heures. Le maire Lavigueur présidait, et plusieurs questions se rapportant à l'organisation de cette manifestation annuelle ont été discutées.

La principale décision prise par les commissaires a trait au tarif de la location des espaces, dans le palais de l'industrie. Il y a quelque temps, dans le but d'encourager les maisons d'affaires québecoises à prendre part en plus grand nombre à l'exposition, les commissaires décidaient de réduire de 25 p.c. les prix des espaces, dans le palais de l'industrie. Hier après-midi, une réduction plus considérable était jugée nécessaire, en raison de la dépression et de la rareté de l'argent. Il fut donc décidé que le tarif de la location des espaces serait diminué de 50 pour cent. Les commissaires espèrent, avec ce nouveau tarif, attirer un grand nombre de participants dans le palais de l'industrie. La location des espaces, jusqu'à date, n'a pas donné les résultats qu'on en attendait. Sur 236 lots, soixante-dix, environ, sont loués et quelques autres sont réservés. Mais, comme il arrive souvent, ce sera durant les

(Suite à la page 13)

Le béton ne peut être mis en cause

MORT DE M. H. GREGOIRE

M. Honoré Grégoire avait été longtemps maire de St-Honoré de Shenley et préfet de Beauce.

VIFS REGRETS

La paroisse de Saint-Honoré de Shenley perdait mercredi dernier un homme à qui elle doit beaucoup. M. Honoré Grégoire décédait le 10 août à l'âge de soixante-huit ans. Il était né à Saint-Isidore le 29 janvier 1865. M. Grégoire a vu le développement de notre paroisse et a contribué pour beaucoup à conduire Saint-Honoré dans la route du progrès. Peu d'améliorations de tout genre se sont effectuées, sans qu'il y ait participé activement. Il débuta dans l'administration municipale, en 1913, comme maire, charge dont il s'est démis récemment pour cause de maladie. Il ne priva pas cependant dans la suite ses concitoyens de ses conseils. Nombreux sont les services rendus à sa paroisse et aux citoyens d'alentour. Son zèle s'est étendu au comté de Beauce tout entier alors qu'il était préfet de 1921 à 1928.

Comme on le voit, le champ d'activité était vaste, et jamais M. Grégoire n'a reculé devant la tâche qu'il remplissait, soucieux du bonheur des siens.

La paroisse de Saint-Honoré gardera donc longtemps le souvenir de celui qui lui a consacré sa vie, ses talents.

M. Grégoire laisse pour le pleurer huit enfants, quatre garçons et quatre filles.

A la famille si cruellement éprouvée, nous présentons nos sincères sympathies.

NOTE PERSONNELLE

M. Pierre Philippon, le jeune fils de M. Horace Philippon, avocat, et de madame Philippon, a été transporté d'urgence à l'hôpital du Saint-Sacrement, hier après-midi. Nous nous joignons aux amis de M. et madame Philippon pour souhaiter à leur fils un prompt et complet rétablissement.

L'ingénieur de la cité, M. Edouard Hamel, et l'ingénieur de l'aqueduc, M. J.-A. Tremblay, adressent au maire Lavigueur une lettre dans laquelle ils déclarent que l'écroulement d'une partie de la couverture du réservoir, mercredi, ne peut être dû à la qualité du béton employé.

DES ANALYSES

L'écroulement d'une partie de la couverture du réservoir, mercredi dernier, ne peut être due à la qualité du béton employé. C'est ce qui ressort d'une lettre adressée hier au maire Lavigueur par les ingénieurs de la cité, M. Edouard Hamel, ingénieur en chef, et M. J.-A. Tremblay, ingénieur de l'aqueduc.

A la demande du maire, les ingénieurs fournissent dans cette lettre des explications concernant la qualité du béton. Voici le texte même de leurs déclarations :

"M. le maire,

"A la suite de l'accident survenu ces jours-ci au réservoir, des commentaires ont été faits, qui semble-t-il, mettraient en doute la qualité du béton fabriqué.

"Pour nous conformer à votre demande d'information à ce sujet, nous avons l'honneur de vous fournir les renseignements suivants :

1. — La partie seulement de la dalle en béton frais coulé du matin et n'offrant aucune résistance, s'est écroulée, entrainant avec elle une grande partie des autres formes ad-

(Suite à la page 13)

ALLONS-Y

C'est au collège St-Raymond, dirigé par les Frères des Ecoles Chrétienne, que vous trouverez le Pensionnat Idéal" pour vos enfants.

Cours commercial complet. Collège neuf et d'une propreté irréprochable; vastes cours de récréation, douches, etc.

Attention spéciale donnée à la nourriture, aux études et aux bonnes manières.

Demandez le prospectus.

Rentrée des pensionnaires, le lundi, 5 septembre.

Frère ROBERT, directeur.

J.-H. FORTIER, Président — J.-E. BARNARD, Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT
30-32 rue de la Fabrique, Québec.

QUEBEC, 13 AOUT

LE DISCOURS DE M. HOOVER

Si le président Hoover fut jusqu'ici menacé d'être déchu, aux yeux de l'électorat américain, de ses titres à une réélection, à cause de sa muette attitude à l'égard de la prohibition, il les a reconquis haut la main dans le discours qu'il a prononcé hier au Constitutional Hall de Washington en présence de plusieurs milliers de personnes, pendant que la radio portait ses paroles aux quatre coins de la république. En des termes catégoriques, trahissant l'espoir qu'il fondait sur le succès des mesures de répression destinées à faire observer la loi Volstead, M. Hoover a sincèrement avoué sa déception et déclaré franchement que c'en était fait désormais de la "noble expérience". Avant lui, M. Roosevelt, candidat démocrate à la présidence, avait répudié le XVIIIe Amendement, et ses partisans auguraient de ce fait un grand revirement de l'opinion publique durant la campagne. Sur ce terrain les chances sont maintenant égales pour les deux grands partis qui se disputent le pouvoir fédéral. La prohibition est donc bien près de finir son règne de démoralisation et de terreur aux Etats-Unis.

M. Hoover se rend au voeu maintes fois exprimé par le sain élément de la nation de remettre aux Etats le contrôle de la vente et de la consommation des liqueurs alcooliques, mais il insiste toutefois sur la nécessité de maintenir des sauvegardes constitutionnelles contre le retour au débit des alcools comme il se pratiquait autrefois dans les cabarets (saloons).

Faisant allusion aux désordres sans nombre résultant de la violation de la prohibition, le président dit qu'il lui est impossible de consentir plus longtemps à l'orgie d'illégalités qui a été une conséquence soit de l'illégalité, soit de la mauvaise foi des organismes locaux à souscrire à l'esprit de la loi et de la faire observer. Le seul remède à l'état de choses présent, il le reconnait, "est un changement par lequel nous allons prendre une initiative et une responsabilité qui, dans notre esprit, doit surtout reposer sur les autorités d'Etat et les autorités municipales. Ce changement doit éviter le retour de l'ère des "saloons".

Les autres parties du programme politique de M. Hoover sont déjà bien connues. Le président réaffirme la ligne de conduite qu'il s'est tracée au début de son terme il y a quatre ans, et qu'il a suivie avec un courage, une fermeté, un optimisme qui ne se sont jamais démentis en dépit de la crise persistante. Il reste fidèle au tarif protecteur, à la restriction de l'immigration, à la politique mondiale de réduction des armements, à la restauration du système bancaire, à l'aide aux industries nationales et en particulier l'industrie agricole, à la plus stricte économie dans la gestion des affaires publiques, au développement des artères de la vie économique par terre et par eau, et sous ce rapport il adhère une fois de plus à la politique de canalisation des grands lacs et du Saint-Laurent. Il énumère tout ce que son gouvernement a fait en vue d'améliorer la situation mondiale et d'assurer la paix internationale. Il cite à ce propos le pacte Kellogg - Briand protégeant les nations contre toute agression motivée par un désir d'expansion territoriale. Il est enfin opposé à l'annulation des dettes de guerre, mais sous réserve.

"Si, en remplacement de quelque paiement annuel particulier, on nous offrait", dit-il, "des compensations telles que des facilités d'entrée pour les produits agricoles et industriels américains, assurant la restauration et le maintien de la prospérité de nos citoyens, je suis sûr que notre peuple serait prêt à considérer la question. Mais il est certain que ces dettes ne doivent pas être annulées de façon à ce que leur poids retombe sur nos épaules. J'espère que bientôt les armements seront réduits dans de telles proportions que l'économie réalisée permettra aux contribuables des nations qui nous doivent de l'argent de contribuer aisément à effacer leurs dettes".

Le discours de M. Hoover respira la confiance en de meilleurs jours et fait espérer à la nation américaine comme au monde international un rajustement économique d'où renaitra la prospérité et se consolidera la paix universelle.

—La Presse.

PROHIBITION AMERICAINE

De M. Georges Pelletier, dans le "Devoir":

Quelle que soit l'issue de l'élection de novembre aux Etats-Unis, la prohibition, en tant que politique nationale, aura vécu là-bas. Les deux grands partis du pays voisin y ont renoncé en termes plus ou moins nets, lors de leurs récents congrès pour le choix de leurs candidats à la présidence. Et voilà que M. Hoover, jadis, prohibitionniste et qui parla en 1928 de "la noble expérience de la prohibition", vient d'abandonner net cette "expérience". Elle n'a pas fait faillite, car elle a tué la buvette, dit-il, entre autres choses. Elle n'a tué la buvette qu'en apparence. Au lieu qu'il y ait aux Etats-Unis 40,000 ou 60,000 endroits où l'on buvait licitement de l'alcool, il y a aujourd'hui chez nos voisins presque autant de buvettes qu'il y a de clubs, d'endroits de réunion semi-publics, de restaurants et de chambres d'hôtels. Si nos voisins avaient eu le régime qu'il y a présentement dans huit des neuf provinces du Canada, les Etats-Unis s'en seraient trouvés mieux, du point de vue de la tempérance et de la modération, — et ils n'auraient pas eu ces milliers d'empoisonnements que la presse y a signalés chaque année, et ces morts causées par des alcools de distillation frauduleuse. Les Etats-Unis s'aperçoivent enfin que leur "noble expérience" a donné de fort piteux résultats. Ce n'est pas trop vite. Nos gouvernements provinciaux goûteront peu l'abandon d'une politique américaine qui les a enrichis, abandon qui privera en partie nos régies d'une source de revenus considérables. Quand nos voisins pourront boire avec modération chez eux et s'approvisionner légalement, dans leur pays, d'alcools et de vins à des prix abordables et de qualité convenable, nos visiteurs dépenseront moins d'argent aux comptoirs des régies canadiennes. C'est un aspect de la question qui ne doit pas laisser indifférents nos trésoriers provinciaux.

OEUVRES D'ART DES PAVILLONS COLONIAUX

Dans un article publié ici même, quelques jours avant la fermeture de l'Exposition, nous exprimions le voeu que les objets et les documents exposés dans les pavillons des différentes colonies ne soient pas renvoyés dans leurs pays d'origine et soient conservés au Musée Permanent.

Nous sommes heureux d'apprendre que ce voeu sera réalisé, partiellement tout au moins, et que la plupart des objets qui avaient été envoyés en France, à l'occasion de l'Exposition, y demeureront.

La Commission provisoire d'organisation du Musée Permanent nommée par le ministre des Colonies et composées de MM. Gourdon, ancien directeur de l'Instruction Publique de l'Indochine; Rivière, conservateur adjoint au Musée Ethnographique du Trocadéro; de la Nezière, ancien directeur des Arts appliqués du Maroc et Laprade, architecte du Musée, sous la présidence de M. le Gouverneur-général Olivier, a procédé dans les divers pavillons coloniaux, au choix des objets à conserver.

Tous n'iront pas au Musée permanent. Il en est, en effet, qui n'y ont pas leur place, bien qu'il soit intéressant de les conserver en France. Ainsi que nous l'avons déjà dit, et la Commission d'organisation partage cette manière de voir, le Musée permanent doit être avant tout un musée éducatif et il est inutile de l'encombrer de pièces qui ont en revanche leur place marquée ailleurs.

Les sculptures khmères et chames qui se trouvaient au deuxième rang du palais d'Angkor, par exemple, ainsi que les céramiques indochinoises anciennes seront confiées par le Museé de l'Ecole d'Extrême-Orient auquel elles appartiennent, au Musée Guimet qui est le Musée des Arts de l'Asie Centrale et Méridionale. Les moulages seront envoyés au Musée Indochinois du Trocadéro, annexe du Musée Guimet. Les autres pièces seront réparties, d'après leur nature, entre le Musée Permanent et le Musée Ethnographique du Trocadéro qui est actuellement en voie de réorganisation et qui offrira prochainement au public et aux travailleurs, suivant une disposition très moderne, une documentation d'ethnographie coloniale de premier ordre.

Le Musée Permanent ne recevra pas seulement des objets d'art colonial, il recevra aussi des costumes indigènes, des instruments de travail et des documents susceptibles de donner au public une idée de l'activité économique des différentes colonies, documents qui compléteront les vitrines où sont exposés déjà les échantillons les vitrines où sont exposés déjà les vres d'art, ce ne sont pas seulement des oeuvres indigènes que l'on a choisies, mais aussi des oeuvres d'artistes français de caractère colonial, lorsque ces oeuvres étaient la propriété des Colonies, car pour le moment, la Commission ne dispose d'aucun crédit.

Quelques pièces de céramique de la Section indochinoise iront au Musée de la Manufacture Nationale de Sèvres qui les a demandées, quant aux dioramas, ils ont, pour la plupart été réclamés par la Chambre de Commerce de Marseille pour le Musée de Tourisme Colonial que l'on organise dans notre grand port méditerranéen.

Les gouvernements coloniaux conserveront cependant, dans leurs entrepôts parisiens, un certain nombre d'objets destinés aux diverses manifestations et expositions auxquelles ils sont susceptibles de participer, notamment à la prochaine Exposition des Arts décoratifs.

Il est malheureusement toute une série d'objets qu'il sera impossible de garder au Musée, ce sont ceux qui appartiennent à des particuliers et qui n'étaient que prêtés pour la durée de l'Exposition.

Beaucoup de ces objets, lettres, photographies ne sont pas des pièces de collection, mais des souvenirs de famille et l'on comprend que leurs propriétaires y soient particulièrement attachés. On peut espérer cependant que quelques-uns d'entre eux seront, sinon donnés, tout au moins laissés en dépôt au Musée permanent pour la constitution d'une section d'histoire de nos colonies.

Malgré la demande qui leur en a été faite, il est un certain nombre d'objets que les Colonies n'ont pu offrir au Musée. On le regrettera, car certaines d'entre elles étaient particulièrement intéressantes notamment les portes de Pagode et des bouddhas en bronze qui se trouvaient au pavillon du Laos et qui appartiennent au roi de Luang Prabang, le bouddha, également en bronze qui se trouvait à une extrémité de la galerie nord du deuxième étage du temple d'Angkor. Ce bouddha, réplique de celui de Dong Du'ong qui se trouve au Musée de Tourane est destiné au Musée de l'Ecole d'Extrême-Orient à Hanoï.

Les collections ethnographiques et zoologiques du Palais de Madagascar appartiennent à l'Académie Malgache et seront renvoyées au Musée de Tanarive, sauf quelques pièces en double qui ont été offertes au Museum. Enfin, les documents d'archives, journaux de route, ordres, rapports, proclamations, étendards, affiches, seront rendues aux archives des ministères de la Guerre, de la Marine et des Colonies. En principe, les tableaux et les gravures concernant l'histoire coloniale qui avaient été prêtées par le Musée de Versailles, lui seront rendues, mais il n'est pas impossible qu'ils soient laissés en dépôt au Musée Permanent.

On avait exprimé la crainte que les salles du nouveau Musée ne soient bien vides lorsque l'Exposition aurait fermé ses portes et que toutes les collections qui y avaient été installées à l'occasion de l'Exposition seraient dispersées. Certes, l'on n'y verra plus la merveilleuse collection de Delacroix, de Gauguin, de Renoir, mais les y conserver eût été un rêve irréalisable. D'ailleurs un musée des colonies ne saurait être un musée éducatif, et à ce titre, il doit exprimer la synthèse de l'activité, aussi bien française qu'indigène, dans nos possessions d'outre-mer. D'après ce que nous venons de dire, on peut se rendre compte qu'il sera assez riche pour être intéressant. Tout dépendra de la façon dont le conservateur qui aura la mission de l'organiser saura tirer parti de ces richesses. Il faut espérer que le ministère des Colonies, après l'immense succès qu'a obtenu l'Exposition, aura à coeur de faire de son musée une chose vivante et non un dépotoir administratif comme cette lamentable agence de la Galerie d'Orléans au Palais-Royal, où des objets coloniaux, parfois fort intéressants, dorment pêle-mêle sous une couche de poussière.

—Comoedia. HENRI LORMIAN.

Bon vieux temps

(De L'Evénement 10 août 1872)

NOUVELLES VICTOIRES

La journée d'hier a été presqu'aussi bonne que celle de lundi pour le Parti National.

M. Casgrain, national, est élu à l'Islet par 348 voix de majorité sur l'ancien député, M. Pouliot.

A Maskinongé, M. Boyer, national, a battu l'ancien député ministériel, M. Caron, à une majorité de 237 voix.

M. Mailloux, candidat indépendant, a remporté une victoire complète sur le député ministériel M. Bertrand.

Mardi, nous aurons certainement à annoncer l'élection de M. Tremblay à Charlevoix et celle de M. Fiset à Rimouski.

Dans Ontario, les élections de l'Est, seul espoir du cabinet, sont terminées, et celles de l'Ouest, qui appartiennent tout entières à l'opposition, commencent.

Sur les vingt-quatre élections qui ont eu lieu à Ontario, l'opposition a déjà enlevé cinq sièges au gouvernement. Mais cela n'est rien auprès de ce que nous allons voir.

BULLETIN ELECTORAL

Québec-Est.

On persiste à faire courir le bruit que Sir Francis Hincks, qui n'est pas encore battu, va se présenter dans Québec-Est. La chose est absurde. Si M. Hincks ne peut pas obtenir un siège dans Ontario, il n'en viendra certainement pas chercher un à Québec, où du reste il n'en trouverait pas. S'il a perdu aussi complètement la confiance publique dans sa province, il lui faudra abandonner son porte-feuille.

Quant à la promotion de M. Huot à la Douane et à la nomination de M. Tourangeau aux Postes, cela aussi est du domaine de la plaisanterie et de l'espèce des canards.

Québec-centre

Après l'appui qu'il a reçu des nationaux du quartier St-Jean, on aurait cru que M. Cauchon allait au moins se parer, pour la forme, du titre d'indépendant. Il n'en est rien. Dans le tableau électoral publié par le Journal, il se range lui-même dans la colonne des ministériels. On peut être sûr qu'il y restera.

Bonaventure

Une dépêche nous apprend que M. le Dr Robitaille, député sortant, et MM. John Hamilton et Albert Verge ont été mis en nomination.

Arthabaska

La Nomination est fixée au 22.
Le candidat ministériel sera M. O.-A. Tessier, notaire.

Témiscouata

M. Mailloux, député à la Chambre locale et mis en nomination par M. Pouliot, comme candidat indépendant, est élu par plus de mille voix de majorité sur M. Bertrand candidat ministériel. Cette élection est d'autant plus significative que M. Bertrand est un homme personnellement très-estimé.

A la Chambre locale, M. Mailloux a voté d'une façon indépendante et souvent désagréable au gouvernement.

Nouveau-Brunswick

L'hon. M. Tilley, ministre des Douanes, l'a emporté de 540 voix sur son adversaire, M. de Veber, dans la ville de St-Jean.

Nouvelle-Ecosse

La nomination des candidats a eu lieu hier dans la Nouvelle-Ecosse. L'hon. M. Howe a été réélu par acclamation dans le comté de Hants. M. MacDonald, aussi par acclamation, dans le comté d'Antigonish.

L'hon. M. Tupper a pour adversaire M. A. D. Morse, dans le comté de Cumberland.

Montcalm

M. Firmin Dugas, l'ancien, député a été réélu par acclamation.

Ontario.

Dans le Haut-Canada, M. Gibb est réélu dans Ontario-sud par 100 voix de majorité. Il avait défait l'Hon. G. Brown en 1867 par 69 voix de majorité. Son adversaire cette année était M. J.-P. White.

Dans le comté de Welland, M. Street, l'ancien député, est réélu par une majorité de plus de 500 voix, contre M. Hill. Dans le comté de Grey-sud, le Dr Landerkin, candidat de l'opposition, est élu par plus de 200 voix de majorité. Le candidat ministériel, M. Jackson, l'avait emporté de 13 voix en 1867 sur son adversaire M. Dalgliesh.

Dans Ontario, les élections ministérielles sont terminées. Toutes celles qui restent à faire seront emportées par l'opposition. On a gardé tout l'ouest pour la fin.

Nicolet

On lit dans le Constitutionnel:

M. N. Trahan a résigné, hier matin, avant la votation, de telle sorte que M. Gaudet a été élu bien aisément.

Au petit jour

LA MAISON FATALE

Nous relevons dans le CARREFOUR cette étrange histoire:

Evidemment, la superstition est un reste des âges périmés. Tout de même...

A Limoges, viennent de mourir subitement, sans causes apparentes, à une heure d'intervalle, M. Raballe, président de la Cour de Limoges, et sa femme.

Or, l'année dernière, le même jour du calendrier, aux mêmes heures, deux époux qui habitaient le même appartement que M. et Mme Raballe sont morts dans des conditions identiques.

LES CLOCHERS ANIMES

La cathédrale de Messine sera prochainement agrémentée d'une horloge que l'on construit à Strasbourg. Cette horloge sera simplement merveilleuse. Des figures symboliques, en bronze, représenteront les quatre saisons de l'année; un coq chantera à l'aube, un lion rugira au crépuscule. Deux héroines, deux paysannes, Dina et Clarenza, avertiront les habitants de l'approche des soldats de Charles d'Anjou, ainsi qu'en 1302 et sonneront les heures. Il y aura en tout une cinquantine d'automates, qui se mettront en mouvement à l'appel de la grande cloche.

L'horloge indiquera, en outre, les phases de la lune et les heures des marées.

A Pétrograd, on travaille au clocher de la forteresse Pierre-et-Paul, mais ce n'est pas pour y installer une horloge. C'est pour y restaurer le Carillon qui jouait autrefois l'hymne tsariste et qui fait entendre maintenant deux fois par jour les accents de l'Internationale. Procnainement, le nombre des auditions sera porté de deux à six par jour.

C'est tout ce que le bolchevisme trouve pour remplacer la vieille chanson religieuse qui berçait la misère humaine, suivant la formule de Jaurès: une rengaine à six répétitions par jour.

L'ENFANCE DE RENE BAZIN

—"Ce qui caractérise mon enfance nous racontait un jour M. René Bazin et ce qui l'explique en grande partie, c'est une série de fièvres qui m'ont valu une des meilleures chances de ma vie.

"Je ne sais quel mauvais moucheron asiatique, égaré dans l'Anjou, me piqua vers ma huitième année, mais le fait est que je fus atteint, vers cet âge, de véritables crises de paludisme, qui ne m'empêchaient ni de marcher, ni de dormir, mais me fatiguaient et, plus encore, inquiétaient mes parents.

"La directrice d'une excellente institution de pension de Marquié ou l'on m'envoyait commencer mes études, écrivait à l'un de mes parents éloignés: "C'est un charmant enfant, mais il ne vivra pas... "Je possède encore la lettre, et je vais avoir quatre vingt ans.

"Le remède, ce fut l'âge, tout simplement. Vers la quinzième année, les petits accès de fièvre disparurent, et me laissèrent fort décidé à vivre. Mais on m'avait soigné, vous le devinez bien! Les médecins, et les pharmaciens, leurs compères, s'étaient exercés sur mon cas. Il y eut un médecin de génie qui fut d'avis de ne rien faire, et ordonna, peut-être par écrit: "Quand vous le verrez un peu abattu, deux ou trois fois l'an, retirez-le du collège, et envoyez-le à la campagne!"

RENE BAZIN APPRECIE PAR E. LEDRAIN

Quand René Bazin fut reçu à l'Académie, son talent fut assez sévèrement aprécié par le célèbre critique E. Ledrain qui écrivit:

Qu'a fait M. René Bazin et c'est ce qui va lui procurer l'entrée parfaite dans la Maison de Richelieu?

C'est un homme de talent, qui sait gentiment tourner une phrase. De temps à autre, dans sa bonne ville d'Angers, il prend sa plume un peu douce qu'il n'agite jamais nerveusement et qu'il se garde de tremper bien profondément dans son encrier pour écrire de petites nouvelles pas très parisiennes, pas fort émouvantes, et que la Maison Mame donne en volume au jour de l'An. Rien d'immoral dans ses récits, dont plusieurs me sont tombés entre les mains. Cela ressemble à la somnolente Loire, ensablée, coulant à peine, et où pas un flot ne s'éveille, même sous les plus rudes coups de vent. A chaque saison d'hiver, au moment des neiges, M. Bazin nous régale ainsi de quelques histoires enfantines et calmes. C'est un des pourvoyeurs attitrés de maisons honnêtes, chargées, semble-t-il de fournir le miel et les sucreries de Janvier aux enfants de la France bien pensante. Il n'y a pas d'estomac, même le plus délicat qui puisse être incommodé par les bonbons hygiéniques de M. René Bazin.

En dehors de ces petites épiceries pour enfants de choeur, M. Bazin publie des romans.

HAMLET ET LA QUESTION D'ECOSSE

M. Abel Lefranc examine dans la "Revue Bleue" l'énigme d'Hamlet:

"C'est, sans conteste, au Français François de Belleforest, curieux et fécond polygraphe de la seconde moitié du 16e siècle, originaire du pays de Comminges, que revient le merite d'avoir révélé aux contemporains de Ronsard et de Montaigne l'histoire "d'Hamlet", prise par lui chez un chroniqueur danois du 13e siècle, Saxo Grammaticus, dont les "Gesta Danorum" furent publiés pour la première fois à Paris, chez Josse Bade, en 1514: c'est à lui que le grand poète anglais l'a empruntée, de l'aveu de tous ses commentateurs et biographes, pour l'immortaliser à jamais. Là s'arrêtent, le croirait-on? les faits acquis sur une matière d'un si haut intérêt. Nul parmi les éditeurs et les critiques, ne s'est jamais demandé pour quelles raisons Belleforest avait répandu cette étrange légende, bien oubliée, en l'insérant au tome V de ses "Histoires Tragiques", en 1570. Si, cependant, le traducteur de Saxo Grammaticus avait obéi à une préoccupation particulière en vulgarisant ce récit?

L'explication du choix de Belleforest se trouve donnée tout au long dans l'argument qui précède le recit lui-même.

Il y fait allusion à un meurtre royal, dont la mémoire est encore toute fraiche en 1570, et qui intéresse l'Angleterre et l'Ecosse. Il s'agit, en fait, du meurtre de Darnley, second époux de Marie Stuart, perpétré le 9 février 1567. Ce crime fut attribué à Bothwell, qui s'était devenir le troisième mari de Marie Stuart, aidé du compte Murray, frère illégitime de la reine, et le comte de Morton. En même temps, les plus graves soupçons furent dirigés contre la reine.

Mais François de Belleforest était partisan de l'innocence de la reine. Il soutint cette opinion dans un plaidoyer publié en 1572.

Si l'on compare l'histoire d'Hamlet à celle de Marie Stuart, on constate que, sauf une seule, toutes les particularités du meurtre de Darnley se retrouvent dans l'assassinat perpétré par le roi Claudius.

UNE DESCENTE

Agissant sous les ordres du capitaine A.-S. Bigaouette, sous-chef de la police municipale, le sergent-détective Beaudoin a opéré une descente dans une maison du boulevard des Fossés, hier soir. Deux filles ont été conduites au poste central. Un homme qui, dans la même maison, a voulu mettre entrave à l'exercice des fonctions des policiers, a aussi été mis sous arrêts. Le trio comparaitra ce matin.

Le détective Beaudoin était assisté des détectives Rochette et Smith et des constables Bélanger et Hurrigan.

LES LICENSES SUSPENDUES

Plus de mille licences ont été confisquées depuis le commencement de 1932, nous a appris hier matin l'hon. M. Aurèle Lacombe, chef de la Circulation pour la province. Les deux causes les plus fréquentes de la perte de la licence sont la vitesse et la boisson. L'hon. M. Lacombe en profite également pour demander aux automobilistes de fuir l'autre extrême, c'est-à-dire à ne pas retarder le trafic inutilement, tout en gardant la vitesse réglementaire.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Les membres de l'Ordre des Forestiers Catholiques tiendront une assemblée spéciale à 2 heures 30, dimanche prochain, dans les salles de la Bourse du Travail, 692 rue St-Vallier.

Des officiers de la Haute-Cour et de la Cour Provinciale seront présents et tous se feront un devoir d'assister à ces assises.

Les dames sont admises.

AMN MACHINE & FOUNDRY

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 13—The American Machine & Foundry Co. a gagné $604-655 durant le premier semestre de 1932, l'équivalent de 60 cents par action. La compagnie avait gagné $1,-074,848 ou $1.07 par action durant les six premiers mois de 1931.

A LONDRES ET PARIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 13. — La réaction survenue sur le marché de New-York n'a pas eu beaucoup d'effet sur la place de Londres. La clôture a été ferme. La coulisse a été stable sur la Bourse de Paris qui est fermée pour jusqu'à mardi à cause de l'Assomption.

ACCUSATION PEU BANALE

Un cultivateur a été traduit en Cour de Police hier, accusé d'avoir causé des dommages à la propriété. On prétend qu'il a enlevé des portes et des fenêtres à une maison qui lui appartient, mais sur laquelle il y a des hypothèques. M. le juge Fitzpatrick a fixé son enquête au 16.

RETRAITE FERMEE

Une retraite fermée, pour hommes et jeunes gens, à la Villa Manrèse, du jeudi soir 18 août au dimanche suivant, 27. Pour instituteurs, du 25 au 28.

Pour s'inscrire, s'adresser au R. P. Directeur, 100 Chemin Ste-Foy, Québec, téléphone: 5052.

LA LIVRE STERLING

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, Ont., 13. — La valeur moyenne de la livre sterling a été fixée par le département du Revenu National pour les fins des droits douaniers à $4.02. Cette valeur sera en force du 16 au 31 août 1932.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A la campagne	$4.00
En ville	$5.00
Aux Etats-Unis	$6.00
En Europe	$10.00

CEREMONIE DE VETURE

Une imposante cérémonie de vêture a été présidée hier matin au Mont St-Antoine, près Sherbrooke, par le R. P. Ambroise, provincial des Franciscains.

Ont pris l'habit: Alfred-Dorian Morneau, du Séminaire de St-Hyacinthe, en religion Fr. Jean-Paul; Joseph Rainville, du Collège Séraphique, Fr. Isidore; Lucien Charland, du Collège St-Laurent, Fr. Théophile; Adélard Beaudet, du Séminaire de Joliette, Fr. Albéric; Aimé Labelle, du Collège Séraphique, Fr. Lucien; Charles-René Gagnon, du Collège Séraphique, Fr. Jean-Pierre; Aimé Glasson, du Collège de Rigaud, Fr. Eymard; Edouard Cloutier, du Séminaire de St-Hyacinthe, Fr. Georges-Henri; Magella Lesard, du Collège Séraphique, Fr. Sylvain; R. Koladychuck, du Collège Séraphique d'Edmonton, Fr. Casimir; Julien Boucher, du Collège Séraphique, Fr. Edgar; Robert Trudel, du Collège Séraphique, Fr. Charles-Auguste; Claude Fréchette, du Collège Séraphique, Fr. Hector; Fernand Piché, du Collège Séraphique, Fr. Lionel; Henri-Paul Cormier, du Collège Séraphique, Fr. Roméo; Roch Boisvert, du Collège Séraphique, Fr. Fulgence; Roland Parent, du Séminaire des Trois-Rivières, Fr. Edouard; Clovis Rondeau, du Séminaire de Joliette, Fr Jean Eudes; Pierre-Arthur Desrosiers, du Collège Séraphique, Fr. Elphège; Alfred Lamontagne, du Séminaire de Joliette, Fr. Onésime; Joseph Camiré, du Séminaire des Trois-Rivières, Fr. Lorenzo, tous clercs, et Alcide Daoust, de St-Polycarpe, Fr. Raoul; Léopold Labbé, de Sherbrooke, Fr. Joseph-Antoine; Lionel Papillon, de Maisonneuve, Fr. Maxime; Emilien Charles, de St-Rémi de Napierville, Fr. Yvon; René Laliberté, de St-Nicolas, Fr. Evariste, convers.

Au même nonastère, le 14 août, émettront leurs voeux simples les Frères Basile Ledoux, Rosaire Rhéaume, Cyrille Yetgeau; Damien Côté, Jean-Bernard Céré, Wilbrod Théberge, Théophane Corriveau, Jean-Louis Fortin, Félicien Légaré, Charles-Henri Huot, Benoit Matterazzo, Florian Philibert, Edmour Lemay, Martial Bourque, Cuthbert Seward, Léandre Poirier, Wenceslas Sébastien, Oswald Fucks, tous clercs, et le Frère Adrien-Marie Couture, convers.

DEVANT LE RECORDER

Un seul prisonnier a comparu hier matin devant Son Honneur le Recorder DesRivières, accusé d'avoir abusé de liqueurs alcooliques. Il a plaidé coupable et a reçu la sentence ordinaire: $10. et les frais ou 8 jours. Un bon nombre de causes en rapport avec des infractions aux lois du trafic ont été cependant entendues par le Recorder à la séance d'hier matin. Par ces causes, il est facile de constater que la loi de l'arrêt aux boulevards est mieux observée que par le passé, mais les automobilistes ne tiennent pas assez compte du temps qui leur est alloué pour stationner sur les grandes artères de notre ville. La plupart des causes d'hier matin avaient trait à l'infraction indiquée plus haut.

RECORD DE LA BRIGADE

A 5 h. 32 hier après-midi, il y avait vingt-quatre heures qu'aucune alarme n'avait été sonnée au département du Feu. C'est un record dans les annales de la Brigade du Feu. Depuis le commencement du mois d'août d'ailleurs, les pompiers n'ont fait qu'une dizaine de sorties, ce qui est un autre record par comparaison avec les périodes correspondantes des mois précédents. Nous sommes heureux que les pompiers aient quelque temps de répit car ils ont souvent de rudes corvées à faire et dans des temps plus ou moins favorables.

DEMENTI DES BANQUES

New-York, 13. — Le New York Times a rapporté qu'une campagne internationale venait d'être lancée pour promouvoir la vente d'obligations de la Russie. Le journal de New-York ajoutait que les Etats-Unis prenaient part à cette campagne. L'International Acceptance Bank que l'on avait mentionnée comme étant intéressée au transfert des obligations russes aux Etats-Unis a démenti cependant la nouvelle. La Chase National Bank, qui était également mentionnée, a aussi démenti la rumeur.

INFLUENCE DE LA HAUSSE

New-York, 13. — Depuis le 1er juillet, la valeur des actions inscrites sur la Bourse de New-York a augmenté sur le papier de près de dix milliards de dollars d'après le Wall Street Journal. La hausse de dix cents dans les prix du blé par rapport aux cours minima de la saison donne une plus-value de $110 millions au blé reporté et au blé qui sera récolté cette année aux Etats-Unis. De même, la hausse de 2 1-4 cents la livre dans les prix du coton représente une plus-value de $300 millions pour le coton reporté et pour le coton qui sera récolté cette année.

FEU MLLE A. PAGE

(De notre correspondant)

Chicoutimi, 12. — Les funérailles de mademoiselle Aline Pagé, tuée dans un accident d'automobile, près de Campbellton, ont eu lieu en la cathédrale de Chicoutimi, hier matin, à 9 heures 30. Une foule considérable de parents et d'amis avait envahi la vaste église pour assister au service religieux qui fut fort imposant.

M. le chanoine Jos. Tremblay, curé de la cathédrale, a fait la levée du corps, et le service a été chanté par M. l'abbé Thomas Tremblay, principal de l'Ecole Normale de Roberval, cousin de la défunte, assisté de MM. les abbés Ludger Larouche et Arthur Fortin, tous deux vicaires à la cathédrale, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs du corps étaient MM. Victor Dallaire, Jos. Tremblay, Gérard Gagnon, Rotaire Gauthier, Roméo Pagé et Ernest Bouchard. Les rubans étaient portés par quatre cousines de la défunte, Mlles Lucia Gagnon, Yvette Gagnon, Gertrude Pagé et Bernadette Tremblay.

Mademoiselle Pagé laisse pour pleurer sa perte son père, M. Thomas Pagé, sa mère, Zélia Gagnon; ses frères, Jean-Joseph, Paul, Jules, Laurent, Richard et Benoit; ses soeurs, Mme Pierre Brochu (Aliette), de Val Brillant, Mme Lucien Dupéré (Germaine), de Jonquières, Anne-Marie, Noëlla et Geneviève Gagnon.

La défunte a été inhumée dans le cimetière de la paroisse St-François-Xavier. La famille a reçu une quantité considérable d'offrandes de messes, de couronnes de fleurs, bouquets spirituels et visites de sympathie.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Arthur Aubin, entrepreneur de pompes funèbres de cette ville.

L'Evénement réitère ses sympathies à la famille.

LES PROBLEMES AGRICOLES

L'honorable M. Robert Weir, ministre de l'Agriculture à Ottawa, a convoqué une réunion des ministres provinciaux de l'Agriculture qui sera tenue à Toronto, les 29, 30, 31 août et le 1er septembre. Cette réunion a pour but de rendre encore plus efficace le travail ds divers ministères de l'Agriculture tout en réduisant le coût de leur administration.

On croit qu'à la suite de cette importante réunion, le ministère fédéral de l'Agriculture s'occupera spécialement de trouver des marches, de contrôler les maladies contagieuses, standardiser les produits, etc. On en viendra vraisemblablement à l'établissement d'un conseil national de l'agriculture.

Les provinces conserveront la direction des écoles d'agriculture.

A ces importantes assises assisteront aussi les sous-ministres de l'Agriculture, les directeurs de collèges agricoles — ils sont au nombre de neuf, — cinq représentants du ministère fédéral de l'Agriculture, un représentant de la société des agronomes canadiens, un représentant du conseil national des recherches. M. Antonio Grenier accompagnera l'honorable M. Godbout à Toronto.

NOUVEL INSECTE

M. Georges Maheux, entomologiste en chef au ministère de l'Agriculture, est revenu des Cantons de l'Est, où il a observé le travail de destruction d'un insecte qui s'attaque aux framboisiers. Cet insecte s'appelle communément le "rongeur de la tige des framboisiers" et son nom scientifique est "Oberea Bimaculata". La présence dans une framboisière d'un certain nombre de tiges terminales qui se fanent, tombent et sèchent est le symptôme le plus frappant du travail néfaste de ce rongeur.

Pour éviter l'augmentation en nombre de cet insecte nuisible, les cultivateurs doivent faire l'examen de leurs framboisières et couper toutes les tiges dont l'extrémité est fanée ou desséchée et les brûler aussitôt. M. Maheux a déclaré que les framboisières où 10 p.c., et même 20 p.c. des tiges terminales sont affectées ne sont pas rares actuellement. A ce sujet, le Ministère de l'Agriculture adresse une circulaire à tous les propriétaires de framboisières qui se sont enregistrés en vertu de la loi de la Protection des Plantes.

A N.-D. DE LOURDES

Un grand pèlerinage a eu lieu hier matin en la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, à St-Sauveur. Plus de cinq cents enfants qui fréquentent le Patronage Laval au cours des vacances y ont pris part. La messe a été célébrée par le R. P. Côté, O. M. I., et le sermon de circonstance a été donné par le R. P. Magnan, O. M. I., curé de St-Sauveur. Après la cérémonie les enfants se sont rendus au presbytère pour saluer militairement le R. P. Magnan, et les Pères de la cure. Le Père curé les remercia et les félicita de leur bonne tenue. Il termina en leur conseillant de bien suivre les directives des Pères et Frères de St-Vincent de Paul, et de leur être bien reconnaissants pour le bien qu'ils leur faisaient.

Le politicien amateur: "Et regardez tous ces gens sans emploie!" L'autre: "Je les regarde, mon vieux. Je les regarde!"

Carnet Mondain

L'honorable M. L.-A. Taschereau est parti hier pour Montréal, où il passera la journée d'aujourd'hui.

L'honorable M. Frank Carrel et le comte de Bury passent quelques jours au club Saint-Vincent.

Le lt-col. et madame J.-D. Brousseau sont revenus de la Pointe de la Rivière-du-Loup, où ils ont passé quelques jours, les invités de l'honorable M. et madame L.-A. Taschereau.

M. et madame Henri Cloutier, de Kitchener, Ont., en villégiature au lac Saint-Joseph pour la belle saison, ont passé quelques jours à la Pointe de la Rivière-du-Loup, les invités de M. et madame Antoine Rivard.

M. et madame J.-E.-M. DesRochers, de Saint-Hilaire, annoncent les fiançailles de leur fille, Madeleine, à M. Wilfrid Brodeur, fils de feu l'honorable M. L.-P. Brodeur, ancien lieutenant-gouverneur de la province, et de madame Brodeur.

La famille de M. Placide Morency, qui a passé quelques semaines à Saint-Patrice, reviendra à Québec dans une couple de jours.

Mademoiselle Aline Gagnon est rentrée en ville après avoir passé un mois à Roberval, l'invitée de l'honorable M. et madame Moreau.

Mademoiselle Jacqueline Bernier, de Montréal, qui était de passage à Québec depuis une couple de jours, est partie pour Sainte-Catherine, où elle passera quelque temps.

Hier matin, à 9 heures et demie, en l'église Saint-Patrice (Grande-Allée), a été célébré privément le mariage de mademoiselle Lucy Peters, petite-fille de madame A.-L.-F. Peters, de Portneuf, avec M. Guthrie Scott, fils de feu M. et madame J.-G. Scott. La mariée était accompagnée de son oncle, le major Peters, et M. Hope Scott agissait comme best-man de son frère. A l'issue de la cérémonie, un déjeuner intime eut lieu à la résidence du major Peters, Grande-Allée. M. et madame Scott partirent ensuite pour Carleton et autres plages.

M. et madame Rolland Côté sont partis pour Toronto et les Chûtes Niagara et font le voyage en automobile.

On annonce pour le 27 courant le mariage de mademoiselle Germaine Jalbert, fille de M. et madame Alfred Jalbert, de cette ville, avec M. le docteur Léo Bergeron, de La Malbaie, fils de M. et madame J. Bergeron, de La Tuque. Pas de faire-part.

Mesdemoiselles Jeanne et Blanche-A. Landry, de Sainte-Hénédine, ont passé la fin de semaine à Montréal.

Madame Frank O'Dowd, rue Lockwell, est de retour du Lac Saint-Joseph, où elle a passé une huitaine, l'invitée de madame J.-A. Frechette, à son chalet "Brise du Lac".

Mesdemoiselles Yvonne Dufresne et Simone Vocelle passent la semaine à l'Ile Verte, les invitées de M. le docteur et madame Napoléon Drapeau.

M. Lorenzo Morel, fils de M. Jos. Morel, et M. Armand Lapointe, fils de M. Ernest Lapointe, de l'avenue Murray, sont partis le 12 pour un voyage de deux semaines. Ils visiteront plusieurs villes des Etats-Unis et de l'Ontario.

Mesdemoiselles Marcelle et Denise Sansfaçon sont en promenade à l'Ile-aux-Grues, les invitées de mademoiselle Aurore Bernier.

Mademoiselle Julienne Latulippe, de Québec, est en promenade à Montréal, l'invitée de mademoiselle Gabrielle Pinault.

M. Eugène Bonneau et madame Bonneau (Béatrice Tremblay) annoncent la naissance d'un fils né le 7 août et baptisé sous les prénoms de Joseph - Gaétan - Jean - Charles. Parrain et marraine, M. et madame Joseph Tremblay, oncle et tante de l'enfant. Madame Joseph Tremblay portait son petit-fils sur les fonts baptismaux.

Lundi, le 22 août, à 7 heures, en l'église du Sacré-Coeur de Jésus, sera bénit le mariage de mademoiselle Juliette Portelance, fille de M. Adélard Portelance, avec M. Lorenzo Tardif, fils de M. Gédéon Tardif, tous deux de cette ville. Pas de faire part.

Madame Joseph St-Laurent, de Québec, accompagnée de ses enfants, Eliane, Zélia et Viateur, ainsi que de M. Lucien Gagné, était à Montréal, il y a quelques jours, chez sa soeur, madame Thomas Pinault.

Mardi, le 23 août, à 9 heures, en l'église de Sillery, aura lieu le mariage de mademoiselle Yvonne Huot, fille de M. Edmond Huot, sr., à M. Louis-Georges Julien, fils de M. et madame J.-Georges Julien, de St-Jean-Baptiste de Québec.

Dimanche soir, le 7 août, mesdemoiselles Gagnon, de St-Octave de Métis, ont reçu à la résidence de leurs parents, M. le notaire et madame Paul Gagnon, en l'honneur de mesdemoiselles Marie-Thérèse et Blanche-Aimée Girard, de Québec. Il y eut chants, déclamations, musique et jeux de société. Servaient les glaces : mesdemoiselles Thérèse, Lucille, Annette et Marguerite Gagnon. Les invités étaient: mesdemoiselles Marie-Thérèse et Blanche-Aimée Girard, de Québec, Anita Ross, Elianne Levasseur, Annette Dubé, Madeleine Champoux, Cécile Lévesque, Hélène Allard, Cécile Hudon, Claire Langlais, de Québec, Chouette Sirois, de Matane, Thérèse et Juliette Plante et Laurette Bégin; MM. Louis-Philippe Girard, de Québec, Louis-Joseph Gagnon, avocat, Albert et Gérard Levasseur, Philippe Jean, de Québec, J.-M. Gagnon, D. Lussier, Roger Dubé, Cyprien Pelletier, Marcel Picher, Jean-Louis Gagnon, de Québec, Roméo Deschênes, Xavier Lévesque, Gérard Lévesque, Georges Doiron, Gérard Gendron, Roger Bellavance, Gérard Plante, Joseph Pelletier et Henri Bourdeau.

A l'hôtel Beaumont, de Saint-Raphaël, le 5 août dernier, avait lieu un shower de verres en l'honneur de mademoiselle Albéa Bolduc, à l'occasion de son prochain mariage avec M. J.-P. Dulac. Madame Adj. Beaumont, madame Edgar Bolduc, madame Ulric Brown et mademoiselle Ida Bolduc recevaient les invitées.

Madame Gédéon Bourque est partie pour La Tuque, où elle passera une quinzaine de jours. Madame Henri Dolbec l'accompagne. Au retour, elles s'arrêteront à Montréal.

Madame Vivian Casgrain et ses enfants, David et Elaine-Anne sont revenus d'une villégiature au Lac des Trente et Un Millee. En route, madame Casgrain et sa famille ont passé quelques jours à Ottawa, les invités de M. et madame W.-W. Butler.

Mademoiselle Sybille Gagnon est revenue de Saint-Gabriel de Brandon, où elle était l'hôte de M. et madame Jean Gagnon, depuis quelque temps.

M. et madame Philéas Paré et leurs filles, Mariette et Madeleine, sont de retour de La Malbaie, où ils ont passé quelques semaines au Château Murray.

Mesdemoiselles Isabel Finlay, Ghislaine Desmarais et Margaret O'Brien sont parties, en auto, pour un séjour de quelques semaines à Old Orchard.

M. et madame Joseph Laverdière, rue Cartier, leur fils, Gérard, ainsi que M. et madame Jos. Lachapelle, de Terrebonne, sont de retour d'un voyage à Québec, où ils étaient les invités de M. et madame Roméo Jobin, à leur résidence d'été, aux Saules, et de M. et madame Charles Loupret. Ils ont fait le trajet en auto.

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 13. — La marquise de Exeter s'est embarquée, en fin de semaine, à bord du "Montcalm", pour retourner en Angleterre après un séjour de plusieurs semaines au Canada.

Le docteur et madame Eugène Saint-Jacques et leur famille reviendront de Carleton au début de la semaine prochaine.

Mademoiselle E. Rolland, mademoiselle Marie Desjardins et madame Albert Amyot ont passé quelques jours à North Hatley.

Madame L.-P. Gélinas partira ces jours-ci pour la Pointe de la Rivière-du-Loup.

Mademoiselle Marguerite Geoffrion est de retour d'une villégiature à Saint-Gabriel de Brandon, où elle était l'invitée de M. et madame Gagnon.

Dans la capitale

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 13. — Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Comtesse de Bessborough ont reçu à déjeuner, jeudi, les invités suivants : madame Alderdice, madame E.-B. Ryckman, madame Arthur Sauvé, Sir Francis et Lady Boys, le sénateur J.-P. Malan, M. K.-W. Knox, M. et madame R.-B. Howorth, M. G.-P. Jooste, M. A.-E. Overton, Lord Hinchingbrooke, M. H.-F. MacLachlan, M. J.-V. Fahy, le capitaine G. Munro, M. T. Thomas, M. C.-T. Houghton, M. C.-A Seldon, le docteur et madame G.-A. Campbell.

Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Comtesse de Bessborough ont reçu à dîner, jeudi soir, les invités suivants : le très honorable M. et madame J.-G. Coates, M. et madame N.-C. Havenga, madame W.-A. Gordon, madame W.-D. Herridge, l'honorable M. J.-W. Downie, M. H.-V. Hutchings, M. J. Bromley, M. W. Citrine, Sir Edward Dawson, Sir H. Fontaine, Sir Percy Thompson, M. H.-A.-F. Lindsay, M. et madame J.-F. Murphy.

L'honorable M. et madame Hugh Guthrie ont reçu à dîner, jeudi soir.

Madame N.-C. Havenga, madame A.-P. Fourie et madame T.-P.-W. Grobler ont donné une réception au Château Laurier, jeudi après-midi.

Mademoiselle Winnifred Kydd, de Montréal, est au Château Laurier pour quelques jours.

M. T. D'Arcy McGee, qui passe l'été à Muskoka, est à Ottawa pour quelques jours.

10 ANS DE MARIAGE

Dimanche, le 31 juillet dernier, un groupe de parents et d'amis s'est rendu en automobile à la résidence d'été de M. et madame Ernest Côté, à Kamouraska, pour célébrer leur 10e anniversaire de mariage.

A l'arrivée, il y eut lecture d'une magnifique adresse par madame Bernier, qui se fit l'interprète de tous pour féliciter les jubilaires et leur exprimer les meilleurs souhaits de bonheur. Une gerbe de roses thé fut présentée à madame Côté par sa fille, mademoiselle Marie-Paule Côté. Plusieurs cadeaux, expression et gage d'amitié des parents et des amis, furent aussi présentés comme souvenir de cette joyeuse réunion.

Cette marque d'estime toucha profondément M. et madame Côté, qui exprimèrent leurs remerciements.

Un succulent souper, servi à la résidence des jubilaires, fit suite à cette démonstration. Il y eut chants, déclamations, musique et jeux de société.

M. et madame Côté désirent réitérer leurs félicitations et leurs remerciements à madame Bernier, organisatrice, et à M. J.-P.-R. Breton, organisateur de cette superbe fête.

GRAND CONCERT

A Donnacona, le 18 août, jeudi, à 8 heures (heure avancée), mademoiselle Desneiges Martel donnera un grand concert au profit des oeuvres paroissiales. Musiciens et chanteurs de Québec, accompagnés de l'orchestre Petit et quelques membres de la Symphonie de Québec.

La perspective de ce grand régal artistique soulève l'enthousiasme et s'annonce sous les plus heureux auspices. Prix d'entrée : 35 cents.

NOTE PERSONNELLE

M. et madame J.-G. Giguère, de Québec, passent quelques jours de vacances à L'Ange Gardien, à la résidence d'été de leurs parents, M. et madame Louis Giguère.

RETRAITES FERMEES

Maison Notre-Dame du Cénacle
651, rue Saint-Cyrille, Québec

du 15 au 18 août ; du 22 au 25 août pour dames et jeunes filles.

S'adresser aux Missionnaires de l'Immaculée-Conception. Tél. 9210.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(13 Août 1792)

PILLAGES PRUSSIENS EN 1792

C'est un fait malheureusement établi par l'histoire que toutes les armées en campagne sont coutumières de pillages. Mais les Prussiens belliqueux par excellence se sont toujours montrés plus rapaces que les autres sous ce rapport.

En 1792, ils envahirent le Nord et l'Est de la France ; ils étaient accompagnés de régiments de l'armée de Condé formée avec des émigrés qui combattaient contre leur patrie étant à la solde de l'Angleterre et obéissant à des chefs allemands.

Un officier de l'armée de Condé M. de Galand a laissé à ce sujet un "Journal" inédit et qui contient des détails particuliers représentant l'envahissement des Prussiens sous le joug le plus odieux.

La narration commence au 13 août 1792.

Départ le 13, écrit M. de Galand passage à Busanci, bourg remarquable par un superbe château au fermier général Augeard. Nous passâmes toute la journée en bataille, un quart de lieue au-dessus de cet endroit ; l'on craignait une attaque qui n'eut pas lieu. Enfin sur les six heures du soir, on nous envoie giter à Briquenai, malheureux village qui nous présenta tout ce qu'ont de plus révoltant les horreurs de la guerre ; il était entièrement pillé. Les Prussiens y avaient passé."

On remarque que cet officier émigré n'a pas un mot de blâme pour une semblable conduite. Cependant en avanant il assiste à des scènes qui le révoltent : Après s'être emparé de tout ce qui leur était tombé sous la main, argent, valeur, tableaux, meubles. Ils avaient laissé ce qu'ils n'avaient pu emporter." Les blés, la farine, la plume des lits étaient jetés dans le milieu des rues et foulsé aux pieds des chevaux. Il ne restait plus une porte ni une fenêtre. Les infortunés habitants n'avaient plus que ce qui leur restait sur le corps. Le désespoir était peint sur leur visage, ils paraissaient ne nous envvisager qu'avec horreur, et ils ne revinrent de l'impression que notre arrivée leur fit qu'en voyant combien nous étions éloignés d'approuver et de partager de semblables excès et que nous étions leurs consolateurs."

Remarquons en passant que cette odieuse habitude de détruire tout ce qu'ils n'ont pu emporter se retrouve dans toutes les guerres où les Allemands prennent part. Ils agirent ainsi en 1870 et, d'une manière constante, dans la grande guerre de 1914 où l'esprit et les procédés étaient les mêmes qu'en 1792.

Le "Journal" de M. de Galand contient encore ce passage bien typique :

"Nous apercevions de tous côtés des traces de passage de l'armée prussienne qu'escortait une armée de Juifs qui achetaient sur le champ tous les fruits de leur brigandage. Des officiers même ne rougissaient pas de donner l'exemple et plusieurs ont été surpris pillant nos équipages et choisissant dans notre porte-manteaux ceux qui leur paraissaient les plus étoffés."

Pendant la guerre de 1914, des officiers allemands expédiaient en Allemagne des mobiliers entiers volés dans les villes où ils séjournaient et on a saisi des lettres où leurs femmes leur envoyaient les listes des objets mobiliers qui leur manquaient. Une pareille mentalité juge le caractère d'un peuple.

Jean Bernard

(reproduction interdite)

M. René Bazin conservait dans son salon le portrait d'un vieux chouan.

—Celui de mon arrière-grand-père disait-il à ses amis qui fut, avant la Révolution, feudiste à Maulévrier et devint lieutenant de Stofflet dans l'armée vendéenne... J'ai possédé pendant longtemps un petit bouquet qui lui appartint... C'était une jeune fille qui le lui avait donné quand il entra le premier, aux Ponts-de-Cé.

STUDIO ROY
Apt. 24 CLARIDGE
6 photographies de $13 pour . . . **$9.00**
Pour cette Semaine Seulement
Voyez nos exemplaires, au No 174 rue St-Jean

Fabrication perruques pour dames, messieurs, perruques pour théâtre.
Mlle A. PAGEAU
261, rue St-François
Tél. 8294

Dr René Plamondon
Spécialité :
Maladies vénériennes,
15, rue Lacroix. Tél : 2-3052

C.-A. GAUCHER
appareils pour difformités ceintures abdominales, supports pour pieds plats, etc.
— aussi —
les derniers modèles de jambes artificielles "HANGER NATURE RIVALS"
84, rue St-Valier
Téléphone 2-1847

Tél.: 3-2270
Roger Roy
Bachelier Université Montréal
Spécialité: Examen de la vue.
Optométriste
74, St-Joseph -:- Québec

CHIROPODIST
Spécialiste pour les Pieds
J.-A. Boucher M.CP.
58 Côte du Palais
Tél. 2-2183 Rés. 6755

TAXIS
UNIS -- UNITED
Tél. 2-6109
La première dans les compagnies de Taxis, vous offrant un service à prix unique.
Pourquoi payer $1.00 ce que vous pouvez avoir pour 50c ?
Anywhere in the city **50c** Partout en ville la course.
Noce, $3.00 : Compérage, $1.50: Enterrement, $2.00
Chars 7 passagers

$1.000 A GAGNER
Les Dames Patronnesses de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke font un vibrant appel en faveur de cette institution. A cet effet, elles offrent au public des billets sur le tirage de trois grands prix : $1.000 en argent, une glacière électrique d'une valeur de $315.00 et un radio d'une valeur de $119.50. Le prix du billet est de 25 sous ou cinq billets pour $1.00. On peut s'en procurer en s'adressant à M'le Em Couture, secrétrés.,* 38 Gillespie, Sherbrooke, P. Q. Prière d'inclure un timbre avec chaque demande de billets.

Pour Bandes Herniaires,
Supporteurs Abdominaux
Articles pour pansements et d'Hygiène.
Adressez-vous à la
PHARMACIE
L.-E. MARTEL
22, Côte du Palais
Tél. 2-4870

ECONOMISEZ
En Achetant Toujours vos
CHAUSSURES
CHEZ **T.-D. DUBUC** (SOUS-SOL)

La Maison T.-D. DUBUC est certainement la maison la plus avantageuse pour chausser la famille. Vous trouverez la chaussure pour le père, la mère et le bébé.

SOULIERS pour DAMES.— En kid noir, blanc et couleurs, talons cubains et talons hauts. Toutes les pointures mais non dans toutes les lignes. Valant jusqu'à $4.50 pour **1.95**

SOULIERS SPORT POUR ENFANTS. — Couleurs brun et drab. Pointures 4 à 7½. Valant $1.25 pour . . . . . **.79**
Grandeurs 8 à 10½. Valant $1.50. Spécial . . . . . **.98**

SOULIERS KID BLANC Pour DAMES—Pumps et sandales. Valeur régulière $4.50 Pour **2.95**

SOULIERS SPORT et SOULIERS noirs pour messieurs.— Toutes les pointures mais non dans toutes les lignes. Il y a dans ce lot des valeurs jusqu'à $6.00. Très spécial **1.95**

SOULIERS SPORT et BOTTINES de GARCONS.— Pointures de 1 à 5½. Marchandises de toute première qualité. Valeur de $2.50 pour **1.89**

SHOE CLAQUES (Running Shoe) pour dames, messieurs, garçons et enfants. Assortis de différents genres. Toutes les pointures mais pas toutes les lignes. Valant jusqu'à $1.25 pour . . . . . **.49**

AU SOUS-SOL **T.-D. DUBUC** 214-218 Rue St-Jean

VACANCES ÉCONOMIQUES AUX
Provinces maritimes
Il y a dans la forêt et à la mer, de jolis endroits de villégiatures peu dispendieux, comme Pictou, N.-E., par exemple. Prix d'été très réduits jusqu'au 30 septembre. Laissez-nous vous préparer un itinéraire pour vos vacances dans les Provinces Maritimes. Deux trains de Luxe.
l'"OCEAN LIMITED" le "MARITIME EXPRESS"
Nous serons heureux de vous fournir tous les renseignements utiles.
Renseignements complets aux Bureaux des Billets, en Ville, 10, rue Ste-Anne, et Hôtel St-Roch. Tél. 2-8201
M-69F-P
CANADIEN NATIONAL

10 jours EXPOSITION PROVINCIALE 1932 QUÉBEC
1ER au 10 SEPTEMBRE

GRANDE VENTE d'AOUT
chez
P. A. ALAIN
LIMITEE
Aujourd'hui, Lundi et Mardi
Des offres réelles à des prix exceptionnels vous attendent, jugez vous-même dans la faible énumération que nous en faisons et venez vous en rendre compte.

CHAPEAUX de paille pour hommes, valeur de $1.50 et $2.25 pour . . . . . **.95**
CAMISOLES et **CALECONS**, 2 paires pour . . . . . **.95**
COMBINAISONS de soie pour hommes . . . . . **.95**
CRAVATES, 5 pour . . . . . **.95**
BAS, 5 paires . . . . . **.95**
CHEMISES assorties de couleur, valeur de $1.50 et $1.95 . . . . . **.95**
MOUCHOIRS pour hommes, 1 douzaine . . . . . **.59**

Prix Spéciaux sur Toutes Nos Fourrures
TOURS de cou en écureuil gris, à **7.50**
TOURS de cou en Kolinsky à **7.50**
SET de MARTRE de roche à . . . . . **35.00 et plus**
SET de MARTRE japonaise à . . . . . **35.00 et plus**
MANTEAUX de Seal unis français, très spécial pour août **49.50**
MANTEAUX de Seal d'Hudson unis, faits sur ordre **159.50**
MANTEAUX de Seal d'Hudson, garnis de Kolinsky **210.00**

Au Département de la Confection pour Dames
Balance de nos **ROBES** d'été . . . . . **1.95 et 2.49**
COSTUMES de laine et ensembles de crêpe **3.95**
ROBES de voile et ensembles de crêpe **4.95**
MANTEAUX de soie de couleurs, valeur de $9.00 et $12.00 pour **4.95**
Balance de nos **MANTEAUX** et **COSTUMES** de printemps . . . . . **3.95, 4.95, 5.95, 9.95 et 12.95**

CHAPEAUX de feutre pour dames, noir, brun, mauve, rouge, vin, royal et vert. Très spécial **1.95**
CHANDAILS manches courtes, 32 à 38 pour **2.49**
Balance **COSTUMES** de bain, valeur $3.50 à $4.00 pour **2.49**

P. A. ALAIN
LIMITEE
203 rue St-Joseph - Québec

TARZAN CHEZ LES PYGMEES

Episode No 42

Par Edgar Rice Burroughs
(Metropolitan Newspaper Feature Service, Inc.)

En apercevant la femme Alalus, les deux hommes prirent la fuite. Quand ils furent parvenus sous les arbres, ils s'arrêtèrent un instant pour jeter un coup d'oeil en arrière. Ils virent avec consternation que leur compagnon n'avait pas fui, mais faisait face à la femme, lui indiquant par signes de s'éloigner si elle ne voulait pas être tuée. Quelle stupidité ! Jamais un homme de leur race n'avait osé défier ainsi une des femmes Alalus. Ils savaient qu'elle ne capturerait qu'un seul homme, celui assez stupide pour attendre son attaque.

La femme, peu habituée à voir un homme lui contester ses droits, demeura un instant immobile, partagée entre la surprise et la colère. Elle était en ce moment à une vingtaine de pas de l'imprudent. Revenue de sa surprise, elle se saisit d'une des dangereuses lanières de sa jupe. Cela décida de son sort. Ses doigts tiraient encore sur la lanière, messagère de mort, quand le fils de la Première Femme plaça rapidement une flèche à son arc et la décocha de toute sa force.

Ses deux compagnons, cachés derrière un buisson, virent la femme faire un effort désespéré pour arracher de sa poitrine la flèche profondément enfoncée, puis rouler sur le sol en se tordant. L'instant d'après elle ne bougeait plus et les deux hommes sortirent de leur cachette. Courant vers le fils de la Première Femme, ils le regardèrent arracher la flèche du corps de la femme. Complètement abasourdis, ils regardaient tour à tour le cadavre et leur compagnon victorieux, en croyant à peine leurs yeux.

Le Fils de la Première Femme rejeta la tête en arrière et marcha fièrement devant son public frappé d'admiration. C'était en effet une minute solennelle dans l'histoire de la race Alalus, bien que les trois hommes fussent loin d'en réaliser l'importance, tout comme les centaines de géantes qui regagnaient leurs cavernes ce soir-là ignorantes du coup terrible qui venait d'être porté à leur suprématie. Au même instant le genre d'existence de Tarzan dans la ville des pygmées, allait changer du tout au tout et de façon aussi soudaine.

TEL. BUREAU : 4-3622 *RESIDENCE : 4-1451*
CLINIQUE PRIVEE DU
Dr Georges St-Amand
des hôpitaux de Paris, Lyon et Berck
SPECIALISTE
Voies génito-urinaires, maladies de la peau et du cuir chevelu, traitements électriques, médecine générale.
205, Rue St-Joseph :-: :-: Québec
(En haut du magasin Metropolitain)

Montréal subit de légères pertes. --- Les titres de distilleries et de brasseries en vedette. --- Le report du blé

UN TASSEMENT IMPORTANT SE FAIT DANS LES PRIX DES TITRES MOBILIERS, EN CLOTURE, A NEW YORK

LA CORRECTION ANTICIPEE S'EST PRODUITE A N. Y.

Des reculs variant de deux à sept points ont été subis par les vedettes. — La moyenne fléchit de 4.9 points à 55.6.

LES CAUSES

(Serv. de la Presse Canadienne)
New-York, 13. — (Par John L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée) La Bourse a fléchi hier avec une vigueur qu'elle n'avait même pas connue durant le dernier mouvement de hausse. L'activité a cependant été moins forte puisque le roulement n'a pas dépassé 3,719,000 actions, alors qu'il avait été de 4,402,410 actions la veille. Des reculs nets variant de 2 à 7 points ont été subis par plusieurs vedettes tandis qu'une couple de titres ont fléchi de douze points ou plus. La liste avait été irrégulière à l'ouverture, se ralliant parfois mais sans enthousiasme. Les titres ont été actifs durant la baisse de la dernière heure et ils ont fermé à leurs cours minima de la journée en dépit d'une tentative de ralliement qui a été faite au moment de la clôture.

On expliquait le fléchissement à Wall Street en disant que la correction dans les prix était dûe depuis longtemps puisque le marché avait haussé sans interruption. On disait encore que la tenue du blé et du coton avait beaucoup contribué à la lourdeur des valeurs mobilières. Les titres qui ont reculé le plus vite furent justement ceux qui n'avaient pas perdu de temps pour avancer, notamment les instruments aratoires et les favoris des spéculateurs dans les autres compartiments. C'est ainsi que J.-I. Case a reculé de 13 1-2 points, Auburn Automobile de 12 points, American Telephone de 7 points, U. S. Steel et New York Central de 4 1-4 points chacun, American Can de 6 points, Allied Chemical, Eastman Kodak et Santa Fe de 5 points chacun, International Harvester de 4 1-2 points, DuPont de 5 1-8 points, Union Pacific de 4 points et plusieurs autres de 2 à 4 points. Quelques titres privilégiés ont été lourds, entre autres Steel, qui perdit cinq points. La

(Suite à la page 7)

Nouvelles du jour

Penick & Ford annonce la mise en paiement de son dividende régulier.

* * *

La Banque de Nouvelle Ecosse annonce la mise en paiement d'un dividende de 3 1-2 pour cent pour le trimestre au lieu de 4 pour cent.

* * *

Le Canada a exporté 19,620,224 boisseaux de blé durant le mois de juillet 1932 au lieu de 12,060,817 boisseaux durant le mois de juillet 1931.

* * *

L'agence locale Bradstreet rapporte que les touristes sont plus nombreux à Québec depuis une semaine ou deux.

* * *

Amélioration des cultures durant juillet 1932 dans les Provinces Maritimes et le Québec mais détérioration dans l'Ontario, le Manitoba, la Colombie Britannique, la Saskatchewan et l'Alberta.

* * *

130,948,901 boisseaux de blé canadien se trouvaient en magasin au Canada le 31 juillet 1932 comparativement à 134,078,963 boisseaux le 31 juillet 1931 et à 111,094,912 boisseaux le 31 juillet 1930.

* * *

Tableau des indices généraux des affaires pour la semaine finissant jeudi le 11 août 1932.

LA BOURSE DE LONDRES

(Serv. de la Presse Canadienne)
Londres, 13. — Le recul subi par la Bourse de New-York s'est produit plusieurs heures après la fermeture de la place de Londres. Comme cette dernière place sera fermée demain, il se peut que des spéculateurs soient en mauvaise posture, mais l'on croit dans les cercles financiers britanniques que la plupart des achats anglais à New-York ont été faits pour du comptant.

LE REPORT DU BLE A DIMINUE

Il y avait 130,948,901 boisseaux de blé canadien en magasin au Canada le 31 juillet 1932. — Diminution sur 1931.

REPARTITION

Ottawa, 13. — Le Bureau Fédéral de la Statistique communique un état des stocks de grain au Canada à la fin de la campagne, soit le 31 juillet 1932, comparativement aux mêmes dates des deux années précédentes.

	31 juil. 1930 Boisseaux	31 juil. 1931 Boisseaux	31 juil. 32 Boisseaux
Blé :	111,094,192	134,078,963	130,948,901
Avoine :	21,582,780	63,431,989	29,972,324
Orge :	22,875,432	29,461,716	7,161,920
Seigle :	9,190,705	14,435,795	5,380,879
Graine de lin :	636,658	833,954	1,321,358

Les stocks de blé canadien en magasin au Canada le 31 juillet 1932 sont estimés à 130,948,901 boisseaux, soit à moins que le chiffre-record du 31 juillet 1931 qui était de 134,078,963 boisseaux. Les quantités de blé canadien emmagasinées dans les élévateurs américains et en cale aux Etats-Unis se totalisent à 4,706,828 boisseaux, en plus de cargaisons de 1,181,427 boisseaux dirigées sur les ports de ce pays. Au 31 juillet 1931, les chiffres respectifs étaient de 5,538,334 et 1,259,978 boisseaux.

Il n'est pas possible d'effectuer la revision définitive des chiffres de 1931 avant le mois de janvier 1933, alors que les données finales sur les livraisons et les chargements en débord sont publiées par le Bureau des commissaires du grain et que les chiffres définitifs des superficies se rapportant à 1931 sont communiqués par la branche du recensement de ce Bureau. Toutefois, il est possible de donner dès maintenant une estimation préliminaire sur la répartition de la récolte de blé de 1931.

Les vieux stocks en magasin au Canada au 31 juillet 1932 se montent à 134,078,963, ce qui ajouté au produit de la récolte de 1931 faisait que les stocks totaux au mois de janvier 1932 étaient de 304,144,000 boisseaux. En plus de 216,327 boisseaux importés au cours de la période août 1931 - juillet 1932, le grand total à être réparti est de 438,439,290 boiseaux.

Voici comment se sont répartis les stocks au cours de la même période :

	Boisseaux
Exportations	207,029,555
Consommation par la population	41,500,000
Semences pour la récolte de 1932	36,763,000
Donné aux animaux	32,606,000
Pertes par le nettoyage	5,040,000
Invendable	2,826,000
Report au 31 juillet 1932	130,948,901
	456,713,556

Les chiffres se rapportant aux semences, à la nourriture des animaux et à la consommation par la population sont sujets à revision.

Il semble que les estimations du mois de janvier sur la récolte de 1931 sont trop bas d'environ 19 1-4 millions de boisseaux en prenant comme base les chiffres ci-dessus.

COMMENTAIRES de BOURSE
CE QU'ON DIT A MONTREAL

Le marché local :

Voici comment "L'Economiste Canadien", organe de la maison L.-G. Beaubien, décrit la situation présente sur les marchés mobiliers :

"Le dénivellement des cours commencé en juillet 1931 s'est terminé en juillet 1932. En douze mois l'indice du placement s'est à peine ressaisi quatre ou cinq fois, et très légèrement chacune. De 83.6 il est descendu à 38.6 dans la première semaine de juin, après quoi il a gagné en vigueur pour revenir, à la fin du mois dernier, au niveau de mai. Bref, en un mois la Bourse a récupéré toutes les pertes qu'elle avait subies en deux, l'appréciation la plus forte étant celle des industriels, dix points contre neuf pour les utilités publiques.

"Nous perdrions notre temps à tenter d'expliquer ce rebondissement par l'état des affaires, par des considérations économiques. En dehors des perspectives de la récolte, juillet n'a rien apporté de nature à stimuler les cours. Toutes les grandes industries opèrent au ralenti, automobile, sidérurgique, bois, papier, et l'embauchage ne cesse de se contracter contrairement à la tendance coutumière en cette saison. Ce n'est donc pas de ce côté qu'il faut chercher les raisons de l'activité et de la fermeté de la Bourse. Nous les trouverons, d'une part, dans l'état technique du marché lui-même et, de l'autre, dans l'orientation nouvelle de la politique internationale et les espérances que l'on fonde sur l'heureuse issue de la Conférence impériale.

"L'assèchement graduel des offres est le premer facteur de reprise à signaler puisqu'il indique que la liquidation est révolue. En même temps que le nombre des acheteurs va en se multipliant, celui des vendeurs se raréfie. D'une manière générale, les prix sont stables et pour peu que la demande se fasse sentir ils progressent, comme on a pu en juger à plusieurs reprises. D'ailleurs la nouvelle diminution des prêts aux courtiers confirme cet assainissement. Par rapport à juin, ils ont fléchi d'un million et quart, comparativement à mai de cinq millions. Ils se totalisent à cette heure par treize millions et trois quarts contre près de cinquante-cinq millions l'an dernier. Il n'en fallait pas davantage pour que la direction de la Bourse fasse disparaitre les derniers prix minima (Price Bros. ordinaire et privilégié étant les seules exceptions) et autorise de nouveau les ventes à découvert. Du point de vue technique, la Bourse était donc en excellente position pour répondre à toutes les bonnes nouvelles ; elle n'y a pas manqué.

"Ces bonnes nouvelles, il est vrai, sont pour la plupart des promesses plutôt que des réalités. Nous avons parlé du traité de Lausanne, il faut encore mentionner l'entente franco-britannique concernant les réparations, l'abaissement de 10 pour cent du tarif douanier de la Belgique, la Hollande et du Luxembourg, la déclaration de la Banque des Règlements internationaux à l'effet que l'étalon-or est le meilleur régime monétaire et qu'il est opportun que les peuples qui l'ont abandonné y reviennent. Quant à la Conférence impériale, il n'est que naturel qu'elle incite à l'optimisme.

"Tout ceci, la Bourse l'a généreusement escompté. Il serait maintenant logique et même désirable qu'elle modère son allure. Les prises de bénéfices l'y aideront, peut-être aussi les mauvaises nouvelles qui ne sont pas toutes équisés. De sorte que ceux qui n'ont pas su bénéficier des cours de panique d'il y a deux mois auront l'occasion de s'engager à meilleur compte qu'aujourd'hui sans toutefois espérer revoir des occasions pareilles à celles qu'ils ont laissé passer. Un tassement parait dans l'ordre des choses, mais, à moins de quelque cataclysme imprévisible, non pas un effondrement".

Bell Telephone Co.

On mande de Toronto que les demandes d'extensions pour le service

(Suite à la page 7)

TABLEAU DES INDICES GENERAUX DES AFFAIRES

Compilé par Maurice Turgeon, rédacteur financier

13 AOUT 1932

	Chiffres les plus récents	Semaine préc.	Année dernière
TRANSPORT—			
Chargements de wagons	36,548	36,777	46,892
Recettes du C. N. R. (brutes)	$ 2,460,941	$ 3,591,914 (10 j.)	$ 3,257,132
Recettes du C. P. R. (trafic)		$ 3,012,000	
FINANCE—			
Compensations bancaires ville de Québec	$ 3,622,068	$ 4,762,454	$ 4,951,674
Prêts aux courtiers de New-York	$ 345,000,000	$ 332,000,000	$ 1,329,000,000
Argent à vue à N.-Y.	2%	2%	1½%
Dollar canadien à N.-Y.	$0.87 1/16	$0.87⅛	$0.99 21-32
Livre sterling à Montréal	$3.9976	$3.99⅜	$4.85 23-32
Franc à Montréal	$0.0450	$0.0449	$0.0391¾
		Mois préc.	Année dernière
Dépôts d'épargnes	$ 1,373,265,341	$ 1,387,026,640	$ 1,450,356,954
Dépôts courants	$ 483,937,580	$ 497,987,216	$ 600,747,340
Prêts à vue au Canada	$ 109,868,315	$ 113,830,496	$ 181,643,728
Prêts courants au Canada	$ 1,037,313,917	$ 1,057,227,680	$ 1,127,038,209
Débits de banques	$ 2,202,785,422	$ 2,175,183,890	$ 2,693,538,371
Débits banques Prov. de Québec	$ 693,358,378	$ 676,248,801	$ 860,683,283
Déb. banques ville de Québec	$ 47,379,706	$ 58,208,850	$ 54,284,223
Faillites	190	208	175
Faillites Prov. de Québec	75	78	53
Passif des faillites	$ 3,170,679	$ 3,399,052	$ 3,184,198
Passif des faillites Prov. de Québec	$ 1,273,000	$ 1,314,000	
Ventes d'assurances	$ 30,779,000	$ 33,425,000	$ 40,983,000
Ventes d'assurances, Prov. de Québec	$ 8,913,000	$ 9,845,000	$ 11,483,000
Ventes d'obligations	$ 27,287,717	$ 20,816,131	$ 7,467,700
TITRES DE BOURSE—		Semaine préc.	Année dernière
Ventes à N.-Y. (1 sem.)	23,586,590	12,279,374	4,900,000
Ventes à Montréal (1 sem.)	136,335	64,003	43,503
Moyenne de 90 titres à N.-Y. (Ass. Press-Stand. Statistics)	60.5	51.7	111.1
Moyenne des titres à Montréal et Toronto	50.3	48.8	78.5
Moyenne des titres miniers	58.2	58.2	66.7
INDUSTRIES FONDAMENTALES—		Mois préc.	Année dernière
Fer en gueuse	13,339	16,898	50,511
Acier en loupes	29,238	36,030	75,235
Automobiles	7,112	8,221	6,835
Permis de construction	$ 5,289,506	$ 4,237,160	$ 12,115,291
Permis de cons. Prov. de Québec	$ 1,466,650	$ 830,064	$ 4,449,753
Permis de construction ville de Québec	$ 115,407	$ 69,557	$ 590,054
Contrats de construction	$ 12,540,100	$ 12,154,700	$ 28,054,700
Contrats de construction, Province de Québec	$ 3,443,700	$ 4,168,000	$ 9,938,900
Charbon	749,453	672,441	887,859
Coke	118,719	129,194	154,966
Chaussures	1,559,192	1,656,088	1,576,449
Energie électrique	1,273,519,000	1,334,030,000	1,365,786,000
Papier à journal	161,368	176,660	193,971
EMBAUCHAGE—			
Indice général du Canada	88.7	89.1	103.8
Ind. gén. Prov. de Québec	86.6	87.8	103.2
Ind. gén. ville de Québec	104.8	105.6	122.2
AGRICULTURE—		Semaine préc.	Année dernière
Prix du blé d'oct. Winn.	$0.60⅛	$0.58½	$0.56⅝
Stocks de blé (élévateurs)	121,469,701	129,545,867	110,731,356
Exportations de blé	4,871,251	3,124,167	1,889,367
Prix du beurre	$0.18¼	$0.17½	$0.21-$0.21¼
Prix du fromage	$0.09⅞	$0.09½	$0.11⅞-$0.12
Prix des oeufs frais aux détaillants	$0.29	$0.27-$0.28	$0.34
Prix des pommes de terre nouvelles de Montréal	$0.40-$0.50	$0.40	$0.50-$0.60
		Mois préc.	Année dernière
Indice des prix de gros	66.6	66.5	71.7
METAUX—			
Or au Canada	258,543	246,359	215,775
Or province de Québec	41,802	35,998	32,093
Argent au Canada	1,418,384	1,645,094	1,785,940
Argent prov. de Québec	63,539	61,288	
Amiante au Canada	9,942	8,830	12,446
Amiante prov. de Québec	9,942	8,830	12,446
Ciment au Canada	530,504	427,320	1,090,449
Ciment prov. de Québec	176,910	129,947	
Cuivre au Canada	21,356,879	22,077,843	26,598,601
Nickel au Canada	3,471,304	3,384,520	10,653,724
Plomb au Canada	20,150,393	21,624,442	19,574,813
COMMERCE ETRANGER—			
Importations de marchandises	$ 40,743,105	$ 44,361,312	$ 52,508,534
Exportations de marchandises	$ 40,945,490	$ 41,402,299	$ 54,348,421
Exportations de papier à journal	$ 7,377,790	$ 7,162,049	$ 10,069,585
Importations de chaussures	60,365	45,404	76,860
Importations de charbon	958,742	1,039,887	1,198,335
Exportations d'énergie électrique	51,354,000	54,982,000	86,824,000

NOTES & BRÈVES

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien et Cie, Québec).

Les représentants des chemins de fer des groupes de l'est, du sud-est et de l'ouest se réuniront à Chicago au milieu de la semaine prochaine pour discuter la question d'une réduction dans les gages des employés.

On estime que la consommation du coton par les moulins domestiques des Etats-Unis a été durant juillet de 252,000 balles comparativement à 321,000 balles durant juin 1932 et à 451,000 balles durant juillet 1931.

Congoleum annonce la mise en paiement de son dividende trimestriel régulier de 25 cents par action ordinaire.

American Machine and Foundry a gagné 60 cents par action ordinaire durant le premier semestre de 1932 au lieu de $1.07 durant la même période de 1931.

Chevrolet Motor a enrégistré un gain de 13.7 pour cent durant le premier semestre de 1932 dans les ventes de voitures et camions pour usage commercial.

Penick and Ford annonce la mise en paiement de son dividende régulier.

Le dividende régulier de Pennsylcania Water and Power a été déclaré.

L'indice des prix de gros des commorités du Bureau des Statistiques du Travail de Washington a haussé durant la semaine finissant le 6 août de 64.7 à 64.8.

The Standard Oil Company of Kansas a subi une perte de $401,535. durant le premier semestre de 1932 au lieu de $930,457. durant la même période de 1931.

(Serv. de la Presse Canadienne)
New-York, 13.—La Brockway Motor Trucks Corporation a vu ses titres rayés de la Bourse de New-York à partir du 18 août 1932 parce que la compagnie a violé l'arrangement de l'inscription des titres en Bourse.

DIVIDENDES

Banque de Nouvelle Ecosse, 3 1-2 pour cent, payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 15 septembre.

Hamilton United Theatres privilégié, 1 3-4 pour cent, payable le 30 septembre aux actionnaires inscrits le 31 août.

Laura Secord, 75 cents, payable le 1er septembre aux actionnaires inscrits le 15 août.

Canadian General Electric ordinaire, $1. par action, privilégié 1 3-4 pour cent, payables le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 15 septembre.

LETTRE DE FERMETURE

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE
LAIDLAW & COMPANY. -- Le marche a atteint un niveau aujourd'hui où il devint hésitant et par suite une cible facile pour les baissiers. Les titres furent lourdement vendus et reculèrent. La position technique est solide et la condition des comptes des maisons à commissions est excellente. Il se peut que la baisse se prolonge un peu mais nous croyons que le marché fermera plus fort en clôture, demain.

La Petite Bourse de New-York a suspendu les opérations dans Radio Products Corporation.

LA LOURDEUR DU MARCHE DU BLE S'ACCENTUE

Winnipeg a cédé 1 1-8 cent ou 1 1-2 cent par boisseau tandis que Chicago a subi des pertes de plus de deux cents.

LE BEURRE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Winnipeg, 13. — Le marché local du froment a été lourd hier à cause de la faiblesse des marchés extérieurs et d'une diminution dans les exportations de blé. Les prix qui n'avaient pas été supportés à l'ouverture ont perdu de 1 1-8 cent à 1 1-2 cent le boisseau. L'option d'octobre a reculé de 1 1-8 cent à 59 cents, l'option de décembre a fermé à 60 1-8 cents et l'option de mai à 64 3-8 cents. Le commerce d'exportation n'a pas eu d'influence sur la cote bien que Liverpool ait rapporté des achats substantiels de blé canadien par l'Angleterre. Les offres ont été assez libérales à de certains moments. La température défavorable qu'il fait en Argentine cause évidemment un peu d'inquiétude. Les offres de ce pays sur le marché d'exportation étaient de 672.00 boisseaux durant la semaine écoulée comparativement à un million de boisseaux l'an dernier. Voici les prix des options futures :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Oct	60⅛ à 59⅞	60¼	51⅞	59
Dec	61 à 60⅞	61⅝	60	60⅛
Mai	65½	65⅞	64⅜	64⅜
AVOINES:				
Oct	28½	28½	27⅞	27⅞
Dec	27⅛	27¼	26⅝	26¾
ORGE:				
Oct	34⅝	35⅛	34⅜	34½
Dec	34⅛	34½	33⅝	34
LIN:				
Oct	75	75	73	73⅛
Dec	77¼	77¼	75¼	75¼
Mai	82	82¾	81⅝	81⅝
SEIGLE:				
Oct	35½	36¼	35	35
Dec	37½	38	36⅝	36⅝
Mai	41⅝	41¾	40⅝	40⅝

A CHICAGO

Chicago, 13. — En dépit d'un ralliement temporaire qui provenait des achats de l'est du pays, le blé s'est montré très lourd, hier. La confiance que l'on remarquait ces jours derniers faisait évidemment défaut. Les estimés mentionnaient que le surplus de blé de l'Amérique du Nord destiné à l'exportation est considérable. Des pluies abondantes sont tombées dans le nord-ouest canadien. Le blé a reculé de 2 1-4 cents à 2 5-8 cents le boisseau, le mais de 1-4 de cent à 5-8 de cent, les avoines ont perdu de 18 à 3-8 de cent et les provisions ont reculé de 2 cents ou elles ont gagné 2 cents. Voci les prix des options futures :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Septembre vieux	54⅛ à ½	54½	52¼	52¼ ⅜
Septembre nouv.	54¼	54¼	52⅛	52⅛
Dec	57¾ à ⅞	58	56	56 56⅛
Mai	62¼ à ⅜	62½	60½	60½ ⅝
MAIS:				
Sep	32⅛ à ¼	33	31¾	31¾ ⅞
Dec	33½ à ¾	34½	33	33⅛ ¼
Mai	37¾ à 38	39	37⅝	37⅞
AVOINES:				
Sep	17¼	17¼	17	17
Dec	19¾	19¾	19¼	19⅜
Mai	22¼	22⅜ ½	22⅛	22⅛
SEIGLE:				
Sep	32¾	33¼	31⅞	32⅛
Dec	36¾	36⅞	35⅜	35⅜
Mai	41½	41¾	40⅜	40⅜

MARCHES DIVERS

Montréal, 13. — Les acheteurs de Montréal pour les importateurs britanniques étaient d'avis hier qu'il n'y aurait plus cette année de beurre exporté du Canada en Angleterre. Les chiffres du Bureau Fédéral de la Statistique ont été publiés au sujet des stocks de beurre au Canada et ils indiquent comme l'on sait une forte diminution La production étant moins forte cette année, il ne restera pas de beurre pour le commerce d'exportation. Il a été exporté jusqu'à présent 31,505 boites de beurre en Angleterre comparativement à 152,878 boites durant la dernière saison. Le beurre s'est vendu à 18 1-2 cents la livre, hier et les arrivages furent de 1,637 boites. Le marché du fromage a été solide de même que celui des oeufs. Les arrivages d'oeufs ont été de 389 caisses. La farine de blé d'hiver a haussé de 15 à 25 cents par baril. Les avoines roulées ont baissé de 20 cents par sac et les avoines ont également fléchi d'une à deux cents le boisseau.

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)
New-York, 13. — Le dollar canadien a reculé de 3-16 de cent au cours de 87 1-16 cents sur le marché du change de New-York après avoir ouvert à 87 1-16 cents. La livre sterling a reculé de 7-8 de cent au cours de $3.47 3-8 après avoir ouvert à $3.48 1-4. A Montréal, la livre sterling a fermé à $3.9919 et le dollar des Etats-Unis a coté une prime de 14 7-8 pour cent.

LA PETITE BOURSE PLUS VIGOUREUSE

Trois titres établissent des cours maxima: Commercial Alcohol, Distillers Seagrams et Walker ordinaire. — Plusieurs gains.

LES MINES

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 13. — Les tendances générales se sont conservées à la hausse sur la Petite Bourse de Montéal et l'activité a été forte. Trois titres ont établi des paliers minima sur la liste diverse. Commercial Alcohol, Distillers Seagrams et Walker ordinaier furent ces titres. Par ailleurs, des gains ont été enregistrés par Assciated Oil, Home Oil, International Petroleum, International Utitilies B et Walker privilégié. Trois titres ont fléchi. Ce furent British American Oil, Imperial et Imperial Tobacco.

Vendures a touché le nouveau sommet de 62 3-4 sur le tableau des titres miniers. Macassa et Noranda ont également haussé. Don Rouyn a reculé.

DIVIDENDE ANNONCE

(Serv. de la Presse Canadienne
Montréal, 13. — La Banque de Nouvelle-Ecosse annonce la mise en paiement d'un dividende de 3 1-2 pour cent sur ses actions ordinaires pour le trimestre courant. Le dividende est payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 15 septembre. Le taux annuel du dividende de la banque, qui était de 16 pour cent, se trouve conséquemment réduit à 14 pour cent. Cette réduction est conforme avec celles qui ont été annoncées par la Banque Royale du Canada, la Banque de Montréal, la Banque Canadienne de Commerce et la Banque de Toronto.

LA SPECULATION S'EST PORTEE SUR LES DISTILLERIES

Hoover ayant énoncé son programme favorable aux "wets", les acheteurs s'intéressent aux actions des distilleries.

DES RECULS

(Serv. de la Presse Canadiennec
Montréal, 13. — Les actions des compagnies de distilleries se sont mises en vedette sur la place locale par suite de la déclaration du président Hoover au sujet de la question de la prohibition aux Etats-Unis. Par ailleurs, la liste a été terne et les changements dans les prix n'ont pas été importants. Des reculs variant d'une fraction de point jusqu'à un point ont été subis dans la plupart des cas. Tous les titres importants ont fléchi. Montreal Power a reculé de 3-4 de point à 33 3-4, International Nickel a cédé 5-8 de point à 8 5-8, Pacifique Canadien a fléchi de 3-8 de point à 14 3-4, et Brazilian Traction a perdu 1-8 de point à 10 5-8.

Canadian Industrial Alcohol a gagné 3-8 de point au cours de 2 1-8 après avoir touché 2 3-8 au début de la séance. Les titres de distilleries cotés sur la liste de la Petite Bourse de Montréal ont tous établi des cours maxima durant la séance, mais ils ont célé une partie de leurs gains en clôture. B. C. Power a fermé inchangé à 22, Canada Cement a perdu 1-8 de point à 4 7-8, Smelters a perdu un point à 68. Dominion Bridge a reculé d'un demi-point à 17 3-4, National Breweries a reculé de 3-8 de point à 16 1-2, le titre privilégié a perdu la même fraction de point à 25 et Canada Cement privilégié a gagné un point à 39. Dominion Textile a reculé de deux points à 55. Shawinigan Power réussit à gagner 3-8 de point au cours de 14 1-8. Les actions des banques ont été monotones. Les débentures de Montreal Power ont gagné 1-8 de point à 39 7-8. Les ventes se sont chiffrées par 19,561 actions et les ventes d'obligations ont été de $71,450.

RAPPORT DE BRADSTREET

Les rapports reçus par l'agence Bradstreet indique que les touristes sont plus nombreux en ville depuis une semaine ou deux. On rapporte que les ventes de détail sont assez bonnes, plus particulièrement dans les vêtements de femmes, les articles de sport et les souvenirs. Les commandes reçues par les maisons de gros sont, pour la plupart, de la nature des choses indispensables. On continue à réduire les frais d'administration des entreprises. Les bilans indiquent que les stocks se tiennent toujours à des minima. Dans plusieurs cas, les stocks ne sont pas suffisants pour satisfaire à une augmentation dans la demande. La collection n'a pas changé.

UNE OPINION

(Serv. de la Presse Canadienne)
Londres, 13. — The Economist, un journal financier anglais de renom, commentant le mouvement de hausse de Wall Street, écrit que l'on peut s'attendre en somme à voir se continuer la reprise des valeurs américaines rapportant des intérêts fixes. Le journal ajoute que les tendances des actions ordinaires qui ont attiré les spéculateurs plutôt que les placeurs seront déterminées par le futur mouvement dans les prix des commodités.

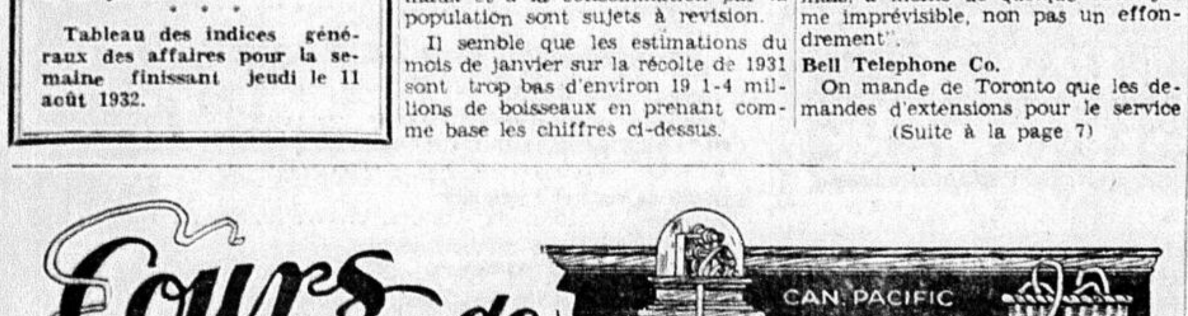

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél.: *2-6645

SEANCE DU 12 AOUT 1932 — Ventes : 19,561 actions

Ventes	Valeurs	O.	H.	B.	F.
5	Abitibi	4	4	4	4
10	Alberta Grain	7	7	7	7
10	Do pfd	35	35	35	35
31	Bell Tel	92⅛	93	92⅛	92½
100	B C Packers	1¼	1¼	1¼	1¼
931	Brazilian	10¾	10¾	10½	10⅝
327	Can Cement	5	5	4⅞	5
150	Do pfd	39	39	39	39
100	Can Forgings	2	2	2	2
30	Can SS pfd	4⅞	4⅞	4⅞	4⅞
95	Can Wire & Cable B	8½	8½	8½	8½
60	Can Car	5¼	5⅞	5¾	5⅞
10	Do pfd	15	15	15	15
20	Can Hyd Elec pfd	50	50	50	50
5330	Can Ind Alco	2	2½	2	2⅛
665	Do B	1	1¼	1	1
2198	C P R	15⅜	15½	14⅞	14⅞
220	Cockshutt Plow	7¼	7¼	7¼	7¼
451	Con Smelting	70	71	70	70
277	Dom Bridge	18	18	17¾	17¾
460	Dom Steel & Coal B	2½	2½	2	2½
95	Dom Tex	55	55	55	55
10	Dryden	1½	1½	1½	1½
50	Fraser	.60	.60	.60	.60
25	G S W	1¾	1¾	1¾	1¾
60	Gypsum	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
10	Ham Bridge	4½	4½	4½	4½
50	Howard Smith	2½	2½	2½	2½
1718	Int Nickel	9¼	9¼	8⅝	8⅝
80	Lake Woods	7½	7½	7½	7½
275	Massey Harris	5	5	5	5
206	McColl Front	10	10	9⅞	9⅞
1988	Mtl Power	34½	34½	33½	33¾

Ventes	Valeurs	O.	H.	B.	F.
740	Nat Brew	16¾	17	16½	16½
135	Do pfd	25¼	25¼	25	25
365	Nat Steel Car	10	10	9¾	9¾
5	Ogilvie	107½	107½	107½	107½
25	Penman	25	25	25	25
160	Power Corp	8⅞	8⅞	8¾	8⅞
555	St Law Corp	.50	.50	.50	.50
450	Shawinigan	14¼	14¼	14⅛	14⅛
80	Steel of Can	19	19	19	19
15	Viau Biscuit	6⅞	6⅞	6⅞	6⅞
170	Wabasso Cotton	8	8	8	8
5	Windsor Hotel pfd	18	18	18	18
50	Winnipeg Elec	3½	3½	3½	3½
	Obligations du Gouvernement:				
10000	Nat Svc 1941	100.60	100.60	100.60	100.60
	Obligations:				
1000	McNish	1.00	1.00	1.00	1.00
63650	Mtl Power	39⅝	39⅞	39⅝	39⅝
	Mines:				
400	Hollinger	5.75	5.75	5.70	5.70
	Banques:				
28	Commerce	160	160	160	160
19	Montreal	200	200	200	200
5	Nova Scotia	260	260	260	260
12	Royal	164	164	164	164

JEAN PINAULT C.P.A.
Comptable Licencié
Liquidateur de Faillites
126 rue St-Pierre, Québec

COMPTABLES
Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
Spécialité: audition municipale
147, Côte de la Montagne
Québec Téls: 2-3777, 2-3778

EVARISTE ROCHETTE, C. G. A.
Membre du corps professionnel de l'Association générale des comptables du Canada :
Comptable-Général (*autorisé*)
(Certified) General-Accountant.
(Audition municipale ou autres, inspection de finance, liquidation, système de comptabilité, préparation des rapports de l'impôt sur le revenu, etc.)
142, rue de l'Eglise :-: Tél. : 7175

Baillargeon, Belleau & Fortier
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, L.L.D., C.R.
NOEL BELLEAU, C.R.
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
QUEBEC

Casier Postal 129 Station B Québec — Téléphones 2-7006, 2-7007, 2-7008
BARRY & McMANAMY
Membres de la Bourse de Montréal
Membres de la Petite Bourse de Montréal
72, Rue ST-PIERRE — QUEBEC.
Service complet de cotations sur toutes les Bourses, y compris la Bourse des Mines de Toronto

"BRENNAN"
a IMPRIMER et à CALCULER

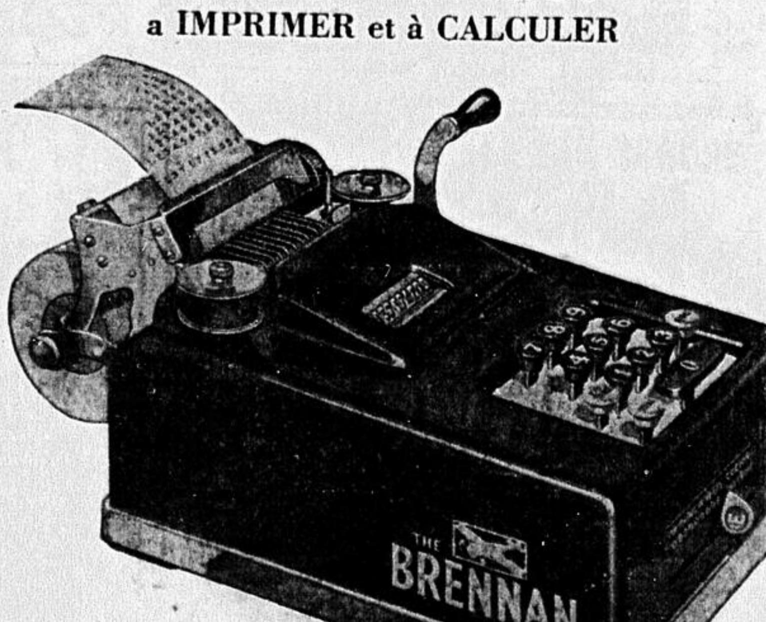

Ecrivez pour avoir des détails au sujet des 14 AMELIORATIONS, qui demandèrent 10 ANNEES DE RECHERCHES.
QUEBEC TYPEWRITER EXCHANGE
J.-E. VEZINA, Prop.
Tél: 2-3551 — 44 Côte de la Montagne

COURS de NEW YORK

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue Saint-Pierre, Québec, Tél.: *2-7006.

Taux de l'argent à vue à 2 pour cent.

SEANCE DU 12 AOUT 1932

Ventes : 3,719,000 actions

A				
Abitibi ABI	1⅝	2	1⅝	1⅞
Adams Exp. AE	5⅝	5¾	5	5
Air Reduction ADN	54⅜	55	50¼	50½
Alaska Juneau JU	10½	12½	10⅜	11¼
Allied Chemical ACD	78½	78½	72	72⅞
Allis Chalmers AH	12¾	12¾	10⅞	10⅞
Alleghany Corp. AYY	2⅝	2¾	2¼	2½
American Can AC	56¼	56¼	50¼	50⅛
American Car & F. AF	9⅜	9⅜	8	9¼
American & For. P. AFW	9⅛	11⅛	8⅝	8¾
American Loco ALO	8¼	8½	8¼	8½
American M. & F. AFX	13	13¾	12½	12½
American Radiator ADT	8⅝	9	7⅞	8
American Smelting AR	19⅛	19⅛	15⅝	15⅝
American Sugar ASR	29	29½	28¼	28¼
American T. & T. T	112⅞	113¾	106¼	106¼
American Tobacco B AT.B	77½	77½	73¼	73¼
American Water W. AWW	24	24¾	21⅛	21½
American Woolen WY	4¼	4¼	4⅛	4⅛
Amerada ARC	19½	19½	19	19
Anaconda Copper C	9¼	9⅝	8	8
Ass. Dry Goods DG	7⅛	7⅛	6	6
Atchison Railway A	47⅞	48½	43	43½
Atlantic Refining AFI	18½	19	17⅛	17¼
Auburn Auto AAC	76	76½	63	64¼
B				
Baldwin Loco B	7	7⅛	6½	6½
Baltimore & Ohio BO	13	13⅛	11½	11½
Barnsdall A BDL	6¼	6¾	5⅞	6
Bendix Aviat. BEX	9⅞	10	8⅞	8⅞
Best & Co. BST	11	11¼	10¼	10¾
Methleem Steel BS	19	19⅜	16½	16⅝
Borg. Warner BGW	9⅞	10¼	8¾	8¾
Briggs Mfg BGI	6⅛	6½	5½	5½
Brooklyn M. T. BMT	27½	28	25⅜	25½
Burroughs Ad. BGH	10¾	10¾	9¾	9¾
Byers A. M. ABY	16⅞	16⅞	14⅞	14½
C				
Canada Dry DGL	13⅞	13⅞	12¼	12¼
Canadian Pacific CP	13¼	13¾	12⅜	12½
Case J. I. CTM	60½	60½	46½	46½
Cerro de Pasco CDP	13¼	13¼	11⅛	11¼
Ches. & Ohio CO	22¼	22⅝	19½	19½
Chic. M. & St. Paul ST	2¼	2¼	2⅛	2⅛
Chic. Rock I. RI	7¾	7¾	5½	6½
Childs CDI	4¾	4¾	3¾	3¾
Chrysler K	14⅝	14½	12¼	12⅜
Coca-Cola KO	97	97½	93	93⅛
Colorado F. & I. CF	7⅛	7¼	7⅛	7⅛
Columbia Gas CG	14¾	15⅛	13	13
Com. Solvents CV	9⅝	9¾	8⅝	8¾
Com. & South. CW	3¾	4	3⅜	3⅜
Congoleum COG	10⅞	10⅞	10	10
Cons. Gas G	55¾	56⅜	52	52
Cont. Can CH	30½	30⅛	26½	26½
Corn Products CFG	41⅝	42	37½	38
Crosley Radio CR	4	4	4	4
Curtis Wright CWZ	1¾	1⅞	1⅝	1⅝
D				
Drug Inc. DRU	41½	42	39¼	39¼
Davison Chem. D	4⅞	4⅞	4⅜	4⅜
Dominion Stores DOS	15⅞	15⅞	15⅞	15⅞
Dupont de Nem. DD	39	39⅝	33¼	33¾
E				
Eastman Kod. EK	53¼	53¼	46¼	48
Elec. Auto Lite ELO	18⅝	18⅝	15¾	16
Electric P. & L. EL	9¾	10⅜	8⅝	8⅝
Electric & Mus. EMI	2⅞	3⅛	2½	2¾
Engineers P. S. EPU	13½	13½	13½	13½
Erie E	7¼	7¼	6¾	6¾
F				
Fox Film A. F	4	4⅛	3⅛	3⅛
Freeport Texas FT	20⅝	21	18½	18½
G				
Gen. Asphalt AS	11¼	11¼	10⅝	10⅝
General Electric GL	18	18¼	16⅜	16⅜
General Foods GF	27⅜	27⅞	25⅝	25¾
General Gas "A" GGS	1½	2	1⅜	2
Geenral Motors GM	15⅝	15⅝	13⅞	13⅞
General Ry Signal GRS	16	16½	14⅛	14½
Gilliette Safety GIL	20	21¼	19⅛	19⅛
Gold Dust GK	16	16½	15⅛	15⅛
Goodrich Tire GG	6⅞	6⅞	5⅞	5⅞
Goodyear Tire GOR	18⅜	18½	16⅛	16⅛
Grigsby Grunow GGZ	1¾	1¾	1½	1½
Graham Paige GHR	3	3	2½	2⅝
H				
Houston Oil HO	21	21⅞	18¾	18¾
Hudson Motors HMT	7⅝	7⅝	6½	6⅝
Hupp Motors H	3¾	3⅞	3⅛	3⅛
I				
International Combustion IN	1½	1⅜	1⅜	1½
International Harvester HR	31¾	32⅜	27	27½
Int. Hy. Elec. A IPH	7⅛	7⅜	6⅝	6⅜
International Nickel N	8	8⅜	7⅛	7⅜
Int. Paper A IP.A	2⅛	2¼	2	2
Int. Paper B IP.B	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
Int. Paper C IP.C	¾	1	¾	1
Interboro IRT	7⅞	8¼	7⅜	7⅜
Int. Tel. & T. IT	11¼	11¾	9¾	9¾
Int. Shoe ISS	27	27	25⅞	25⅞
J				
Johns Manville JMP	27	27	22¾	23¼
K				
Kansas City S. KSU	8¼	8¼	8¼	8¼
Kelvinator KLV	5¼	5⅜	4⅞	5
Kennecott KN	11⅛	11⅜	10	10
Kreuger & T. KRT	¼	¼	⅛	¼
Kroger Groc'q KR	16⅛	16⅛	14½	15¼
L				
Lambert Co. LAM	40¼	40½	36½	36½
Loew's Inc. LW	27¼	28⅜	26	26
Loose Wiles LO	26¾	26¾	25	25
Lorillard Tob. LOR	15⅞	16	15	15
M				
Mack Trucks MQ	20¾	21	18¾	18¾
McKeesport T. P. MV	46¼	46⅝	43⅞	44
Mex. Seaboard MSX	14¾	15⅛	13¾	13¾
Missouri Pacific MOP	5⅞	5⅞	5⅛	5½
Mo. Kan. & T. KT	6	6	5⅛	5⅝
Montgomery Ward M	11⅜	11¾	9⅞	10
N				
Nash Motors NSS	15¾	15¾	14	14
National Biscuit BI	39½	39½	36¼	36½
National Casn R. NCR	12⅛	12⅞	11¾	12
National Dairy NPT	21⅛	21⅝	19½	19½
National Distillers NAD	25¾	27⅛	25¼	25½
National P. & L. NPL	14	15	13¾	13¾
National Tea NTY	8½	8½	8½	8½
New-York Central CN	24⅜	24⅝	20⅛	20⅛
N. Y. New Haven V	17¾	18	15½	15½
Noranda Mines NML	16½	17	16⅛	16⅛
Norfolk & W. NFK	93¾	95	91⅞	95
North American NA	29	29¼	26	26⅛
Northern Pacific NP	18½	19¼	15⅛	15½
O				
Otis Steel OST	3¼	3½	3¼	3¼
P				
Pacific Gas & E. PCG	28½	29	27½	28¾
Packark Motor PAK	4¼	4¼	3½	3⅜
Paramount PX	5½	5⅝	4¾	4¾
Penick & Fd PFK	23	23	21¼	21½
Pennsylvania RR PA	15¾	16	13⅞	13⅞
Philipps Pete P	7⅝	7⅝	6¼	6⅝
Poor & Co.	3¼	3¼	3¼	3¼
Public S. N. J. PUB	47¼	37½	42	42
Pullman Inc. PU	20	20¾	19	19⅛
Pure Oil PUY	5⅝	5¾	5½	5½
Purity Bakeries PTY	9½	9¾	9¼	9⅜
People's Gas PO	72	72½	68½	68½
Petroleum Corp. of America	6⅝	6¾	6¼	6¼
R				
Radio Corporation R	8¾	9	7¾	7¾
Radio Keith RKO	5	5	4½	4½
Reading RDG	37	37	33½	33½
Real Silk RSH	5⅜	5⅜	5⅛	5⅛
Remington R. RR	3½	3⅜	3¼	3½
Reo Motor RY	3⅛	3⅛	2¾	2¾
Republic Steel RBC	6⅜	6⅜	5½	5½
Reynolds Tobacco "B" RJR	34	34	33⅛	33⅜
Rossia Insurance ROS	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜
Royal Dutch RD	20¾	21	19⅞	19⅞
S				
St. Joseph Lead JO	8¾	11⅜	8¾	10
St. Louis San Fra. FN	2¾	2⅞	2¾	2¾
Sears Roebuck S	22¾	22⅞	19	20
Simmons Co. SIM	7½	7½	7½	7½
Sinclair Oil SC	8½	8¾	8	8
Socony Vacuum SOV	11⅞	11⅞	11⅛	11¼
Southern Pacific SX	19⅝	20½	16½	17⅛
South Porto Rico PSU	14⅜	14⅜	13⅛	13¼
Southern Railway SZ	10	11¼	9	9⅜
Standard Brands SB	15⅝	15¾	14	14
Standard G. & E. SG	20¼	20½	17	17
Standard Oil of C. SCD	27½	27⅞	25⅜	25⅞
Standard Oil N. J. J	34½	35	31¾	32⅛
Stone & Webster SW	11¾	13⅞	11⅝	12¼
Studebaker STU	7	7⅛	6	6
Serve. Inc. SVL	3¼	3⅜	2¾	2⅞
T				
Texas Corporation TX	16	16¾	15	15¼
Texas Gulf Sul. TG	21¾	22¼	20⅛	20⅛
Timken Roller Bearing TKR	16¾	17¼	15⅜	15½
U				
Underwood Ell. UNX	16¼	16¼	13¾	13¾
Union Carbide UN	24¾	24⅞	21¼	21⅝
Union Pacific UP	66	67¾	63¼	63½
United Air Craft UAF	14¼	14⅞	12¾	13
United Carbon UCB	14¼	14½	12¾	13⅝
United Cigar S. UC	1	1	1	1
United Corporation U	9¾	10¼	8½	8¾
United Fruit UF	25¼	25¼	23¼	23½
United Gas I. UGI	18¾	19¼	17½	17½
United States Ind. Alc. UD	28½	29⅝	25½	25⅝
United States Pipe & Fry CJ	12½	12⅝	12⅛	12⅛
United States Realty UZ	7¾	7⅞	7¾	7⅞
United States Rubber RU	5½	5½	5	5⅜
United States Steel X	41	41⅞	38⅛	38⅛
V				
Vanadium VA	17½	18⅝	15¾	15¾
Vulcan Detinning VX	22¼	22⅜	19⅝	19⅝
W				
Warner Bros P. WB				
Western Union W	2¾	2¾	2⅝	2⅝
Westinghouse Elec. WX	35	35⅛	29½	30
Willys Overland OV	33	35⅝	31	31½
Woolworth Z	2	2	1¾	1⅞
Worthington Pump WPU	35⅞	35⅞	33½	33½
	19½	19¾	16	16
Y				
Yellow Truck "B" YC	3⅞	3⅞	3½	3⅝

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec. Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 12 AOUT 1932

		Ouv.	Haut	Ferm.
136000	Australia 5	70¾	71½	71½
11000	Belgium 6 1-2 1949	100	100	100
30000	Do 6 1955	96½	96¾	96⅛
5000	Bolivia 7 1958	4⅝	4⅝	4⅜
4000	Bordeaux 6 1934	104½	104¾	104¾
1000	Brazil 6 1-2 1957	18¼	18¼	18¼
24000	Buenos Aires 6 1961	24⅝	25⅞	25⅞
15000	Colombia 6 1961	34	35	35
10000	Cund 6 1-2 1959	15	15	14¾
15000	Canada 5 1952	93⅝	96¾	96¾
21000	French 7 1-2 1941	120	120⅜	120
7000	Do 7 1949	113¾	114	113⅝
227000	German 5 1-2 1965	44½	45¾	45
2000	Haiti 6 1952	70	70	70
58000	Italy 7 1951	94	94¼	94
1000	Lyons 6 1934	104¼	104¼	104¼
2000	Medellin 6 1-2 1954	10⅝	10⅝	10⅛
25000	Milan 6 1-2 1952	73	73¼	73¼
7000	Peru 6 1960	5⅜	5⅜	5½
3000	Poland 7 1947	49	49	49
1000	Rio de Jan 6 1-2 1959	10	10	10
24000	Do 6 1-2 1953	7½	7⅞	7⅞
16000	Rome 6 1-2 1952	79	79	78½
15000	Serbs 7 1962	32	32⅜	32
1000	Soissons 6 1936	105	105	105
37000	United K 5 1-2 1937	104⅝	104¾	104⅜

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec).

Séance du 12 août 1932

	Haut	Bas	Ferm.
2900 Acme Oil	16	15½	15¼
350 Ajax Oil	83	80	80
500 Alb Pac	9	9	9
6100 Amulet	21	19	20
1500 Area	1¾	1¾	1¾
6000 Arno	1¾	1¾	1¾
1500 Barry Holl	7	6½	7
3000 Bagamac	4	4	4
2500 Bidgood	3⅜	3⅜	3⅜
4000 Bunker	3½	3¼	3½
6000 Buff Can	3	3	3
1500 Canusa	3⅛	3⅛	3⅛
3700 Castle Tr	21	18¼	18¼
500 Chibou	5	5	5
9500 C.ericy	1¾	1½	1½
1360 D Mines	1205	1150	1175
900 Falcon	120	118	118
8200 Gra Bous	2	1¾	2
4630 Granada	110	100	110
600 Hollinger	570	565	570
1000 Home	26¾	26	26
4250 Howey Gold	60	59	59
2700 Kirk Lake	37	36	36
1000 Kirk Pre	1¼	1¼	1¼
120 Lake Shore	2925	2925	2925
54800 Macassa	26½	23	24½
2000 Malart.c	4½	4⅛	4⅛
905 McIntyre	1900	1850	1900
500 Meriand	15¼	15¼	15¼
4850 Min Corp	166	156	160
2500 Mof Hall	2¾	2½	2½
200 Moss Mines	29	29	29
1000 Newbec	2½	2½	2½
1900 Nipissing	129	125	125
4753 Noranda	1925	1850	1900
6300 North Can	24	22	22
5600 Olga Oil	25½	23	25
1000 Pet Cob	1⅛	1⅛	1⅛
500 Petrol Oil	17	17	17
700 Premier	66	66	63
600 San Ant	45	45	45
100 Sarnia	25	25	25
18885 Sherritt	39½	38	38
3500 Siscoe	75½	75½	75½
19000 Stadacona	2	2	2
500 St Anth	6	6	6
400 Sud Basin	50	50	50
1600 Sylvanite	70	70	70
4500 Tashota	4½	4½	4½
6710 Teck Hu	416	402	402
2000 Thoms Cad	4	4	4
100 Treadwell	250	250	250
1500 Vacuum Gas	3½	3½	3½
225 Waite Ack	65	50	50
300 Wright H	293	290	291

Total des ventes : 398000.

Hors-liste:

100 Assoc Oil	5	5	5
800 B Missouri	14	14	14
300 Chem Res	90	90	90
250 C Copper	230	230	230
100 East Crest	10	10	10
3150 Eldorado	139	132	132
495 Hud Bay	290	276	276
3440 Int Nickel	950	850	870
600 Kirk Hud	55	55	55
7500 McLeod	4⅞	4⅜	4⅜
1000 Nordon	6½	6½	6½
600 P Oreille	70	70	70
9100 Pen Pete	6	5¾	6
18 Royalite	600	600	600
22500 Ventures	64	62	64
2500 Vickers	10	8	10

Curb:

15250 Algoma	12¾	12	12
4000 Baldwin	1½	1½	1½
2000 Bobjo	4¼	4¼	4¼
1500 Brett Tr	9	9	9
4500 Brown	2	2	2
1500 Can Kirk	2⅛	2⅛	2⅛
500 Cent Pat	8½	8½	8½
40000 Dom Exp	5⅜	4⅝	5
29500 Hilltop	1½	1⅜	1½
14500 Mairobic	⅞	¾	⅞
5000 Oil Select	5¼	5	5
1000 Ritchie	1¾	1¾	1¾
2500 White Lake	4½	4½	4½

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 12 août 1932

Blé échantillon	0.62
Avoine ouest No 3	0.40
Avoine d'engrais No 1	0.40
Avoine d'engrais No 2	0.38
Balle d'avoine	0.25
Orge ouest No 3	0.46
Maïs du Sud Afrique	0.56

Graine moulue à engrais:

Son du Manitoba	$19.25
Gru rouge	$21.25
Gru blanc extra	$26.25

(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant)

Grain séché de brasserie $17. par tonne ; au détail $19.

Avoine moulée (gruau), par sacs de 90 lbs au détail $2.60

Farine de blé d'hiver:

Qualité de choix au wagon, par baril $2.75

Qualité de choix irrégulière par baril, ex-magasin $3.00 $3.10

Farine de maïs blanc par baril, en sacs de chanvre livrée $4.30

Foin pressé:

Extra No 2 Timothy	$12.00
No 2 Timothy	$11.00
No 3 Timothy	$ 9.00
Trèfle mélangé	$ 9.00

Farine de blé du printemps:

Première patente	$4.90
Deuxième patente	$4.30
Patente à boulanger	$4.20

(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée, moins 10 centins par baril pour du comptant)

Oeufs:

En cartons, aux détaillants:

Frais spéciaux	0.29
Frais extras	0.27
Frais premiers	0.22
Frais seconds	0.18

Beurre:

No 2 extra 18½

Fromage:

Coloré de l'Ontario	9⅞	10
Coloré de Québec	9⅜	9¾

Pommes de terre:

Nouvelles de Montréal No 1 en sacs de 80 livres 0.40 0.50

Volailles	A	B
Volailles pour bouillir	18-22	16-20
Canetons	29	25
Canards	19	14
Oisons	16	13
Oies	15	12
Poulets pour rôtir	20-26	18-24
Poulets nourris au lait	28-30	26-28
Poulets pour le gril	22-24	20-22
Volailles pour frire	25-26	23-24
Poulets pour frire	20-21	18-19
Dindes pour rôtir	24-26	22-24

COURS DES CHANGES

Séance du 12 août 1932

Cours de New-York, fournis par L.-G Beaubien & Cie, 70, St-Pierre, Québec.

Londres, livre sterling	$3.48 ⅜
Berlin, marks	0.2382
Copenhague, couronne	0.1855
Stockholm, couronne	0.1785
Paris, franc	0.0391 ¼
Rome, lire	0.0511 ½
Rotterdam, couronne	0.4026
Bruxelles, franc	0.1388
Genève, franc	0.1946
Vienne, couronne	0.14
Athènes, drachme	0.66
Christiania, couronne	0.1740
Madrid, peseta	0.0805
Rio de Janeiro milreis	0.0765
Dollar Canadien 12 3-4 p. c.	

Cours des changes, en clôture, à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Argentine, peso	0.2987
Australie, livre	3.2015
Belgique, belga	0.1594
Brésil, milreis	0.0876
Chine Hong Kong dollars	0.2717
T.-Slovaquie, couronne	0.0341
Danemark, krone	0.2137
Finlande, finmark	0.0182
France, franc	0.0450
Allemagne, reischmark	0.2735
G.-Bretagne, livre	3.9919
Grèce, drachme	0.0074
Hollande, florin	0.4624
Hongrie, pengo	0.2010
Inde, rupee	0.3021
Italie, lire	0'0588
Japon, yen	0.2987
Yugo-Slavie, dinar	0.0198
N.-Zélande, livre	3.6290
Norvège, krone	0.2003
Pologne, zloti	0.1298
Roumanie leu	0.0071
Sud Afrique, livre	5.5312
Espagne, peseta	0.0924
Suède, krone	0.2053
Suisse, franc	0.2237

Etats-Unis : Dollar : 14 7-8 pour cent prime.

PETITE BOURSE DE MONTREAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 12 août 1932

	Haut	Bas	Ferm
350 Beauhar	90	85	90
435 Dist Seag	7⅝	6¾	6¾
10 D Stores	18	18	18
390 Imp Oil	10½	10¼	10½
5 Imp Tob	8⅜	8⅜	8⅜
245 Int Pete	12¼	12¼	12¼
565 Walker	8	6⅞	7
105 Do pfd	9¾	9½	9⅝
Mines:			
100 Lake Shore	2915	2915	2915
50 Moss	30	30	30
560 Noranda	1900	1900	1900
200 Siscoe	76	75½	76
1000 Stadacona	2	2	2
35 Teck Hu	415	415	415
Mines Hors-liste:			
300 Howey	62	62	62

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Greenshields & Co., 105 Côte de la Montagne, Québec.

Séance du 12 août 1932

	Ouv.	Ferm.
Alum of America	53	48
Am Gas and Elec	29⅞	28⅝
Am Super Power	4	4
Brazilian Traction	9⅛	9⅛
Elec Bond & Share	22⅜	18¼
Imperial Oil	9½	9½
Niagara Hud Pow New	15	14½
St Regis Paper	4	4¼
Standard Oil of Ind	23½	23¼

OBLIGATIONS CANADIENNES

Séance du 12 août 1932

Obligations du Dominion du Canada:

	Off.	Dem.
5½ 1 Nov 1932	100¼	101
5½ 1 Nov 1933	101¼	102
5½ 1 Nov 1934	101½	102
5 1 Mar 1937	111½	112¾
5½ 1 Dec 1937	108¼	109¼
4½ 1 Sep 1940	96¾	98
5 15 Oct 1943	100½	101½
4½ 15 Oct 1944	95¾	97¼
4½ 1 Fev 1946	95½	97
4½ 1 Nov 1946-56	94½	96½
4½ 1 Nov 1947-57	94½	96½
4½ 1 Nov 1948-58	95¾	97
4½ 1 Nov 1949-59	96	97½
4 1 Oct 1930	94	96
5 15 Nov 1936	101	102
5 1 Nov 1941	100¼	101¼

COMMENTAIRES DE BOURSE

(Suite de la page 6)

du téléphone dans le district financier ont fortement augmenté depuis une couple de semaines. La demande ne se limite pas seulement aux nouveaux téléphones et aux extensions de téléphones mais aussi aux tickers qui sont installés à Toronto par la compagnie du téléphone Bell. Les appels à longue distance ont augmenté aussi durant les quinze derniers jours. Durant toute la période de déflation des cours de Bourse, les maisons financières avaient fortement retranché sur leurs dépenses de téléphone. Le marché étant très actif depuis un mois, ces maisons ont dû améliorer leurs facilités téléphoniques pour satisfaire à la clientèle. La même amélioration s'est produite à Montréal et dans les autres grandes villes du Canada. Si l'amélioration persiste et que les affaires donnent enfin des signes évidents de relèvement, la compagnie Bell Telephone devrait être en mesure de gagner le dividende annuel de 7 pour cent qu'elle paye actuellement à ses actionnaires.

LE REPORT DU BLE A DIMINUE

(Suite de la page 6)

moyenne de 90 titres a fléchi de 4.9 points, ce qui n'était pas arrivé depuis le mois de septembre dernier. 764 titres ont fait leur apparition sur le tableau. 158 ont avancé, 488 ont reculé et 118 sont demeurés inchangés. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc. Copyright 1932 :

	50 ind	20 c.f.	20 uti	90 t.
Hier	55.4	25.1	83.3	55.6
Avant-hier	60.4	28.0	89.2	60.5
Sem. dern.	55.0	22.3	77.8	54.0
Mois dern.	36.8	14.2	55.3	36.6
1931	1059	66.2	161.2	109.6
1929	231.7	154.5	308.1	234.4
1927	127.1	118.4	115.2	120.6
Haut 1932	63.9	39.8	111.0	71.3
Bas 1932	35.1	13.2	51.8	35.0
Haut 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas 1931	60.0	30.8	92.8	61.3
Haut 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Bas 1930	112.9	86.4	146.5	114.7

AU RADIO

SAMEDI

AU POSTE CKCV

12.00.—Variétés françaises.
12.30.—La Kermesse Kondiaronk.
1.00.—Rex Battle.
1.30—La Pharmacie Ulysse Demers.
6.30.—Musique du Souper.
7.00.—Ulysse Demers.

AU POSTE CHRC

7.00—Musique de McColl Frontenac.
7.45.—Récital de Piano.

AU POSTE CFCF

6.58 p. m.—Can Starch.
7.00 p. m.—Recital d'orgue.
7.30 p. m.—Cuckoo.
8.00 p. m.—Concert.
8.30 p. m.—Ben Selvin et son orchestre.
9.00 p. m.—Resultats du baseball.
9.02 p. m.—Nouvelles.
9.15 p. m.—Fanfare Goldman.
10.00 p. m.—Mélange musical.
10.15 p. m.—Whoopee.
10.45 p. m.—Twenty Fingers of Harmony.
11.00 p. m.—Russ Colombo et son orchestre.
11.15 p. m.—Romance.
11.30 p. m.—NBC Composers' Night.
12.00—Silence.

AU POSTE CKAC

10 h. 30—Ouverture de la Bourse.
10 h. 45—La bonne chanson française.
11 h.—Poèmes symphoniques.
11 h. 30—Musique classique légère.
11 h. 45—Extraits d'opéra.
12 h. 30—Cotes de la Bourse de Mt. et N. Y.
12 h. 45—Récital d'orgue.
3 h. 50—Radiodiffusion de la partie de baseball qui sera disputée à Jersey City entre les clubs Montréal et Jersey City dans cette dernière ville. Cette émission est une gracieuseté de la maison Charles Gurds Ltd.
5 h. 30—Orchestre.
5 h. 45—Nouvelles, température.
6 h.—Trio de concert.
6 h. 30—La musique Marimba.
7 h. 15—M. Antoine Maurice, pianiste aveugle.
7 h. 30—Danse.
8 h.—Orchestre (C. B. S.)
8 h. 15—Orchestre Fred Berren (C. B. S.)
8 h. 30—Concert de la Symphonie de New-York (C. B. S.)
10 h.—"Allo Paris".
10 h. 30—Danse.
11 h.—Orchestre.
11 h. 15—Les événements du monde sportif.

"AMOS'N ANDY"

A 7 heures ce soir, samedi, "Amos'n Andy", comédiens de couleur du poste WJZ, seront entendus dans leur programme régulier.

RUSS COLOMBO

A 11 heures ce soir, samedi, Russ Colombo et son orchestre seront entendus au poste WEAF dans un programme varié.

CESARE SODERO

A 11 heures 15 ce soir, samedi, Cesare Sodero et son orchestre seront entendus au poste WJZ dans un programme choisi.

DIMANCHE

AU POSTE CHRC

12.00—L'Heure de la Pharmacie Brunet.
1.30.—Programme de J.-R. Croteau.
7.30. — Musique Instrumentale, de St-Cyr & Frère.
8.00.— Causerie sur le Vieux Québec, par le Lt-Col. Marquis.
8.30—Musique Sacrée par l'orchestre Lavigueur & Hutchison.
9.00.—Programme de la Fonderie de l'Islet.
10.00.—Orchestre de Jasper Park.

AU POSTE CFCF

7.00 p. m.—Donald Novis.
7.30 p. m.—Le Commodores.
8.00 p. m.—David Rubinoff et son orchestre
9.00 p. m.—Enna Jettick Melodies
9.15 p. m.—Resultats du baseball.
9.17 p. m.—Musicale
9.30 p. m.—Jasper Park Lodge.
10.15 p. m.—Franklyn Legge—Recital
1115 p. m.—Silence.

AU POSTE CKAC

9 h.—Concert — Mme Blanche Archambault, soprano.

AU POSTE CHYC

11 h.—Service religieux.
7 h. 30—Service religieux.

ANN LEAF

A 2 heures 30, dimanche après-midi, Ann Leaf, organiste, sera entendue au poste WABC dans le programe ci-dessous:

Sélections de "Blossom Time" ... Romberg
Serenade ... Czerwonky
Sweet Musique
Miserable with You de "Band Wagon" ... Schwartz
Romance en fa ... Tschaikowsky
Shoutin' Glory ... Sims
Scarf Dance ... Chaminade
Memories

L'HEURE SYMPHONIQUE

A 3 heures, dimanche après-midi, le poste WABC transmettra le programme ci-dessous:

Ouverture "Die Freischutz" ... Weber
The Spinning Wheel ... Saint-Saens
Andante cantabile, de la 5e symphonie ... Tschaikovsky
Danse lithuanienne, de "Miada" ... Rimsky-Korsakoff

L'HEURE CATHEDRALE

A 4 heures dimanche après-midi, le poste WABC transmettra le programme de l'Heure Cathédrale, dont voici le détail:

Processional "A Mighty Fortress ... Luther
Ensemble
Ave Verum Corpus ... Byrd
The Lord Is Night ... Sullivan
Choeur
One Sweetly Solemn Thought ... Ambrose
Crane Calder et orchestre
The Lord Is Exalted ... West
Choeur et orchestre
Bist du Bei Mir ... Bach
Julia Mahoney
Credo, de "Imperial Mass" ... Haydn
Choeur et orchestre
Come Holy Ghost ... Palestrina
Choeur
The Lord Is My Shepperd ... Van de Water
Barbare Maurel et orchestre
List the Cherubic Hosts, de "Holy City" ... Gaul
Choeur, baryton et orchestre
The Lord Worketh Wonders, de "Maccabeas" ... Handel
Crane Calder et orchestre
Pierce Was the Wild Billow ... Noble
Choeur et orchestre
Gloria, de "Messe en si bémol" ... Farmer
Choeur et orchestre

EMERY DEUTSCH

A 5 heures 30, dimanche soir, Emery Deutsch dirigera au poste WABC le programme dont voici le détail:

Thème: Clair de lune ... Debussy
Russian Slumber Song ... Gretchninoff
Sérénade ... Widor
Sailor's Last Voyage
Ye Who Have Yearned Alone ... Tschaikovsky

ANDRE KOSTELANETZ

A 6 heures, dimanche soir, Andre Kostelanetz dirigera au poste WABC le programme dont voici le détail:

Toréador et Andalouse ... Rubinstein
Orchestre
Dreams ... Chenoweth
Helen Board et orchestre
Menuet ... Paderewski
Orchestre
At Tankerton Inn ... Fisher
Roger Kinne et orchestre
Tales from the Vienna Woods ... Strauss
Orchestre
My Lover is a Fisherman ... Strickland
Helen Board et orchestre
Schon Rosmarin ... Kreisler
Orchestre
I Want Your Heart ... Wood
Roger Kinne et orchestre
Gypsy Dance ... German
Orchestre

ALBERT COATES

A 8 heures 30, dimanche soir, Albert Coates dirigera au poste WABC le programme ci-dessous:

Ouverture "Russian and Ludmilla" ... Glinka
Caprice espagnol ... Rimsky-Korsakoff
The Divine Poem (symphonie No 3, op. 43) ... Scriabin

VINCENT SOREY

A 11 heures, dimanche soir, Vincent Sorey dirigera au poste WABC le programme dont voici le détail:

Nochés sevilliano (pas double)
Marinela (cancion del Olvido)
Tito Guizar et orchestre
Congo nocturne (rituel et danse)
Flores negras (posilla Colombiano)
La Hija del Carcelero (pas double)

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 12 août 1932

	Off.	Dem.
Canadian Inter Trust	-	4 ¼
Diversified Trust A	7 ½	-
Diversified Trust B	6	-
Diversified Trust C	2	-
North Amer Trust New	2.55	2.70
North Amer Trust Old	2.40	-
New Corp Trust Cum	2.00	2.14
New Corp Trust Dist	2.00	2.14

VIVRES EN ENTREPOTS

Ottawa, Ont., 13. — Les stocks de beurre canadien entreposés au pays le 1er août 1932 se chiffraient par 25,135,181 livres alors qu'ils s'élevaient à 32,799,049 livres le 1er août 1931 et à 27,210,548 livres le 1er août pour la moyenne des cinq dernières années. Les stocks de fromage se chiffraient le 1er août dernier à 19,337,702 livres comparativement à 25,283,830 livres le 1er août 1931 et à 26,536,507 livres le 1er août pour la moyenne des cinq dernières années. Les stocks de porc se chiffraient à 34,196,784 livres au lieu de 20,446,878 livres, les stocks de mouton à 1,274,955 livres au lieu de 770,636 livres et les stocks de volailles à 4,185,963 livres au lieu de 1,740,102 livres l'an dernier.

CRUCIBLE STEEL CO.

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 13.—The Crucible Steel Co. of America a subi durant le premier semestre de 1932 une perte nette de $1,681,581. La compagnie avait gagné des recettes nettes de $482,830 durant les six premiers mois de 1931.

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec,
No 23125.

COUR SUPERIEURE

CIE P.-T. LEGARE LTEE, demanderesse

Vs

ROSS, défendeur.

Avis public est par le présent donné que la vente des meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un Bref de Fieri Facias de Bonis, aura lieu, en vertu du dit Bref, le vingt-deuxième jour d'août 1932, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la demanderesse, où sont les effets saisis, au No 273, rue St-Paul, à Québec. Les dits meubles et effets consistant en une laveuse électrique Magic et vaisselle.

Pour être vendu suivant la Loi.
Québec, août le 13, 1932.

J.-Arthur Leclerc,
H.C.S.

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec,
No 18933 de 1930.

COUR DE MAGISTRAT

ROOFERS SUPPLY CO., demandeurs.

Vs

TURCOTTE, défendeur.

Avis public est par le présent donné que la vente des meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un Bref de Fieri Facias de Bonis, aura lieu, en vertu du dit Bref, le vingt-deuxième jour d'août 1932, à onze heures de l'avant-midi, heure avancée, au domicile et demeure du dit défendeur, situés au No 153, 10ième Rue, Limoilou, Québec. Les dits meubles et effets consistant en meubles de ménage

Le tout selon la Loi.
Québec, août le 13, 1932.

J.-Arthur Leclerc,
H.C.S

AVIS

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec,
No 32047.

DANS LA COUR DE MAGISTRAT

BLOUIN, demandeur.

Vs

L'HEUREUX, défendeur.

Avis public est par le présent donné, que les biens meubles et effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un bref de saisie-gagerie, seront vendus par encan public en vertu d'un Venditioni Exponas, à la résidence du dit défendeur, No 119 rue Aqueduc en la cité de Québec, le vingt-deuxième jour d'août 1932, à onze heures de l'avant-midi. Les dits meubles et effets consistant en : 1 radio de la marque Fada.

Le tout sera vendu suivant la loi.
Québec, 12 août 1932.

Lauréat Picard,
H.C.S.

Chambre 308,
Edifice Quebec Power,
Québec.

SI VOUS AVEZ DES

Adresses, Discours, Conférences

— ou —

TRADUCTIONS

à faire faire, demandez Marc COLLIERES, à L'Evénement — 2-6115 — qui vous les composera.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de:
GEDEON LACHANCE,
Cultivateur,
Courcelles, Qué.,
Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que JEUDI, le 18 AOUT 1932, à 2 heures p.m. (heure solaire) sera vendu sur les lieux à Courcelles, Co. Frontenac, Qué., l'actif en cette affaire comme suit:

Un roulant de cultivateur, comprenant animaux, instruments aratoires, foin et du bois de construction.

La vente se fera pour chaque item séparément et au plus haut enchérisseur.

L'inventaire est visible à nos bureaux, 17 rue St-Jacques, Québec, en tout temps.

Le roulant pourra être visité en tout temps en s'adressant au cédant, à Courcelles, Qué.

Conditions de paiement : argent comptant.

Québec, le 10 août 1932.

Binet & Racine,
Syndics autorisés.

Bureaux:
17, rue St-Jacques,
Québec, Qu-.

LA LOI DE FAILLITE VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de:
ARTHUR QUENNEVILLE,
marchand,
Rivière-Bleue, Co. Témiscouata,
Québec.
Cédant autorisé.

AVIS est par le présent donné que vendredi, le 19 août 1932, à 11 heures a.m., sera vendu au bureau du syndic-conjoint, Lucien Charest, No 85, rue St-Pierre édifice Canadian Pacific Express, Québec, Qué., l'actif en cette faillite, comme suit:

ITEM:—

A—Fonds de commerce, consistant en: chapeaux, chaussures, marchandises sèches, etc., etc.	$2,869.08
B—Crédits suivant liste (environ)	241.99
C—Ameublement et installation du magasin	115.30
D—Ameublement et installation d'une boutique de barbier	325.00
E—Un coffre-fort	150.00

La vente se fera pour chaque item séparément, en bloc, à tant dans la piastre pour les item A, B, C et D, et au plus haut enchérisseur pour l'autre item.

L'inventaire, les listes de crédits et de l'ameublement sont visibles au bureau du syndic-conjoint, Lucien Charest, No 85, rue St-Pierre, édifice Canadian Pacific Express, Québec, Can.

Le magasin sera ouvert jeudi, le 18 août 1932, pour inspection.

Conditions de paiement: argent comptant.

CHARETTE & LABELLE,
&
LUCIEN CHAREST,
Syndics-conjoints.

Bureaux:
Charette & Labelle,
152, Notre-Dame-Est, Montréal, Can.
Lucien Charest,
85, rue St-Pierre
Edifice Canadian Pacific Express,
QUEBEC, Can.

LA LOI DE FAILLITE DEMANDE DE SOUMISSIONS

Dans l'affaire de:
PICARD FURS LIMITED,
marchands de fourrures,
49, rue St-Jean, Québec.
Cédante autorisée.

AVIS est par le présent donné que des soumissions cachetées seront reçues au bureau de Lucien Charest, 85, rue St-Pierre, Québec, jusqu'à jeudi, 25 août 1932, à midi, pour l'achat en bloc comme un commerce en cours (as a going concern) de tout l'actif de la compagnie débitrice, comprenant les item suivants:

ITEM:—

1—Fourrures et manteaux	$ 9,100.00
2—Fournitures	430.00
3—Vêtements tricotés pour dames, articles indiens en cuir, pantoufles, nouveautés, etc., etc.	1,790.00
4—Machinerie	1,090.00
5—Ameublement	1,753.00
6—Entreposage des manteaux de fourrures;	
7—Droits de la compagnie débitrice dans un bail finissant le 30 avril 1933, à raison de $325.00 par mois.	

Les soumissions doivent être faites pour tout l'actif en bloc.

Un chèque accepté au montant de 10 pour cent de la soumission devra accompagner toute soumission, lequel chèque sera retourné si ladite soumission n'est pas acceptée.

Les plus ou moins seront ajoutés ou déduits suivant le cas, en se basant sur les prix d'inventaires.

Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

La liste d'inventaire, permis de visite et autres informations peuvent être obtenus du syndic en aucun temps.

LUCIEN CHAREST,
Syndic autorisé.

Bureaux:
85, rue St-Pierre,
Edifice Canadian Pacific Express,
QUEBEC, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE VENTE A L'ENCAN

COUR SUPERIEURE
No 2223-F

Dans l'affaire de:
MARIE-ANGE TREMBLAY PERRON
faisant affaire sous le nom de
Dame Delphine Pilote,
et
GEORGES PERRON
Les Eboulements,
Co. Charlevoix, Qué.
Cédants autorisés.

AVIS est par le présent donné, que mercredi, le trente-et-unième jour d'août mil neuf cent trente-deux, à dix heures de l'avant-midi (heure solaire), sera vendu par encan public à la porte de l'église paroissiale de Les Eboulements, Co. Charlevoix, Qué., l'immeuble ci-après décrit, appartenant aux cédants:

Un emplacement situé en la paroisse de Les Eboulements, concession St-Godefroye étant et formant le lot No-186 sur les plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la dite paroisse de Les Eboulements avec maison d'habitation, écuries, grande et toutes les dépendances dessus érigées. Cet immeuble appartient au cédant Monsieur Georges Perron, en vertu d'un acte d'échange intervenu entre lui et Elzéar Perron (Edouard) par acte passé devant le notaire E. DeSales Laterrière, le 21 novembre 1926 et non encore enregistré.

La vente sera faite au plus haut enchérisseur.

Cette vente devra être faite à la charge par l'acquéreur d'accepter le tout dans l'état où il se trouve actuellement et à ses risques et périls sans aucune garantie quelconque de la part des syndics et sujet aux taxes municipales, scolaires et autres impositions quelconques à partir de la date de la vente.

L'acquéreur devra payer tous les droits dus au gouvernement sur la dite vente, ainsi que tous les frais encourus pour l'exécution de l'acte de vente et son enregistrement.

La dite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes attachées au dit immeuble.

L'immeuble pourra être visité en aucun temps en s'adressant aux cédants autorisés aux Eboulements, Qué.

Les titres et certificats sont visibles à nos bureaux, 17 rue St-Jacques, Québec, en aucun temps.

Cette vente sera faite sous l'autorité d'un jugement de la dite Cour, en date du vingt-et-unième jour de juillet mil neuf cent trente-deux, et conformément aux dispositions des articles 716 et 717 du C.P.C., et aussi à l'article 45, chap. 11 S.R.C. 1927 de la loi de faillite qui équivaut à une vente par le shérif.

Conditions de paiement: argent comptant.

Les Syndics Autorisés
BINET & RACINE.

Québec, le 26 juillet 1932.
Bureaux:
17, rue St-Jacques,
Edifice Langlois & Paradis,
QUEBEC, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

COUR SUPERIEURE

No 2183F.

Dans l'affaire de:
ALBERT TREMBLAY,
Marchand,
Les Eboulements,
Co. Charlevoix, Québec.
Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que Mercredi, le Trente-et-Unième Jour d'Aout 1932, à Onze heures de l'avant-midi (heure solaire), sera vendu par encan public, à la porte de l'église paroissiale de Les Eboulements, Co. Charlevoix, Qué., l'immeuble ci-après décrit, appartenant au cédant.

Un emplacement situé en le lieu appelé le "Village" paroisse Les Eboulements, contenant cinquante pieds, mesure anglaise, de front, au chemin public, sur soixante-cinq pieds de profondeur, borné au nord par le dit chemin public et de tous autres côtés par les représentants de feu Adolphe Tremblay (Cécilus), étant partie du lot No 323 sur les plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Les Eboulements, avec maison d'habitation, écurie et dépendances avec aussi le droit de puiser de l'eau et droit de passage et tous droits quelconques conférés à François Tremblay, de par un acte passé devant le notaire E. DeSales Laterrière, le 9 aout 1908 et consenti par feu Adolphe Tremblay. La vente se fera au plus haut enchérisseur.

Cette vente devra être faite à la charge par l'acquéreur d'accepter le tout dans l'état où il se trouve actuellement et à ses risques et périls sans aucune garantie quelconque de la part des syndics, et sujet aux taxes municipales, scolaires et autres impositions quelconques à partir de la date de la vente.

L'acquéreur devra payer tous les droits dus au Gouvernement sur la dite vente, ainsi que tous les frais encourus par l'exécution de l'acte de vente et son enregistrement.

La dite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées au dit immeuble.

L'immeuble pourra être visité en aucun temps en s'adressant au cédant autorisé aux Eboulements, Qué.

Les titres et certificats sont visibles à nos bureaux, 17 rue St-Jacques, Québec, en aucun temps.

Cette vente sera faite sous l'autorité d'un jugement de la dite Cour en date du vingt-et-unième jour de juillet 1932 et conformément aux conditions des articles 716 et 717 du C. P. C. et aussi à l'article 45 chap. 11 S.R.C. 1927 de la loi de faillite qui équivaut à une vente par le shérif.

Condition de paiement : Argent comptant.

Les syndics autorisés.
Binet & Racine.

Québec, le 26 juillet 1932.
Bureaux : 17 rue St-Jacques,
Edifice Langlois & Paradis,
Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE SOUMISSIONS

No 2251-F.

Dans l'affaire de:
ALFRED FISET,
Cultivateur,
Ancienne Lorette, Qué.
Cédant autorisé.

En vertu d'une ordonnance du Régistraire de la Loi de Faillite datée du 2 août 1932, les soussignés recevront des soumissions cachetées jusqu'à lundi le 15 août 1932, à 11 heures de l'avant-midi (heure avancée), pour l'achat en bloc de tous les immeubles du cédant ci-après décrits:

Item A : Le lot No 661 du cadastre officiel de la Paroisse de l'Ancienne Lorette, Comté de Québec, borné vers le nord à un chemin public, vers le sud par le No 606, vers l'est par le numéro six cent soixante-et-quatre (664) et vers l'ouest par le numéro six cent soixante (660) mesurant quatre perches de largeur sur un arpent de profondeur dans une ligne et un arpent sept perches neuf pieds dans l'autre contenant en superficie 53 perches (0.53.0).

Item B : Le lot numéro 662 du cadastre officiel de la Paroisse de l'Ancienne Lorette, Comté de Québec, borné vers le nord par le numéro 700, vers le sud par un chemin public, vers l'est par le numéro 663 et vers l'ouest par le numéro 659, mesurant 4 perches de largeur sur 28 arpents 8 perches de profondeur dans une ligne et 28 arpents 2 perches dans l'autre, contenant en superficie 11 arpents 40 perches (11.40.0).

Item C : Le lot numéro 663 du cadastre officiel de la Paroisse de l'Ancienne Lorette, Comté de Québec, borné vers le nord par les numéros 699 et 700, vers le sud par le numéro 665 et un chemin public, vers l'est par les numéros 665 et 666 et vers l'ouest par le numéro 662, mesurant en superficie 27 arpents 20 perches (27.20.0).

Item D : Le lot numéro 664 du cadastre officiel de la Paroisse de l'Ancienne Lorette, Comté de Québec, de figure irrégulière et triangulaire, borné vers l'est par un chemin public, vers le sud par le lot numéro 606 et vers l'ouest par le numéro 661 contenant en superficie 25 perches (0.25.0).

Item E : Le lot numéro 665 du cadastre officiel de la Paroisse de l'Ancienne Lorette, Comté de Québec, borné vers le nord et l'ouest par le numéro 663, vers le sud par un chemin public et vers l'est par le numéro 666, mesurant un arpent de largeur sur 20 arpents 15 pieds de profondeur, contenant en superficie 20 arpents 9 perches (20.9.0).

Sur les lots 662-663 et 665 il y a une maison d'habitation et dépendances ci-dessus construites. Sur les lots ci-haut décrits il y a la semence de 50 minots d'avoine et environ 50 minots de germes de patates.

Item F : Le lot numéro sept cents (700) du cadastre officiel de la Paroisse de l'Ancienne Lorette, Comté de Québec, borné vers le nord par le numéro 775, vers le sud par les numéros 659, 662 et 663, vers l'est par le numéro 699 et vers l'ouest par les numéros 701, 702 et 703, mesurant un arpent 4 perches de largeur sur 10 arpents 2 perches 14 pieds de profondeur dans une ligne, de 10 arpents 7 perches dans l'autre, contenant en superficie 14 arpents 70 perches (14.70) avec grange ci-dessus construite.

Item G : Le lot numéro 699 du cadastre officiel de la Paroisse de l'Ancienne Lorette, Comté de Québec, borné vers le nord par les numéros 754, 753, 747, 746, 745 et un chemin public, vers le sud par les numéros 663, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, vers l'est par le numéro 698 et vers l'ouest par le numéro 700, mesurant 11 arpents 9 pieds de largeur sur 7 arpents de profondeur dans une ligne, de 10 arpents 2 perches 14 pieds dans l'autre, contenant en superficie 92 arpents 86 perches (92.86) avec grange ci-dessus construite.

Item H : Le lot numéro 747 (sept cent quarante-sept) du cadastre officiel de la Paroisse de l'Ancienne Lorette, Comté de Québec, borné vers le nord par le numéro 748, vers le sud par le numéro 699, vers l'est par le numéro 746 et vers l'ouest par le numéro 753, mesurant 3 arpents de largeur sur 3 arpents 2 perches 12 pieds de profondeur dans une ligne et un arpent 9 pieds dans l'autre, contenant en superficie 6 arpents 52 perches (6.53).

Sur les item F., G. et H. il y a la semence d'environ 90 à 100 minots d'avoine.

Les syndics soussignés recevront aussi des soumissions cachetées et séparées pour les item A à E compris et les item F à G compris, lesquelles soumissions devront être rendues pour lundi le 15 août 1932, pour 11 heures a. m.

Un chèque accepté représentant 10 p. c. (dix pour cent) de la soumission totale ou de chaque soumission séparée devra accompagner chaque soumission, lequel chèque sera retourné si la soumission ou les soumissions ne sont pas acceptées.

Les syndics ne s'engagent à accepter ni la plus haute ni aucune soumission sans l'approbation des Inspecteurs et des créanciers hypothécaires.

Pour toutes autres informations, veuillez vous adresser aux soussignés:

Binet & Racine,
Syndics autorisés.

Bureaux:
17, rue St-Jacques,
Québec, Qué.

La construction

La maison Elzéar Verreault, Ltée

Une visite à la carrière de Giffard.— Organisation merveilleuse.— Bon service de livraison.

BON OUTILLAGE

Il nous a été permis de visiter, tout récemment la carrière de pierre de la compagnie Elzéar Verreault Ltée, située à Giffard. Nous nous sommes rendus à cet endroit en compagnie de MM. Arthur et Jean-Baptiste Verreault, respectivement président et vice-président de cette importante maison d'affaires, qui fournit la pierre aux principales entreprises de construction de cette ville. La maison Verreault est en opération depuis au-delà de 20 ans. Toujours elle a vu ses affaires prospérer. A la mort de M. Elzéar Verreault, le père des directeurs actuels, l'épouse du regretté défunt pris en mains avec l'appui de ses deux fils, la direction de cette entreprise En 1911, M. Verreault se porta acquéreur de cette gigantesque carrière appartenant à M. Georges Madden. Il y a près de 60 ans que l'on exploite cette carrière et il est intéressant de voir ce trou béant que les dynamites y ont fait.

Les chantiers de M. Verreault, situés à Giffard sont exploités grâce à un outillage des plus puissants et des plus modernes.

—"Combien de tonnes tirez-vous de votre carrière annuellement", demandions-nous à M. Verreault, président de la compagnie.

—"Nous avons livré 92,000 tonnes de pierre l'an dernier, et nous avons déjà dépassé ce chiffre il y a deux ans en vendant 103,000 et 185,000 tonnes".

Quand on a pas vu les machines puissantes qui permettent cette production on est étonné d'apprendre que de telles quantités de pierre ont pu être extraites en un si court espace de temps. Actuellement, les chantiers ne sont pas en opération. Les réserves permettent de répondre à toutes les commandes.

Le client qui demande quelques tonnes de pierre et en reçoit la livraison quelques minutes après grâce au service rapide des 40 camions de la maison ne se doute certainement pas des opérations diverses auxquelles furent soumis ces milliers de morceaux de pierre qui gisent dans les entrepôts et hangars. Voici qu'on se place au centre d'un abime encerclé d'immenses murailles perpendiculaires. Après avoir enlevé la terre qui recouvre la pierre au sommet de ce mûr d'une hauteur de 92 pieds et qui nous donne l'impression d'une enceinte mystérieuse, des ouvriers pratiquent dans le roc des ouvertures de 20 pieds dans lesquelles ils introduiront des bâtons de dynamite qui lors de l'éclatement projetteront dans le vide une énorme quantité de pierre de toutes dimensions. Une énorme pelle à vapeur pouvant lever 20,000 livres et dont le système de locomotion ressemble à l'auto-chenille (thank) s'empare de cette pierre et charge une suite de camions qui se dirigent vers un édifice à trois concasseurs pourvus de monte-charge et de grillages transformeront la pierre dont se chargent les camions dès leur entrée. Entassés dans les concasseurs ces pierres sont brisées en mille morceaux et montent ensuite sur un système de monte-charge jusqu'à d'immenses grillages qui par leurs mouvements saccadés font le triage des différentes sortes de pierres; celles de 1-8 que l'on nomme la poussière de pierre, celles de 1-4 et 2 pouces. Ces pierres quand elles ont subies le triage sont projetées dans des compartiments séparés et les camions n'ont qu'à s'approcher pour qu'un ouvrier abaisse un levier spécial au compartiment de la pierre demandée et la pierre s'engouffre dans le véhicule. Mis en marche, le camion passera par la balance qui peut peser jusqu'à 22,000 livres et si le poids est celui requis, le véhicule n'aura qu'à aller porter en ville la commande exigée. Ces opérations se font en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire. Des moteurs de 150 et de 250 forces actionnent ces différentes machines.

La maison Elzéar Verreault fabrique aussi la pierre artificielle et est munie d'un outillage à cette fin. Plus de 40 hommes travaillent avec méthode dans cette carrière lorsque la demande est grande pour les travaux soit de pavages, de construction de pont, etc. L'on sait que la pierre servant au nouveau réservoir est fournie par cette maison.

Voilà quelques notes brèves jetées sur le papier. Nous y reviendrons plus tard. Cela suffit pour démontrer que la maison Elzéar Verrault Limitée est l'une des plus grandes industries canadiennes française du genre.

L'ARDOISE ET SES QUALITES

Métamorphisme est un mot savant qui peut s'appliquer à d'importantes actualités. Il indique un changement, et en géologie, le mot s'emploie pour désigner la transformation d'une matière géologique en une autre. Par exemple, la chaux est changée en marbre, et le granit en schiste. Il y a aussi la glaise métamorphosée en argile schisteuse, puis en ardoise.

Par le procédé de métamorphose des matériaux qui composent l'ardoise, il se forme une matière cristaline qui possède des qualités imperméabilisantes, ce qui la rend très désirable pour les toitures. Les divers matériaux qui entrent dans la composition de l'ardoise lui donnent de la coloration. On définit souvent certaine nuance de gris sous le nom de "gris ardoise", cependant les couleurs de l'ardoise vont du rouge au violet, en passant par des nuances de bleu, vert, rose et jaune. Il y en a de veinées de diverses couleurs. Certaines ardoises sont de plusieurs couleurs. Aucune imitation ne peut les valoir.

Il y a de plus la texture. La glaise originale se décompose en granit ou autres roches semblables pour former les lits des cours d'eau, puis, après dix à douze mille ans, elle est pressée et transformée en argile schisteuse, puis en ardoise. Quand cette matière est extraite, elle se fend en couches ou feuilles, mais elle ne se brise pas en formes géométriques. Il y a des rugosités, des points saillants et des creux. Et il y a aussi des variations dans le grain, selon la manière dont les morceaux se brisent. Ces variations donnent à une toiture un aspect qu'aucun autre matériau ne peut donner.

Quant à ces avantages s'ajoute celui de la haute résistance contre le feu. L'ardoise devient vraiment un matériau à toiture précieux. Il faut aussi ajouter sa durabilité et sa qualité supérieure. Ces pierres durent des générations. Dans une construction, elles devraient toujours être accompagnées de matériaux possédant une égale résistance contre les intempéries.

Tout ce qui est de metal, dans un toit couvert en ardoise, devrait être de cuivre, ce métal possédant aussi une grande durabilité. Une épaisse couche de feutre à toiture posée directement sous l'ardoise est une double assurance d'imperméabilité à l'eau.

En Angleterre, où les toits de pierre sont le plus nombreux, ils sont beaucoup plus simples que ceux que nous sommes accoutumés de voir. L'Anglais met parfois de grosses pierres le long des larmiers, et de plus petites au bord, graduant l'épaisseur des pierres et la grandeur de leur partie exposée, du larmier au bord. Une telle toiture s'appelle une toiture graduée. Elle est d'une grande beauté, mais très dispendieuse. Tandis que l'ardoise ne l'est pas, quand on ne considère pas seulement le coût initial, mais aussi sa durée et le peu ou pas d'entretien qu'elle exige.

La couverture à être posée sur un toit doit avoir des qualités de permanence. Elle doit posséder la durabilité, au moins à un aussi haut degré que les murs qu'elle protège. L'ardoise est de ces matériaux. Sa durabilité est indiscutable. Sa texture et sa couleur sont admirables C'est de l'argile métamorphosée. Copyright 1932. The Architects' Small House Service Bureau, Inc.

LA COMBINAISON des MATERIAUX CONTRIBUE à la BEAUTE de cette MAISON

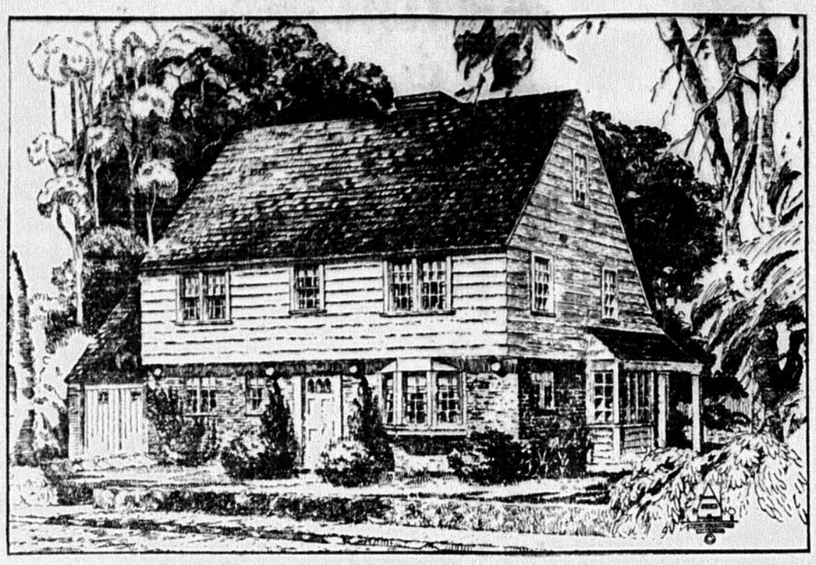

Commode garage y attaché

Particularités extérieures du plan 6-F-32 : Murs de brique sur charpente; deuxième étage surplombant; garage y attaché ; baies en avant et en arrière ; porche ouvert en arrière sous le toit principal.

Particularités intérieures : Hall avec escalier et armoire à manteaux ; cuisine en avant ; baie, alcove et grande cheminée dans le vivoir ; salle à manger avec baie et cheminée ; entrée intérieure au garage ; trois chambres à coucher, deux salles de bain complètes, cabinet de toilette et cinq garde-robes au second étage.

Des spécifications détaillées des plans de maison illustrées dans cette page pourront être obtenues pour un prix modique par l'intermédiaire de L'Evénement. Ce service est fourni à nos lecteurs avec la coopération de l'Architects' Small House Service Bureau, lequel a l'approbation de l'American Institute of Architects et le département du Commerce des Etats-Unis.

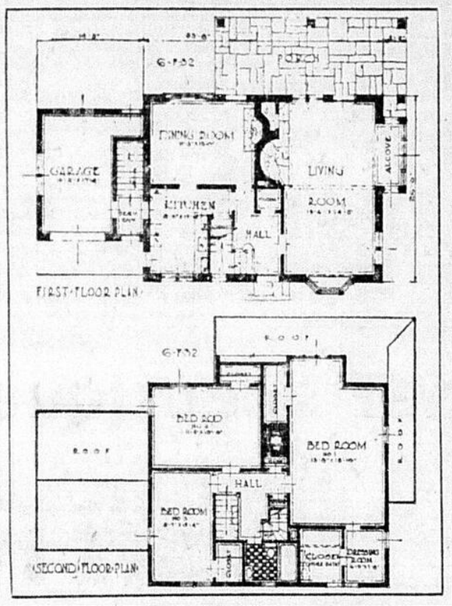

Plan 6-F-32

Un simple coup-d'oeil jeté sur ce plan en révélera tout le charme et la commodité. La cuisine est commodément placée en avant. La salle à manger offre plus d'intérêt qu'à l'ordinaire à cause de sa baie, de sa jolie cheminée, plus petite et plus simple que celle du vivoir, mais avec mur adjacent revêtu de la même manière simple en planches de pin.

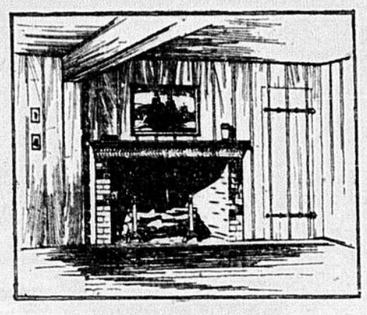

Cheminée du Vivoir

On pourra se procurer gratuitement une description détaillée sur la manière de meubler et de décorer le vivoir en écrivant au : Rédacteur de la Page de construction, L'Evénement.

Construction : Brique vernissée sur bois jusqu'au niveau du deuxième étage, planche de revêtement au-dessus ; toit de bardeau.

Façade : Au nord ou à l'ouest.

Grandeur du terrain : Environ 60 pieds.

Copyright 1932. The Architects's Small House Service Bureau, Inc.

L'Association de la Province Québec pour la Protection du Poisson et gibier ont envoyé des représentants du bureau-chef pour assister à l'assemblée de St-Michel des Saints et ont présenté des films sur des sujets de chasse et de pêche devant une salle contenant 500 personnes, là où 300 seulement pouvaient être assises confortablement.

Il est certainement d'un grand appui moral pour ceux qui s'occupent de conservation, que de voir les gens de la campagne se joindre à eux pour le plus grand bien de la vie sauvage en notre Province.

CLINIQUE DU CONSTRUCTEUR

Un service technique par poste pour la construction des maisons est fourni par l'Architects' Small House Service Bureau. Ce service est gratuit pour les lecteurs de ce journal. Adressez toute demande au rédacteur de cette page incluant une enveloppe adressée et affranchie.

Pour rendre une propriété payante.

Q. Je possède, depuis quelques années, un terrain pour lequel il me faut payer de fortes taxes et un gros intérêt pour l'argent investi. Ferais-je bien de construire dessus une maison pour la vendre ou la louer, ou pour y demeurer ?

Q. C'est une question que se posent généralement des milliers de propriétaires de terrain. En vous conseillant de bâtir dessus une maison pour la vendre ou la louer, nous vous ferions entrer dans une entreprise dont nous ne pouvons absolument pas prévoir les conséquences. En ce qui concerne le coût de la construction, il est actuellement très bas.

Pour refaire des murs de maçonnerie.

Q. Notre maison a été construite d'une brique molle qui a été peinte. Maintenant, nous voudrions mettre du stuc pardessus. Pouvons-nous poser le stuc sans mettre de la latte métallique, le déchiquetage de la brique suffirait-il ? Devrions-nous mettre des barres de métal aux coins ?

R. Le stuc n'adhère pas suffisamment à de la brique molle. Les murs devraient être couverts de latte métallique. Déchiqueter la brique ne serait pas suffisant. Des barres métalliques ne devraient pas être employées sur du stuc, à l'extérieur.

Eau dans un garage.

Q. J'ai un garage de béton construit dans un terrain en pente. A l'endroit où le plancher rejoint le mur arrière, il se produit une fissure par où l'eau passe. Comment réparer cela ?

R. Faites votre possible pour faire prendre à l'eau un autre cours et l'éloigner du mur arrière de votre garage. Une gouttière de ciment ferait sans doute bien. Si cela ne remédie pas à la difficulté, plâtrez l'intérieur avec un mortier de ciment de Portland mis intégralement à l'épreuve de l'eau. Grattez les joints de mortier de manière à ce que le plâtre y pénètre bien.

Carrière Giffard Ltée
GIFFARD, P. Q.
Marchand de pierre et de sable. Pierre concassée toute dimension. Spécialité : Pierre à maçonne et plate, gravois pour parterre.
JOS. BEGIN
Gérant
Tels. 2-6001; Rés. 4-0989

E.A. ROUSSEAU
Tourneur, Modeleur, Meublier.
158, d uRoi — Tél. : 4-4366
SPECIALITE
Tournage pour véranda, escalier, porte, arche.
Meuble fait sur ordre. Modèle pour machineries.
Meubles de qualité pour étalage de vitrine.

PORTES ET CHASSIS
aux prix les plus avantageux.
O. Chalifour Inc.
Bois et Menuiscrie de Qualité
Québec

"QUALITE D'ABORD"
Planche de Plâtre "SHEETROCK"
ROCKWALL "Marteau" d'Erable"
Tuyaux de cheminée
CHAUX en barils
Briques
Terre à feu
et
Blanc de Plomb
Vernis
etc.
"A VOTRE SERVICE"
Distributeurs exclusifs 'CIMENT NATIONAL'
Planche isolatrice "TEN-TEST"
Chaux Hydratée
"Ivoire"
Plâtre
"Marteau"
Etc.
Matériaux de Construction.
Tel.: 3-0647, 226 Rue de la COURONNE et 10me AVENUE

EMILE DUBE
Manufacturier de portes et châssis — Menuiseries de tous genres, etc., etc.
1, Ave BELLEAU. TEL : 802 LEVIS
NOS PRIX DEFIENT TOUTE COMPETITION

M. ALBERT LAPOINTE
Un plombier d'expérience, d'une compétence remarquable.
BIOGRAPHIE
Un établissement qui grandit et devient populaire.
TRAVAUX
Au nombre des grandes industries de notre époque, il convient de placer la plomberie qui est l'un des principales et des plus importantes au rang de celles qui sont le plus pratiques. Québec compte plusieurs ateliers de plombier dont l'un des

Jules DORION 331½, 2ème Avenue Tél. 4-2219
TEL. 2-4821
Paul ROBITAILLE 205, rue St-Olivier Tél. 3-2854
DORION & ROBITAILLE, Enrg.
Plombiers, Couvreurs, Electriciens.
SPECIALITE:- Appareils de chauffage de tous genres
373, ST-VALIER. QUEBEC

ADELARD MARCHAND
TEL. : 2-2370
MANUFACTURIER D'ESCALIERS EN FER
Escaliers Intérieurs avec marches en Ardoise ou en marbre
Escaliers Exterieurs, Etc. Barrières et Grillages de tous genres.
FORGE GENERALE
1, DES BAINS, (Coin St-Valier) QUEBEC

Tél. : 3-1394
G. VALLERAND
ARCHITECTE
Bureau, 229, Boulevard des Fossés — Québec

Tél. : Bureau 4-4491
Rés. 4-4417.
VALERE COTE
ENTREPRENEUR
TAILLEUR DE PIERRE ET GRANIT
187, 1ère Avenue. St-François d'Assise, QUEBEC

ALYRE PREVOST
Ornements en plâtre et en bois pour églises et édifices publics.— Manteaux de cheminée en bois ou ciment, réparations de meubles antiques, etc.
28½, ST-STANISLAS :-: Tél. 2-6924

C.-E. Morissette, président J.-D.-A. Gagnon, Sec.-Trésorier
C. EMILE MORISSETTE, Limitée
Constructeurs d'églises, presbytères, couvents, etc.
232 à 236 RUE LATOURELLE
Représentants généraux pour l'Amérique du Nord des célèbres fonderies de cloches françaises "Paccard" d'Annecy-le-Vieux, Haute Savoie, et "Havard", de Ville-Dieu-les-Poeles, Manche. Spécialité : Erections de clochers et installations de cloches (d'après système unité). Téléphones : Atelier 5023; Résidence 6971.

Tél. Bureau : 2-4462 Tél. Rés. : 2-0942 s. 15
E.-HENRI TALBOT
ARCHITECTE
Diplômé Ecole des Beaux-Arts
A.A.P.Q. R.A.I.C.
39, Rue St-Jean :-: :-: :-: Québec

Tél. : 2-1801 267, ST-PAUL.
J. C. DePocas
Agent :
The McArthur Chemical Reg'd

J.-C. POULIOT
ENTREPRENEUR-GENERAL MENUISIER
Tout ouvrage tel que : Portes, Châssis, Escaliers, Spécialité : Réparation de Canots de toile.
Atelier : 53 rue Laviolette
Résidence : 449½, Rue ST-FRANCOIS Téléphone : 8763

LA COMPAGNIE DE MACHINERIES MERCIER
Mécaniciens et Constructeurs de Chaudières et Réservoirs.
Manufacturiers de Scies et Couteaux de Planeurs
SPECIALITE : REPARATION ET SOUDURE A L'ELECTRICITE ET A L'OXYGENE
17, rue St-Laurent, Lévis, Tél. 201

Tél. Bureau : 2-1909 Tél. Résidence : 7039
CHAS. A. JEAN
ARCHITECTE DIPLOME
37, Rue ST-JEAN :-: :-: QUEBEC

EUGENE FALARDEAU, ltée
ENTREPRENEURS - COUVREURS
ATELIERS : 308-318, Rue de la Reine. Québec
BUREAU : 141, Rue Dorchester Téléphone : 9677

La Cie de CONSTRUCTION de QUEBEC, Ltée
ENTREPRENEURS-GENERAUX
Réservoir de Québec, Plaine d'Abraham. TEL. : 3-1291
Spécialités : Construction de chemins en béton, de chemin de fer ainsi que ponts et chaussées. Réparation de Phares (dépt. de la marine).

Membre de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de la Province de Québec.
Membre de l'American Concrete Institute
Boite Postale 27, Haute-Ville.
ZACHEE LANGLAIS, B.Sc.A., I.C.
Ingénieur conseil
Construction, finance, expertise, Charpentes de béton armé et d'acier, usines hydro-électriques. Usines de filtration, égoûts, aqueducs.
105, COTE DE LA MONTAGNE. QUEBEC. TEL. : 2-6203

ALBERT LAPOINTE
FERBLANTIER-PLOMBIER-COUVREUR et ELECTRICIEN
Installation de Chauffage de toutes sortes.
Poseur du système "BUCKWHEAT" avec éventails en aluminium, les plus économiques.
Atelier : 299, rue Dorchester.
Rés. : 216, DE LA RONDE. Téléphone : 4-1591.

Entrepôt : 80, Richardson Tél. : 4-4451
Bureau : 45, Dumont Tél. : 4-4781
Rés. : 3, Bourlamaque Tél. : 4-4804
QUEBEC, P. Q.
JOSEPH PICHETTE, Limitée
Ferblantiers, Plombiers et Electriciens
Poseurs d'appareils à Eau Chaude et à Vapeur
Spécialité : Couverture et corniches de tous genres.

TEL. : 4-1221 et 4-0931 Carrière : 2-5565
Elzéar Verreault Limitée
Marchand de pierre et de sable.
Pierre concassée, artificielle et de taille.
194, DU PONT

1EL. : Bureau 2-6187 J.-A. GRENIER, Gérant Téléphone : 2-4915s22
Vous serez assuré d'une grande satisfaction et d'une prompte livraison en achetant vos bois de construction de toutes sortes chez
JOSEPH GRENIER Ltée
531, Avenue Royale. Ville de Beauport
Tél. : Soir : 2-4915s22

ON DEMANDE UN BON SOLLICITEUR.
BILODEAU Limitée
Tuile, Terrazzo, Marbre
Ardoise, Pavages, Trottoirs, Etc., Etc.
TEL. : 2-1143. :-: 82, Rue RICHELIEU

Bureau : 267, rue St-Paul Tél. : 2-0583
Chantier : 205, rue Du Pont Tél. : 4-1975
La CIE de BETON de QUEBEC
LIMITEE
Vous pourrez toujours vous procurer du Béton de tous les mélanges demandés, composés des agrégats exigés, tels que sable de rivière ou autre, gravier, pierre de toute grosseur et qualité

J.-A. MICHAUD Gérant Tél. : 4-0692
LA COMPAGNIE DE SABLE LTEE
Sable "Saint-Charles"
10, 3e Avenue, Limoilou. TEL. : 4-2232

LA COLONISATION

LE SUD-EST DE QUEBEC

(Extrait du Guide du Colon)

Par le sud-est de Québec, au point de vue de la colonisation, nous voulons parler de la lisière de terrain située en arrière des paroisses qui bordent la rive sud du fleuve St-Laurent et qui est comprise dans les comtés de Témiscouata, de Matane, de Rimouski et de la vallée de la Matapédia.

Au sud des comtés ci-dessus désignés, il y a de grandes étendues de terrain pouvant fournir des milliers d'acres de terre dont une grande partie est colonisable.

Comtés de Témiscouata et de Rimouski

La région de Témiscouata est située sur la rive Sud du fleuve St-Laurent, entre les comtés de Kamouraska et de Rimouski. Il est borné au Sud par le Nouveau-Brunswick, et la frontière de l'Etat du Maine.

Le sol convient très bien à toutes sortes de culture; il est composé de terre argileuse jaune ou grisâtre et contient bien peu de parties sablonneuses ou caillouteuses.

A cause du voisinage des lacs, la température de la saison de croissance est douce et agréable.

La vallée de la Matapédia comprenant les comtés de Matane et de Matapédia

La vallée de la Matapédia comprend le sud du comté de Matane, tout le comté de Matapédia et la partie sud-ouest du comté de Bonaventure. C'est une belle et fertile région qui s'étend depuis St-Moïse jusqu'à la rivière Ristigouche, dans le comté de Bonaventure. Elle couvre une étendue de 60 milles de longueur de l'ouest à l'est, par 25 milles de largeur, du nord au sud, étant partagée dans le sens de la longueur en deux parties à peu près égales par la rivière Matapédia. Ce beau territoire a une superficie de 1,500 milles carrés, soit environ 960,000 acres de terre.

Le sol de La Matapédia offre tous les avantages des meilleures régions agricoles. De plus, lorsque la grande sécheresse affecte les autres parties du pays, la vallée de la Matapédia n'en souffre pas parce qu'elle est favorisée, chaque nuit, d'une rosée bienfaisante qui conserve les fruits de la terre en excellente condition de croissance.

Le sol est de nature sablo-argileuse et très productif. Les paturages sont abondants. Le terrain est généralement exempt de roches et se draine naturellement.

La végétation s'y développe avec une grande rapidité. Toute la région est abondamment arrosée par de nombreux cours d'eau et de rivières. On y rencontre l'épinette, le bouleau, l'érable, le merisier, le coudrier, le cormier, et surtout le cèdre. Toutes ces espèces de bois se rencontrent sur les collines.

Tous les cantons de la vallée de la Matapédia ont le grand avantage d'être facilement accessibles par le passage du chemin de fer.

Comtés de Bonaventure et de Gaspé

Pendant longtemps on a cru que le sol de la Baie des Chaleurs ne convenait qu'aux pêcheurs, vu que la majorité des habitants vivaient de la pêche. Ce n'est qu'en ces dernières années qu'on s'est rendu compte de ses ressources agricoles.

Le terrain est facile à défricher, très productif et se draine naturellement. De plus, les plantes marines et les déchets de poissons que fournissent les pêcheurs sont propres à servir d'engrais artificiels.

Le climat est égal et les semailles peuvent se faire dans les premiers jours de mai. Les gelées ne sont pas redoutées le printemps et l'automne.

Voie de communication

Les comtés du sud-est de Québec sont facilement accessibles par le chemin de fer Canadien National qui longe la rive sud du fleuve St-Laurent de Lévis jusqu'à Mont-Joli. De Mont-Joli à Matapédia, il suit la vallée de la rivière Matapédia, en descendant vers la Baie des Chaleurs dont il longe ensuite la rive sud jusqu'à Gaspé.

Le comté de Témiscouata est traversé du Nord au Sud par le chemin de fer Témiscouata qui part de la Rivière-du-Loup et se dirige vers le Nouveau-Brunswick en passant par Notre-Dame-du-Lac.

Les Agents des Terres de la Couronne

Les agents des terres de colonisation pour les comtés de Témiscouata, de Rimouski, de Matane, de Matapédia, de Bonaventure et de Gaspé sont comme suit :

1.—**M. J.-B. Lavoie,** Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata, P. Q.

2.—M. **C.-F. Beaulieu,** Notre-Dame-du-Lac, comté de Témiscouata, P. Q.

3.—**M. Jos. Dumont,** Rimouski, comté de Rimouski, P. Q.

Les agents des terres pour la vallée de la Matapédia sont somme suit :

M. **J.-E. Levasseur,** Matane, comté de Matane, P. Q.

M. G.-L. Dionne, Amqui, comté de Matapédia, P. Q.

Les agents des terres pour les comtés de Bonaventure et de Gaspé sont comme suit :

M. T.-B. Clapperton, Grande-Cascapédia, comté de Bonaventure, P. Q.

M. P. Bourdages, New-Carlisle, comté de Bonaventure, P. Q.

M. F. K. Veit, Bassin de Gaspé, comté de Gaspé, P. Q.

M. P.-E. Garneau, Percé, comté de Gaspé, P. Q.

Les missionnaires-colonisateurs

1.—Le missionnaire-colonisateur pour le comté de Témiscouata est M. l'abbé L.-P. Bernier, dont la résidence est à Notre-Dame-du-Lac, comté de Témiscouata, P. Q.

2.—Le missionnaire-colonisateur pour les comtés de Rimouski, de Matane et de Matapédia est M. l'abbé Emile Sirois, dont la résidence est à Rimouski, comté de Rimouski, P. Q.

3.—Le missionnaire-colonisateur pour les comtés de Bonaventure et de Gaspé est M. l'abbé J.-E. Plourde, dont la résidence est à Saint-Elzéar, comté de Bonaventure, P. Q.

LES PAROISSES DE COLONISATION

Comté de Témiscouata

Saint-Maur. (B. de P. Lac Thibault). — Cette mission, fondée en 1923, dans le canton Robinson, est aujourd'hui desservie par le curé de Saint-Marc-du-Lac-Long.

La mission de St-Maur possède 3 écoles, un moulin à scies, un magasin, une chapelle-école, etc. La population actuelle est de 312 âmes. Le bureau de poste est à 6 milles de la station du lac Baker, sur le parcours du chemin de fer Canadien National.

Dans les rangs VIII et IX du canton Robinson, au cours de l'été dernier, 41 nouveaux colons ont été installés et il y a présentement 28 nouvelles familles résidentes. Une route a été ouverte entre les rangs VIII et IX qui conduit directement ces nouveaux colons à l'église de Packington (St-Benoît).

Les colons des rangs VI et XI font des instances auprès de Mgr l'évêque de Rimouski pour obtenir un missionnaire-résident et le centre de la nouvelle paroisse sera probablement transporté de St-Maur, rang VI, au lot 29 du rang VIII.

Packington. (St-Benoît). — Cette paroisse a été fondée en 1921 avec curé résident. Elle a été érigée canoniquement le 8 mars 1922. Elle est située à 6 milles de Ste-Rose-du-Dégelé. Une belle église y a été construite en 1928, sur le lot 31 du rang VIII du canton de Packington, à 7 milles de la station de Ste-Rose-du-Dégelé, sur le parcours du chemin de fer Témiscouata. On y trouve actuellement une population de 600 âmes, 5 écoles, 2 magasins, 4 moulins à scies, une manufacture de portes et de chassis, un cercle agricole, etc. Une fromagerie y favorise l'industrie laitière.

La paroisse est organisée en municipalité scolaire. Elle comprend la plus grande partie du canton de Packington et les dix premiers lots des rangs IV, V, VI, VII, VIII et IX du canton de Robinson. On trouve un bon nombre de lots disponibles dans ces deux cantons. C'est une paroisse agricole de toute première valeur. Le sol est excellent et bien arrosé.

Grâce au zélé curé de cette paroisse, les défrichements se multiplient dans une belle progression. Le sol est un peu accidenté mais propre à la culture partout. Les jeunes gens des vieilles paroisses du comté y trouveront encore de belles terres à acheter à des conditions avantageuses.

Plusieurs terres en partie défrichées sont aussi à vendre par des particuliers à des conditions faciles de paiement. Les terres sont favorables à l'industrie laitière.

(A suivre)

AVIS AUX COLONS

Un colon qui veut acheter un lot selon le système ordinaire, peut le faire en tout temps de l'année. Par système ordinaire nous voulons dire l'achat d'un lot de 100 acres en superficie au prix de $60.00 payables dix piastres comptant et la balance en cinq autres versements annuels égaux de $10.00 chacun.

Le meilleur moyen de se renseigner sur les terres de colonisation c'est de demander le "Guide du colon", et de faire le choix d'une région à son goût. Ensuite, nous conseillons aux colons d'écrire au curé de la paroisse, au missionnaire-colonisateur ou à l'agent des terres de la région où ils veulent aller s'établir pour leur demander s'il reste encore des lots disponibles, etc.

Nous le répétons, si un colon n'a pas un peu d'argent en sa possession, il est parfaitement inutile de partir au hasard et de s'exposer à avoir de la misère. Il ne peut compter sur le secours d'une nouvelle paroisse ou de son curé qui, généralement, sont pauvres. Un colon doit avoir de quoi vivre en arrivant pour un an ou deux, car il ne touchera le montant de ses primes de colonisation que lorsqu'il aura rempli les conditions fixées pour les obtenir.

Quand le colon se sera renseigné et qu'il aura obtenu ce qu'il voulait savoir, sur telle ou telle paroisse de colonisation, et s'il veut aller visiter une région, il pourra en tout temps obtenir un certificat de colon qui lui donnera une bonne réduction dans l'achat d'un billet de passage; pour cela, il devra donner son nom et son âge, indiquer la station où il débarquera et dire si c'est un billet simple ou pour aller et retour qu'il désire acheter. Il devra adresser sa lettre au Ministère de la Colonisation, Parlement, Québec.

Missionnaire-colonisateur

Le missionnaire - colonisateur pour cette région est M. l'abbé Emile Sirois, Evêché de Rimouski, Rimouski, P. Q.

Renseignements généraux

Pour tous renseignements sur la colonisation, demandes de brochures, etc., s'adresser à l'honorable M. Hector Laferté, Ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, Parlement, Québec.

425 CANADIAN MERCHANDISING CO. LTD TEL. 6520 425

RUE ST-JOSEPH

Une Autre Coupure dans les Prix

— SPECIAUX DU SAMEDI —

— GANTS —

200 Paires de GANTS chamoisette pour dames, styles Slip On ou Gantelet. Val. 98c, pour..... 29c

— CHEMISES —

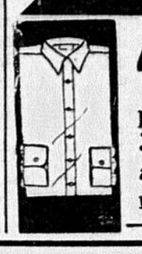

400 CHEMISES broadcloth pour hommes en 3 couleurs, collet attaché ou séparé, 14 à 17 ..... 50c

SOIN DES BATTERIES

Confiez votre générateur à un véritable expert.

LES SAISONS

Surveillez l'ampères-mètre et faites-le vérifier.

DES EXPERTS

La batterie nécessite des soins tout particuliers. Il faut que ces soins et cet entretien soient donnés par des experts reconnus, expérimentés et réellement compétents. Votre générateur surtout doit être surveillé afin d'être toujours en bonnes conditions. Vous devez également bien surveiller l'ampères-mètre, le faire examiner sitôt que vous avez le moindre doute. Il faut bien se garder de charger trop fort en été car il est alors dangereux de brûler les batteries. Au contraire, l'hiver vous devez charger un peu plus afin de maintenir cette batterie.

Si vos batteries ont besoin d'être remises en état, vous ne sauriez mieux faire que de vous adresser à M. Maurice Marcoux, 33, rue du Pont, téléphone : 4-3714. M. Maurice Marcoux s'occupent de tous les genres de réparations électriques d'automobiles, moteurs et accumulateurs. Vous devez donc vous confier à M. Maurice Marcoux chaque fois que vous aurez besoin de faire faire des réparations de cette sorte.

PARALYSIE INFANTILE

Le ministère des Pensions et de la Santé nationale, à Ottawa, est à préparer une nouvelle édition, revue et augmentée, de la publication numéro 51 : "Paralysie infantile ou poliomyélite antérieure", publication qui fait partie de la série des "Petits livres bleus".

A titre de renseignements, citons quelques lignes de la brochure précitée : "Lorsque vous savez qu'il existe des cas de paralysie infantile dans le voisinage, et lorsque vous constatez que l'un de vos enfants n'est pas très bien, qu'il a mal à la tête, qu'il manque d'appétit et est fiévreux, prenez soin de tenir cet enfant au lit. En outre, ne laissez pas les autres enfants entrer dans sa chambre. Appelez immédiatement le médecin. En effet, le sérum des convalescents, sérum qui prévient ou écarte la paralysie, doit être administré dès le début de la maladie".

En ce qui concerne la province de Québec, les autorités provinciales, ainsi que les hygiénistes municipaux ont pris les mesures voulues pour se procurer d'amples réserves de sérum antipoliomyélitique et pour veiller à sa distribution.

SOUFFLEURS ET GRILLES A BUCKWHEAT DE TOUS GENRES

PAS DE COMPETITION POSSIBLE

ADRESSEZ-VOUS A

LA FONDERIE ST-ANSELME, Ltée

Saint-Anselme Station, Co. Dorchester.

J.-L. LETARTE, représentant.

419, 1ère Avenue, QUEBEC TEL. : 4-3462

BILLETS RÉDUITS

pour la Rivière du Loup

Aller: sam., 20 août - Retour: dim., 21 août

par trains spéciaux seulement

Lire de haut en bas			Lire de bas en haut		
12.40 p.m.	Dép.,	QUÉBEC	Arr., 10.50 p.m.	$2.25
12.55 p.m.	Dép.,	Lévis	Arr., 10.10 p.m.	
1.37 p.m.	Arr.,	La Durantaye	Arr., 9.25 p.m.	$2.00
2.11 p.m.	Arr.,	Montmagny	Arr., 8.50 p.m.	$1.75
2.36 p.m.	Arr.,	L'Islet	Arr., 8.21 p.m.	$1.50
3.22 p.m.	Arr.,	Ste-Anne	Arr., 7.33 p.m.	$1.25
4.45 p.m.	Arr.,	Rivière du Loup	Dép., 6.15 p.m.	

Réductions proportionnelles pour les autres gares où le train spécial arrête.

HORAIRE BASÉ SUR L'HEURE SOLAIRE

Demi-place pour enfants de cinq à douze ans. Aucun enregistrement de bagages.

Se renseigner auprès des agents du M-83F—O

CANADIEN NATIONAL

Si vous étiez sceptique au sujet du

TERRAPLANE

voici des preuves!

Mlle Amelia Earhart, qui a baptisé l'Essex Terraplane, déclare : "Je crois que sa carrière sera remarquable. J'en parle par expérience car je l'ai conduite et j'ai éprouvé sa performance. Elle me plait et je crois qu'elle plaire particulièrement aux aviateurs".

DE NOS jours quand il s'agit de publicité d'automobile les éloges les plus exagérés sont toujours de rigueur.

Aussi quand l'on veut, pour une fois, décrire une voiture réellement nouvelle et en quelque sorte révolutionnaire, il ne reste plus d'épithètes qui n'aient été vidées de leur sens par ce galvaudage de superlatifs.

C'est pourquoi il fallait un mot neuf—TERRAPLANE—pour exprimer l'extraordinaire sensation que procure cette voiture radicalement innovatrice: l'ESSEX.

Avec elle, l'automobilisme devient un plaisir tout différent de ce qu'il était: élan silencieux et irrésistible, course vertigineuse et sûre, à fleur de route, sensation de vol, que l'on ne pouvait éprouver auparavant qu'en planant dans l'air ou sur l'eau.

Il nous semble oiseux de mettre davantage votre crédulité au défi en généralisant sur ce thème.

L'expérience acquise avec des voitures ordinaires vous fera probablement mettre en doute les épithètes enflammées dont nous qualifions le TERRAPLANE, nous qui connaissons son ardeur bondissante au départ, son accélération fougueuse, sa puissance assouplie, silencieuse et spontanée dans les côtes.

C'est pourquoi nous avons demandé aux techniciens de l'Ecole d'Aéronautique Guggenheim de l'Université de New-York de comparer l'action de l'ESSEX TERRAPLANE avec celle de modèles précédents.

Et pour corser l'expérience, nous avons suggéré que la comparaison se fasse non seulement avec des voitures de prix équivalents, mais avec les moteurs les plus coûteux et les plus perfectionnés créés par le génie mécanique américain.

Les résultats sont inscrits dans le graphique ci-contre.

Etudiez-les, voyez ce que TERRAPLANER veut dire et rappelez-vous que cela vous est offert par le nouvel Essex à un prix qui rivalise avec ceux des trois voitures réputées jusqu'ici les moins coûteuses sur le marché.

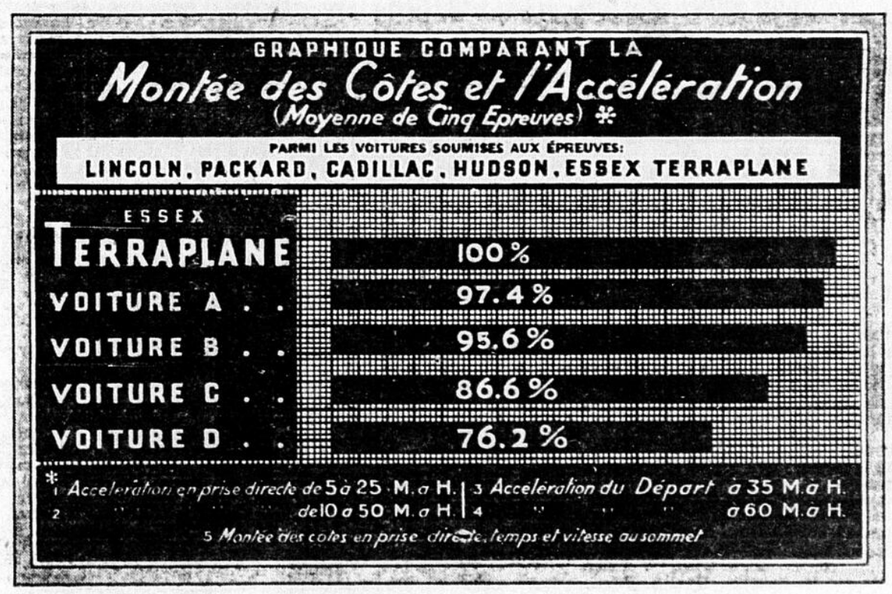

Ce graphique exprime le résultat d'épreuves jugées par les techniciens de l'Ecole d'aéronautique Guggenheim de l'Université de New-York. Les voitures soumises étaient toutes des modèles de 1932, choisies au hasard de la production régulière, aucune d'elle n'ayant au préalable été équipée ou remise au point en vue de ce concours. Les résultats ont été enregistrés au chronomètre et à l'accéléromètre. La côte choisie était la rampe la plus escarpée qui soit, eu égard à sa longueur, à l'est des Rocheuses.

Quelle Voiture! — la six-cylindres offerte aux plus bas prix au Canada

$595

et plus, f.a.b. à Tilbury, Ont. Taxe en plus

Modèles et Prix

Séries Standard: Routière $595; Coupé $660; Coupé 4 passagers $710; Coach $670; Sedan 5 passagers $750.

Séries Spéciales: Routière Sport $695; Coupé $715; Coupé 4 passagers $765; Coupé transformable $855; Coach $725; Sedan 5 passagers $805.

Tous les prix f.a.b. à Tilbury, Ont. (Taxe en plus)

ESSEX TERRAPLANE

Construite au Canada, par une main d'oeuvre canadienne, dans notre usine canadienne à Tilbury, Ont.

Copyright 1932, Hudson-Essex of Canada Limited, Tilbury, Ontario

LEGARE AUTO & SUPPLY CO. LTD, 405 RUE ST-PAUL, QUEBEC

76, rue St-Georges, Lévis

DEUX BRILLANTES PARTIES DE BASEBALL DEMAIN APRES-MIDI AU STADE DU C. N. R. A.

Intéressante matinée de courses demain au Terrain

ATKINSON JOUERA CONTRE LEBOEUF & HOUDE PUIS LE NATIONAL AVEC ROYAL-QUE.

Les dernières parties de la ligue Intermédiaire de baseball avant la série de championnat.—La première partie commencera à 1 heure 30 précise.—Lauréat Pouliot et Eugène Samson auront charge des rencontres qui promettent d'être excessivement intéressantes.

La cédule régulière de la ligue de baseball Intermédiaire de Québec tire à sa fin et les clubs ne devront rendre aucune chance s'ils veulent participer aux séries du play-off. Une victoire ou une défaite pour un club devrait faire un gros changement dans le classement final. Le dernier de la ligue remportant une victoire dimanche se placerait dans une belle position. Une défaite pour le leader ne manquerait pas de l'importuner. C'est dire que les équipes en lutte joueront pour gagner.

La première rencontre opposant les gars de la rive sud contre ceux d'Ambroise Whitton suscite le plus vif intérêt. Le Atkinson ayant défait le Leboeuf & Houde deux fois déjà, espère remporter une troisième victoire su rce club demain. Mais les joueurs du Leboeuf & Houde se promettent bien d'égaliser les chancec en gagnant cette partie. Ces clubs se sont toujours fait une dure lutte. Lorsqu'ils en sont venus aux prises pour la première fois, à St-Romuald, les Québecois durent revenir à Québec avec une défaite au score de 8 à 6. Le Leboeuf & Houde prit sa revanche à Québec, remportant une victoire au score de 8 à 7. Le Atkinson a gagné la troisième, scorant 6 contre 5. D'après ces scores, on ne peut douter que ces parties ont été chaudement disputées.

Les deux clubs ont renforci leurs points faibles et sont en mesure de donner une belle exhibition pour l'ouverture du programme.

La deuxième joute mettra aux prises deux terribles adversaires. Le National, depuis son fameux ralliement, a vaincu le Royal-Québec par deux fois. Il fut battu au score de 2 à 0 dans leur première rencontre. Les deux victoires qu'il a remportées le furent après des parties chaudement disputées. La première victoire fut au score de 5 à 2 et l'autre par 4 à 1. Ces deux équipes possèdent de lourds cogneurs et les lanceurs devront jouer u ne partie sensationnelle s'ils ne veulent pas se faire collectionner une pluie de "hits". Les deux équipes ayant l'intention de remporter une victoire, aligneront leurs meilleurs hommes. Aucun joueur ne devra manquer.

Voici les noms des joueurs des quatre équipes :

ATKINSON : Chs. Frenette, Chs. Belleau, Benoit Bilodeau, A. Lalliberté, A. Cantin, L. Demers, Thos. Cadoret, Chs. Martel, Alf. Berrigan, B. Roberge, G. Berrigan, W. Belleau, D. St-Hilaire, G. Roy, R. Roberge.

ROYAL-QUEBEC : J.-D. Leclerc, Ls. Leclerc, R. Beaupré, P.-E. Bernard, L. Cabana, Jos. Beaupré, L. Viger, M. Verret, A. Bilodeau, G. Bernard, V. Gauthier, V. Bernard, A. Carpentier, A. Lepage, F. Bissonnette, P. Bissonnette.

NATIONAL : Aur. Carpentier, G. Drouin, L. Marsan, Jules Paquet, A. Paquet, H. Renaud, E. Beaupré, G. Nadeau, A. Lachance, G. Angers, C. Parent, C. Gagnon, M. Bourget, Chs. Paquet, R. Giguère, M. Pouliot, L.-P. Aubut.

LEBOEUF & HOUDE : J. Langlois, D. Blais, R. Drolet, Sas. Lepage, G. Judd, O. Lemire, A. Dufour, J. Rousseau, Alb. Whittom, L. Whittom, R. Reinhardt, L.-M. Blais, Jos. Labbé, Alf. Bernard, N. Bolduc, A. St-Pierre, Amb. Whittom.

Une assistance record devrait être témoin de cet intéressant programme. M. Pitre Pouliot a été nommé arbitre en charge de la ligue. C'est lui qui devra choisir les autres arbitres pour les joutes à l'avenir. L'admission pour ces deux parties est la même que d'habitude, c'est-à-dire : Hommes, 35c; Dames, 10c; et enfants, 5 cents.

Les arbitres seront Lauréat Pouliot au marbre, et Eugène Samson sur les buts.

$4,000.00 EN BOURSES POUR LES COURSES DE L'EXPOSITION

M. A.-A. Dubé, le sympathique secrétaire des Courses de l'Exposition Provinciale nous a communiqué hier soir le programme complet du meeting qui se tiendra sur la piste de l'Exposition du 11 septembre prochain. Le total des bourses atteint $4,000.00.

Nous donnerons dans notre édition de lundi tous les détails concernant les épreuves et les inscriptions.

LES REGATES ANNUELLES DE STE-MARIE DIMANCHE

C'est dimanche qu'auront lieu à Ste-Marie les grandes régates. Plus de cent nageurs prendront part à ce grand concours. Les concurrents viennent de partout et les régates promettent d'obtenir un grand succès.

Le programme est des plus complet. Nous le publions plus bas. Disons encore qu'il y aura un grand nombre de nageurs de renom de Québec et plusieurs concurrents dans la grande course d'un mille pour la coupe Bolduc.

Parmi les coupes mentionnons celle donnée par M. Eugène Gagnon pour les plongeurs de fantaisie.

Une autre coupe est donnée par l'organisateur, M. Jean-Betrchmans Gagnon, pour la course d'un 1-2 mille en canot. Il nous fait plaisir de mentionner le grand encouragement qu'a donné notre grand manufacturier, M. Raoul Leulier, pour ces régates.

Parmi les nageurs, nous aurons le plaisir de compter à Ste-Marie, M. Maurice Chabot, de Montréal, frère de Léopold, qui doit donner une exhibition dans cette ville en plongeant à Montréal du pont du Havre, soit 180 pieds de haut.

Voici le programme:

A 2.00 précises, (heure solaire):

1—Canot, 2 avirons, 100 verges, seniors.
2—Plongeons—Intermédiaires.
3—Canot, 1 aviron, 100 verges — Junior.
4—Nage, 50 verges, senior "b", genre libre.
5—Course à la coque;
6—Canot, 1 aviron, 100 verges — Intermédiaire;
7—Chaloupe à fond plat, 4 rangs, 10 verges Senior.
8—Nage, 50 verges, "Crawl";
9—Plongeons, (Exhibition de) ;
10—Canot, 2 avirons, 100 verges — Intermédiaire;
11—Nage 100 verges, Senior, genre libre;
12—Course—Yacht à gazoline.
13—Exhibition de plongeons;
14—Canot, 2 avirons, 100 veregs — Junior;
15—Exhibition de nage;
16—Canot, 1-2 mille, 1 aviron...(pour une coupe);
17—Plongeons, — Junior;
18—Nage, 50 verges intermédiaire, genre libre;
19—Pleongons. (pour une coupe);
20—Course: Yacht à gazoline;
21—Nage, 25 verges, Junior, genre libre;
22—Exhibition de plongeons;
23—Chaloupe, fond plat, punors, 4 rames, 100 verges;
24—Départ de la course à la nage de 1 mille pour la coupe "Bolduc";
25—Exhibition de plongeons:
26—Arrivée de la course de un mille;
27—Exhibition.

"DISORDERLY CONDUCT AU CARTIER"

SALLY EILERS, qui tient le premier rôle dans "Disorderly Conduct" qui sera présenté au Cartier, pour trois jours commençant demain, en programme double ainsi que "The Big Timer" avec Ben Lyon.

TOURNOI DE LA RIVE SUD

La dernière semi-finale du tournoi pour le championnat du comté de Lévis sera disputée cet après-midi, à 6 heures, au club de tennis de Lévis, entre Rolland Hallé et Edouard Dion contre Louis Beaulieu et Paul Beaudet. Les gagnants de ce match joueront en finale demain après-midi à 6 heures contre M.-A. Lemieux et Henri Maranda.

Si Hallé et Dion gagnaient ce match, et perdaient auparavant dans la série Château — ce qui n'est qu'une vague probabilité ! — la finale à Lévis se jouerait à 2 heures 30 demain après-midi.

LES HONNETES GENS

La finale du tournoi des Honnêtes Gens, au club de tennis Jacques-Cartier, se jouera cet après-midi, à 2 heures, sur le court No 1, entre Me Paul Miquelon et Lionel LeBel.

Antoine Gosselin aurait voulu arbitrer le match, mais Me Miquelon a pris immédiatement un bref d'injonction devant le bureau de direction !...

Le match sera de deux sets dans trois.

L'ARSENAL A LEVIS DEMAIN

Le club de crosse Dominion Arsenal jouera une partie d'exhibition avec le Lévis, demain après-midi, sur le terrain du Collège.

La partie commencera à 2 heures 30.

MLLE JOSETTE EN VEDETTE

Mlle Rosette Joseph a gagné, hier, le prix de la "Bronze Division" pour les Kent Golf Links, au field day du C. R. G. U., à Grand'Mère, avec le meilleur "Gross Score", soit 104 pour 18 trous.

LES ANNEAUX

Le club St-Charles, de Limoilou, a été visiter le club R-100. Voici le score de la partie gagnée par le club visiteur:

St-Charles:	
A. Mathieu	803
G. Hudon	1026
L. Biron	832
E. Mathieu	830
D. Hudon	906
A. Biron	850
Total	5247
R-100:	
L. Levasseur	900
J. Roy	831
J. Sellesse	885
W. Bouchard	950
B. Levasseur	877
P. Levasseur	742
Total	5185

St-Charles: majorité de 62 points.

Pour toute information, s'adresser à G. Hudon, 105, 6e rue. Tél.: 4-4344.

AU LAC ST-JOSEPH

Les régates annuelles de l'Association Aquatique du Lac St-Joseph auront lieu cet après-midi pour les seniors. Les épreuves des juniors seront disputées cet avant-midi en face du Lake View House, cependant que les régates principales se tiendront en face de l'emplacement occupé anciennement par l'hôtel du Lac.

Il y aura des courses en canots, ainsi qu'à la nage, pour dames et messieurs, ainsi que concours de plongeons. Les canots de 16 pieds seront de rigueur, sauf lorsqu'autrement mentionné. Les canots de 20 pieds pourront être employés avec 3 ou 4 avirons. Les entrées sont ouvertes aux seuls amateurs en règle avec l'association. Une contribution de 50 cts par course sera exigée de tout concurrent qui n'est pas membre des associations du Lac St-Josph ou du Lac Sergent. Les concurrents devront se rapporter à M. J. G. Coote, au quai.

Le populaire Leo Numa luttera en semi-Finale mercredi avec Morelli

Tout laisse prévoir que le promoteur Asselin est en train de préparer un programem de luxe pour sa séance de mercredi soir prochain à l'Arena.

On sait que la finale mettra aux prises l'ex-champion Gus Sonnenberg et le fameux comte George Zarynoff qui est actuellement dans la meilleure condition possible.

Comme semi-finale on verra en scène le brillant lutteur italien, Al Morelli, un "as" du tackle, lui aussi, et un gladiateur extrêmement populaire à Québec. Leo Numa, qui vient de livrer une bataille sensationnelle à Nick Lutze dans l'arène locale. Cet engagement, à une seule chute, sera limité à 30 minutes.

Asselin fera connaître demain soir les noms des autres lutteurs qu'il utilisera pour les préliminaires. S'il continue sur ce train, le programme de mercredi sera tout simplement "a peach".

Les billets réservés à $2.00 sont en vente chez Edgar Langlois, J.-E. Giguère, chez Emile Auger, restaurateur, rue St-Paul, et à l'Hôtel Montcalm. Il y aura aussi des sièges à 35 cts., 75cts et $1.25 cependant que les femmes et les enfants seront admis moyennant la modique somme de 25 cts.

ST-JEAN PORT-JOLI EN TETE DE LA LIGUE

Dimanche, le 7 août, le club de baseball de St-Jean Port-Joli est allé jouer deux parties, de cinq manches chacune, à St-Pamphile. Ces parties furent réellement les plus intéressantes de la saison. A la cinquième manche, c'est-à-dire à la dernière de la première partie, alors que le score était de 6 à 4 en faveur du St-Pamphile, S.-N. Daigle réussit à égaliser le score. G. Pelletier vola ensuite le "home". A la deuxième partie, le point fut scoré par C. Robichaud sur un deux-buts de son frère. Ces deux parties furent donc des plus contestées. S. Robichaud, lanceur, retira 6 hommes au bâton en 4 manches, et R. Pelletier 8 en 6 manches. Leurs adversaires, R. Pelchat et E. Anctil, firent aussi un beau travail.

Voici les scores par manche :

St-Pamphile	.101 22—	6
St-Jean	.220 03—	7
St-Jean	.100 01—	1
St-Pamphile	.001 00—	1

Le club de St-Jean accepte le défi du Ste-Anne de la Pocatière avec un enjeu de $25. Pour toute information, s'adresser à C.-H. Robichaud, par lettre, ou à G. Lemieux, par téléphone.

JACK CAMERON ELIMINE ROSS SOMMERVILLE HIER

Lambton Golf Club, Toronto, 13. —(P.C.) Un vieux troupier des tournois de golf, et un autre amateur pratiquement inconnu dans les grandes compétitions, se rencontreront aujourd'hui dans la finale du tournoi pour le championnat amateur du Canada. C. Ross "Sandy" Somerville, de London, Ontario, qui gagna le championnat l'an dernier, ne fera pas partie de cette finale.

Jack Cameron, de Toronto, s'est qualifié pour la finale en disposant de Somerville par 3 et 2 après une bataille de géants.

L'autre finaliste est Gordon Taylor, de Montréal, qui ne joue au golf que depuis six ans, a joué de façon sensationnelle pour éliminer Will Gunn, jr., de Wallingford, que l'on favorisait pour gagner le championnat cette année, par la marge imposante de 12 et 10.

Somerville a perdu en raison de ses "slices" et de ses "books" avec son driver sur une demi-douzaine de "tees". Taylor joua un 69 le matin, et alla luncher avec un avantage de huit trous. Il n'en joua que huit autres dans l'après-midi alors que le match se termina avec Gunn concédant un "putt" d'une généreuse distance.

COURSES DE TROT ET AMBLE A L'EXPOSITION

Nous avons le plaisir de présenter à nos lecteurs sportifs le programme des courses, qui seront données sur la piste du Parc durant la semaine de l'Exposition Provinciale. M. A.-A. Dubé, qui s'est toujours occupé de l'organisation de ces courses depuis vingt ans, est encore en charge cette année et a su préparer un des programmes les plus attrayants de tout le circuit du St-Laurent, programme qui devrait rencontrer l'approbation de chacun et satisfaire tous les intéressés.

Le montant des bourses sera de $400 dans chacune des classes annoncées, ce qui devrait attirer beaucoup de chevaux étrangers à ce meeting.

M. Dubé partira la semaine prochaine pour Valleyfield, Trois-Rivières et Sherbrooke, visiter les expositions à ces endroits et en même temps faire du recrutement pour son meeting de Québec, lequel s'annonce sous les meilleurs auspices.

Comme les années passées, M. Georges Couillard, gérant et administrateur de la Brasserie Champlain, a bien voulu encore cette année montrer tout l'intérêt qu'il porte aux amateurs de courses de Québec et de la province en donnant pour le "free for all" amble, un magnifique trophée en argent, pour être décerné au gagnant de cette course. Nous félicitons M. Couillard de son initiative et de l'encouragement qu'il porte à ce sport, comme à tous les autres d'ailleurs, et souhaitons que son bon mouvement soit suivi par d'autres bons amateurs, lesquels peuvent être assurés qu'ils recevront toujours un très bon accueil.

Ce superbe trophée sera exposé durant la semaine de l'Exposition à l'exhibit de la Brasserie Champlain, où chacun pourra l'admirer et apprécier la générosité du donateur.

BELLEVUE AU JAC-CARTIER

Le club de tennis Bellevue, de Trois-Rivières, champion de la Vallée du St-Maurice, viendra rendre visite au Jacques-Cartier cet après-midi.

Plusieurs parties seront organisées. Un lunch intime et une réception suivront au chalet du club.

LE BASEBALL

AMERICAINE

Détroit	1
Cleveland	3
Philadelphie	1
Boston	2

NATIONALE

Brooklyn	1
New York	0

INTERNATIONALE

Toronto	10
Baltimore	8
Toronto	0
Baltimore	3
Montréal	6
Newark	10
Rochester	3
Albany	0

ASS. AMERICAINE

Kansas City	15
Columbus	5
Kansas City	9
Columbus	8
Milwaukee	3
Toledo	4

(10 manches)

JOUTE D'EXHIBITION

Yankees	0
Sranton	1

GRANDE FETE SPORTIVE A L'ANCIENNE LORETTE

En plus des trois joutes de softball qu'il y aura dimanche le 14 août, sur le terrain du Notre-Dame, les Zouaves de Limoilou viendront faire leur pique-nique annuel et, pour cette occasion, organiseront plusieurs amusements sportifs qui égayeront le public. Des courses de tous genres seront au programme.

Une grande foule est attendue pour cet événement qui ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui s'y rendront.

Voici le programme de la fête:

1 heures.—Joute de softball entre les Zouaves et le Canadien.

2 heures.—Courses différents genres.

2 heures 30.—1ère joute entre le Ste-Foy et le Notre-Dame.

3 heures 30.—Courses.

4 heures.—2e joute Ste-Foy-Notre-Dame.

La fête commencera à 2 heures précises.

Tous les joueurs du Canadien sont priés de se rendre sur le terrain pour midi et demi.

DEUX CLASSES DE TROT ET AMBLE DE TROIS DANS CINQ ET UN MATCH POUR $100.00

Classes pour ambleurs et trotteurs avec bourses de $100.00.—Quelques-uns des meilleurs chevaux locaux en lice. — Le match Johnny B.—Northern Baron.—Première épreuve à 2 heures.—Admission à prix populaires: messieurs 25cts; dames et enfants, gratuitement.

Des amateurs de chevaux de Québec se sont groupés la semaine dernière dans l'intention d'offrir un programme susceptible d'intéresser non seulement les fervents des courses sous le harnais, mais aussi tous les sportsmen avides de passer quelques heures agréables le dimanche.

Ces amateurs ont réussi à organiser deux classes intéressantes et à bâcler le match entre Johnny B., cheval de M. Emile Ratté, et Northern Baron, propriété de M. Maurice Lépine qui fera aussi partie du programme.

Les bourses pour chacune des deux classes sont de $100.00, cependant que le match Johnny B., vs Northern Baron sera également pour un enjeu de $100.00. Chacune de ces courses sera de trois dans cinq.

Mais ces amateurs-promoteurs ont songé au seul moyen de donner plus de popularité au sport des courses sous le harnais. Ils ont pensé qu'en chargeant un prix d'admission vraimetn bas, ce serait le seul moyen d'amener le public. Nous pensons qu'ils ont mis le doigt sur la plaie et qu'ils verront une forte assistance demain en mettant l'admission générale à 25 cts, et en admettant les dames et les enfants gratuitement.

Voici donc le programme pour demain:

CLASSE "A" AMBLEURS—BOURSE $100.00.

Cheval	Propriétaire	Conducteur
Oliver Pete	Arthur Drolet	J.L. Drolet
Patchen Todd	Savard	D. Marois
Queen Peter	F.-X. Jobin	Frs Joncas
Peter C.	Chevrette	G. Chevrette

CLASSE B "TROTTEURS"—BOURSE $100.00

Lakeside Express	Farnharm	M. Farnham
Peggy Jones	P. Gagné, sr	P. Gagné, jr
Silver Peter	Omer Ratté	Jos. Ratté
Kentucky Lambert	Omer Ratté	Omer Ratté

MATCH DE TROIS DANS CINQ

Johnny B.	Emile Ratté	Emile Ratté
Northern Baron	M. Lépine	M. Lépine

Dans la classe des ambleurs on anticipe un temps variant autour de 2.15, cependant que les trotteurs "iront" tout probablement 2.12 ou 2.13 dans les "heats" contestés.

LE TOURNOI CHATEAU

Le tournoi Château, pour le championnat double "fermé" de Québec, au tennis, se terminera demain après-midi pour peu que la température soit favorable. Voici donc le programme officiel qui nous a été communiqué hier soir par M. J.-B. Michaud :

AUJOURD'HUI

(Semi-finale)

2.30 — Court no. 6 :
J.-L. Létourneau et Edmour Matte vs Alfred Matte et Edouard Dion.
3.00 — Court no. 5 :
Geo. Pelletier et H. D. Lancaster vs A. Gingras et R. Hallé.

La direction du Jacques-Cartier a décidé de charger la modique somme de .25 cents dans l'estrade pour ces parties ainsi que pour la finale qui aura lieu demain après-midi, à 2 heures 30 sur le court no. 5. S'il pleuvait cet après-midi, les semi-finales seraient disputées demain aux mêmes heures, cependant que la finale aurait lieu lundi.

Les clubs Teinturerie Dorchester et Notre-Dame de Grâce joueront un double header demain après-midi à Val St-Michel.

Le public est cordialement invité à assister à cette joute.

"PARTIR"

SIMONE CARDAN dans une scène de "Partir", le film magnifique que le Cinéma Impérial met à l'affiche, commençant aujourd'hui, en programme double avec "Amours Viennoises".

FU MANCHU

Episode No 369

Par SAX ROHMER

Copyright Bell Syndicate

Deux jours s'étaient écoulés depuis le récit dramatique de Weymouth au sujet des tragédies de la Villa des Sables lorsqu'un grand homme barbu me fit faire un saut en se précipitant impétueusement dans ma chambre. Il portait un chapeau de soie, qui lui allait très mal, et une redingote qui ne lui allait pas du tout.

"Ca va bien, Petrie !" cria l'apparition. "Ne prends pas un air tellement effrayé ! J'ai loué la villa des Sables !"

C'était Nayland Smith ! Dick fut pris d'un fou-rire irrésistible.

"En voilà une bonne", dit-il en riant. "Je ne croyais pas que vous étiez un détective avant que je vous aie vu déguisé !"

Smith sourit et ouvrit une large valise qu'il portait. "Nous allons tous être des détectives ce soir." annonça-t-il. "Jetez-moi un coup d'oeil là-dedans !"

Il indiqua un étrange assortiment de perruques grises et de barbes et une paire de lunettes à branches d'or.

Soudain il se pencha et leva un sac de paille auquel étaient fixées des courroies. "Ceci est pour vous, Dick", dit-il. "Vous allez être un bossu, pour quelques jours du moins. Nous allons vous arranger cela de telle façon que votre propre père ne vous reconnaitrait pas—encore moins Fu Manchu.

Amusements

AU CAPITOL

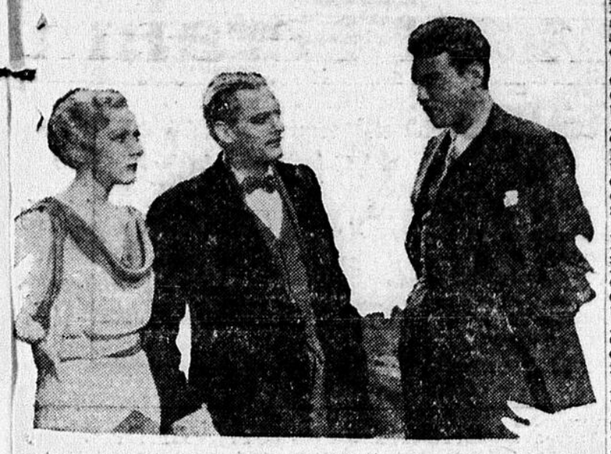

LIONEL BARRYMORE, KAREN MORLEY et NILS ASTHER dans "Washington Masquerade", au Capitol trois jours commençant demain. On pourra y voir, et on devrait faire en sorte d'aller voir aujourd'hui le film "Rebecca of Sunnybrook Farm", avec Marion Nixon et Ralph Bellamy. Nous sommes sûr que ce programme vous plaira.

AU PRINCESS

Pour quatre jours commençant demain, la direction du Princess, présentera un bon programme de vaudeville, qui consistera en trois actes sensationnels venant directement de New-York. Un bon programme cinématographique double est aussi à l'affiche. Le premier film présentera comme vedette le populaire Buzz Barton et est intitulé : "The Cyclone Kid". Lil Dagover est l'étoile de "The Woman from Monte-Carlo", le second film au programme.

Fred Tremblay et son orchestre font les frais de la musique à chaque programme. Comm.

M. RENE BAZIN ET L'INTERVIEW

M. René Bazin n'aimait pas le mot interview; il declarait un jour.

—Je ne dis pas "interview"—ce mot affreux, le seul je pense de la langue permise tolérée, qui se termine par "ew" qu'on recommande de prononcer: "ou"! On abuse des emprunts, en tout genre...

"LE PETIT ECART"

LOUISE LAGRANGE tient avec JEANNE BOITEL et LUCIEN BAROUX l'un des premiers rôles de "Le Petit Ecart", une brillante comédie que le Canadien met à l'affiche commençant aujourd'hui.

CAPITOL MATINEE TOUS LES SIEGES 26¢

COMMENCANT DEMAIN

Représentation continue demain, 2 p.m., à 11 p.m. Mat. Demain : 31c et 41c.

LIONEL BARRYMORE dans le MEILLEUR ROLE de sa CARRIERE

Le dramatique plaidoyer de BARRYMORE dans "A FREE SOUL" a fait tressaillir les auditoires... Son touchant discours dans "GRAND HOTEL" les a électrifiés.... Mais sa scène insurpassable est dans...

"THE WASHINGTON MASQUERADE"

avec LIONEL BARRYMORE sur qui toute tentative de corruption est sans effet mais qu'un faux amour fera capituler.

KAREN MORLEY
NILS ASTHER

Dernière fois
REBECCA of SUNNYBROOK FARM" avec
Marian Nixon, Ralph Bellamy
DRESSERWARE
TOUS LES SAMEDIS SOIRS

AU CANADIEN

"Le Petit Ecart", que l'on reconnait comme la meilleure comédie de l'année, est à l'affiche commençant aujourd'hui

La direction du Cinéma Canadien présentera cette semaine "Le Petit Ecart", une comédie qui, tant par son intrigue et son dialogue que par son thème musical, surpasse tout ce qui a été présenté jusqu'ici.

C'est un genre badin, divertissant et enjoué à l'excès que nous offre cette pièce. Oeuvre d'une composition fine, fraiche, merveilleusement jouée par des artistes de premier choix "Le Petit Ecart" plait de la première scène à la dernière. C'est un feu roulant de gaieté, d'esprit, de charmant entrain que nous donne cette réalisation de Reinhold Schunzel.

Jeanne Boitel dirige la distribution, assistée de Lucien Baroux, Louise Lagrange, André Beley, Miss Dinah, Fernand Fey, Pizani et Richard Whilm. Jeanne Boitel, bien connue du public parisien, accapare tout l'intérêt de la comédie. Son jeu est fin, nuancé d'un entrain fascinant; elle chante d'ailleurs à ravir et manie son rôle avec une souplesse intelligente.

"Le Petit Ecart" nous fait suivre les aventures extraordinaires que s'attire un jeune couple, jusque là tendrement uni, quand les circonstances d'une soirée parisienne — mais surtout le démon de la jalousie — viennent mettre des obstacles imprévus dans la routine de leur vie sentimentale.

Un fol embroglio de situations s'ensuit. Les deux jeunes époux se poursuivent à travers les hasards de la grande capitale parisienne, sont appelés à traverser les circonstances les plus inusitées. Une brillante comédie s'ensuit.

"Le Petit Ecart", est surement la comédie la mieux faite du repertoire français de la dernière année. Un thème musical des plus entrainants scande la marche du scénario. Le spectateur garde longtemps au coeur les strophes de "Tra, la, la" que les différentes scènes de l'oeuvre nous ramène dans un enchantement continuel.

C'est un spectacle d'une rare gaieté que le Canadien offre aux amateurs de cinéma de Québec et nul doute que, comme à Montréal on applaudia beaucoup cette fine pièce.

Le programme comprendra comme d'habitude les actualités de la semaine, les dessins animés et plusieurs autres courts sujets.

AU CAPITOL

HABILE DENONCIATION DES DESSOUS DE LA POLITIQUE

On peut se demander comment une satire aussi mordante que "The Washington Masquerade", à l'affiche du Capitol, demain, lundi et mardi a trouvé droit de cité aux Etats-Unis, en marge des agitations politiques de l'heure présente, dont elle met à nu quelques-uns des dessous et des anomalies. Qui mène trop souvent à Washington? Quel est le rôle des puissances occultes et de l'argent? Le film nous l'apprend d'une manière frappante, qui laisse songeur et ouvre à nouveau le procès de la fausse démocratie. Mais jusqu'en notre siècle de banalité on meurt encore pour sa patrie quand on veut se racheter, et c'est le cas du sénateur Jefferson Keene, le traitre malgré lui.

Le film montre le Washington vu du Capitole et de la Maison Blanche, le Washington des coulisses et des intrigues, dans lequel évolue le monde des ambassadeurs et des représentants du peuple. C'est une adaptation heureuse de "La griffe" de Henry Bernstein, pièce qui a valu à Lionel Barrymore quelques-uns de ses meilleurs succès au théâtre. Un genre nouveau, révélateur. Qu'une certaine politique est une piètre chose quand on la contemple sous son aspect particulier des "boutiques". Au milieu de cette trahison des hommes d'Etat apparait un personnage intègre, fier, un peu fruste, que rien ne fait fléchir! Un "big man". Hélas, amour! que de crimes on commet en ton nom! Cependant, le sénateur de l'ouest reste sympathique jusque dans la trahison amenée par un conflit de devoirs, et la confession stupéfiante qui lui a tant coûté qu'il en est mort foudroyé achève de le réhabiliter à nos yeux et, avec lui, le principe de cette démocratie, politique que le film eût autrement bel et bien démoli.

"The Washington Masquerade" est riche de leçons ingénieusement présentées. Le rôle du protocole, l'ironie nécessaire des conventions, les manoeuvres des coulissiers, les tics parlementaires: tout cela est vivant. Le dialogue est pris sur le vif et présente quelques magnifiques spécimens d'habileté et... de perfidie de langage. Les personnages ont tous l'air officiel qu'il faut. Ce sont bien de vrais journalistes qui rôdent ainsi autour de l'enceinte des délibération et de l'enquête et se fauffilent dans les coulisses, toujours à l'affût. Bref, un documentaire sur la grande masquerade politique de Washington, avec force pantins et chèvres de propitiation et quelques "big Men" seulement pour sauver la situation.

Lionel Barrymore, dans le rôle du sénateur, domine tout avec son naturel extraordinaire, ses qualités hautement dramatiques, ses accents bien humains et même ses tics familiers. Karen Morley à la voix d'or, joue agréablement la femme féline et perfide. Dianne Sinclair, la jeune fille de société qui débute à l'écran, joue avec coeur et spontanéité et a une physionomie sympathique.

CLASSIC
LE SEUL THEATRE PAR EXCELLENCE

Nouveau programme aujourd'hui pour quatre jours
Film Parlant Français
Adolphe MENJOU, Lily DAMITA
—dans—
"QUAND ON EST BELLE"
et autres sujets courts
Matinée: $0.12. — Soirée, Dimanche et fête: $0.25.

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES

Quatre jours commençant AUJOURD'HUI
—Grand Spécial Français—
Un beau roman des mers enchanteresses du Sud
"TABU"
interprété par de bons artistes, aussi TRAMEL dans
une ravissante comédie française
"LA MALLE"
Actualités et caricatures

AU CARTIER

"DISORDERLY CONDUCT"

Ce film qui sera à l'affiche du Cartier à partir de demain illustre bien les moeurs des grandes villes et les tentations nombreuses auxquelles sont exposés chaque jour les hommes de la force constabulaire. C'est l'histoire d'un brave agent, irréductible qui poursuit sans merci les personnes qui font de la vitesse excessive sur les grandes routes. Le malheur veut qu'il tombe sur une personne des plus influentes et qu'il ne se laisse pas fléchir. Cette personne, pour se venger le fait baisser en grade et on le force à démentir ce qu'il a vu de ses yeux. Dans son nouvel emploi de simple agent, il a changé du tout au tout et s'est assimilé aux tolérances coupables qui lui furent enseignées par des personnes haut placés dans le monde de la police. Une foule d'incidents et d'aventures tiendront le spectateur en haleine jusqu'au dénouement.

Sally Eilers, Spencer Tracy, Ralph Bellamy et Dickie Moore, sont les principaux acteurs qui figurent dans cette production qui est certainement l'une des meilleures du genre.

Le second film à l'affiche s'intitule "The Big Timer" et a pour principaux interprètes Ben Lyon et Constance Cummings. C'est aussi une histoire qui sera bien goûtée des amateurs qui ne devraient pas manquer de se rendre au Cartier pour assister à ce bon programme double. Comm.

CINEMA IMPERIAL

Un grand programme double est offert aux amateurs de cinéma de Québec avec "Partir" et "Amours Viennoises".

Deux productions comme "Partir" et "Amours Viennoises" sur un même programme, voilà l'excellente aubaine qui est offerte à la population de Québec par le Cinéma Impérial, commençant aujourd'hui.

Les deux sont d'un égal mérite et, individuellement, pourraient fournir le principal intérêt d'une grande soirée de spectacle. "Partir" fut réalisé par Maurice Tourneur sur le célèbre roman de Roland Dorgelès. Ce sont les grands voyages maritimes que ce film évoque. Le scénario nous conduit dans les magnifiques décors de la haute mer, avec étapes à Marseille, Port-Said et Djibouti. Tourneur a copié page par page l'oeuvre de Dorgelès et en a tiré un film émouvant, donnant exactement l'atmosphère des grands voyages maritimes; "Partir" marque l'un des principaux événements de l'année cinématographique française. C'est une oeuvre de grande tenue artistique où Tourneur a montré sa maitrise et son incomparable sûreté de métier. L'interprétation est d'ailleurs idéale avec Simone Cerdan dans le rôle de Florence, Jean Marchat dans celui délicat et nuancé de Jacques, Lugué Poé, Gaston Mauger, Ginette d'Yd.

Le spectateur est tenu en haleine d'une manière constante et attend avec angoisse les événements. Les scènes de la vie à bord sont plaisantes dans leurs détails : le visa des passe-ports à Colombo, le retour de Jacques à bord, l'arrestation, "un homme à la mer", autant de sketches qui fascinent l'oeil, charment le goût. Un merveilleux spectacle.

"Amours Viennoises" nous amènent Roland Toutain et Janie Marès dans une idylle comme seule la gaie capitale de l'Autriche peut en inspirer. C'est toute l'allure plaisante et bohème de Vienne qui y passe. Le scénario est d'un fol entrain et romanesque à souhait. Un joli thème musical bat la marche générale de l'action.

Le programme de l'Impérial comprendra en outre les actualités de la semaine, les dessins animés et plusieurs autres courts sujets.

THEATRE PRINCESS THEATRE

DEMAIN
3 - Grands Actes de VAUDEVILLE - 3
directement de New York

aussi
BUZZ BARTON in CYCLONE KID"

"The Woman from Monte Carlo"
Lil Dagover

EPISODE 9— DANGER ISLAND

Vues : Mer. Jeu., Vend., Samedi
"Racing Youth" & "Lady with a Past"

VAUDEVILLE--Dim.-Lun.-Mar.-Mer.

AU VICTORIA

VIRGINIA BRUCE et JAMES CAGNEY, dans une scène de "Winner Take All". Cagney y joue le rôle d'un boxeur avec de grandes ambitions sociales. Ce film sera à l'affiche du Victoria à partir d'aujourd hui jusqu'à mardi.

AU VICTORIA

"WINNER TAKE ALL"

Ce film est à l'affiche du Victoria pour quatre jours commençant aujourd'hui est l'histoire d'un boxeur professionnel qui se retire dans un lieu désert afin de se remettre en forme. Il y rencontre Peggy Smith avec qui il tombe en amour, à tel point qu'il n'hésite pas à se présenter dans l'arène avant que son stage d'entrainement ne soit terminé, afin de pouvoir lui procurer quelque argent.

Une fois de retour à la ville, il se laisse ensorceler par une jeune fille de la société qui voulait à tout prix avoir un athlète professionnel parmi ses conquêtes. Les complications qui surviennent alors rendent le film captivant et émotionnant au possible.

Les scènes de boxe sont parfaites et on se rend compte que les acteurs sont passés maitres dans l'art du pugilat. Marian Nixon joue pour la première fois aux côtés de James Cagney et incarne la jeune fille qui aime réellement celui pour lequel elle peut faire tous les sacrifices. Virginia Bruce, joue en artiste consommée le rôle de vampire qui lui fut confié.

La distribution comprend : Guy Kibbee, Dickee Moose, Clarence Muse, Alan Mowbray, Clarence Wilson, Ralf Haholde, Esther Howard, Alan Lane, John Roche et plusieurs autres artistes de talent.

Comm.

AU CLASSIC

La direction de ce populaire théâtre met à l'affiche pour quatre jours commençant aujourd'hui une des plus belles productions françaises de l'année. Ce film intitulé "Quand on est belle" met en vedette l'incomparable talent de la talentueuse artiste qu'est Lily Damita et nous montre sous un jour saisissant les dangers auxquels sont exposées les jolies filles qui travaillent dans les grands magasins. En outre de ce film une revue d'actualité et un rouleau de sujets courts complètent ce programme que les cinéastes ne devraient pas manquer d'aller voir.

Communiqué.

AU RIALTO

"TABU"

Ce film est à l'affiche du cinéma Rialto pour aujourd'hui et les jours suivants. Nous reproduisons ici quelques notes de journaux divers, relativement à cette production. The New York Herald Tribune: Une merveilleuse aventure de la vie primitive. N. Y. World Telegram: Un drame émouvant de l'amour défendu. Etrangement émouvant. Un poème de passions exotiques en images.

Ce film vous transportera dans de magnifiques régions à la végétation sauvage et vous assisterez à la vie primitive, hardie et courageuse de ces êtres primitifs. Reri, la principale interprète est une ravissante beauté des mers du Sud et elle saura vous plaire par son jeu charmant et naturel. Pour le profane, nous ajouterons que le mot "Tabu" signifie pour ces peuplades "Amour défendu".

Communiqué.

PRINCESS
Aujourd'hui
"Lovers Courageous"
et
"Smart Women"

TARZAN N'ETAIT QU'UNE FEMMELETTE, COMPARE A LUI

Voici l'homme des cavernes de 1932! Le champ de bataille où les blondes sont obligées de se rendre à l'ennemi.

JAMES CAGNEY
dans sa plus sensationnelle production Warner Bros.

VICTORIA
D'Aujourd'hui à Mardi

"WINNER TAKE ALL"
avec Marian Nixon, Guy Kibbee, Virginia Bruce, Dickie Moore

Aujourd'hui : Kay Francis dans "MAN WANTED"; Edna-May Oliver dans "FANNY FOLEY HERSELF" et "FOOTLIGHTS" une revue musicale.

CARTIER
DIM. LUN. MAR.
Deux Bonnes Vues

Pour elle, il n'y a que le plaisir qui compte! Elle va d'indiscrétion en indiscrétion.

SALLY EILERS
SPENCER TRACY
et BRENDEL

DISORDERLY CONDUCT

Autre attraction
"THE BIG TIMER"
avec BEN LYON
et autres favoris

ANDY CLYDE
Dans "SPEED IN THE GAY NINETIES"

LES CINEMAS DE FRANCE-FILM
(Le rendez-vous de l'élite québecoise)

CANADIENN
Le Foyer du Film Parlant Français

Commençant Aujourd'hui

CINQ GRANDS ARTISTES

ALLEZ VOIR "LE PETIT ECART" ET VOUS TUEREZ VOTRE CAFARD

"LE PETIT ECART"

REALISATION DE REINHOLD SCHÜNZEL
EN COLLABORATION AVEC RENE CHOMETTE
AVEC
LUCIEN BAROUX ANDRE BERLEY
JEANNE BOITEL MISS DINAH
FERNAND FREY LOUISE LAGRANGE
PIZANI RICHARD-WILLM
DE G. STARKENHORST
C'EST UN PARLANT SFP

IMPERIAL
Le Foyer du Film Parlant Français

Un autre grand programme double

UN GRAND FILM PARLE FRANÇAIS
SIMONE CERDAN — PARTIR — JEAN MARCHAT
d'après le roman de ROLAND DORGELÈS
réalisation de MAURICE TOURNEUR
(Production Pathé-Natan)

AUSSI
ROLAND TOUTAIN — JANIE MARESE
dans
"Amours Viennoises"

Tous les plaisirs de la capitale viennoise dans un Film merveilleux.

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES

Avec les compliments de L'Evénement

Découpez ce coupon. Il admettra gratuitement, (moins la taxe), une personne si accompagnée, d'une autre ayant payé son admission.

VALIDE CE SOIR et DEMAIN SOIR LES 13 et 14 AOUT

PROGRAMME
"TABU"
avec
une forte distribution.

L'EVENEMENT vous offre chaque semaine 60 Billets Gratis pour les représentations au
CINEMA IMPERIAL

VOICI COMMENT:...
"L'Evénement" publie chaque jour les noms de six lecteurs réguliers de "L'Evénement". Les noms de ces invités sont disséminés parmi les petites annonces classifiées.

DES MAINTENANT:...
Lisez la section des Petites Annonces. Votre nom figure peut-être parmi ceux qui sont invités aujourd'hui.

QUAND VOUS Y AUREZ TROUVE VOTRE NOM :
Rendez-vous de suite au bureau de L'EVENEMENT, rue de la Fabrique, et vous recevrez deux billets simples, valides seulement le jour même pour la représentation du Cinéma Impérial.

REGARDEZ DE SUITE:...
LES PETITES ANNONCES ET SI VOTRE NOM APPARAIT, VENEZ CHERCHER VOS DEUX BILLETS DE FAVEUR POUR VOIR LA REPRESENTATION SUIVANTE :

"PARTIR"
-- avec --
Simone Cerdan et Jean Marchat

L'automobile que vous désirez au prix que vous voulez payer est annoncé ici

TARIF

des Annonces Classifiées L'EVENEMENT

TEL. : 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'-MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

26 SUCCURSALES

ou vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau:

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . Tél.	2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél.	2-6335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . Tél.	2-4113-M
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . Tél.	2-7947
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Valier. .Tél.	2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. . . . . .Tél.	3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue. . . . . .Tél.	2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . .Tél.	3-0032
RENE DION, 786 rue St-Valier . . . . . . Tél.	4-0473
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier. . . .Tél.	7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph. . . . .Tél.	3-0809
Pharmacie J. U. DEMERS 430 rue St-Jean. . Tél.	2-6105
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier	4-0421
JOS. COTE (Ltée) Succursale No 1, 179, rue St-Joseph. . . . .Tél.	2-2097
Succursale No 2, 36, rue St-Jean. . . . .Tél.	2-1134
Succursale No 3, 332, rue St-Jean. . . . .Tél.	2-3130
Succursale No 4, 17, rue Buade. . . . . .Tél.	2-6362
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph. . . . .Tél.	2-6355
Succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph. . .Tél.	4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean. . . . . .Tél.	4-0431
Succursale No 8, 105, rue St-Joseph. . . . .Tél.	2-4327
Succursale No 9, 46, Côte de la Montagne . .Tél.	2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul. . . . .Tél.	2-7904
Succursale No 11, 176, 3e Avenue . . . . . Tél.	4-0523
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. . . . Tél.	2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. . . .Tél.	2-4603
Succursale No 14, 355, rue St-Paul. . . . .Tél.	2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . . Tél.	2-6412

DEMANDES

ARGENT DEMANDES

ON DEMANDE A EMPRUNTER $700 remboursable à toutes les semaines pendant un an avec intérêt 10 p.c. et bonne garantie. Ecrire Casier 229 L'Evénement, Québec. 64-6—6

COUTURE

MODISTE. Vous trouverez bonne modiste dans robes, manteaux et habillements d'enfants, pantalons. S'adresser 139, 13e rue. tél.: 4-2030.

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25 rue St-Stanislas, tél.: 2-7490. 50-26—11

Mlle Irma Vézina, 74, St-Gabriel.

BART SCHOOL. Cours commercial, anglais donné par des Anglais. Cours de conversation anglaise. Grammaire anglaise. Ponctuation anglaise, théorie et pratique. Spelling. Correspondance anglaise et française. Sténographie anglaise et française (nous avons déjà donné ce cours en cinq semaines, et l'élève obtenait un salaire de $80.00 par mois). Par notre méthode, l'élève peut arriver à écrire 200 mots à la minute. Français. Arithmétique commerciale. Comptabilité. Dactylographie. Télégraphie. Préparation aux examens de la province. Cours le jour et le soir. Cours séparés pour jeunes gens et jeunes filles. BART SCHOOL, 221, St-Jean, tél.: 2-5889. 65-26—11

COURS PRIVES: Brevets de Droit, Médecine, Arpentage, Examens des ingénieurs et du Service Civil. Français. Spécialité: les mathématiques. Prof. L.-P. OUELLET, 256, St-Cyrille, tél.: 5736. 67-26—11

CLASSE PRIVEE: Personne qualifiée (demoiselle) ayant enseigné aux Etats-Unis et dans différentes villes du Canada enseignera le français avec connaissance de l'anglais. Pour informations tél.: 2-3739. 64-26—11

ECOLE BLUTEAU

DE LA CANARDIERE, No 105, tél.: 4-3215. Enseigne toute matière commerciale, français, anglais, comptabilité, arithmétique, sténographie, clavigraphie, correspondance, littérature. Diplômes aux finissants. Professeurs diplômés, expérimentés. Ouverture le 6 septembre. 58-26—11

ECOLE DAUVERSIERE ENR., tél.: 3-4254, 251 rue St-Joseph, tél.: rés. 3-1122. Cours commercial complet, sténographie et dactylographie bilingues Perrault-Duployé. Arithmétique, mathématiques financières, conversation anglaise. Préparation aux examens du Service Civil. EMMANUEL BOUCHER, principal. 43-26—11

Mlle STURTON donnera des cours anglais. Spécialité: avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No 93, RUE CREMAZIE, Tél. 9571.

Ad. Théberge, 104, 10e rue, Limoilou.

Miss ALLEN. Conversation anglaise. 16 ans d'expérience en Ontario et en Angleterre. Leçons privées ou un petit groupe. Méthode rapide. Enseignement sans devoirs. Profitez des avantages d'un cours d'été. App. 32, No 196, RUE ST-JEAN, Tél. 2-3331. 20-1—11

DEMANDES

EMPLOIS DEMANDES

CHAUFFEUR, bilingue, sobre et honnête, demande position pour conduire char privé. Meilleures références possibles. Ecrire Casier 227 L'EVENEMENT, Québec.

HOMME MARIE, SOBRE ET HONNETE demande de l'ouvrage comme journalier en ville ou la campagne, à la journée, à la semaine ou au mois. Téléphoner à 7415 ou écrire à Casier 217 L'EVENEMENT.

Professeur Expérimenté

JEUNE HOMME ayant 5 ans d'expérience dans l'enseignement, demande classe à la ville ou à la campagne, prix raisonnable, peut fournir bonnes références. Ecrire Casier 231 L'EVENEMENT, ou tél.: 2-2234 66-6—10

POSITION DEMANDEE comme concierge pour banques ou autres grands établissements, capable de faire toutes réparations. S'adresser tél. 7657. 6—10

UN HOMME PAR PAROISSE demandé dans le district de Québec. Devra avoir de l'expérience dans la sollicitation et un automobile. Un homme bien qualifié pourrait établir un commerce régulier et se faire un bon revenu. Références exigées. Ecrire à Casier 232 L'EVENEMENT, Québec. 66-2—10

FEMMES DEMANDEES

ON DEMANDE instituteur ou institutrice dans le comté de Québec. Donnez vos aptitudes et adressez votre application en écrivant à Casier 226 L'EVENEMENT. 62-6—12

TRAVAIL par correspondance, intéressant et facile, chez soi, sans quitter son emploi. Ecrire à E. THIERRY, Soulaines (Aube), France. 8—12

HOMMFS DEMANDES

AVIS AUX VOYAGEURS de commerce qui voyagent actuellement et qui ont le temps de vendre à commission une ligne courte sur catalogue. Dites le terrain que vous couvrez, combien de fois par année. Ligne que vous avez actuellement, références, votre âge etc., etc. EDOUARD RUEL, LIMITEE, Lauzon, Lévis. 67-6—13

LOGEMENTS DEMANDES

ON DEMANDE A LOUER un logement ou une maison 9 ou 10 pièces dans les quartiers résidentiels de la partie haute de la ville. S'adresser à PAUL DROUIN, édifice Quebec Power, tél.: 7195. 66-6—14

ON DEMANDE ESPACE DE BUREAU et usage du téléphone avec ou sans pupitre. Ecrire Casier 233 L'EVENEMENT. 67-6—14

ON DEMANDE (DIVERSE)

AVEZ-VOUS DES VIEUX SOUS et argent ? Si oui, adressez-vous à G. MERCIER, No 36, côte de la Montagne. Toute personne désirant une réponse ajouter un timbre de 3 sous (confidentiel). 51-26—37

NOUS DESIRONS ACHETER un yacht à gazoline de 20 à 25 pieds. Prière de donner les dimensions la vitesse et la capacité de l'engin. Ecrire Casier 230 L'EVENEMENT, Québec, Qué. 65-6—16

ON DEMANDE UN LOCAL pour engarage dans Limoilou de préférence. S'adresser par lettre à Casier postal 9, Bureau Limoilou. 66-6—16

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS MEUBLES, frigidaire compris, de 4, 3, 2, 1 pièces plus chambre de bain situés aux Appartements Lincoln, No 14, Avenue St-Denis. Pour prix et informations, s'adresser à M. ALEXANDRE RENAUD, Tél. 2-6403 ou, le soir, à 4-2557. 54-26—17

APPARTEMENTS DUFFERIN. — Petit appartement meublé à louer. Possession immédiate. Aussi grande chambre à louer. S'adresser au No 13 RUE HALDIMAND, ou appeler Tél. 2-2512. 60-6—1

APPARTEMENTS A LOUER entrée seule, meublé, chauffé, gaz, lumière, chambre de bain 366 1-2 DU ROI, tél.: 3-3279. 6—23

APPARTEMENT BERUBE, Limoilou, suites 2, 3 et 4, meublées, à louer, à prix réduits, avec gaz, électricité. S'adresser au No 50, 3e avenue, tél.: 4-4350 12—17

APPARTEMENT A LOUER, 19 STE-ANGELE, 3 chambres, plus bain, améliorations modernes, eau chaude à l'année. Prix modéré. S'adresser au concierge ou phone 3-1948. 64-6—17

LOGEMENTS A LOUER, de 3 à 7 chambres, améliorations modernes, chauffés à l'eau chaude à l'année, à "Elizabeth", No 50, rue Fraser; "Beaumanoir", No 208, Avenue des Erables. S'adresser au concierge sur les lieux. Tél. 2-1475; le soir, 3-4498. 60-26—17

469 A RUE ST-JEAN, en face église St-Jean-Baptiste magnifique petit flat, meublé, chauffé, eau chaude à l'année, véranda sur la rue, convenable pour deux personnes. S'adresser P. GOULET, tél.: 3-1142. 66-6—17

CHAMBRES ET PENSION

AVIS: BELLE GRANDE CHAMBRE et petite, dans maison tranquille, propre, confortable avec eau courante. Bonne pension $5.00 par semaine ou $0.35 du repas. Près du Parlement, No 30 RUE CONROY. 63-6—20

AVIS AUX ETUDIANTS: chambres doubles et simples très modernes avec pension si désiré, près de la terrasse et Château, maison tranquille et distinguée. Prix modéré. S'adresser au nouveau propriétaire GOVERNOR GARDEN, No 16 Mont-Carmel, tél.: 2-6907. 42-26—20

BELLE GRANDE CHAMBRE double. Conviendrait pour 2 messieurs distingués couple marié ou 2 jeunes filles; ainsi que deux chambres simples, usage du bain et téléphone, avec ou sans pension. S'adresser au No 23, RUE CHARLEVOIX, Tél. 2-5560. 66-6—20

BONNE PENSION DE FAMILLE, 62 rue Ste-Ursule, 0.30 repas régulier, $5.00 par semaine ou 21 repas pour $5.00. Chambre si désiré. S'adresser tél. 2-7400. 47-26—20

CHAMBRE ET CUISINETTE à louer avec gaz, eau chaude et froide, au centre de St-Roch, situé au No 56 Richardson, tél.: 3-2950. 6—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse: Mère Directrice, No 682 CHEMIN STE-FOY, Québec, Tél. 7067. 42-26—20

MAGNIFIQUE CHAMBRE dans maison tranquille, près du Parlement, bain et téléphone, pension si désiré prix spécial au mois. S'adresser 14 RUE ST-AMABLE, tél.: 2-6587. 63-6—20

"Le Petit Curieux" --- SOUS LE MICROSCOPE --- *Par Pim*

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, grande chambre avec accommodations modernes. S'adresser au No 253 RUE ST-CYRILLE, tél.: 3-2640.

A LOUER, 47A rue St-Jean, jolie chambre meublée, moderne, tout confort désirable. Prix raisonnable. S'adresser sur les lieux.

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer dans famille privée. Améliorations modernes. Occupation immédiate. S'adresser au No 12 RUE LAVAL.

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, finie à neuf, dans famille privée, usage du bain et téléphone, près Parlement. S'adresser 10 CONROY, tél.: 2-5508. 66-26—20

BELLE CHAMBRE, meublée, avec usage du bain et téléphone, sur même étage. S'adresser 76A SALABERRY.

CHAMBRE SPACIEUSE dans famille privée, étage du bain, place centrale, conviendrait pour 2 personnes. S'adresser par tél.: 2-4261. 64-6—20

CHAMBRE DOUBLE avec boudoir pouvant être loué pour bureau, autre petite chambre des plus modernes pour messieurs ou couple bain à chaque étage 10 HALDIMAND, tél.: 2-2666 6—20

CHAMBRES A LOUER. Nouveau propriétaire. Chambres doubles et simple, bien meublées; usage du bain et du téléphone. S'adresser au concierge, No 28, RUE COUILLARD, Tél. 2-1770. 62-6—20

CHAMBRES DOUBLES, deux chassis sur la rue, bien ensoleillées. Grande garde-robe, bain et téléphone, sur même plancher. Conviendrait pour couple. S'adresser au No 1½, RUE TURNBULL, Tél. 3-3159, 3-1674. 49-26—20

CHAMBRES PROPRES, pour passants ou permanents, dans maison tranquille. Améliorations modernes. Usage du téléphone. S'adresser au No 7, RUE STE-FAMILLE. 64-26—20

CHAMBRE avec bain et cuisinette, située au No 28, Avenue Ste-Geneviève. Pour prix et informations, s'adresser à M. ALEXANDRE RENAUD, Tél. 2-6403, ou, le soir, à 4-2557. 54-26—17

MAISON DE LA COURONNE, 126 de la Couronne, 229 de la Reine, tél.: 4-0586 — chambre au mois, à la semaine — lavabo, bain, eau chaude chaque étage. 24—20

OLD CITY, Nos 27-33, avenue Ste-Geneviève; près Château, grandes et petites chambres à la journée, semaine ou au mois. Prix modéré. Tél.: 2-4301. 43-26—20

RUE TURNBULL, chambre double et simple, finie à neuf, fenêtre donnant sur coin de rues, grande garde-robes bain et téléphone. S'adresser tél.: 3-2597. 67-6—20

VOUS TROUVEREZ deux chambres à louer, séparément dans une maison privée, centre de la ville, très propre, en vous adressant MLLE MARIER, 31 d'Aiguillon, tél.: 2-4637. 61-6—20

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE BELVEDERE, logements en construction de cinq pièces plus chambre de bain, chauffés eau chaude à l'année, glacière électrique, garage si désiré. Avenue Cartier, 6 chambres plus chambre de bain. Chemin Ste-Foy, No 381, 8 pièces plus chambre de bain. Avenue Marguerite-Bourgeois, No 32, maison seule de 8 chambres plus chambre de bain, avec garage. Prix raisonnable. S'adresser à CHRYSANTHE JOBIN, No 182, rue Latourelle, tél., 5338 ou 3-0284 le soir. 56-26—23

AVENUE MURRAY, plain-pied, 7 pièces, plus chambre de bain, garage, dans une maison à 2 étages, le tout chauffé. S'adresser J. MOREL, 133 de la Reine, tél.: 4-4341. 67-6—23

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 7, 11, 13, 17, 23, 36, 41, 55, 65, logements de 5 et 6 chambres plus chambre de bain, chauffés, eau chaude, très modernes, garage. S'adresser à Emile FRENETTE, No 53, Avenue Brown, Tél.: 6933, 3-4840, 2-9929 s 3. 24-23

E.-E. Tremblay, 16, 2e rue, Limoilou.

AVENUE MURRAY, beau grand plain-pied, 9 pièces, très confortables et bien ensoleillés, magnifique foyer ouvert, système de chauffage. Prix raisonnable. S'adresser 39 AVENUE MURRAY, tél.: 3-1377. 66-6—23

AVENUE MAISONNEUVE No 56, logement 8 chambres, plus bain et dépense, plancher bois dur, chauffé, claire de tout. S'adresser E. CARREAU No 45, avenue Maisonneuve. -12—23

APPARTEMENT IDEAL, logement de 5 pièces, avec toutes les améliorations modernes planchers en bois dur, chauffé S'adresser à C.-E. BOIVIN, No 423 rue St-Jean, tél.: 2-6207. 63-26—23

DEUX GRANDES PIECES (rez-de-chaussée) à louer, conviendrait pour tous genres. S'adresser à 70 RUE URSULE

Rue Lockwell, Nos 115-119

LOGEMENTS de 7 et 6 chambres plus chambre de bain, chauffés garage si désiré. Rue Latourelle, 8 chambres, moderne, réparé à neuf. S'adresser à M. ALEX. NADEAU, No 13, rue Ste-Claire. Tél. 4-0023. 45-26—13

LOGEMENT A LOUER, rue Jeanne d'Arc, 8 appartements maisons seules $25.00 par mois. S'adresser à C.-E. MIGNER, 785, St-Vallier, tél.: 8358. 60-12—23

LOGEMENT A LOUER, 7 pièces plus chambre de bain, possédant toutes les améliorations modernes, situé 204 rue St-Cyrille. S'adresser Alex. RENAUD, tels : 2-6403 ou 4-2557. 62-6—23

LOGEMENT A LOUER, 2 chambres, $8.00 par mois, situées au No 20 1-2 rue Ste-Marie. S'adresser JOS. ROBITAILLE, marchand de fourrures, 108, rue Richelieu, tél.: 2-3288. 64-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 362, magnifique logement (1er étage), de neuf chambres plus chambre de bain, deux toilettes, chauffé, eau chaude, à l'année, et garage. S'adresser à Tél.: 3-4050. 4—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

RUE ARTILLERIE, No 95, coin rues St-Michel et Artillerie, logement 4 chambres, très bon poste pour cordonnier, etc. S'adresser à NOEL RONDEAU 6 Lachevrotière. 65-6—23

RUE FRASER, 5 chambres plus bain, pas chauffé. Rue Aberdeen, 8 chambres, chauffé. Rue St-Cyrille, 12 chambres, pas chauffé. S'adresser au No 420, RUE ST-CYRILLE, Tél. 3-4213 7334, 3-4489. 24—23

RUE STE-ANGELE, No 25, coin St-Jean, 6 belles chambres avec une chambre louée si désiré, conviendrait pour commerce ou logement privé. Prix $22 à louer, cause mortalité. 6—23

RUE ABERDEEN, Nos 130-134-136, appartements, 6, 7 pièces, chambre de bain, chauffés, eau chaude à l'année, nouvellement réparés, à louer, bonnes conditions. Tél.: 3-1603. 67-26—23

RUE ST-CYRILLE, No 269, logement chauffé, 5 pièces, plancher bois dur. Prix raisonnable. Aussi chambre à louer, rue Ste-Anne. S'adresser à 271 RUE ST-CYRILLE. 67-6—23

BAS DE LA VILLE

A LOUER, 1 plain-pied, 2ème étage 7 bureaux, endroit idéal pour professionnels, No 111 rue Saint-Joseph. Aussi très beau poste de commerce situé au No 457, rue St-Joseph. Ces logements sont chauffés et clairs de neige. S'adresser à JOS. COTE LIMITEE, No 188 rue St-Paul, Québec. 48-26—23

BEAUPORT, très beau logement, eau chaude, froide, 6 pièces, plus chambre de bain, 1er ou 2e étage, garage, poulailler, cour, jardin, près collège, couvent et église, des chars. S'adresser J.-E.-A. LESSARD, 17 rue St-Edmond, Beauport, tél.: 2-6870 s 2. 61-26—23

RUE ST-JOSEPH

BON POSTE pour professionnel. No 259, rue St-Joseph, logement chauffé, 7 pièces plus bain. Bonnes conditions. S'adresser à LAURIER DROUIN, Rock City, Tél. 6171, ou No 216, rue St-François, Tél. 9146. 6—23

LOGEMENTS non chauffés, de 5 et 6 pièces situés au No 252, rue Prince-Edouard. S'adresser à M. ALEXANDRE RENAUD, Tél. 2-6403, ou, le soir, à 4-2557. 54-26—23

LOGEMENT A LOUER, 4 pièces, rue St-François, près rue St-Roch. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 71, rue St-Pierre, Tél. 2-1390. 6—23

LOGEMENTS NEUFS à louer, près hôpital St-François d'Assise, 33 Carignan, Sallière 7 chambres, chauffées, 24-28 Roberval, 7 Pontgrave 6 chambres modernes, clair de neige, prix réduits. OMER TURGEON, 23 Montmagny, tél.: 6302. 67-26—23

LOGEMENT A LOUER, 307 rue Franklin, en face de l'église St-Joseph, 6 chambres, très propres cave et cour. ALBERT ROYER, 171 rue Aqueduc, tél. 6618. 67-6—23

LOGEMENT CHAUFFE à louer, 4 pièces plus chambre de bain, situé au No 13, rue d'Argenson. S'adresser à M. ALEXANDRE RENAUD, Tél. 2-6403, ou, le soir, à 4-2557. 54-26—23

LIMOILOU

LOGEMENT DE 4 CHAMBRES plus chambre de main situé dans Limoilou, très moderne. S'adresser à SECURITY MFG C. LTD., 100, 3e avenue, Limoilou. 67-12—23

PREMIERE AVENUE, No 424, beau logement, réparé à neuf, 3 pièces, bain, hangar, galerie, passage, etc. Confortable pour jeune ménage $18 par mois, tél.: 4-4814. 66-26—23

PETIT LOGEMENT, fini en neuf, 3 appartements, chauffé, claire de neige et vidanges. S'adresser 89, 2e ave., tél.: 4-2876. 63-6—23

SUITE DE DEUX APPARTEMENTS, meublés, chauffés, à louer. S'adresser 171, 3e ave., Limoilou, tél.: 4-3151. 65-6—23

MAGASINS A LOUER

BEAU GRAND MAGASIN A LOUER, situé 3e avenue, centre des affaires, grandes vitrines, conviendrait pour tous genres de commerce, chauffé. S'adresser B.-E. BARAKATT, 164, 3e ave., Limoilou tél.: 4-1264. 12—25

MAGASIN A LOUER avec boutique et four pour boulanger ou confiseur situé au No 36 rue Ste-Marie, possession immédiate. S'adresser à 112 AVENUE HOLLANDE, tél.: 8048. 66-6—20

MAGASIN A LOUER, avec glacière, cave pour légumes, installation et accessoires complets pour étal de boucher ou autre commerce, hangar, rue St-Paul. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 71, rue St-Pierre. Tél. : 2-1390. 6—25

MAISONS A LOUER

A LOUER, maison No 10, rue Haldimand, 12 chambres, 2 chambres de bain. Excellente situation pour touristes. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 71, rue St-Pierre, Tél. : 2-1390. 6—24

DIVERS

ARGENT A PRETER

6% SUR HYPOTHEQUE, en ville, par montants de $500 $1,000, $5,000, à $15,000. S'adresser à GRENIER & FORTIER, notaires, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch, Québec, tél.: 9479. 43-26—27

COMMERCE

VIEILLES MONTRES

APPORTEZ-LES. Nous vous les échangerons, qu'elles marchent ou non; elles ont de la valeur. Spécialité: réparation montres, horloges, bijoux, à des prix très bas, garanti. A. GAUTHIER 135 1-2 de la Couronne. 24—29

DIVERS

COMMERCE

A BON MARCHE

DURANT L'ETE, vous pourrez, à des prix très bas, chausser toute la famille; souliers pour hommes, femmes, enfants; aussi "running shoes" pour enfants durant les vacances. S'adresser à T.-D. DUBUC, Nos 214-218 rue St-Jean. 58-26—29

J.-A. NOEL

ENTREPRENEUR, pour vos travaux de menuiserie et réparation de toutes sortes, portes, chassis, etc., mon personnel est à votre disposition. Demandez mes prix. Bureau, No 93, Richelieu, tél.: 2-1453. 60-26—29

BESHRO & FRERE

GRATIS! Chaque achat d'un manteau, donnons chapeau gratis, vendons 60c. dans la piastre à l'occasion de l'anniversaire de nos deux magasins situés aux Nos 272 et 336 rue St-Jean. Robes en crêpe imprimé ou uni costumes, georgette imprimé ou uni, manteaux d'automne, costumes de laine, gillets. Ne manquez pas cette vente, il y va de votre intérêt. Tél.: 2-6277 et 2-2575. 6—29

PLOMBIERS ELECTRICIENS

GODBOUT & CHABOT, licenciés. Spécialité: brûleurs à l'huile et Buckwat. S'adresser à 40 3-4 rue Richardson Tél.: bureau 3-4297. Résidence, 8093. 24—29

J.-A. DEBONVILLE, No 154, rue des Commissaires, Tél. 3-2380. Rés. 8582. Dès maintenant envoyez vos matelas confortables, coussins à la réparation. Travail soigné et prix défiant toute concurrence. Allons chercher à domicile ce dont vous avez à réparer. 24—29

RHUMATISME BRONCHITE

MAL DE TETE, ENTORSE garanti soulagé. Rhumatisme, bronchite $1.25 la bouteille. En vente exclusivement par L. MURPHY, 239 Ste-Hélène, tél.: 3-3692. 24—29

STUDIO ST-JOSEPH

P.-A. CHANTAL, artiste verrier, 219 rue St-Luc, tél.: 3-3187. Vitraux d'art, décoration, vitreaux peints, mosaique, vitreaux mis à pplomb et cuivre, bisaux, miroirs, écaillage avec couleur. 24—29

"SAUCISSE COUILLARD"

RIEN NE PEUT EGALER la fameuse saucisse "Couillard" fabriquée de produits les meilleurs. Demandez à votre épicier ou téléphonez au No 3-0911. 18—29

HEMSTITCH

Mlle J. BOULET. Hemstitch bord picot, 5c la verge. Autrefois du No 422, rue St-Jean, désire informer sa clientèle qu'elle est déménagée au No 77, RUE D'AIGUILLON. 24—34

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER.—Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrure, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER, Tél. 4-2484. 57-26—35

VALET SERVICE No 61 rue Ste-Claire pressage et nettoyage à sec et à vapeur. Aussi confection, réparation et tournage de toutes sortes. Prix modéré. ELIE GENOIS, tél.: 3-2718 24—35

PROFESSIONNELS

DENTISTE Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery de Boston, E. U., bureau et résidence: 207, 3e avenue, tél.: 4-3312. Spécialité: dentiers, extractions. 24—36

REPARATIONS DE RADIOS

AVIS. REPARATION DE RADIOS de toutes marques, par ingénieur d'expérience. Lampes testées gratis. Posons antennes. Service jour et soir. Travail garanti par maison établie depuis 10 ans. J.-A. BRETON, No 47, côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 53-26—36

REPARATION DE RADIO fait par un expert. Lampe testée gratuitement à domicile. Service prompt et courtois. Jour et soir. Ouvrage garanti A. St-CYR, 290 1-2 St-Jean, tél.: 2-7295; 18 St-Joseph, tél.: 4-1535. 58-26—36

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est, sans contredit, la maison OMER JOBIN, bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis audelà de 30 ans. Tél. 3-0733.

AVIS! MATELAS! Vieux matelas réparés. Aussi manufacturons matelas neufs par des experts. Ouvrage garanti. Désinfectant pour punaises et coquerelles. JOS. BERROUARD, No 14 1-2, rue St-Benoit, tél.: 3-4055. 57-26—37

AIME LACROIX, rembourreur de meubles, poseur de prélarts, réparation de tapis de tous genres. Que votre marchandise soit achetée de n'importe quel magasin, l'ouvrage est garanti et à des prix modérés. No 74 RUE SIGNAI, tél.: 3-3347.

REPARATION DE MATELAS

FAITES REPARER vos vieux matelas, manufacturons matelas neufs. Réparation sommiers. S'adresser à LOUIS ROUSSEAU 486, 3e avenue Limoilou, tél.: 4-1480 24—37

REPARATION DE MEUBLES

MATELAS, SOMMIERS, rembourrage de tous genres, matelas neufs, prix modérés. MAURICE TRUDEL, No 38 rue Ste-Thérèse, atelier, tél.: 7314; résidence, 1325 St-Vallier, tél.: 3-3684. 24—35

DIVERS

SALONS DE COIFFURE

ALLEZ AU SALON LAFRANCE, No 137 rue Ste-Anne. Ondulations permanentes Shelton, croquignol à l'huile $5, $6 et $7. Garanti. Marcel, Komol, au papier. Pour appointements, tél.: 2-3270 55-26—37

MLLE Y. GALLICHAND

AUTREFOIS DU SALON TURNBULL, annonce à sa clientèle l'ouverture de son salon situé, No 412 rue St-Jean. Permanent Kémi Thern sans machine. Pour appointement, tél.: 2-4103. 57-26—37

AU SALON NANETTE, No 421, rue St-Jean. Permanent croquignol: $4 $6 et $7 et $10.00, 2 pour $7.50, 3 pour $10.50. Téléphonez à l'avance 2-1400. 12—37

Mlle Edith Perreault, 186, D'Aiguillon.

DURANT le mois d'août nous donnerons les ondulations permanentes au prix de $4, 3 pour $10.00. A l'huile $5, 2 pour $9. Ondulation à l'eau $0.75. LE DEBUT, No 586 rue St-Jean, tél.: 3-4581. 51-26—37

LE SALON DE BEAUTE VIEL, No 110 rue Artillerie, coin Lachevrotière. Ondulation Marcel, Komol, à l'eau, papier. Shampoo. Massage. Prix réduit. MLLE F. GALLICHAND. Pour appointement, tél.: 2-0183. 12—37

MLLE A. TANGUAY. Ondulation permanente: $4, $5; 3 pour $10.50; aussi $5, $6, $7. Coiffures de tous genres. No 322 rue St-Jean (en haut du Steel), tél.: 2-7717. 59-26—39

ONDULATION PERMANENTE, Komol et Marcel, traitement du cuir chevelu, massage, shampoo, manicure. Spécialité coupe de cheveux, dames et enfants, etc. LE SALON LAPOINTE, 376, St-Jean, tél.: 2-7842. 65-12—39

SALON BEAUTE TURNBULL

PERMANENT à l'huile $5.00 deux pour $9.00, autre permanent $3.50, trois pour $10.00. Marcel $0.25. Komol, $0.35, papier $0.75, à l'eau $0.50, manicure $0.35, massage $0.35, shampoo $0.50, teinture de tous genres. No 1 1-2 RUE TURNBULL, tél.: 3-3159. 24—37

SALON PAULETTE. Permanent, croquignole sur machine perfectionnée Shelton $3 et $4 à l'huile. Ondulation à l'eau $0.50, Marcel $0.35, Komol, $0.50, Shampoo. Deux coiffeuses d'expérience à votre disposition. MLLE BEGIN, 764 St-Vallier, tél. : 4-2754. 24—39

AU SALON TALBOT, No 193, rue St-Jean. Permanent Shelton, croquignol. Méthode sûre donnée par coiffeuse experte. Aussi permanent à l'huile. Ouvrage garanti. Pour appointements, tél.: 2-8625. 6—39

SALON DE COIFFURE SECURITY. Donnons permanents garantis 6 mois, $4.00; Marcel ondulation à l'eau, Komol, massage, manicure. S'adresser M. GRONDIN, Salon Security, 102, 3e ave., Limoilou, tél.: 4-4511. 6—39

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

AVIS: ACHETONS A DOMICILE tout article usagé. A vendre: set chambre, armoire de cuisine, buffet, garde-robe (2), divanettes, poêles à l'huile, machine à tricotter, bicycle, poêles, couchettes, gramophone, banjo guitare, tables restaurant, etc. ALB. BOUCHARD, 24 St-Nicolas, tél.: 2-0409. 58-26—41

ACHETONS, VENDONS meubles, poêles usagés, aussi à vendre bureau plat chêne doré sol de $25.00, typewriters $30.00, $25.00 dictaphone, aussi lingerie à vendre. S'adresser JOS. DEMEULES, 174 du Pont, tél.: 4-0339. 24—41

CHESTERFIELD, 3 morceaux, laveuse électrique et un rug tapis, le tout en parfait ordre à vendre, bas prix. S'adresser à 312 RUE DU ROI, tél. 3-3923. 66-6—41

POELES USAGES. Vous trouverez à nos départements de poêles usagés poêles, parfaite condition, prix ridicule, assortiment complet de toutes sortes de les conditions paiement pour accommoder tous les clients. Hâtez-vous de venir faire votre choix. Avons aussi laveuses usagées aux mêmes conditions. J.-P. BEDARD & CIE, Enr., vendeurs des fameux poêles "BEACH", 72 rue St-Joseph, tél.: 4-4251. 24—21

POELE A L'HUILE "Perfection", avec réchaud (2 feux), à vendre. S'adresser au No 60,10ème Avenue, Québec-Ouest. Tél. 7415.

AUTOMOBILES A VENDRE

CHARS USAGES, occasion spéciale, Chevrolet 1932, modèle à votre choix, Ford Coach 1931, pièces de rechange pour Starr, Durant. DONNACONA AUTO SALES, 491, St-Vallier, tél. 6928. 47-26—42

FORD TUDOR modèle 1930, en parfaite condition à vendre à prix très réduit, une excellente occasion. S'adresser P.-A. ROBITAILLE, L'Evénement.

FORD SEDAN, 1931, 4,000 milles de parcourus, ayant coûté $960 septembre dernier, faut vendre d'ici quelques jours, prix de $450. Tél.: 4-4527. 57-26—42

UN FORD TUDOR 1930 et UN 1931 avec licence, à bon marché. Aussi Essex 1929 coach. Conditions faciles. J.-L. DROLET, ENR., 284, St-Joseph, tél.: 4-3593. 58-26—42

L. Larose, 253, Richelieu.

PONTIAC COACH, 2 ans, peinture, pneus neufs, Oldsmobile sedan avec valise $300.00. Whippet sedan 1928 très propre, condition faciles. S'adreser GARAGE LEVESQUE, 77, 1ère ave. Limoilou, tél.: 4-4561. 48-26—42

TRUCK CHEVROLET "Heavy Duty" 1931, n'ayant fait que 3,000 milles, roues doubles en arrière avec dompeuse, à vendre bon marché, licence comprise, bonnes conditions si désirées. S'adresser J.-A. GUAY, 66, Napoléon, tél.: 4-4827. 65-6—42

A VENDRE

ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTO PART SALES & EXCHANGE, No 65, 1ère Avenue. Tél. 4-2200. Accessoires d'automobiles neufs et usagés pour toutes marques de chars à vendre. 55-26—42

CHROME NICKLE. — Si vous avez des parties d'auto à faire nickeler, chromer ou argenter, adressez-vous à GARANT SERVICE ENR., No 612, rue St-Vallier, Québec. Tél. 9351. 24—42

JOS. BOULANGER, 305 Dorchester, tél.: No 3-1261. Toujours en main pneus usagés, porte d'automobile usagé, demandons vieux chars, radiateur, tous genres d'accessoires. 49-26—42

REPAREZ VOTRE CHAR bon marché en achetant vos pièces usagées, toute marque char, pneus, batteries, tubes, etc. Achetons et vendons tous chars usagés. NATIONAL AUTO PARTS, 1264, St-Vallier. Tél.: 4-1006 24—41

BOIS ET CHARBON

ATTENTION. — LA COUR A BOIS SECURITY offre en vente quantité de bois de chauffage. Meilleur marché en ville. Bois franc, bois mou, merisier, slabs. Aussi charbon. S'adresser au No 112, 3ème RUE, tél. 4-1561. 24—46

BOIS DE CHAUFFAGE, toutes sortes, scié, fendu. Spécialité, charbon de bois, poche ou sac, charbon dur la tonne $15.50, la poche $0.80. PH. SAVARD, 55, Marie-Louise, tél.: 5787. 67-26—46

BON MARCHE, grosse poche de Stove, Chesnut, 75c. Coke, 4 poches pour $1.00. Bois de chauffage, le voyage $2.25; bois franc $3.50; croûte $3.00 le voyage. JOS. RACINE, No 29 de la Canardière. Tél.: 4-4026 24—46

JOS. LEFRANCOIS, ENRG., Pont Drouin, tél.: 4-2821. Bon voyage de bois franc scié $2.25. Bois sec, petit bois d'allumage en sac, garanti bien sec, en vente chez votre épicier. 24—46

CHEVAUX ET VOITURES

A VENDRE voitures d'été, en parfait ordre. A louer écurie de sept places, ainsi que grande remise pour voiture. S'adresser à JOS. COTE LIMITEE, No 183, St-Paul, tél.: 2-1271. 66-6—46

HARNAIS, voitures, express, lorrey, boghee, à vendre, aussi automobile, plusieurs petits chars à louer à l'heure ou à la journée. S'adresser cour de louage OD. CLOUTIER, 99 Bvld Langelier, tél.: 9653. 18—46

JE VIENS DE RECEVOIR char complet jeunes juments pour cultivateurs, pesant 1,100 à 1,500 livres, meilleurs centres d'Ontario. S'adresser F.-M. Bernier, 1055 St-Vallier. 24—46

TOUTES SORTES DE VOITURES à vendre, harnais de travail, très bon marché. S'adresser PH. SAVARD, 55 Marie-Louise, tél.: 5787. 67-6—47

UN CHEVAL D'OCCASION à vendre. S'adresser à ELZ. FORTIER, No 115, rue St-Dominique. 65-3—47

COMMERCE A VENDRE

BOUTIQUE de 24x40 à vendre ou à louer, avec logement en haut, 5 appartements et chambre de bain. S'adresser à SECURITY MFG. CO., LTD., 100, 3e ave. tél.: 4-4321. 67—26

COMMERCE A VENDRE à Mont-Joli, étal de boucher et épicerie à vendre, avec le stock et outillage de boucher, frigidaire, comptoir, vitrines, balance Toledo, ainsi que tout l'ameublement. Le poste le plus central de Mont-Joli, avec une grosse clientèle. A vendre à très bonne condition pour cause de santé, à prompt acheteur. S'adresser à J.-DESIRE RIOUX, Price, Co. Matane, P. Q. 66-6—48

FOURRURES

PHILIPPE BRETON

ASSORTIMENT COMPLET DE FOURRURES. Spécialité, transformation et réparation, coupe garantie, parure de cou en martre de roches et autres à prix réduit. Chaque achat ou réparation vous donne droit au tirage de 3 manchons et une parure de cou. N'oubliez pas l'adresse: 152 ST-OLIVIER, tél.: 8656. 54-26—50

OSCAR GINGRAS

FOURRURES, réparation et transformation, manteaux faits sur mesure, tour de cou. Tout ouvrage garanti et au plus bas prix. S'adresser au No 111, RUE NOTRE-DAME DES ANGES, Tél. 3-2767. 24—50

G. BASTIEN

SUCCESSEUR DE ALEX. BASTIEN, LIMITEE. J'avise ma nombreuse clientèle que je suis maintenant déménagé au No 187 du Roi, comme toujours, je m'occuperai de transformation, confection, réparation de vos manteaux de fourrure, aussi grand choix de martre du nord, renard argenté, blanc-croisé, rouge et brun. Tél.: 6550. 24—50

Fourrures Belvedère Ltée

VOUS ECONOMISEREZ en faisant faire vos réparations et transformations durant l'été. Ne jetez pas vos vieilles fourrures, elles ont de la valeur; nous les échangerons. Spécialité: transformation et réparation au plus bas prix. Assortiment de fourrures de toutes sortes. FRANCOIS COTE, gérant, No 377, St-Jean, tél.: 2-4480. 57-26—50

OCCASIONS

LAVEUSE ELECTRIQUE, poêle usagés, tout reconstruit, garanti parfaite condition, vendus à sacrifice, termes faciles si désiré. P.-L. FRENETTE, 399 St-Joseph. 24—52

MACHINE HEMSTITCH à vendre, en parfait ordre, pour du comptant seulement. Hemstitch, $0.05 la verge fil compris. QUEBEC PLEATING CO., 160 1-2, 3e avenue, Québec, tél.: 4-0661. 64-6—52

A VENDRE

OCCASIONS

MERVEILLEUX PRODUIT CHIMIQUE pour bas, sous-vêtements de soie, durera dix fois plus longtemps, empêche les manques, échantillons 25c. EASTERN LABORATORIES & SUPPLY CO. 1213 Cartier, Montréal. 67-1—12

TENTES, tentes militaires, toiles de différentes grandeurs, couverture de camp, selles, horloge antique "Grand-Père", coffre-fort 22x34, aussi engin d'aéroplane et engin de Ford à vendre bon marché. S'adresser L.-J.-A. DEMERS, encanteur, 17 rue Sous le Fort, Basse-Ville, tél.: 2-2685. 66-6—52

PROPRIETES A VENDRE

COUR A BOIS à louer, sur 3e rue, Limoilou, bonne clientèle très grancour, avec logement et bureau, hangars, contenant scies, fendeur, engin à gazoline. Possession immédiate. Pour conditions, s'adresser à SECURITY MFG. CO. LTD., No 100, 3e avenue, tél.: 4-4321 56-26—58

Occasion Exceptionnelle

PROPRIETE de 3 logement dans le centre de St-Sauveur, située rue Colomb à vendre dans court délai pour du comptant. Revenu net 11 pour cent. C.-E. MIGNER, 785 St-Vallier, tél.: 8358. 63-26—58

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N.P.
87, Rue de l'Eglise, Québec.
Tél.: 9450 Tél.: 2-1590 s 21

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. 42-26—n.c.

COLLEGE DES BARBIERS

HOMMES ET GARCONS.—Attention, venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec. Conditions très avantageuses. Commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25, à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser COLLEGE DES BARBIERS DE QUEBEC ENR., No 878, rue St-Vallier, tél.: 4-0479. 24—n.c.

MLLES LAVOIE, No 344, rue St-Jean. Nous recevons de très jolies robes les prix variants de $3.50 à $10.95. Aussi assortiment complet dans les chapeaux, gants, bas, sacoches robes d'intérieur, "smokes rompers", lingerie, scarfs, chandails, blouses, vestons, ceintures, brassières, etc. Voyez nos vitrines, elles vous intéresseront. 44-26—n.c.

POELES! POELES!

OCCASION! Nous avons en main une balance de stock de poêles neufs, bois et charbon, poêles à gaz poêles combinés, poêles à l'huile, poêles à gazoline, poêles à gaz usagés, que nous sacrifierons à partir de $3.00 en montant. Une chance exceptionnelle pour les acheteurs sérieux. Nous sommes aussi distributeurs des brûleurs à l'huile TAFT. Nous vous invitons à venir visiter nos nouveaux modèles de brûleurs qui révolutionnent sur le marché. Nous gardons aussi les lignes complètes des fameux poêles "Bélanger".

LA CIE D'AGENCE QUEBEC

29 1-4, rue de la Couronne. Tél.: 4-3652 66-26—n.c.

A LOUER

PETIT LOGEMENT en bon ordre au No 31 rue Richelieu, possession immédiate. S'adresser AD. MARCOTTE, No 296, St-Jean, tél.: 2-1914.

AUTOS USAGES

TRUCK DODGE, 1 1-2 tonne, roues jumelles, 1931, Ford roadster 1929, Durant coupé 1930, Pontiac coach, 1928, Dodge coupé 1931, Chevrolet landeau 1929, Dodge sedan 1929, Plymouth sedan 1931. Tous ces chars sont en très bon état. Conditions faciles de paiements si désirées. 58-26—n.c.

MORISSET & FRERE

Angle Caron et Prince-Edouard
Tél.: 6629
58-26—n.c.

VOIES URINAIRES, syphilis, coeur et poumons, varices et hémorroïdes. DR L.-G. PERRIN, 24 du Pont, Tél.: 4-4871. 24—n.c.

$3.00 ET PLUS

VOUS AUREZ UNE BONNE BATTERIE pour votre char, aussi moteur générateur, coffre-fort, bassin en plomb, à prix de débarras.

BATTERY SERVICE STATION

186, côte d'Abraham, Qué. Tél.: 2-4473 24—n.c.

BERNARD

Auguste Bernard (1811-1868. Correcteur en 1828, il fut nommé inspecteur général de l'Imprimerie et de la Librairie en 1862. Parmi les nombreux ouvrages qu'il publia, il faut citer: **Les Débuts de l'Imprimerie en Europe; Les Estienne et les Types grecs de François 1er; Notice historique sur l'Imprimerie Nationale; Geofroy Tory, premier imprimeur royal, Réformateur de la Typographie sous François 1er.**

En 1898, "Le Figaro" envoyait René Bazin suivre en Palestine le voyage de l'Empereur d'Allemagne. Il put contempler longuement le visage de Guillaume II. Il était habitué à deviner les âmes derrière les masques; il fut effrayé, et il le dit. Les diplomates constatèrent ce jugement d'un romancier, mais sous la clarté brutale de l'Orient le Chroniqueur avait vu juste et son témoignage subsiste.

(La Presse-Associée)

IMMEUBLE

OCCASIONS

MAISONS, 5 p.c. comptant. Terrains. Hôtels. Epicerie licenciées. Restaurants et ameublements de maisons de chambres, situés dans les différentes parties de la ville, à des prix et conditions très intéressantes.

H.-P. CIMON

Immeuble et Assurance en général
EDIFICE CIMON
6, Côte d'Abraham Tél. 5169

A QUI LA CHANCE. St-Malo, près ed l'église, coin rue, 2 maisons, 3 logements, plus magasins. Revenu $804.00 par année. Revenu net: 20 p.c. Prix vente $2,600, accompte, $600.00, balance comme loyer.

PAROISSE ST-ESPRIT, tout près de l'église, maison 3 logements, très propres, prix vente $6,500.00.

AVENUE DES ERABLES, maison deux logements, système chauffage, aucune tente de terrain. Prix vente $5,500.00; revenu $900.00 par année.

ST-FIDELE, 11e rue, maison 3 logements, très bien finis, système de chauffage, 2 garages. Prix $6,500.00.

EMILE BROUSSEAU

agents d'immeubles
255, rue St-Jean. — Tél.: 2-5768.

NON CLASSIFIEES

JEUNE HOMME DEMANDE. — On demande un jeune homme pour vendre de la crême à la glace Tony's, pouvant se faire de $2 à $3 par jour. S'adresser à M. DONAT SIMARD, 454 rue Arago.

A LOUER. — Appartements meublés, une, deux ou trois pièces avec bain privé à louer à l'année. Laiterie fournie, déjeuner si désiré, entrée privée. S'adresser à LA FRANCE HOUSE, No 144 rue St-Cyrille.

LE BETON NE PEUT ETRE MIS EN CAUSE

(Suite de la page 3)

jacentes.

2. — Les essais de laboratoire dont nous vous transmettons les rapports, démontrent que la résistance à la compression des mélanges de béton employé jusqu'aujourd'hui pour la construction du réservoir proprement dit est en moyenne de 75 p. c. plus grande que celle exigée par les spécifications générales de la Canadian Engineering Standards Association.

3. — Un diagramme ci-attaché montre l'organisation des représentants de la cité. Des inspecteurs compétents exercent une surveillance étroite des travaux, avec les représentants de la compagnie d'inspection J.-T. Donald, de Montréal.

Vos bien dévoués,
(Signé) Edouard Hamel,
Ingénieur en chef.
J. A. Tremblay,
Ingénieur de l'aqueduc.

D'où il ressort que la qualité du béton employé a la construction du réservoir rencontre toutes les exigences et que la cause de l'accident tragique de mercredi, au cours duquel un ouvrier M. William Chevanel, a été tué, ne peut lui être imputable.

EXIGEZ LES
NEVRALGOL FAGUET
(EN TABLETTES)
Remède dont l'action est très rapide et très efficace contre les douleurs de névralgie, rhumatismes, maux de tête, rhumes, grippe. Prix 25c la boite. En vente dans les pharmacies et chez les marchands.

Pension Privée

Quelques Chambres a louer

Prix modérés.

CHATEAU ST-LOUIS
305 Grande-Allée
TELEPHONE : 6745

SOUFFLEUR 'FEDERAL' à TURBINE

Pour vos installations de chauffage automatique au Buckwheat. Insistez sur la marque "Federal" à Turbine, très silencieux garanti de deux ans. Estimé pour installation fourni gratuitement.

JOSEPH GAGNON
MANUFACTURIER
207, Ave. Royale
Ville de Beauport
Tél. : 2-6552

A LOUER

SALLE DE DEMONSTRATION, ET GARAGE ou boutique, mesurant environ 1000 et 600 pieds respectivement en superficie, située au
Numéros 10-12, Rue de la Couronne, Québec.
Pour information, s'adresser aux soussignés.

P.-A. RENAUD
THOMAS WEBBER
SYNDICS
BUREAU DE
Antoine Cloutier & Cie
147, Côte de la Montagne,
Québec.

L'AGENCE D'IMMEUBLES QUEBEC

21, RUE STE-ANGELE
W.-F.-V. ATKINSON
Gérant
RENSEIGNEMENTS sur tout genre de propriétés. Vente et location. Tél. Bureau 2-6605; Tél. Rés. 2-6239.
32-6—1

7 A 5 CONTRE LA RECONSIDERATION

(Suite de la page 3)

mité administratif.

"Cette nomination était du ressort du comité de discipline du département du feu", répondit le maire. "Il y avait trois candidats à cette position, tous trois bien qualifiés Nous avons cru devoir nommer M. Rhéaume, qui était très bien recommandé".

L'échevin Emond suivit l'exemple de son collègue de St-Roch pour poser des questions au maire. M. Emond déclara qu'il a proposé plusieurs améliorations au marché St-Roch, comme des travaux de pavage, la construction d'une marquise, etc., et que rien ne semble devoir être fait. Il protesta contre ce retard, disant qu'il soupçonne quelqu'un d'intervenir pour empêcher l'exécution de ces travaux.

Le maire répondit à M. Emond que seul le manque d'argent a empêché la ville de donner suite à ces améliorations au marché St-Roch. Il l'assura que personne n'intervenait pour empêcher les travaux. Le maire apprit aussi à son collègue que ces travaux seront parmi les premiers que la ville fera exécuter avec le montant de $400,000 qu'elle veut emprunter. En passant, M. Lavigueur informa les échevins que M. Edouard Hamel a une liste de travaux suggérés par les Ligues de citoyens qui représentent une dépense d'au-delà de $2,500,000. La ville devra faire un choix parmi toutes ces suggestions.

L'échevin Gosselin voulut ensuite parler sur une question de privilège pour répondre à un entrefilet de "L'Action Catholique", dans lequel il était dit (en rapport avec la question des taux de l'électricité) : "N'y aurait-il qu'un homme, à l'hôtel de ville, M. Drolet, pour prendre la défense des intérêts des citoyens de Québec ?" Le maire interrompit le représentant de St-Roch, en disant que le temps des questions de privilège était passé. M. Gosselin dut donc remettre son discours à plus tard.

Après une séance d'une quinzaine de minutes, le conseil s'ajourna à vendredi, le 26 courant. Nos édiles prendront donc quelques jours de vacances.

EMPRUNT DE MONTREAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 13.—Il est possible que la prochaine émission d'obligations de la ville de Montréal soit lancée sur le marché de Londres. Montréal doit emprunter $11,866,500 prochainement pour rembourser trois emprunts anciens qui deviennent échus le 1er novembre 1932.

ST-FRANCOIS D'ASSISE, boulevard Benoit XV, logement tout neuf, améliorations modernes, 6 grandes pièces plus bain, chauffées, eau chaude. S'adresser 70 BLVD BENOIT XV, St-François d'Assise, tél.: 4-4820.

Logement Demandé

De 8 à 9 chambres, chauffé. De préférence dans la paroisse de Notre-Dame du Chemin. Ecrire à casier postal 355, Québec.

DIVANETTE

A VENDRE, grande divanette en chêne doré, pratiquement pas d'usure. Valeur de $50.00 offerte à $15.00. Téléphoner en tout temps 3-3220.

A VENDRE

FORD Tudor modèle 1930, en parfaite condition, à vendre à prix très réduit, une excellente occasion. S'adresser à P.-A. ROBITAILLE, L'Evénement.

GARAGE
COTE & COTE Enr.
Est maintenant installé au No. 163, rue St-Vallier, vis-à-vis rue St-Roch.
Spécialité : réparation et service sur autos Graham-Paige, au prix de .75cts de l'heure.

Machines à écrire à louer, n'importe quelle marque, $3.00 par mois. Faites réparer votre vieille machine, nous la mettrons comme neuve à un prix très raisonnable.
Quebec Typewriter Exchange
44 côte de la Montagne.
Tél.: 2-3551

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

CAOUETTE. A Québec, le 10 août 1932, à l'âge de 72 ans, est décédé M. F.-X. Caouette, ancien constable, époux de Dame Apolline Turcotte.
Les funérailles auront lieu samedi, le 13, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 90 avenue Turnbull, à 8 heures 45 pour l'église de St-Coeur de Marie et de là au cimetière St-Charles.

GOULET. — A Québec, le 10 août 1932, à l'âge de 76 ans et mois, est décédée Dame Malvina Lizotte-Déry, épouse de M. Onésime Goulet, ancien manufacturier de chaussures.
Les funérailles auront lieu samedi, le 13, à 9 heures 30.
Départ de la maison mortuaire, No 315, rue St-Cyrille, à 9 heures 15, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière St-Charles.
Elle était des Dames de la Sainte-Famille de Jacques-Cartier, de l'Union de Prières et de l'Apostolat de la Prière.

ST-PIERRE. — A Notre-Dame de Grâce le 11 août 1932, à l'âge de 6 ans et 4 mois, est décédée Marie, Alice, Thérèse, Rita, enfant bien-aimée de M. et madame Louis St-Pierre.
Les funérailles auront lieu lundi, le 15, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 49 rue Franklin, à 7 heures 45 pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles.

THIBOUTOT. — A Limoilou, le 11 août 1932, est décédé, à l'âge de 81 ans et 9 mois, Sieur Joseph Thiboutot, époux de feu Diana Fournier.
Les funérailles auront lieu samedi matin, le 13, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 104, 2e rue, à 8 heures 45, pour l'église de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

TRIBUTS FLORAUX
Prix modéré, chez
McKenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean Tél. 2-6868

SI VOUS ETES EN DEUIL
Economisez $5.00 en achetant vos Habits et Pardessus noirs directement du manufacturier.
QUEBEC MODERN CLOTHING
580 rue St-Valier. Tél. 7730

UN GROUPE DE 23 ANGLAIS EN VISITE

(Suite de la page 3)

qu'on attend beaucoup de la conférence".

M. Ainsworth en est à son premier voyage au Canada. Il n'a pas encore d'impressions précises sur notre pays, mais il nous est très sympathique.

—"Pour ma part", disait-il, "j'aime beaucoup le Canada. Cette année, comme je voulais faire un voyage, je n'ai pas hésité à venir visiter votre pays. L'opinion générale est qu'il est très beau et très accueillant. Et comme les voyages aident à la prospérité d'un pays, j'ai cru que le Canada méritait qu'on y vienne : nos intérêts sont intimement liés et il me fait plaisir de laisser ici les quelques deniers dont je disposais pour ce voyage".

Nous avons encore posé quelques questions à l'intéressant visiteur au sujet de la politique européenne. Devans le conflit irlandais, nous pouvons dire qu'il garde tout le flegme anglais. Il est d'avis que cette agitation fait plus de bruit que de mal réel. Quand à l'Allemagne, son opinion n'est pas moins intéressante. "L'Allemagne", dit-il, "est l'un des pays les mieux organisés au point de vue matériel. Elle est actuellement à un tournant, mais dès qu'elle prendra son essor vers la prospérité. Ce sera peut-être l'une des nations qui se relèvera le plus vite de la crise".

Au sujet de la crise elle-même, M. Ainsworth fut assez laconique : "Nous espérons et nous formons des voeux", dit-il.

M. Ainsworth fait ce voyage avec madame Ainsworth. Il quittera Québec ce soir avec ses concitoyens, pour se rendre à Montréal.

Nous souhaitons aux voyageurs qui visitent actuellement notre ville un bon et heureux voyage.

A LA COMMISSION DE L'EXPOSITION

(Suite de la page 3)

deux semaines précédant l'ouverture de l'exposition que le gros coup sera donné.

A l'issue de la séance d'hier, le maire Lavigueur a donné une interview aux journalistes dans laquelle il a expliqué les grandes lignes de l'exposition provinciale. Le maire nous a dit, en premier lieu, que l'exposition donnera une plus grande importance que jamais à l'agriculture. "D'ailleurs", a-t-il expliqué, "n'est-ce pas l'année du "Retour à la terre" ? Tous les gouvernements et les corps publics se donnent la main pour que ce mouvement national obtienne des résultats pratiques. Il convient donc que l'exposition provinciale y apporte son grand encouragement".

Le président de la Commission se déclara heureux de la décision du gouvernement provincial, qui a décrété, il y a quelque temps, que seule l'exposition de Québec serait provinciale. Parlant ensuite des concours agricoles, le maire nous rappela que l'exposition provinciale sera précédée d'une exposition régionale qui s'ouvrira le 1er septembre pour se clore le 3. Celle-ci est organisée en coopération avec le Syndicat des éleveurs du district de Québec, dont le président est M. Frank Byrne. Le montant global des prix offerts se chiffre à $7,000.00. Seuls les éleveurs des comtés du district agricole de Québec ont droit de concourir. Le lundi, 5 septembre, s'ouvrira la série des concours de l'exposition provinciale auxquels participeront des éleveurs et agriculteurs de toutes les régions de la province, avec la coopération de la Société générale des éleveurs de la province, dont M. Arsène Denis est le président. Une somme de $23,000. sera donnée en prix.

Le maire nous informa que le palais de l'agriculture serait définitivement inauguré, cette année, et que les départements de l'agriculture de Québec et d'Ottawa y installeront de nouveaux et magnifiques exhibits.

L'une des principales démonstrations qui se dérouleront durant l'exposition provinciale, sera celle du Mérte Agricole, dont on fêtera, cette année, le quarantième anniversaire de la fondation. Des fêtes grandioses marqueront cet anniversaire.

Le président de la Commission de l'exposition nous parla, aussi, des spectacles historiques, dont l'organisation marche rondement.

"Nous voulons", nous dit le maire, "que ces Pageants, si goûtés et si appréciés du public depuis trois ans, relatent quelques-uns des plus beaux faits de l'histoire de l'agriculture ne ce pays. On a choisi comme thème la venue, dans la colonie, du premier agriculteur canadien, Louis Hébert".

Et le maire nous fit voir le synopsis des spectacles historiques de cette année. Le premier épisode nous transportera aux temps héroïques de la naissance de l'agriculture en un pays immense et sauvage. Nous verrons Samuel de Champlain, fondateur de Québec, accompagné de ses hommes, des coureurs de bois et des sauvages amis, saluer, en lui souhaitant la bienvenue, Louis Hébert, apothicaire de Paris, suivi de quelques marins. Puis, Champlain souhaitera également la bienvenue à Marie Rollet, l'épouse de Louis Hébert, accompagnée de ses trois enfants, constituant ainsi la première famille à se suffire à elle-même des ressources de la terre canadienne. Nous assisterons, enfin, aux débuts de la vie rude et vigoureuse des premiers agriculteurs du Nouveau Monde. Quelques centaines de jeunes gens et jeunes filles représenteront de magnifiques tableaux de la vie champêtre.

Le maire Lavigueur termina cette interview en déclarant que l'exposition accordera, aussi, une grande attention à l'industrie, au commerce et aux beaux-arts. Il affirma que l'exposition provinciale est intimement liée aux progrès et au développement de notre ville, et qu'en encourageant l'exposition, les citoyens de Québec travaillent dans leur propre intérêt.

"Sans l'exposition provinciale", conclut le maire, "Québec perdrait son titre de capitale agricole de la province et l'on ne verrait plus, au mois de septembre de chaque année, ces milliers de visiteurs qui viennent en notre ville admirer les produits de nos agriculteurs et les marchandises de nos industries".

PROTESTATION DU CONSEIL CENTRAL

(Suite de la page 3)

provincial, ainsi que par la cité de Québec".

Mgr Villeneuve ajoutait : "Les sacrifices financiers que pareille résolution pourrait paraître, en certains cas, coûter, sont tout de même peu de choses pour racheter la paix publique et conserver les traditions d'ordre et les valeurs morales d'une civilisation catholique".

On cita encore une opinion patronale italienne extraite de la revue "Informations sociales" publiée par le Bureau international du Travail. Cette opinion qui est du sénateur Giovanni, président de la fabrique d'autos "Fiat", est la suivante :

"Réduire et diminuer le chômage est actuellement l'impératif catégorique. Cette formule doit être modifiée ainsi : réduire le maximum dans le minimum de temps possible, mais réduire les heures de travail de chaque ouvrier et non réduire le nombre des ouvriers..."

Le même auteur a publié un volume en français intitulé : "Réduction des heures de travail et augmentation correspondante des salaires" (Turin, juin, 1932).

On insista particulièrement sur l'opinion émise par M. Jacobi, asseseur au Tribunal de Berlin. M. Jacobi s'exprime en ces termes:

"La réduction générale de la durée du travail de 48 à 40 heures par semaine permettrait d'augmenter le nombre des salariés de 20 pour cent, et diminuerait pour l'Allemagne, le nombre des chômeurs de 400,000". Il s'agit d'ouvriers travaillant dans les industries qui doivent faire face à la concurrence internationale, déclara un membre de l'Exécutif.

On s'appuya enfin sur l'encyclique Quadragesimo Anno dans laquelle le Saint Père demande de ne rien épargner pour assurer au père de famille une rémunération suffisamment abondante pour lui permettre de faire face aux charges normales du ménage, "La justice sociale", ajoute l'encyclique, "commande que l'on procède sans délais à des réformes qui garantiront à l'ouvrier adulte des salaires qui correspondront à ces conditions".

L'Exécutif adopta alors, en signe de protestation, la résolution suivante :

"Considérant que les Ligues de citoyens de Limoilou ont demandé à l'Hôtel de Ville de baisser le taux du salaire à 30 sous de l'heure, ou mieux 25 pour cent selon le système Bouchard, pour l'exécution des travaux faits à même les secours directs;

"Considérant que tous les travaux exécutés l'an dernier, et ceux qui devront l'être cette année, sont des travaux permanents et qui s'imposent;

"Considérant que les journaliers travaillant à ces travaux gagnent à peine $400.00 par année;

"Considérant qu'il serait souverainement injuste d'imposer une réduction de 25 pour cent aux chômeurs pendant que les gros salariés ne sont pas affectés;

"Considérant que les finances de la Cité de Québec sont excellentes et qu'une telle réduction s'attaquerait directement au crédit de la ville;

"Considérant que ces ligues de citoyens peuvent difficilement se déclarer qualifiées pour décider de telles difficiles questions;

"Considérant que le remède pourrait facilement devenir pire ou aussi pire que le mal;

"Il est résolu de prier instamment, mais énergiquement les autorités municipales de ne pas donner suite à cette demande des Ligues du quartier Limoilou, les priant plutôt de diminuer les heures de travail que le taux du salaire;

"Il est également résolu de référer la question au Conseil Central à sa prochaine séance et de transmettre copie de ce rapport aux journaux".

Parmi les membres de l'Exécutif présents à cette réunion d'hier soir, on remarquait : M. Louis Morin, président, M. le chevalier Pierre Beaulé, président de la Fédération canadienne des travailleurs catholiques, M. Thomas Poulin, M. Martin Boucher, etc. M. Maurice Turgeon agissait comme secrétaire-archiviste pro tempore.

Le comité d'organisation de la Fête du Travail a aussi eu une courte réunion pour arrêter des questions de détail.

DANS LEVIS

TROIS ACCIDENTS A LAUZON

Trois braves résidents de la ville de Lauzon ont été jeudi dernier victimes d'accidents dont, heureusement les conséquences ne seront pas très graves.

M. Adjutor Bourget, à l'emploi de la Davie Shipbuilding and Repairing Co., travaillait à passer du bois dans une machine qui a nom "shaper". Soudain, la main lui glissa et et le malheureux eut deux doigts amputés. M. le Dr Paul Racicot fut immédiatement demandé et donna les soins nécessaires au blessé qu'il fit conduire à l'Hôtel-Dieu de Lévis où on pratiqua l'amputation du pouce et du petit doigt.

Un autre employé des chantiers Davie, M. Zéphirin Gosselin, s'est blessé à la jambe droite avec une hache. Il était occupé à travailler lorsque la hache qu'il maniait fut soudainement détournée de son but et l'attrapa sur la jambe. M. le Dr Ls-Philippe Guay, de Lauzon, fut mandé et prodigua au blessé les soins nécessaires.

M. Léandre Morency, à l'emploi de M. Jos. Dorval, entrepreneur-menuisier, a également été victime d'un accident alors qu'il s'est fait prendre la main dans une machine à p'aner le bois. M. le Dr Paul Racicot, de Lauzon, mandé d'urgence, dut pratiquer l'amputation du doigt du milieu de la main gauche.

A ces accidentés, nous souhaitons un prompt rétablissement.

RUEL BUSINESS INSTITUTE

Ouvrira ses cours le 1er septembre à 99 Côte du Passage, Lévis. Cours commerciaux completst anglais e français.

Spécialité : Conversation Anglaise.

Mlle Ruel sera là tous les après-midis à partir du 15 août pour toutes informations. Tel. Classe 1040. Rés. : 561r3.

PROFESSION SOLENNELLE CHEZ LES FRANCISCAINS

Le R. F. Sébastien (Wilfrid Lemieux), fils de M. Michel Lemieux, marchand de Charny, et ancien élève du Collège de Lévis, fera dimanche le 21 août prochain sa profession solennelle dans l'ordre des Franciscains.

Cette touchante cérémonie aura lieu dans la chapelle des Franciscains, Boulevard Rosemont, à Montréal.

INHUMATION AU CIMETIERE MONT-MARIE

Hier soir, vers 6 heures, après l'arrivée du train du C. N. R., venant de Montréal, le fourgon-automobile de M. Laval- Ed. Fortier, de Lévis, a transporté au cimetière Mont-Marie les restes mortels de M. François-Arthur Moreau, ancien lévisien, décédé mercredi dernier, à Verdun, Montréal.

Le défunt, époux de dame Elzina Jodoin, était malade depuis cinq mois. Outre son épouse, il laisse trois frères, MM. Henry, Albert et Georges Moreau, et trois soeurs, madame veuve Joseph Labrie, madame veuve J.-B. Boisseau et Mlle Marguerite Moreau, tous de Montréal.

Un service funèbre a été chanté hier matin à Verdun, puis les restes mortels furent expédiés à Lévis où eut lieu l'inhumation.

M. le vicaire Victor Careau se rendit au cimetière Mont-Marie, où accompagné des assistants, il récita les dernières prières sur la tombe du défunt.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus vives sympathies.

REMERCIEMENTS, SYMPATHIES

Mlle Mathilde Turcotte, M. Alphonse Lecours et Mlle Marguerite-Marie Lecours, de Lévis, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui à l'occasion de la mort de Mlle Philomène Turcotte, leur ont offert des témoignages de sympathies, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, affiliations, visites ou assistance aux funérailles.

A tous, un cordial merci.

ASSEMBLEE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LEVIS

Une assemblée régulière de la Commission Scolaire de Lévis sera tenue lundi soir prochain, en remplacement de la réunion qui devait avoir lieu jeudi soir dernier. Cette séance sera tenue à 8 heures, dans la salle de l'école de la rue Wolfe.

Différentes questions importantes seront discutées.

AUX CONTRIBUABLES DE ST-DAVID

Tous les contribuables de la municipalité de St-David de l'Auberivière sont cordialement invités à une grande assemblée de la Commission Scolaire de cette municipalité qui sera tenue dimanche prcohain, immédiatement après l'office de la grand'messe, en la salle du conseil municipal de cette paroisse.

Une question de la plus haute importance sera discutée. On compte donc sur la présence de tous les contribuables payant taxes à cette municipalité.

AU CLUB DE TENNIS "FEUILLE D'ERABLE"

Mlle Alma Carette et Roger Thibaudeau remportent le championnat au club "Feuille d'Erable".

Le tournoi pour le championnat double-mixte qui avait lieu au club "Feuille d'Erable" s'est terminé lundi dernier. Mlle Alma Carette et Roger Thibaudeau ont défait Mlle Madeleine Bélanger, et Roger Kromstrom 6-4, 6-4. Les parties furent très contestées.

Quelques semaines auparavant, Jacques Samson avait défait Roger Kromstrom en trois sets 6-1 6-2 6-3 en finale. Ce club de tennis a été organisé par M. le Dr Bélanger, de Lauzon.

NOTES PERSONNELLES

Mademoiselle Marguerite Marchessault, de Lévis, es de retour de Old Orchard Beach, Maine, où elle a passé quelques jours.

—Mlle Corinne Bélanger ainsi que sa nièce, Mlle Rita Bélanger, de Lauzon-Ouest, sont de retour d'une promenade d'une quinzaine chez M. et Mme Louis Allard, à St-Henri de Lévis.

—Mlle Graziella Charrier, de Lévis, est de retour d'une promenade d'une huitaine à Montréal, l'invitée de M. et madame Louis Paquet.

—L'hon. juge Emile Gelly et sa famille de Lévis, sont de retour des Eboulements où ils ont passé quelque temps.

—Mlle Charlotte Billodeau, de Lauzon, était dernièrement en promenade chez son beau-frère et sa soeur, M. et madame Roma Picard, à Montmagny.

FUNERAILLES DE Mme veuve JOSEPH COUTURE, A LEVIS

Mardi matin, le 2 août, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de dame Philomène Couture, épouse de feu M. Joseph Couture, décédée le 30 juillet à l'âge de 82 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Eugène Carrier, V. F., curé de Lévis. Le service funèbre fut chanté par M. le curé Carrier, assisté de MM. les abbés Ernest Arsenault et Victor Careau, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Jules Emond et Vital Labrie, professeurs au Collège de Lévis.

On remarquait au choeur MM. les abbés Charles Rodrigue, curé de Christ-Roi, Jos. Lachance, Georges Blais et Louis-Philippe Blais, professeurs au Collège de Lévis.

Les porteurs d'honneur étaient M. Georges Lebel qui portait la croix; MM. Louis Lachance, Edmond Thivierge, Alfred Lambert et Johnny Rioux, portaient la dépouille mortelle.

Conduisaient ue deuil: ses fils, MM. Philéas Couture, de Lévis, M. Joseph Couture, de Québec, Dr Léon Couture, de St-Jean d'Iberville, Dr Albert Couture, de East-Angus, Dr L.-P. Couture, de St-Hyacinthe; ses gendres, M. Adélard Audet, M. W.-J. Byrne, M. Adrien Caron; ses petits-fils, MM. Calixte Couture, Augusta Couture, Jean-Marie Byrne, André Couture, Jean-Paul Couture, Robert Caron, Gilles Caron, Roméo Carrier, Arthur Gagnon; son neveu, M. Valère Couture; ses petits-neveux, MM. Raymond, François et René Couture.

Dans le cortège, funèbre on remarquait: Dr A.-V. Roy, C.L.; Dr J.-H. Lacourcière, Dr J.-L. Gilbert, Dr E.-G. Lemieux, Dr Alphonse Rousseau, Dr H. Bertrand, Dr Chs Laflamme, MM. F.-X. Hallé, maire de St-David, L. Parent, Jos. Blais, Bernard Bernier, Alphonse Côté, Mastai Boisvert, J.-O. Laliberté, Roger Thibaudeau, Georges Lepage, J.-B Gagnon, Paul-E. Bégin, R. Rochon, Antoine Turgeon, F. Fortin, J. Boutin, A. Bouchard, François Roy, Valère Bouchard, Jos Laflamme, Noel Gosselin, O. Guay, O. Fortin, Thomas Cook, Wilfrid Laverdière, P.-A. Dumont, Pierre Després, P. Marceau, J.-R. Turgeon, Georges Després, O. Haince, Rosario Laverdière, Georges Lemieux, J.-A. Lemieux, W. Brodie, A. Côté, G. Gagnon, Gustave Hallé, S. Guénette ainsi que plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie où ils furent inhumés dans le terrain de la famille.

Nous réitérons nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

UN TOURNOI A SAINT-ROMUALD

Il y a un bon nombre de joueurs de tennis à St-Romuald, et pour décider à qui doit être attribuée la palme du championnat, un grand tournoi est à s'organiser. La fermeture des entrées et le tirage des noms auront lieu ce soir, à 7 h. 30, au club St-Romuald. L'ouverture du tournoi aura lieu dimanche après-midi. Les entrées seront reçues par M. Georges Hallé, secrétaire, ou M. Robert Dumas, président. La cotisation est de 50 cents.

TOURNOI DES CHEVALIERS DE C. COMMENCE AUJOURD'HUI

Le tournoi éliminatoire des Chevaliers de Colomb pour la coupe Clément, emblème du championnat simple des Chevaliers, s'ouvrira aujourd'hui même sur le magnifique court des Chevaliers situé Chemin Ste-Foye. Le tournoi avait été gagné l'an dernier par M. Paul - A. Plamondon qui espère bien cette année encore inscrire son nom une deuxième fois sur la coupe, mais il n'a qu'à se bien tenir s'il veut conserver son titre, car les aspirants sérieux sont nombreux. Les matchs suivants sont oédulés pour la fin de semaine:

Paul-A. Plamondon vs Albert Brousseau,

Dr Eugène Blouin vs Geo. Gingras (ex-champion);

Maurice Houle vs J.-Bte Gagnon;

Paul-H. Plamondon vs Hector Létourneau.

JOUEURS DE DAMES A PORTNEUF STATION

M. J. Loiselle, champion des joueurs de dames de la région de Québec et le col. René Brulotte, champion des joueurs de dames de la rive sud joueront dimanche après-midi à Portneuf Station. M. Loiselle jouera contre M. Achille Delisle, champion de la région de Portneuf. Le col. Brulotte donnera une partie simultanée contre tous les joueurs qui seront présents. Nos deux champions partiront par le train du C. P. R., dimanche matin, à huit heures (heure solaire). Avis aux deux intéressés de prendre ce train. Nous souhaitons bonne chance à nos deux champions.

A ST-JEAN-PORT-JOLI

Dimanche après-midi, le club de baseball de St-Jean Port-Joli recevra la visite du Montmagny. La partie promet d'être des plus contestées. Les deux clubs sont à peu près d'égale force et la lutte ne devrait pas manquer d'être chaude.

JOUTE SUR L'ESPLANADE

Demain après-midi, à 2 heures, sur le terrain du bas, le club de softball Our Gang, leader de la ligue des Terrains de Jeux, s'attaquera au Silver Seven, de la ligue Notre-Dame du Chemin, dans un double-header. Le public est cordialement invité à ces deux parties qui promettent d'être sensationnelles. L'admission est gratuite.

Téléphone 595
Dr ROMEO BARIBEAU
Chirurgien-dentiste
Bureau: coin ave Laurier et Commerciale.
9 à 12 a.m. — 2 à 5 p.m.
Bureau à l'Hôtel-Dieu, les mardi, jeudi et samedi de 1 à 2 p.m.
Lévis

Crème à la Glace

Avec toute sa saveur, sa pureté et son bon goût.

Rafraîchissez-vous pendant les chaudes journées d'été.

Bénéficiez de notre système "Dry Ice", qui ne fond pas, mais s'évapore.

Donnez votre commande aujourd'hui même.

Laiterie Fortier

45 Ave Bégin. Tél. 57
LEVIS

135, Rue Commerciale, Tél. 378. LEVIS
ALBERT POULIOT
Garage Beaulieu
Réparations générales, Mécanique, Electricité, Vulcanisation etc. Spécialité : Service Electrique, générateur, démarreur, coils, armatures, Balais, Caps de Distributeurs Rotors, Pointes, Condenseurs, Bougies A. C.
Distributeur autorisé des véritables pièces (pas de contrefaçons) sus systèmes Delco-Remy, Auto-Lite, North-East, Pompe à Gazoline A.C. Batteries U.S.L.

Prenez Avantage de Ces Spéciaux

Offerts par la maison

E. E. LEMIEUX Ltée

BIENVILLE, LEVIS

TISSUS NOIRS POUR ROBES DE COUVENT

Profitez maintenant de ces bas prix

CACHEMISE noir tout laine, largeur 38 pcs., belle valeur. Notre prix 59

POPELINE OTTOMAN tout laine, largeur 38 pouces. TRES SPECIAL 79

SERGE FRANCAISE tout laine à texture fine, largeur 38 pcs. Notre prix 89

SERGE FRANCAISE tout laine, 54 pouces, largeur, texture très fine, laine douce 1.49

SERGE croisée anglaise, pesante et tout laine, largeur 54 pouces. Notre prix . . .98

SERGE semi-botany anglaise et tout laine, pesanteur 12 onces, largeur 54 pouces. 1.29

SERGE botany anglaise tout laine, pesanteur 14 onces, largeur 54 pouces. Prix . 1.89

POPELINE anglaise tout laine, largeur 54 pouces. Très belle valeur. Notre prix 98

EXTRA SPECIAL
Souliers Dames
Kid Noir ou Brun

150 paires de SOULIERS en KID Noir ou Brun, styles Escarpins, unis ou fantaisie ou effet Langue, ainsi que lacés, sandales, dans toutes les formes de talons. Ce sont les lignes désassorties de $3.95 à $6.50. Pour cette vente,

LA PAIRE **$1.50**

UNE OFFRE LEMIEUX
Crêpe Canton
CELANISE
Largeur 38 pouces
CHOIX COMPLET

1400 verges de CREPE de qualité extra, strictement garanti de couleur et de qualité durable. Choix complet de nuances nouvelles ainsi que noir, blanc.

LA VERGE . . . . . **.49**

COSTUMES POUR LES COUVENTS DE BIENVILLE, LEVIS, LAUZON

Pour le Couvent de Lévis Seulement

Qualité serge noire croisée tout laine et durable. Style pour le Couvent de Lévis seulement. Notre prix pour cette vente **1.95**

Pour les Couvents de Lévis, Bienville, Lauzon

Qualité serge semi-botany anglaise tout laine et pesante de très belle qualité, pour les Couvents de Lévis, Bienville et Lauzon. Notre prix **3.95**

NECESSAIRE POUR LE COLLEGE DE LEVIS

Costumes du Collège de Lévis --- No. 1

COSTUMES du Collège, qualité No 1, confectionnés de serge botany anglaise, pesanteur 22 onces, doublés drap italien tout laine, pesants, durables **13.95**

Costumes du Collège de Lévis. Qualité No. 2

COSTUMES du Collège, qualité No 2, confectionnés de serge botany anglaise, pesanteur 18 onces, même confection que le numéro 1. Notre prix **9.95**

Jamais depuis 25 ans que nous faisons le commerce des uniformes de Collège, il nous a été donné de vous offrir de telle qualité à d'aussi bas prix. Aussi nous sollicitons bien une visite à ce département.

Casquettes du Collège de Lévis

CASQUETTES confectionnées de drap tout laine, strictement garanties garder sa couleur et ne pas se défaire par un long usage ou l'intempérie. Prix **1.75**

CEINTURES de MOHAIR noir tout laine, deux largeurs et pesanteur. La verge . . . . . **.39-.49**

BAS GOLF noirs en laine worsted ou botany, 2 spéciaux . . . . **.49-.75**

BLOOMERS et GOLF en serge ou cheviot bleu-marine **1.75 1.95 2.50 2.75**

PANTALONS LONGS en serge bleue **2.95 3.95 4.95**

M. STEVENS PUBLIE LE PREMIER RAPPORT OFFICIEL

(Suite de la 1ère page)

férence.

Les efforts des gouvernements provinciaux et la ferme attitude du premier ministre canadien sur la question du bois auront des résultats.

Nous croyons que l'Angleterre augmentera sa préférence pour le bois canadien de 10 à 20 pour cent. Ce n'est pas suffisant car les Russes sont prêts à réduire de nouveau leurs prix pour garder leur marché britannique, où ils nous ont complètement déclassés avec leur bois fait aux travaux forcés. M. Bennett demande donc un contrôle par le gouvernement anglais des importations de bois russe. Il semble qu'il l'obtiendra.

En effet, nous apprenons que Lord Hailsham, un des délégués anglais, sur lesquels nous pouvons le plus compter, est à rédiger un projet d'accord en vertu duquel le gouvernement britannique s'engagerait à assurer au Canada une bonne partie des commandes de bois d'Angleterre et à exercer un contrôle sur l'entrée du bois russe dans le Royaume-Uni. Lord Hailsham, actuellement ministre de la Guerre dans le cabinet MacDonald, ancien Lord-Chancelier, est l'esprit légal de la délégation britannique. On s'attend à ce que l'accord qu'il est à préparer donne satisfaction au Canada. Comme nous l'avons dit, Lord Hailsham ne repartira pas pour Londres le 20 août. Il reste au Canada pour aller représenter le Barreau anglais à la convention de l'Association du Barreau Canadien, qui sera tenue à la fin du mois à Calgary, sous la présidence de M. Louis St-Laurent, C.R., de Québec. M. St-Laurent était à Ottawa hier pour plaider devant la commission des chemins de fer et il a dû rencontrer Lord Hailsham. Il aura l'occasion de lui exprimer à Calgary la gratitude du Canada et de l'Empire pour avoir porté le premier coup à la déloyale concurrence de la Russie, car on dit que c'est là l'intention du ministre britannique, en qui les marchands de bois canadiens mettent présentement toute leur confiance.

Le premier rapport officiel de la conférence économique est celui du comité des questions monétaires et financières, dont l'hon. M. H.-H. Stevens est le président. En passant, disons que l'hon. M. Stevens a fait une belle bataille lui aussi en faveur du bois canadien, car sa province, la Colombie-Britannique, est fort intéressée dans cette industrie.

Par une délicate attention de l'hon. Dr R.-J. Manion, ministre de la Presse à la conférence, le premier rapport officiel a été publié dans les deux langues. Les journalistes français (nos confrères, Philippe Barres, "Matin", de Paris, et Jean Beaube, Agence Havas, les premiers, bien que tous deux parlent très bien l'anglais — ils sont même mariés à des Anglaises, ce qui est excellent pour l'entente cordiale) et les journalistes canadiens-français ont exprimé leurs remerciements à l'hon. M. Manion.

Le rapport du comité des questions monétaires et financières n'a pas réglé le problème qui lui a été soumis. Personne n'en est surpris, car il était entendu que la conférence ne voulait pas le régler. Voici le texte du rapport:

"Lors d'une réunion des chefs de la délégation, tenue le 22 juillet, on a constitué un comité pour l'étude des questions monétaires et financières inscrites à l'ordre du jour provisoire dans les termes suivants:

"L'étude de l'interdépendance des diverses monnaies et des divers étalons monétaires de l'Empire, et de l'opportunité et de la possibilité d'aviser aux moyens de relever et de stabiliser le niveau général des prix, ainsi que d'affermir l'échange."

"Aux séances d'ouverture les délégations suivantes ont soumis des exposés généraux: Canada, Royaume-Uni, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique-Sud, Etat Libre d'Irlande, Terre-Neuve et l'Inde. Ces exposés sont annexés à ce rapport.

"L'énoncé de ces déclarations fut suivi d'un échange de vues sur divers aspects des conditions financières et monétaires existantes, en conséquence de quoi le comité référa à un sous-comité deux questions: l'une concernant la possibilité ou la désirabilité d'assurer un relèvement des niveaux généraux des prix de gros, et l'autre concernant la stabilisation des monnaies dans l'Empire. Ce sous-comité fut constitué ainsi qu'il suit:

L'honorable M. C.-H. Cahan, C.R., M.P., secrétaire d'Etat du Canada, président.

CANADA

M. Watson Sellar, contrôleur du Trésor.

Le professeur W.-C. Clark, conseiller financier.

ROYAUME-UNI

M. F. Phillips, C.B., sous-secrétaire à la trésorerie.

M. R.-N. Kershaw, conseiller financier.

AUSTRALIE

M. E.-C. Riddle, gouverneur de la Commonwealth Bank of Australia.

Le professeur L.-G. Melville, conseiller économique de la Commonwealt Bank.

NOUVELLE-ZELANDE

Le très honorable M. J.-G. Coates, M.C., chef de la délégation.

L'hon. M. Downie Stuart, ministre des Finances et des Douanes, etc.

M. A.-D. Park, C.M.G., secrétaire de la trésorerie.

AFRIQUE-SUD

L'hon. M. N.-C. Havenga, M.P., ministre des Finances.

Le Dr J.-E. Holloway, directeur du recensement et des statistiques.

ETAT LIBRE D'IRLANDE

M. Joseph Brennan, président de la commission des monnaies.

M. J.-J. McElligott, secrétaire du ministère des Finances.

TERRE-NEUVE

M. J.-H. Penson, sous-ministre des Finances.

INDE

Sir Henry Strakosch, G.B.E., membre du conseil de l'Inde.

Sir George Schuster, K.C.S.I., K.C.M.G., C.B.E., M.C., membre du conseil du gouverneur-général de l'Inde.

RHODESIE MERIDIONALE

L'hon. M. P.-D.-L. Flynn, C.M.G., M.A.L., trésorier.

SECRETARIAT:

M. B.-J. Roberts, ministère des Finances, Canada.

M. J.-D.-B. Ferguson, secrétaire particulier du chancelier de l'Echiquier, Royaume-Uni.

M. F.-H. Boland, légation de Paris, Etat Libre d'Irlande.

"Le sous-comité a tenu cinq séances, sans compter plusieurs réunions officielles d'experts représentant les diverses délégations. Le comité des questions monétaires et financières, ayant adopté à l'unanimité le rapport du sous-comité, soumet à la conférence la déclaration suivante, dont il recommande l'adoption.

"(a)—Une augmentation dans le niveau général des prix de gros de par le monde est au plus haut degré souhaitable. Le mal de l'abaissement des prix, dans toutes ses causes, soit politiques, économiques, financières ou monétaires, doit être combattu par l'effort industriel et par l'action du gouvernement.

"(b)—Pour traiter le problème dans ses aspects les plus étendus, les gouvernements représentés à cette conférence enregistrent leur conviction qu'une action internationale est tout à fait obligatoire et proclame leur désir de coopérer avec d'autres nations dans toutes mesures pratiques susceptibles d'élever les prix de gros.

"(c)—La conférence a examiné quelle action pourrait être prise par les nations de la communauté qui serait de nature à augmenter les prix.

"En ce qui concerne les facteurs monétaires, la conférence reconnait que la position centrale du Royaume-Uni, non seulement parmi les états du Commonwealth mais aussi au point de vue du commerce et de la finance de l'univers, constitue un facteur de premier ordre dans tout ce qui pourrait être accompli. La conférence, par conséquent, est heureuse de saluer la déclaration suivante faite au nom du Royaume-Uni par le chancelier de l'Echiquier:

"Le gouvernement de Sa Majesté désire la hausse de tous les prix en sterling. La meilleure condition à cela serait une hausse des prix en or et l'absence d'une hausse des prix en or impose inévitablement des limites à ce qui peut être fait pour le sterling. Une hausse des prix ne peut être déterminée par l'action monétaire seulement, parce que divers facteurs qui se sont combinés pour amener la crise actuelle doivent être modifiés ou éloignés avant que le remède agisse. Néanmoins, le gouvernement de Sa Majesté reconnait que l'abondance de l'argent à brève échéance et à faible loyer peut avoir une influence précieuse, et il a confiance que les efforts qui ont abouti aux conditions favorables actuelles du marché de l'argent peuvent continuer et continueront à moins de difficultés imprévues."

"(d)—La conférence recommande aux autres pays du Commonwealth représentés ici d'agir conformément à la ligne de conduite tracée dans la déclaration du Chancelier de l'Echiquier, dans la mesure de leur possible.

"Dans la sphère monétaire, la première ligne d'action pour provoquer une hausse des prix devrait être la création et le maintien, dans les limites de la saine finance, de conditions favorisant la renaissance de l'entreprise et du commerce. Au nombre de ces conditions se trouvent le bas loyer de l'argent et l'abondance de fonds à brève échéance. Bien qu'il faille tenir compte des conditions s'appliquant à différents types de prêts, le taux de l'intérêt pour toutes fins devrait être tenu aussi bas que le permettent les conditions financières.

"Il faut, en même temps, que ces conditions monétaires favorables se réalisent non par la création artificielle de procédés supplémentaires de paiement ayant pour but de financer les dépenses publiques, mais grâce à une politique monétaire sensée protégée, s'il le faut, par des mesures propres à restreindre et à circonscrire les mouvements violents de la spéculation dans les denrées ou les titres.

"Il faut toutefois se rappeler que le succès d'une telle attitude sera mis en danger, peut-être même annulé, si l'on ne réussit pas à modifier ou éliminer tout-à-fait de gros obstacles étrangers à la finance même. Parmi les facteurs d'ordre étranger aux finances et qui servent à la déflation des prix, plusieurs sont internationaux et exigent un remède international. Il reste que les nations de la communauté devraient faire tout en leur pouvoir pour augmenter la confiance publique, surtout sur le terrain des échanges et faciliter le commerce.

"(e)—La conférence reconnait la grande importance pour les commerçants de la stabilité des tarifs, stabilité portant sur le plus grand nombre possible d'articles.

"La solution définitive de ce problème ne se fera qu'après le retour à des conditions pouvant faciliter l'agencement d'un étalon international dont il sera question ci-après. D'ici là, et en attendant cette solution, cette conférence a étudié la possibilité d'en venir à des conclusions solides visant deux champs d'action, le premier qui consiste à créer une zone de stabilité entre les pays faisant de la livre sterling la régulatrice de leur propre monnaie, le second qui nécessite l'absence de fluctuations trop accentuées et au jour le jour entre la livre sterling et l'or.

"La conférence a constaté avec satisfaction que le Royaume-Uni a déjà établi un mécanisme visant à empêcher la spéculation de causer de grandes fluctuations dans la valeur de la livre sterling. Elle reconnait qu'il est avantageux de maintenir la stabilité des taux du change entre les différents pays de la communauté dont la monnaie est liée au sort de la livre, et elle considère qu'une hausse générale du niveau des prix du gros est le moyen le plus apte à faciliter ce résultat.

II

"La conférence reconnait que le but ultime de la politique monétaire devrait être la restauration d'un étalon international satisfaisant. Un tel étalon devrait fonctionner non seulement de manière à maintenir la stabilité des taux du change entre tous les pays, mais aussi en vue d'assurer l'action douce et efficace du mécanisme de la finance et du commerce internationaux.

"Cela suppose une entente internationale entre les grandes nations commerciales du monde, et comme certains états représentés ici ont des vues très précises sur la question de l'étalon le plus désirable, la conférence s'abstient de faire des recommandations sur ce point, vu que la question doit se discuter prochainement à une conférence internationale. Il y a toutefois plusieurs conditions dont dépend le rétablissement de tout étalon monétaire international. Les plus importantes de toutes sont une augmentation du niveau général des prix des marchandises dans les différents pays à un degré plus en harmonie avec le niveau des prix de revient, y compris le fardeau des dettes et autres charges fixes et demi-fixes.

"Et un rajustement des facteurs politiques, économiques, financiers et monétaires, lesquels ont causé l'effondrement de l'étalon-or dans bien des pays et qui, sans ce rajustement, conduiraient inévitablement à un autre effondrement de l'étalon qui sera adopté, quel qu'il puisse être.

"La conférence estime qu'il importe au plus haut point au fonctionnement futur de l'étalon international d'assurer et de maintenir la coopération internationale afin d'éviter, autant qu'il est pratique de le faire, l'extrême variation du pouvoir d'achat de l'étalon de valeur.

"Les procès-verbaux du comité et les procès-verbaux du sous-comité sont joints comme annexes au présent rapport."

LE PRESIDENT
(Signé) H.-H.- Stevens

Il était entendu que la conférence économique n'adopterait aucun remède à la question monétaire. La Banque d'Angleterre, que les délégués britanniques ont consulté avant de venir au Canada, leur a, paraît-il, conseillé de ne pas toucher à ce problème. La conférence terminée, la Banque d'Angleterre et les banques canadiennes trouveront un moyen d'empêcher la fluctuation de la valeur des monnaies et d'obtenir une stabilisation, absolument nécessaire pour que les préférences donnent des résultats. Les critiques reprochent à la conférence de n'avoir pas abordé la question plus carrément et de n'avoir pas fait des recommandations mais ce sont des accords que nous attendons et nous les aurons jeudi prochain. Les critiques ne seront probablement pas encore contents mais cela importe si peu.

BEAU SUCCES

M. MILTON - A. JOSEPH, de cette ville, qui vient de passer avec succès ses examens de sciences pour l'admission à l'étude du droit, devant le barreau de la province de Québec. Il avait été préparé par le Prof. L.-P. Ouellet, de la rue St-Cyrille.

NOUVELLE CONFERENCE L'AN PROCHAIN

(Suite de la 1ère page)

biles américaines. "Mais nous serions prêts à acheter des autos et camions produits de l'empire, s'ils sont construits dans les genres que nous voulons', a déclaré un des délégués, hier. La Rhodésie a un bon système de voirie, et les camions y son d'un usage courant.

La délégation de la Rhodésie s'attend de passer encore une quinzaine de jours au Canada.

AVEC LA SUEDE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 13. — La Gazette, de Montréal, écrit ce matin que la Suède a suivi les développements de la conférence économique impériale à Ottawa, et le fait que ce pays a refusé de se joindre au traité tarifaire entre la Belgique et la Hollande, et a laissé tomber le traité commercial germano-suédois, laisse prévoir la possibilité de démarches précises de la part du gouvernement suédois pour faire des ouvertures au Royaume-Uni et au Dominion du Canada dans le but de conclure un traité commercial tripartite, traité par lequel la Grande-Bretagne et le Canada achèteraient des produits suédois, et la Suède des produits manufacturés du Royaume-Uni et des matières premières du Canada.

Des dépêches de Stockholm dans le London Times laissent entendre que la Suède escompte que la conférence d'Ottawa sera éminemment heureuse, et qu'elle redoute que les accords commerciaux entre les diverses parties de l'Empire réduisent considérablement les exportations suédoises.

NOUVELLE OFFENSIVE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rio de Janeiro, 13. — Le gouvernement fédéral a annoncé hier que l'avant-garde des forces opérant contre les rebelles de Sao Paulo, sur le front nord-est, a consolidé ses lignes après deux semaines de progrès constants et qu'elle reprendra bientôt l'offensive contre Cachoeira et Cruzeiro.

DRAME DE L'AUTO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Fredericton, N. B., 13. — Deux personnes ont été tuées et sept autres blessées quand un camion qui conduisait 23 personnes à une cueillette de bleuets capota en prenant une courbe, près d'ici, hier. Trois blessés sont dans un état très critique.

ON LE DEPORTERA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 13.—L'appel de Dan Malone contre la déportation était hier soir entre les mains de l'honorable W.-A. Gordon, ministre fédéral de l'Immigration. L'inspecteur J.-C. Mitchell, du département de l'Immigration, a jugé que Malone est une charge publique et il a ordonné sa déportation. M. Ownie Brown, avocat de Malone, a immédiatement logé un appel.

Malone fut arrêté il y a une semaine sous une accusation technique de vagabondage et il a été détenu depuis sans cautionnement. Son arrestation coincida avec la rumeur d'un complot contre la vie de M. J.-H. Thomas, délégué anglais à la conférence d'Ottawa.

La déportation de Malone a été ordonnée après qu'il eut admis qu'il recevait des secours de la cité de Toronto depuis trois mois.

LES HEURES DE TRAVAIL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Genève, 13.—Une réunion d'urgence du corps dirigeant du Bureau International du Travail a été convoquée pour le 21 septembre afin de discuter la réduction des heures de travail comme moyen de faire face à la situation du chômage.

L'assemblée a été convoquée à la demande du gouvernement italien, dont les représentants ont souligné que ses conclusions seront bien accueillies par la future conférence économique mondiale.

Les mêmes représentants ont ajouté que la conférence économique sera heureuse de recevoir des projets d'accords internationaux protégeant les industries nationales contre la concurrence étrangère.

SUR UN TRONE

Marseille, France, 13.—L'empereur Bao-Dai, âgé de 19 ans, souverain d'Annam, en Indo-Chine française, s'est embarqué hier sur le D'Artagnan pour devenir le chef actif du gouvernement de son pays. Il a passé huit ans en France à s'instruire et à se familiariser avec la culture occidentale. Il succède à son père, l'empereur Khai Dinh, mort en 1925. Il a déclaré que son intention, en rentrant dans son pays, est d'abolir le régime de caste, puis de réformer le système judiciaire et d'ouvrir des écoles en plus grand nombre.

BEURRE ET FROMAGE

Mercredi, 10 août 1932

BEURRE

No 1 pasteurisé:
608 boites, la livre 17 5-8
No 2 pasteurisé:
64 boites, la livre . . . 17 1-8

FROMAGE

No 1 blanc:
694 boites, la livre 9 9-16
No 2 blanc:
86 boites, la livre 8 9-16
No 1 coloré:
265 boites, la livre 9 9-16
No 2 coloré:
106 boites, la livre 8 9-16

LA CROSSE

Los Angeles, Californie, 13—(P.C.) Le Canada n'a pu conserver la suprématie dans son propre jeu national aux Jeux Olympiques, lorsqu'il a perdu la partie décisive de la série de crosse au score de 7 à 4, aux mains de l'équipe de l'université John Hopkins, représentant les Etats-Unis.

Les Américains gagnèrent la première partie 5-4, et les Canadiens la seconde par un score semblable.

DUBEAU LUTTERA EN FINALE LUNDI SOIR

Dubeau, qui a déjà un excellent record et qui n'a que des victimes, aura comme adversaire lundi soir, le 15, le fameux Michaud, qui prétend bien arrêter la marche des victoires de Dubeau.

En semi-finale, Trudel et Lachance, dans une rencontre de 30 minutes. Lachance s'attend bien de répéter sa victoire sur Trudel qu'il colla en 7 minutes au National, mais Trudel prétend le contraire et tient à avertir ses amis que lundi soir il montrera à ses habitués qu'il est capable de reprendre son homme lorsqu'il l'a déjà renversé une fois.

Jos. Drouin, 138 livres, luttera avec Gosselin, de Lévis, qui est très aimé du public québecois. Ces deux hommes lutteront pendant 20 minutes.

Emile Rousseau, 130 livres, luttera avec L. Trudel qui remplacera Simard qui va lutter à Thetford-Mines. Ce match est pour 20 minutes.

Kid Hecker l'acrobate, 132 livres, luttera avec Eddie Power, 135 livres pour 15 minutes.

L'admission restera la même et qu'on se le dise pour venir en foule lundi soir à 8 heures 30.

Gymnase Security en plein air, 100 3e avenue, Limoilou. P. Néron, gérant; R. Daigle, promoteur.

DEFI AU TENNIS

Le jeune Giffard lance un défi au club intermédiaire de Giffard pour une joute de tennis sur leur terrain, dimanche, le 14 août prochain. S'adresser à M. L. Grenier, Tél. 2-4829.

Le club F.-X. Jobin lance un défi au Restaurant Blouin pour jouer sur leur terrain.

Communiquer avec Aug. Thorn, tél.: 3-0775.

Le club de softball Louis Lépine lance un défi à tout club alignant des joueurs de 10 à 14 ans. S'adresser au gérant, M. Louis Lépine, Tél. 7-1642.

Le club Zouave lance un défi à tout club alignant des joueurs de 12 à 15 ains, particulièrement aux clubs Jeune Thorn et Immeubles Boulet.

Communiquer avec G. Morency, entre midi et une heure. Tél.: 4-4314.

Le club de softball J. Marceau aimerait rencontrer le Zouave de Limoilou pour jouer sur son terrain, lundi, mercredi ou vendredi soir de la semaine prochaine. Pour informations, communiquer avec P. Simard, entre 6 et 7 heures. Tél. 4-4439.

LES ANNEAUX

Jeudi soir, le club St-Georges de Québec a reçu la visite du Lambert et Doddridge et l'a défait par 723 points.

Lambert et Doddridge:

A. Moisan	920
J. Doddridge	904
J. Paquet	927
W. Leblanc	930
L. Savard	733
O. Guénette	804
	5218

St-Georges:

A. Ernst	1023
L. Dionne	895
R. Gamache	1003
D. Plante	1106
R. Careau	1019
R. Dinel	895
	5941

Le club St-Georges défie tout club, en particulier les clubs suivants: Elzéar Fortier, Franklin, Teinturerie Française.

Communiquer avec Roméo Careau, 79 rue Kirouac.

CHARLEBOIS DE MONTREAL A GAGNE LE TOURNOI DE TENNIS AUX EBOULEMENTS

Bill Charlebois, de Montréal, a gagné la finale d'un tournoi de simples pour hommes aux Eboulements. La partie décisive fut fortement contestée et suscita un vif enthousiasme chez les nombreux amateurs qui assistèrent aux diverses rencontres.

J. Savary qui lutta dans les dernières parties livra un combat acharné au vainqueur et s'attira les félicitations des spectateurs.

Voici les détails du tournoi:

1re RONDE

D. Tasker défait Dupont 6-4, 3-6, 6-2;
B. Charlebois défait Boudreault 6-2, 6-0;
J. Savary défait M. Simard 6-0, 6-1;
A. Samson défait M. Auber 6-2, 6-1;

2e RONDE

J. Savary défait Y. Chauveau Bye 62, 7-9, 6-0;

SEMI-FINALE

Bill Charlebois défait Tasker par 4-6, 6-3, 6-1;
Jean Savary défait A. Samson par 6-4, 6-4.

FINALE

Charlebois défait Savary par 3-6, 2-6, 6-2, 6-4, et 6-1.

VICTOIRE DU ELZ. FORTIER

Le club d'anneaux Elz. Fortier a défait jeudi soir le club Coal Pocket par une majorité de 671. Voici la joute en détail:

Coal Pocket:

A. Gauthier	719
H. Gauthier	997
L. Gelly	952
G. Duguay	778
A. Lizotte	837
J. Favron	928
	5211

Elz. Fortier:

E. Garneau	1054
R. Thibaudeau	1084
G. Bruneau	948
A. Lapointe	884
J. Desjardins	1123
C. Beaumont	789
	5882

Le club Elz. Fortier lance un défi au Châteauguay ainsi qu'à tout club. S'adresser au capitaine: C. Beaumont, tél. 4-4451.

3 JOUTES A BEAUPORT

Demain après-midi si la température le permet, il y aura trois joutes de softball dans la cour du collège de Beauport.

La première partie qui commencera à une heure et mettra aux prises, le Jeune Restaurant Fortin contre le Jeune Elz. Verreault.

A deux heures, le Rstaurant Fortin et le Elz. Verreault limitée joueront un double - header.

Tous les amateurs sont cordialement invités.

DEFI A L'A. S. E. C.

Le Cercle d'Assise lance un défi à tout club de tennis de l'A. S. E. C., pour jouer demain après-midi sur les courts des Employés Civils. Prière de communiquer avec Albert Letarte, tél.: 4-3462.

Le Royal-Québec pratiquera cet apres-midi à 2 heures au terrain de la rue St-Ambroise.

Tous les joueurs sont priés d'y être.

LE KING'S MEDAL

Ottawa, 13. — (P. C.) — Le capitaine J. W. (Jimmy) Houlden de Sherbrooke, Québec, un ancien cadet de Hamilton, a gagné hier le concours sur la médaille du Roi au cours du meeting de la Dominion Rifles Association. Houlden a tiré pour un total de 148 et atteignit le but qu'il recherchait depuis plusieurs années.

Un chinois naturalisé a décroché la deuxième place, et c'est Frank Ho Lem, de Calgary, qui a pris part à plusieurs concours canadiens. Ce prix fut gagné les cinq dernières années par le lieutenant Desmond Burke qui est encore en Angleterre. On se demande cependant s'il aura pu faire mieux qu Houlden hier.

PEARCE GAGNE

Long Beach, Californie, 13.—(P.C.) Bobby Pearce, de Hamilton, Ontario, a défendu brillamment son championnat olympique à la rame en disposant de Bill Miller, champion des Etats-Unis, et de Guillermo Douglas, de l'Uruguay.

UNE VENTE A LIMOILOU

Grande démonstration de la Laiterie Laval à L'Alliance de Limoilou Enrg.

"LOLLY-POP"

Les amateurs de crème à la glace sur bâton (lolly-pop) voudront se rendre en foule aujourd'hui, à L'Alliance de Limoilou Enrg., 136-138, 5e Rue, Limoilou. En effet, c'est là que la laiterie Laval donnera une grande démonstration consistant à expliquer comment on fabrique cette excellente friandise. A cette occasion, on fera quelques tirages de "lolly-pop". Le public est cordialement invité d'autant plus que la maison qui est la propriété de notre distingué concitoyen, M. Maurice Howey, fera en même temps une grande vente dans le seul but de faire profiter de jolies réductions, véritables aubaines, à tous ceux et celles qui seront de passage.

M. Howey, notre populaire homme d'affaires de Limoilou, est à la tête de L'Alliance de Limoilou depuis une dizaine d'années et connait bien ce que le public peut désirer. Il a de grandes connaissances pharmaceutiques bien qu'il ne soit pas pharmacien et ne vende que des médecines patentées. On peut avoir toute confiance en lui. Parmi les intéressantes réductions qui seront faites, mentionnons le savon Cuticura à 0.19c la listerine à 0.19c également, (moyen 0.39), Sapho liquide, à 0.29c, Abbeys Salt à 0.29, etc.

Tout le monde sait que cet établissement fait le commerce des médecines patentées, articles de toilette, tabac, cigare, cigarettes, journaux revues, papeterie, etc. C'est là que vous pourrez acheter tout ce dont vous aurez besoin pour l'ouverture des classes.

Donc, en attendant, allons en foule à L'Alliance de Limoilou Enrg., aujourd'hui, voir fabriquer des "lolly pop" et participer au grand tirage. La Laiterie Laval a choisi cet établissement à Limoilou parce qu'il est le plus vieux du genre dans ce quartier. C'est la première démonstration de cette nature qu'elle y donne et elle escompte un succès complet.

LES AVENTURES D'ALBERT TRUC

Episode No 431

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Copyright Public Ledger.

LA RIVIERE PERDUE

Episode No 21

Par ZANE GREY

Less Setter était furieux de voir que Ben Ide prenait en riant sa menace de le chasser de son homestead. "Ide", dit-il d'un ton menaçant, "vous feriez mieux de vendre avant d'être chassé."

Ben regarda Setter bien en face, mais il était maintenant pâle de colère. "Vraiment", dit-il. "Vous et votre armée et qui encore, sans doute Setter?" Le marchand de bestiaux demeura sans paroles devant l'insolence froide de Ben.

"Nous sommes pourtant dans un pays libre", ajouta le jeune homme d'un ton calme "Mes droits à ces terres sont reconnus et Nevada et moi avons payé pour ces ranches voisins. Je ne vois pas comment vous pouvez me chasser."

"Je vais vous le montrer", rugit Setter, la figure congestionnée. "Je puis jouer le même jeu que vous, jeune homme!" Nous savons tous que cette capture de chevaux faite par vous n'est qu'un camouflage. Je vais vous montrer qui vous chassera."